l'actualité

l'actualité

POITOU-CHARENTES

■ JUILLET ■ AOÛT ■ SEPTEMBRE ■ 2007 ■ N° 77 ■ 8 € ■

1707-2007

VAUBAN

LE SIÈCLE DE LOUIS XIV

SAINT-MARTIN-DE-RÉ
LES FORTIFICATIONS DU LITTORAL

MUSIQUE, ART, SCIENCE, RELIGION, VIE QUOTIDIENNE AU XVIIe SIÈCLE

GILLES CLÉMENT, L'EAU ET LES ORTIES

Un été de découvertes

★★★

EXPOSITIONS

★ **Quand l'art rejoint la science**
★ **La biodiversité**
EN ACCÈS LIBRE

-72 millions d'années

JUSQU'AU 6 JANVIER 2008
VISITE GUIDÉE DE 14H À 17H30

+ DE 8 ANS ET ADHÉRENTS : 2,50€
ADULTES 5 €

★★★

L'école de l'ADN
EN POITOU-CHARENTES

ADN ? Elémentaire, mon cher Watson !
5,12,19 JUILLET - 28 AOÛT - 14h30
TOUT PUBLIC, DÈS 7 ANS, DURÉE 1H30

Microbes au quotidien
6 JUILLET - 30 AOÛT - 14h30
TOUT PUBLIC, DÈS 7 ANS, DURÉE 1H30

OGM, mode d'emploi
9 AOÛT - 14h30
TOUT PUBLIC, DÈS 12 ANS, DURÉE 2H

De la mutation génétique à la pathologie
2 AOÛT - 14h30
TOUT PUBLIC, DÈS 14 ANS, DURÉE 2H30

ADN, base d'un cluedo moléculaire
13, 26 JUILLET - 31 AOÛT - 14h30
TOUT PUBLIC, DÈS 12 ANS, DURÉE 2H30

SUR INSCRIPTION - PLACES LIMITÉES
TARIF : 7 €

★★★

Les ateliers du mercredi

Moteurs en tous genres
4 JUILLET - POUR LES 8-12 ANS

Mesures et distances
11 JUILLET - POUR LES 8-12 ANS

Fabriquons du papier recyclé
18 JUILLET - DE 5 À 12 ANS

La boîte de Vénus
25 JUILLET - POUR LES 8-12 ANS

La magie des bulles
1ER AOÛT - TOUT PUBLIC - A PARTIR DE 8 ANS

Fabriquons un cadran solaire
8 AOÛT - A PARTIR DE 8 ANS

Les secrets des produits laitiers
22 AOÛT - A PARTIR DE 5 ANS

La loterie de l'hérédité
29 AOÛT - DE 8 À 12 ANS

À 14H30 ET À 15H30 - GRATUIT SUR INSCRIPTION
NOMBRE DE PLACES LIMITÉ À 10

★★★

Mardis plaisirs
SPECTACLES GRATUITS À 21H

Aux émois
10 JUILLET - Danse et multimédia

Cie L2
17 JUILLET - Spectacle pour enfants

ROBERT LECLOU ET ELVIS CRUCIFORME
Boby, le papa des poissons
31 JUILLET
Conte musical
À PARTIR DE 4 ANS

Peroto's Duo
7 AOÛT - Chansons

CIE ET SI
Samsabor et la plante de l'équilibre
14 AOÛT
Spectacle pour enfants
À PARTIR DE 5 ANS

La Terre et le temps
28 AOÛT
Film sur les fouilles archéologiques du nouveau théâtre - auditorium de Poitiers.

★★★

LE PLANÉTARIUM
SPECTACLES D'ASTRONOMIE À 17H

Le serpent d'étoiles
A PARTIR DE 12 ANS

Ciel de Poitiers
A PARTIR DE 8 ANS

L'Aveugle aux yeux d'étoiles
A PARTIR DE 8 ANS

Julien et le papillon
A PARTIR DE 3 ANS

Mission Saturne
A PARTIR DE 12 ANS

La planète aux mille regards
A PARTIR DE 12 ANS

Les mystères du ciel austral
A PARTIR DE 12 ANS

Sommes-nous seuls dans l'univers ?
A PARTIR DE 15 ANS

Poitiers de mémoire
A PARTIR DE 15 ANS

Mars la planète rouge
A PARTIR DE 12 ANS

ADULTE : 6€ - DE 3 À 17 ANS : 3€ - ADHÉRENTS : 4€
TARIFS SPÉCIAUX ET SÉANCES À LA DEMANDE POUR LES GROUPES

NUIT DES ÉTOILES
VENDREDI 10 AOÛT
Au Planétarium à partir de 21h

ESPACE MENDÈS FRANCE
1, place de la Cathédrale - BP 80964
86038 POITIERS CEDEX
Tél. 05 49 50 33 08 - Fax 05 49 41 38 56
Web : www.maison-des-sciences.org
E-mail : emf@pictascience.org

ESPACE MENDES FRANCE

NDL > 05 49 03 53 53

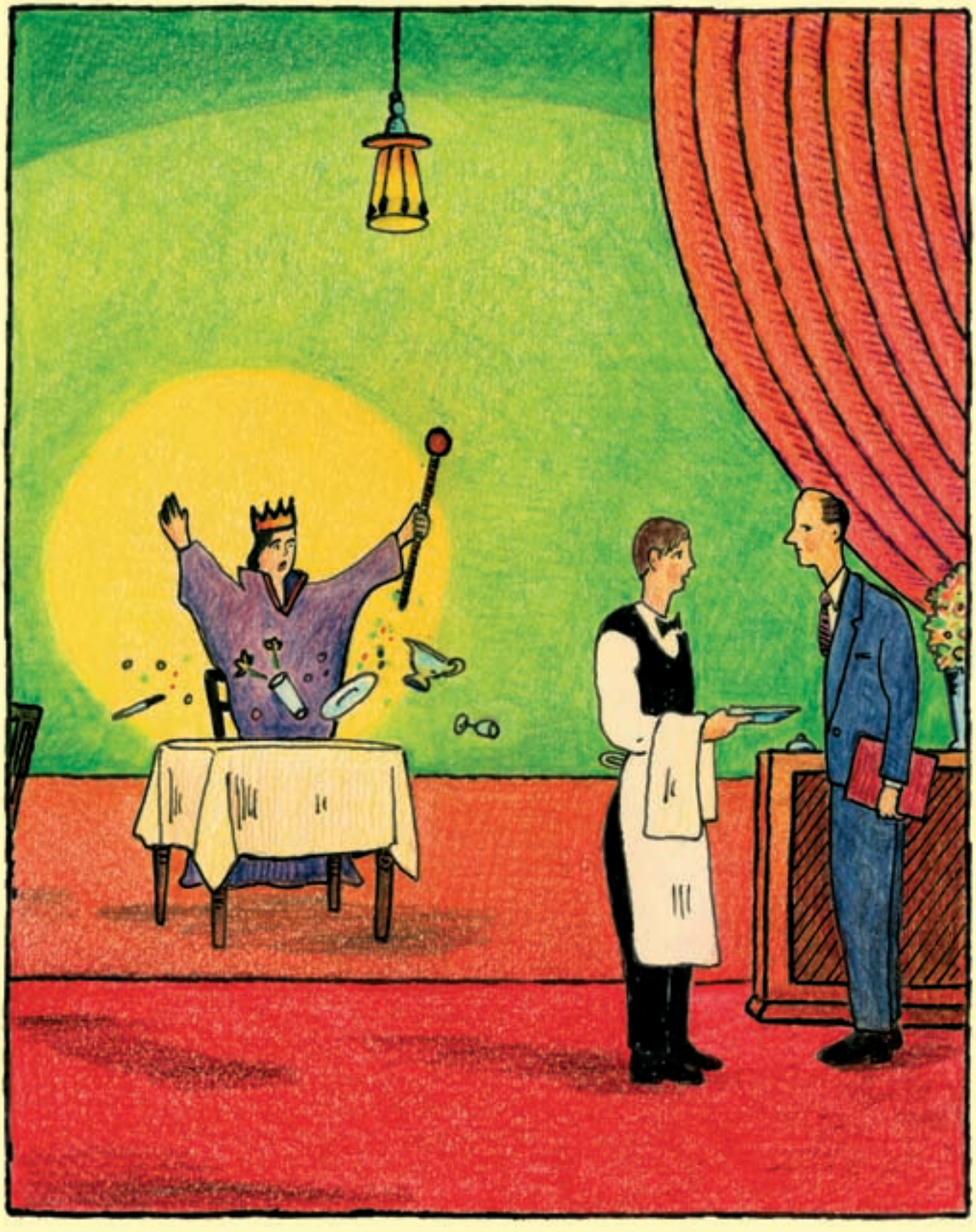

"IL FAUDRAIT SERVIR DE TOUTE URGENCE
LA SAUCE ROBERT À LA TABLE 6"
ANNONÇA LE GARÇON

Glen Baxter 2007

sommaire

10 PEINTURES REDÉCOUVERTES

12 LA PRONONCIATION EN QUESTION

14 DE LA LANGUE COMME ENJEU DE POUVOIR

16 ENQUÊTE SUR LE PATRIMOINE DANS LE CONFOLENTAIS

18 VILLÉGIATURES DE NOTABLES POITEVINS DU GRAND SIÈCLE

20 ROUTES

21 SAVEURS

34 CHARLES BERLING : TOUS SOUS LA BANNIÈRE DE L'ÉTOILE DE VAUBAN

36 FOUS DE VAUBAN

40 LE PLAN-RELIEF DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ

74 MADAME DE MONTESPAN : UNE POITEVINE À LA COUR

75 LA ROCHEFOUCAULD : GUERRIER, FRONDEUR ET SÉDUCTEUR

95 COGNAC : LA RENOMMÉE EN MARCHE

96 LA FIBRE PAPETIÈRE

98 TONNEAUX ET CANONS

120 CALENDRIER DES FESTIVITÉS CULTURELLES

6 **UN PARCOURS AMOUREUX**
Sur la carte du tendre de Madeleine de Scudéry. Par Alberto Manguel.

8 **LE XVIIe EST UNE LANGUE, SAUF CHEZ NOUS**
A propos d'une visite de Saint-Simon à Vivonne et Ruffec. Par François Bon.

22 **VAUBAN, HOMME DE SCIENCE HOMME D'ÉTAT**
Sébastien Le Prestre, seigneur de Vauban (1633-1707) avait une vision globale de l'Etat, de la défense nationale à la rémunération du travail. Entretien avec Michèle Virol.

24 **MÉMOIRES DE PIERRES**
La richesse et la diversité du patrimoine fortifié de l'île de Ré racontent une longue histoire, celle d'un territoire stratégique, de tous temps convoité, sentinelle avancée pour la défense des côtes.

38 **L'ÉVOLUTION DU PORT DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ**
L'histoire racontée grâce à des plans inédits des archives du génie conservées aux Archives départementales de la Charente-Maritime.

41 **FORTIFICATIONS DU LITTORAL**
Présentation des principaux ouvrages de défense construits sur la côte de la Charente-Maritime, dès avant Vaubau et jusqu'au XXe siècle.

47 **UN DEVIS DE CONSTRUCTION DE VAUBAN**
Le devis de construction de Neuf-Brisach (1698) est conservé à la médiathèque de Poitiers.

48 **CLAUDE MASSE, INGÉNIEUR-GÉOGRAPHE DE LOUIS XIV**
De la Savoie à la Charente dans les pas de Vauban : l'itinéraire d'un montagnard devenu expert de la défense du littoral. Par Thierry Sauzeau.

51 **GRANDS TRAVAUX POUR LE MARAIS POITEVIN**
C'est au milieu du XVIIe siècle qu'est né le Marais poitevin tel qu'il est encore en grande partie aujourd'hui. Par Yannis Suire.

54 **ROCHEFORT, VILLE NOUVELLE DU XVIIe SIÈCLE**
L'historienne Martine Acerra évoque la création de l'arsenal maritime de Rochefort, grand chantier qui a développé la ville.

56 **LOUIS XIV, LE NOUVEL ORDRE MILITAIRE**
L'historien Hervé Drévillon jette un regard inédit sur l'armée de Louis XIV. Avec lui, la guerre redevient un objet d'histoire légitime.

60 **VAUBAN ET LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES**
«Le plus sûr moyen de faire la paix, c'est le rappel des huguenots et la réhabilitation de l'édit de Nantes en son entier» Vauban (1692). Par Didier Poton.

66 **CULTURE ET RELIGIONS DES PAYSANS**
André Benoist évoque la vie rurale entre Niort, Saint-Maixent et Melle, foyer protestant qui a durement subi les dragonnades en 1681 et 1685.

24 **LA CONTRE-RÉFORME AU FÉMININ**
Le Poitou est une terre de choix de la reconquête catholique au XVIIe siècle, c'est la «pieuse invasion». Par Gwénaël Murphy.

76 **SOLEIL EN MER**
«Le phare de Cordouan symbolise la continuité de la gloire et de la grandeur de la monarchie» affirme l'historien Jacques Péret.

78 **VIVRE À BROUAGE AU XVIIe SIÈCLE**
Des fouilles archéologiques permettent de reconstituer l'habitat, l'alimentation et les échanges commerciaux.

80 **LA ROCHELLE ET LE COMMERCE DU SUCRE**
Premier port colonial français au XVIIe siècle, La Rochelle détient un quasi-monopole du commerce du sucre avec les Antilles jusque dans les années 1670. Entretien avec Mickaël Augeron.

82 **LES UTOPIES SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV**
Des voyages en terre inconnue à lire comme critique de la monarchie absolue et de l'intolérance religieuse. Par Patricia Gauthier.

84 **DÎME ROYALE, L'IMPÔT POUR TOUS**
Vauban a réfléchi à une réforme des taxes et impositions pour une fiscalité mieux répartie.

En couverture : le port de la citadelle de Saint-Martin-de-Ré. Photo Thierry Girard.

Actu77.pmd 4 03/07/2007, 10:56

87 ANTOINE DENESDE, MARCHAND FERRON
Au XVIIe siècle, un marchand poitevin a tenu un journal où il relate des événements locaux et nationaux. L'historien Antoine Coutelle présente ce document exceptionnel.

90 CACHONS NOS PAUVRES !
Dès 1657, Poitiers crée un hôpital général dans les locaux de l'ancien hôpital des pestiférés.

92 CABARETS ET AUBERGES DE POITIERS
Boire, manger, dormir et se divertir au temps du Roi-Soleil dans une ville de 20 000 habitants. Par Fabrice Vigier.

Thierry Girard - Musée Ernest-Cognacq - Saint-Martin-de-Ré

100 URBAIN CHEVREAU, UNE PLUME SANS HISTOIRE
Un homme de lettres dans l'air du temps, né et mort à Loudun (1613-1701). Par Dominique Moncond'huy.

102 ISMAËL BOULLIAU
Itinéraire d'un Loudunais qui, en son temps, fut considéré comme un grand astronome français. Par Pascal Baron.

104 LA CURIOSITÉ DE PÈRE EN FILS
Elie Richard, né à Saint-Martin-de-Ré en 1645, et son fils, né à La Rochelle en 1672, sont deux érudits en sciences naturelles.

106 MICHEL LAMBERT, LE DESTIN D'UN MUSICIEN POITEVIN
Michel Lambert (1610-1696) devint compositeur de la Musique de Louis XIV et enseigna l'art de la musique française à Jean-Baptiste Lully.

110 SIÈCLE DE VANITÉS
En un temps où tombent les supposées certitudes sur la conception de la terre et de l'univers, le genre de la vanité se développe comme un miroir offert à l'incertain et à l'éphémère, celui de l'homme comme celui de la peinture elle-même. Par Dominique Moncond'huy.

114 ALLÉGORIES À LA GLOIRE DU MONARQUE
Un portrait allégorique de Louis XIV en frontispice de l'édition originale du *Dictionnaire* de l'Académie française (1694).

116 GILLES CLÉMENT, L'EAU ET LES ORTIES
A Melle, Gilles Clément a créé un jardin d'eau et d'orties. Extraits de sa conférence sur le «jardin en mouvement», le «jardin planétaire», le «Tiers paysage».

édito

Nos amis du Nouveau Monde nous taquinent souvent sur notre propension à trouver en permanence des dates de commémoration. Celle-ci permet avant tout d'éclairer différemment le monde contemporain.
Faire de Vauban le héros de l'été répond à plusieurs objectifs. Tout d'abord apporter une pierre à la candidature de Saint-Martin-de-Ré au Patrimoine mondial de l'Unesco.
D'autre part montrer l'envergure d'un personnage produit par le Grand Siècle. Vauban fut non seulement un bâtisseur et un expert dans l'art d'assiéger les villes mais aussi un analyste rigoureux et inspiré de la société, dont il a voulu améliorer le fonctionnement et allant, dans certains cas, jusqu'aux propositions de réforme.
Sa connaissance concrète de la France, son expérience d'ingénieur et son souci du bien commun l'ont conduit à concevoir un aménagement du territoire et à faire évoluer l'administration. Serait-ce la preuve que la France doit plus à ses ingénieurs qu'à ses scientifiques ? La question reste posée.
Plus de trois siècles après, les forteresses à cheval entre terre et mer nous invitent à de belles découvertes dans des sites exceptionnels et à fouler le sol de notre histoire. Nous sommes guidés dans cette édition de *L'Actualité* par des universitaires de la région Poitou-Charentes – professeurs et doctorants –, par d'excellents photographes et artistes, et par des écrivains fidèles à notre revue comme François Bon, Denis Montebello et Alberto Manguel.

Didier Moreau

l'actualité POITOU-CHARENTES

L'Actualité scientifique, technique, économique Poitou-Charentes est éditée par l'Espace Mendès France avec le soutien du Conseil Régional de Poitou-Charentes et avec le concours du CNRS, de l'ENSMA, de l'Université de Poitiers, de la Ville de Poitiers, du CHU de Poitiers.

1, place de la Cathédrale 86000 Poitiers Tél. 05 49 50 33 00
Internet : www.maison-des-sciences.org
E.mail : jl.terradillos@pictascience.org
Rédaction – Diffusion : 05 49 51 56 00 ■ Abonnements : voir p. 130 ■
Directeur de la publication : **Jean-Claude Désoyer**
Directeur délégué : **Didier Moreau** ■ Rédacteur en chef : **Jean-Luc Terradillos** ■ *Fondateurs : Christian Brochet, Claude Fouchier, Jean-Pierre Michel*
CPPAP : 68 797 ISSN 1761-9971 ■ Dépôt légal : 3e trimestre 2007
Conception – Réalisation :
Agence de presse AV Communication - Claude Fouchier
Fred Briand Graphiste – Poitiers ■ Imprimerie Sajic-Vieira – Angoulême.

Actu77.pmd 5 03/07/2007, 10:56

Par **Alberto Manguel**

Traduit de l'anglais par **Christine Le Bœuf**

Un parcours amoureux

La cartographie est une invention littéraire. Le monde, le monde vivant que nous habitons, n'a que faire des frontières et des limites, pas plus que de la mensuration rigoureuse de ses étendues et altitudes. Fait de mouvements et non d'espaces statiques, c'est un monde où les fleuves courent et s'arrêtent, où des montagnes surgissent et s'effondrent, où des forêts croissent et meurent, où des îles émergent et se renfoncent dans la mer, encore et toujours. Et il n'a pas de nom. Depuis le jour où nos premiers et très aventureux ancêtres ont dessiné dans le sable une ligne entre deux points pour montrer le parcours qu'ils avaient suivi, nous nous figurons sous les traits d'une carte lisible notre monde anarchique, mouvant et anonyme. Toutes choses, dès lors, ont leur cartographe.

Voici quatre siècles, une jeune aristocrate française, la marquise de Rambouillet, considérant qu'à la cour de Louis XIII on ne pratiquait pas suffisamment, à son goût, les arts de la politesse intelligente et de l'esprit illuminateur, décida de transformer une maison qu'elle possédait non loin du Louvre en une demeure dont les pièces communicantes menaient à un ultime sanctuaire appelé la chambre bleue. Là, madame la marquise, tel un Pivot du XVIIe, fonda le *salon* le plus renommé de France, un lieu où se pressèrent écrivains, philosophes, théologiens et artistes pour s'y rencontrer et échanger des idées. Bien que le mot *salon*, au sens de «lieu de conversation éclairée», ne soit entré dans le vocabulaire français que bien plus tard, en 1807, via la *Corinne* de Germaine de Staël, c'est exactement cela qu'était la chambre bleue : un endroit où la conversation était considérée comme l'un des beaux-arts. D'autres suivirent, chacun sous la houlette d'une grande dame. Beaucoup étaient connus selon le jour de la semaine où ces rencontres avaient lieu, comme, par exemple, le *samedi* chez Mademoiselle de Scudéry.

Madeleine de Scudéry était orpheline et avait été élevée par un oncle fortuné. Dans son salon, elle encourageait non seulement les discussions littéraires mais aussi politiques, et elle devint la romancière officielle de la Fronde opposée à l'autorité de Mazarin. C'était une lectrice passionnée et un écrivain plus passionné encore, le plus prolifique de son siècle, auteur de plus de quinze mille pages sous forme de lettres, de conversations imaginaires, de poèmes et de romans. Pour elle, comme pour la plupart de ses collègues écrivains et penseurs, la réalité était faite de mots : rien n'existait qu'on ne pût nommer, et nommer avec élégance ; ou, plutôt, toute chose avait besoin que les mots lui prêtent une existence avant qu'on pût la prendre en quelque considération. La forme était tout et les questions essentielles, afin de devenir réelles, devaient d'abord être exprimées selon des règles strictes de grammaire et d'esprit, suivant la loi qu'Oscar Wilde allait exprimer deux siècles plus tard : «Dans les affaires très sérieuses, l'essentiel est le style, pas la sincérité.»

Il faut un œil exercé pour discerner, sous la prose haletante, polie, atrocement artificielle de ses romans, quelques lueurs du discours politique (contre l'absolutisme et la tyrannie) et du féminisme éclairé (plaidoyer pour le droit des femmes à disposer de leur propre vie et même à régir celle de leur communauté) pour lesquels les critiques contemporains ont loué sa préciosité. Dans son territoire (matérialisé grâce au langage), il est surtout question des arts de la séduction et de la galanterie, qu'elle choisit de cartographier afin d'aider amants et amantes en puissance à traverser les dangereuses régions du cœur, et pour lesquels elle dessina une véritable carte Michelin à l'usage du voyageur passionné. Sa célèbre *Carte du Tendre* parut dans son roman à succès, *Clélie, une histoire romaine*, dont le premier volume (il y en a dix) fut publié en 1654 sous le nom de son frère Georges. L'époque est la naissance de la République romaine sous la tyrannie de Tarquin, septième et dernier roi de Rome. L'héroïne, une jeune femme belle

Alberto Manguel a publié récemment *Un amant très vétilleux* (Actes Sud) qui se déroule à Poitiers. A paraître : *Le Livre des éloges* (L'Escampette).

Actu77.pmd 6 30/06/2007, 19:40

et vertueuse qui prête son nom au roman, enseigne à ses amants (et à ses lecteurs) comment il convient de se comporter dans le Pays du Tendre : quelles routes prendre et lesquelles éviter ; comment on peut, de la ville de Nouvelle-Amitié, se retrouver à Médisance et Méchanceté ou à Sincérité et Grand-Cœur ; quels dangers les attendent au Lac d'Indifférence et quels risques on encourt à naviguer sur la Mer d'Inimitié ; comment se rendre du village de Complaisance à la triste cité d'Oubli, ou de Grand-Esprit à Tendre-sur-Reconnoissance et puis à Tendre-sur-Estime ; comment faire de brève haltes dans les hameaux de Jolis-Vers, Billet-Galant et Billet-Doux, qui se trouvent tous dans les mêmes parages. Le pays de Mademoiselle de Scudéry est appelé Tendre et non Amour (habituellement féminin dans les usages du temps) parce que, ainsi que l'explique l'un des amants de Clélie : «Je dirai hardiment que la tendresse est une qualité encore plus nécessaire à l'amour, qu'à l'amitié. Car il est certain que cette affection, qui naît presque toujours avec l'aide de la raison, et qui se laisse conduire et gouverner par elle, pourrait quelquefois faire agir ceux dans le cœur de qui elle est, comme s'ils avaient de la tendresse, quoique naturellement ils n'en eussent pas ; mais l'amour, Madame, qui est presque toujours incompatible avec la raison, et qui du moins ne lui peut jamais être assujettie, elle a absolument besoin de tendresse pour l'empêcher d'être brutale, grossière et inconsidérée.»

Pour le lecteur d'aujourd'hui, la *Carte du Tendre* a quelque chose à la fois du jeu de l'oie, avec ses récompenses et ses chausse-trappes, et de l'un de ces diagrammes psychologiques présentés dans *Marie-Claire* ou dans *Cosmopolitan* pour nous permettre de découvrir, en donnant au cheminement de nos émotions une représentation concrète, si nous sommes des amants habiles ou maladroits. Mademoiselle de Scudéry avait, de toute évidence, senti que la relation entre une carte et ses lecteurs est littéraire et que, si des noms de lieux peuvent relier des points afin d'offrir une vue syncrétique d'un pays au moyen d'un vocabulaire spécifique (par exemple, des noms de saints dans une province française ou des noms d'oiseaux dans une province canadienne), un tel vocabulaire peut servir également à inventer une géographie de l'intelligence ou du cœur. Madeleine de Scudéry avait peut-être eu l'intuition de ce que la relation enrichissante entre l'espace dans lequel nous vivons et la nomenclature que nous lui prêtons continue à nous donner l'illusion que, tel Adam, nous pouvons connaître le monde en le nommant. Après tout, n'est-ce pas à cela que prétend la littérature ? ■

La Carte du Tendre, planche tirée de *Clélie, une histoire romaine*, 1654-1661. Réserve des livres rares (RES-Y2-1496), Bibliothèque nationale de France.

Actu77.pmd 7 30/06/2007, 19:41

Par **François Bon** Photo **Marc Deneyer**

Le XVIIe est une langue, sauf chez nous

Le XVIIe siècle, je l'ai longtemps ignoré ou craint. On a peut-être trop voulu mettre en avant le célèbre *Enfin Malherbe vint* pour en faire la preuve d'une normalisation de la langue, liée à la centralisation énorme du pouvoir royal.

A preuve cette page de Saint-Simon, tout à l'autre bout du Grand Siècle, où, enfin lesté d'une fonction officielle – ambassadeur en Espagne – partant en berline avec beau-frère, abbé et secrétaires, il s'arrête pour la première fois à Ruffec dont son fils porte le nom (marquis de Ruffec) et bien sûr engrange une part des impôts. On s'arrête à Vivonne parler politique, on est coincé trois heures à Vérac parce que l'essieu a cassé (on va néanmoins goûter chez monsieur de Couhé), et on arrive à Ruffec à minuit, on restera deux jours : mais on ne voit que les notables qui vous reçoivent : les visages, les paysages, les façons de vous entretenir, pour quoi Saint-Simon est si fort à Versailles, tout a disparu. Rien que la berline et les châteaux : le peuple est obscur.

Lorsque nous ouvrons les grandes pages du XVIe siècle, les caractéristiques de ce parler local de Poitou et Vendée nous permettent de lire couramment Rabelais ou Montaigne, syntaxes, diphtongues, rapport à l'évidence populaire. Pour ceux de ma génération, avoir reçu dans l'enfance et l'adolescence le son et la syntaxe d'un parler local qui semblait en rien ne s'être affaibli au bout de cent ans de modernité industrielle : étions-nous donc si loin de Paris, avant les autoroutes et le train grande vitesse ?

Pourtant, la langue du XVIIe n'exprime pas le pouvoir, même si paradoxalement c'est depuis cette hiérarchisation qu'elle nous parvient : les montées en chaire de Bossuet, le *Oui* inaugural de la syncope de Racine (c'est le mot par lequel plusieurs fois il ouvre ses tragédies), le noir et le silence dans les formules de Pascal établissent notre prose depuis des terrains d'énonciation définitivement hors de la littérature art d'agrément. La Fontaine nous enseigne toujours le souffle, et Molière nous déshabille.

On a un indice pour moi important dans le *Pantagruel :* de la même façon que Rabelais, devenu précepteur des enfants d'Estissac, l'a fait biographiquement lorsqu'il s'est rendu à Montpellier pour devenir bachelier en médecine, de Ligugé (ou de l'Hermenault, près Fontenay-le-Comte, puisque la fortune d'Estissac venait des péages que l'abbaye de Maillezais prenait sur la navigation marchande), on allait de Poitiers à Niort par la route (la prospérité architecturale de Saint-Maixent, Lusignan, Melle), à Niort on descendait la Sèvre en barque jusqu'à Arçais ou Maillezais, et un bateau plus lourd vous convoyait dans l'anse maintenant asséchée (allez vous promener à l'Île-d'Elle) jusqu'à La Rochelle où un bateau de mer vous emmenait à Bordeaux. Raison évidente : état de guerre civile, les possessions du duc de Bourgogne, en rébellion ouverte, viennent jusqu'à Confolens aux derniers bords du Limousin.

Le XVIIe siècle, en repoussant la guerre aux frontières extérieures, inaugure qu'on va de Poitiers à Bordeaux comme le fait Saint-Simon, par Couhé-Vérac et Ruffec, et l'isolement géographique d'une grande région, à laquelle on va faire payer son engagement protestant, fait que seront conservées les structures et la prononciation de la vieille langue.

Et ce retrait progressif de la mer, cette construction d'un territoire où les îles et les ports, qui étaient circulation et richesse, deviennent – comme ces grands silos d'aujourd'hui, cathédrales dressées sur les campagnes – la marque de cette mise à l'écart, mais avec un petit décalage dans l'architecture : c'est le XVIIe siècle, et non le XVIe, qui bâtit ces granges à céréales, qui organise la

François Bon a publié récemment *Tumulte* (Fayard, 2006). A paraître : *Dylan, une biographie* (Albin Michel).
Il anime le site www.tierslivre.net

Actu77.pmd 8 01/07/2007, 18:16

géographie des villages depuis leur contact avec l'eau. Quelle curiosité, que trois cents ans après on ne sache pas encore en effacer l'empreinte : le port de Luçon a beau avoir été massacré de parkings, de logements, de commerces, on en reconnaît toute l'infrastructure du premier coup d'œil. La ville ne s'en est pas remise (qu'on compare à Richelieu, en Touraine, où la mise en désert s'est faite à l'étape historique suivante).

Dans l'exercice que j'ai aujourd'hui de la langue, le XVIIe m'est nécessaire parce qu'il fonde définitivement que la littérature (mot qui ne sera inventé dans son usage actuel qu'en 1800, par Mme de Staël), ou l'écrivain (mot qui naîtra progressivement en cours de siècle) n'a pas vocation d'illustration, mais constitue le corps commun de la langue depuis un territoire qui n'est pas fondé depuis la reconduction de sa forme (le roman, la poésie, la chronique), mais dans le rapport de l'homme à ce qui le déborde : la politique et la fuite de l'histoire chez Saint-Simon, la responsabilité qu'on a de son destin parmi les hommes chez Bossuet, le rapport à la pure énigme mentale qu'est le monde chez Pascal.

Un homme partira de nos ciels pour aller faire le mercenaire en Allemagne, et délaissera le latin pour essayer de formaliser qui je suis, qui parle et tâche de saisir ce qui m'assaille de doute, et qu'est-ce qui existe de ce que je perçois. Il n'y a pas de Poitou en littérature du XVIIe siècle parce que voilà : nous sommes ces îles en pleine terre, que la rive a délaissées, et qui nous fascinent à Curçon, l'Ile-d'Elle ou Moricq. Mais le départ de Descartes pour les ciels de guerre nous concerne depuis notre fond de langue.

Gardons cette fierté d'interroger l'inconnu, les rives, les horizons, depuis ces temps sombres qu'étaient les temps douloureux de Rabelais ou d'Aubigné : notre son dans la langue d'aujourd'hui c'est ici qu'on le forge.

Mais de cet écart même, entendons la langue que d'autres disent classique comme un nouvel écart : dire le monde depuis l'étrange fait humain, comme l'a fait Tallemant des Réaulx avec ses compressions d'histoires, incluant amour, guerres et argent, ou comme y procèdent Sévigné ou La Bruyère.

Dans le cœur de nos villes, la disposition des faubourgs, l'établissement des postes et relais, le tracé même des routes, les anciennes îles et le dessin des ports en pleine terre, réapprenons que les traces du Grand Siècle nous retiennent à cette histoire et cet écart. ■

Actu77.pmd 9 30/06/2007, 19:41

Par **Jean-Luc Terradillos**

Peintures redécouvertes

Le XVIIe siècle a tellement été balisé par les études de toute nature qu'on pourrait croire qu'il n'a plus rien à donner. Pourtant, quand la curiosité, le hasard et la connaissance se télescopent, le Grand Siècle peut offrir de belles surprises. Ainsi en est-il en Charente.

En 2001, lors d'une visite de l'église de Saint-Amant-de-Boixe, Dominique Peyre, conservateur régional des monuments historiques à la Drac Poitou-Charentes, remarque «un tableau posé à plat sur l'armoire de la sacristie». La peinture, de taille moyenne (78 x 100 cm), représente l'extase de sainte Thérèse dont la composition est inspirée par celle du Bernin. Le conservateur juge qu'elle mérite d'être restaurée. Et peu à peu, cette honorable peinture de fonds de sacristie va changer de statut et de place. «Il a d'abord fallu convaincre de l'intérêt de restaurer le tableau afin d'en obtenir le financement, note Dominique Peyre. Ce fut possible en 2004 et 2005 et la restauration a révélé l'œuvre, d'une grande qualité picturale.»

Les historiens d'art consultés y ont vu quelque chose qui ressemblerait à la peinture de Gérard de Lairesse. Né à Liège en 1640, mort à Amsterdam en 1711, c'est un peintre important, on l'a surnommé le «Poussin hollandais». Il s'agirait donc d'une bonne copie. Pourrait-il en être autrement dans cette petite église charentaise ? Mais il se trouve qu'un historien d'art, Alain Roy, a consacré sa thèse au peintre, au début des années 1990. Il a formellement identifié ce tableau comme un authentique, peint vers 1670-1675, dont le dernier signalement en date était à Liège en 1810. «Comment expliquer la présence d'une telle œuvre à Saint-Amant-de-Boixe ? s'interroge Dominique Peyre. Peut-être le don d'une famille aristocratique, comme souvent, mais rien ne le prouve.»

Que faire maintenant de ce tableau qui représente une petite fortune ? Impossible de l'exposer dans l'église pour des raisons de sécurité. Il pourrait enrichir avec éclat le futur musée rénové d'Angoulême mais la commune dépositaire qui a participé au financement de la restauration en veut pas s'en séparer. Pour l'instant, la superbe *Extase de sainte Thérèse* est conservée en lieu sûr mais invisible au public.

J.-L. T.

Aude Vieweger de Cordoüe qui restaure le buste-reliquaire de Thomas d'Aquin.

Page de droite : *Extase de sainte Thérèse* (détail), par Gérard de Lairesse, 1670-1675, tableau découvert à Saint-Amant-de-Boixe. Photo : Conservation des antiquités et objets d'art de la Charente.

Autre exemple moins prestigieux : deux bustes reliquaires d'un grand retable de la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers sont actuellement entre les mains expertes d'Aude Vieweger de Cordoüe. Avec des outils de dentiste, la restauratrice est en train de mettre au jour la peinture originale du XVIIe siècle qui avait été recouverte, certainement au XIXe siècle, d'une ignoble couche de peinture à la céruse grise.

L'imposant retable avait été construit pour le couvent des Dominicains, en 1671, par Jean Bardou, sculpteur poitevin. Après restauration, les bustes-reliquaires, qui représentent Thomas d'Aquin et Pierre de Vérone, ne seront pas remis en place mais exposés dans le trésor de la cathédrale.

Il arrive aussi que le chef-d'œuvre soit sous nos yeux, tellement familier qu'on n'y fait plus attention. A Poitiers, la chapelle des Jésuites (surnommée chapelle Henri-IV) accueille de temps à autre des expositions qui ont au moins le mérite d'ouvrir les portes et d'inciter à jeter un œil sur le grand retable baroque. Imaginons les lieux sans la poussière…

Une étude préalable à la restauration de la chapelle a été lancée par Dominique Peyre. «C'est un ensemble exceptionnel, dit-il, unique en France. En effet, lors de l'expulsion des Jésuites leurs biens ont été dispersés mais à Poitiers un groupe de pression a permis de conserver la chapelle en l'état. L'édifice possède donc son décor d'origine, en particulier le grand tableau central de la Circoncision (342 x 201 cm) peint en 1615 par Louis Finson, un disciple du Caravage.»

La savante composition du tableau s'inscrit dans l'architecture de la chapelle et, en donnant l'impression de prolonger la nef, elle crée un effet de perspective. Un énorme tabernacle a été placé devant la partie inférieure du tableau en 1684. D'autre part, un décor peint en trompe-l'œil est dissimulé sous le badigeon qui recouvre les murs. Il existe donc une relation organique entre l'architecture, la peinture et les objets, relation conçue dans le dessein théologique des Jésuites comme une «composition théâtrale» et qui n'a pratiquement pas bougé depuis le XVIIe siècle.

Actu77.pmd 10 03/07/2007, 09:21

Actu77.pmd 11 02/07/2007, 09:03

Entretien **Boris Lutanie**

La prononciation en question

Comment reconstituer et restituer la prononciation du français du XVIIe siècle ? Directeur de l'école doctorale de sciences humaines économiques et sociales de Poitiers, et historien de la langue, Philippe Caron tente aujourd'hui de répondre à cette question. Il travaille actuellement sur un vaste programme de recherche permettant d'offrir une restitution de la prononciation de la langue française à l'époque classique. Les retombées d'un tel projet concernent aussi bien les spécialistes de l'art lyrique, du théâtre chanté en particulier ou de la musique vocale, de même que les professeurs de littérature soucieux de reconstituer le rythme, et de retrouver la prononciation exacte d'un vers.

L'Actualité. – Quels sont les enjeux de la restitution de la prononciation du XVIIe siècle ?

Philippe Caron. – La question de la prononciation au XVIIe siècle a d'autant plus d'importance qu'actuellement il y a une vogue de la période baroque aussi bien pour la musique que pour la voix. Cela a commencé par une recherche de la restitution des instruments anciens dans leur timbre. Les instrumentistes ont été des premiers à avoir donné le goût de retrouver la résonance particulière des instruments de l'époque. La restitution de la voix se greffe sur cette première recherche. Bien sûr cela concerne l'opéra, mais également l'image sonore que peut avoir la prononciation du français dans les vers. Comment pouvait-on entendre, par exemple, des vers de Racine, et est-ce que notre manière de les prononcer au XXe siècle ne nous fait pas perdre une partie de ce qu'était la musicalité du vers à cette époque-là, notamment le rythme et les accents ?

Comment est né ce projet de recherche ?

Après avoir travaillé pendant de nombreuses années sur l'histoire du lexique, sur l'histoire de la norme, j'ai été amené à intervenir comme conseiller et enseignant pour des chanteurs ou des chefs de chœur en formation. Cette expérience m'a conduit à entamer ce projet de recherche. Bien sûr, nous les témoins sont morts, et il est impossible de les interviewer. Chose plus ennuyeuse, il n'y a pas eu, ni à la Comédie-Française, ni à l'opéra, de tradition orale, qui de maîtres en disciples, se serait transmise jusqu'à nos jours. Nous n'avons donc pas de témoignages directs. Par conséquent, tout ce que l'on peut tenter est d'essayer de croiser des informations parfois difficiles à interpréter, parce qu'elles ne sont pas toujours complètes ou très précises, pour tenter une restitution. Pour prendre une image de la police judiciaire, il s'agit de produire une sorte d'image robot : notre prétention est de recréer la physionomie de la diction du français un peu comme on peut recréer à l'aide d'un portrait robot les traits principaux d'un présumé coupable.

Quelle est la spécificité linguistique de cette période ?

La particularité de cette période qui commence avec le règne de Louis XIV tient à son climat normatif. On assiste à la multiplication de documents, qu'il s'agisse de grammaires, de discours savants, de traités de prosodie ou de remarques sur la langue française, ouvrages qui offrent des témoignages éclairants sur cette question et que nous pouvons recouper pour s'assurer qu'ils sont concordants et que nous les comprenons. Les réformateurs de l'orthographe nous sont également utiles lorsqu'à propos de la modernisation de celle-ci ils nous livrent indirectement leur sentiment linguistique sur la juste prononciation du temps. Il y a aussi les «honnêtes gens» qui ici et là font des remarques parfois anecdotiques sur la prononciation dans leur milieu.

Cela dit, certaines prononciations nous sont, à mon avis, à jamais perdues. C'est notamment le cas des français régionaux car on ne peut les approcher qu'au travers de manuels correctifs, et seules les erreurs sont pointées du doigt, ce qui ne nous permet pas de restituer une image globale. C'est également le cas de certains «sociolectes», ces modes d'expression propres à certains milieux : quel français parlait-on chez les manouvriers de Paris vers 1680 ou dans la maison d'un marchand-drapier comme le Monsieur Jourdain du *Bourgeois Gentilhomme* ? On n'est pas sûr que les choix faits dans le récent DVD du *Bourgeois Gentilhomme* soient tous bien convaincants.

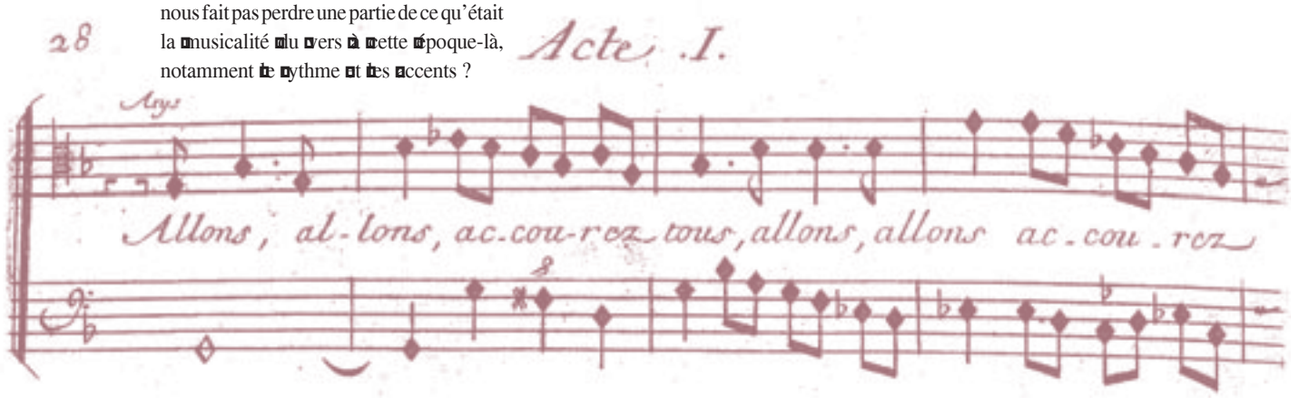

Actu77.pmd 12 03/07/2007, 09:14

Que peut-on alors restituer?

En premier lieu, ce que l'on peut appeler *l'honnête conversation* c'est-à-dire la prononciation familière, mais de bon ton. Mais aussi un ensemble d'habitudes beaucoup plus artificielles, qui va de la lecture d'une œuvre en public en passant par la parole oratoire comme le sermon d'un prêtre devant ses fidèles, les vers tragiques et jusqu'à la langue du chant. On dispose de suffisamment d'indices sur ces types de prononciation pour pouvoir les recouper et élaborer une restitution.

Ainsi lorsque les Arts Florissants, dans leur interprétation d'*Atys* de Lully (Harmonia Mundi), prononcent le mot «roi» [rwa], ils ont tout à fait raison de «rouler» l'r mais ils ont tort pour le timbre vocalique qui est mi-ouvert, quelque chose comme «rouè» en une syllabe ou, en alphabet phonétique international [rwå].

Quelles sont vos orientations méthodologiques ?

Notre méthodologie est celle de l'historien : *testis unus, testis nullus.* Un seul témoin, pas de témoin. On dispose de témoignages, émanant d'horizons différents, qui ne se recopient pas mutuellement. On peut donc les collecter, les recouper, et les interpréter. Cette dernière partie n'est pas la plus simple car le vocabulaire du temps n'est pas toujours assez technique. Ainsi Régnier-Desmarais à propos du son des voyelles nasales du français parle d'un son plus *sourd* ou plus *estouffé*. Dans un cas comme dans l'autre, il faut se demander ce que cela suggère et la comparaison avec d'autres sources n'est pas de trop.

Quelles sont les grandes étapes de ce programme de recherche ?

Ce programme devrait se dérouler sur quatre à cinq ans. La partie la plus délicate est évidemment la collecte du maximum de données éparses dans les ouvrages du temps, leur comparaison et leur interprétation comme je viens de le signaler.

Ce qui est original dans notre méthode, c'est que nous tenons compte aussi de ce que la musique vocale nous suggère. Ainsi dans les récitatifs des opéras de Lully, qui sont la partie la plus dialoguée et la plus conversationnelle de la tragédie, les notes inscrites sur la portée, d'après leur place et leur valeur, nous fournissent des indices sur les accents et les longueurs : l'intensité de la voix peut nous être suggérée par la place de la note dans la mesure. La valeur de la note (croche, noire, blanche, etc.) peut nous fournir des indices précieux sur la longueur de la voyelle. Tout cela pallie parfois certaines lacunes que nous ressentons dans les informations récoltées dans les ouvrages techniques ou les témoignages.

Quelles sont les modalités technologiques de cette restitution ?

Je collabore avec Michel Morel, ingénieur informatique au laboratoire Crisco de Caen, qui a déjà conçu un synthétiseur de paroles. Le but est d'offrir en ligne une aide logicielle à un acteur ou à un musicien qui voudrait entendre la base phonético-prosodique de ce qu'il va chanter. Notre programme se divise en deux parties : accumuler, recouper et interpréter les informations dont nous disposons puis les convertir en des lignes de programmes que le logiciel sera capable d'exploiter pour donner instantanément à l'usager un premier aperçu de la prononciation. Evidemment il restera à donner à ce canevas sonore toute l'intensité pathétique et cela, c'est l'acteur qui le trouvera dans le texte et en lui. Par exemple lorsqu'Antiochus dit sa détresse après le départ de Bérénice :

Dans l'Orient désert, quel devint mon ennui! [1]

la longueur respective des voyelles, la place des accents de groupe , la demi-pause de l'hémistiche, tout cela participera d'un effet certain. Mais le reste, débit, voix qui se casse ou se fêle sur les mots-clés comme 'désert' ou 'ennui', gestuelle et mimique, tout cela restera bien évidemment à la charge du métier et de la sensibilité de l'acteur. Un logiciel ne vous apprend pas où aller chercher en soi la mélancolie d'un amour inguérissable et mal partagé.

1. Racine, *Bérénice*, Acte I, scène 4

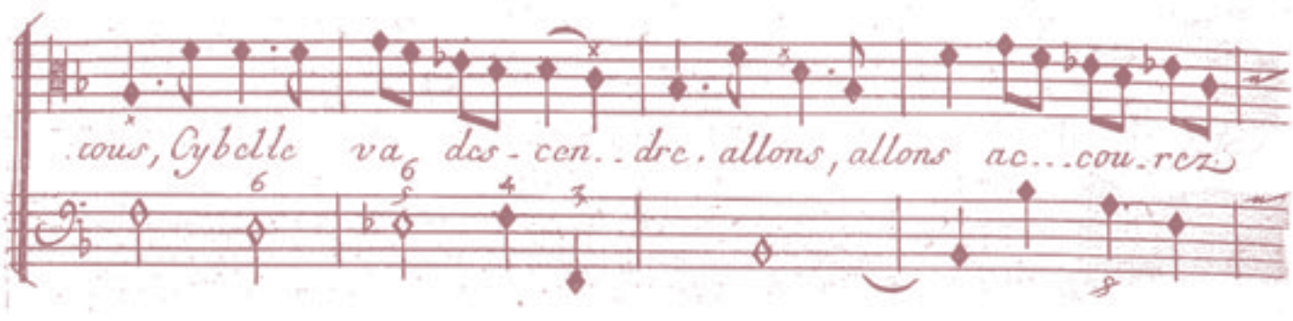

Actu77.pmd 13 03/07/2007, 09:14

Entretien **Boris Lutanie** Photo **Marc Deneyer**

De la langue comme enjeu de pouvoir

Historien de la langue française, Philippe Caron nous éclaire ici sur l'évolution linguistique et statutaire de la langue française au XVIIe siècle. La royauté cherche alors à codifier la langue française et à élaborer une norme linguistique au sein de son royaume. La langue française devient dès lors l'instrument véhiculaire du pouvoir royal.

L'Actualité. – Quelle est la situation de la langue française au XVIIe siècle ?

Philippe Caron. – Avant de répondre à cette question sur la langue française à l'époque de Vauban, il faut préciser la chose suivante : cela fait un peu plus d'un siècle que le français est devenu une langue de prestige, qui assume dans le royaume des fonctions administratives, judiciaires et littéraires. Dans les sciences, la religion et l'enseignement, la pénétration est plus lente mais régulière. Le français devient donc un outil de communication transrégional utilisé par la couronne de France comme moyen d'étendre son influence sur les différents fiefs de la royauté. Il a supplanté le latin dans ce rôle de prestige d'être la langue du droit, de l'administration, et c'est dans cette perspective que la question de savoir quel était le *bon français* s'est posée. Il se hisse graduellement vers le statut de *langue haute,* c'est-à-dire celle qui a toutes les attributions de prestige à la différence de la langue vernaculaire, c'est-à-dire ce que nous appellerions le patois, bon pour la conversation, pour la rue, et le milieu familial.

Comment s'opère le choix de la norme ?

A l'époque de Vauban, il ne fait plus de doute que la variété de français de référence est celle qui est parlée à la cour – par le roi et ses courtisans. C'est tout à fait nouveau, car un siècle plus tôt, en 1550, c'est à la fois le parlement (les différents chambres du palais de justice) et la cour qui font l'usage. Mais à la faveur des grandes frondes du début du XVIIe siècle, le pouvoir royal va mater les oppositions, notamment les parlements, et au terme de ces opérations, la langue de la justice n'est plus qu'un jargon de métier qui n'a d'autorité qu'au prétoire et dans les chambres. C'est donc la variété mondaine de la cour qui va s'imposer comme le bon usage.

Cette codification fait-elle l'objet d'un enjeu de pouvoir ?

Dans une perspective de pouvoir absolutiste croissant, Richelieu va procéder en 1635 à la création de l'Académie française avec l'accord de Louis XIII. Cette académie s'apparente dans l'esprit du ministre à une forme de parlement, c'est-à-dire une chambre qui a délégation d'autorité royale pour la langue, qui délibère et qui préconise ensuite la variété de référence. Elle est placée sous sa protection (bien malgré elle d'ailleurs) et Richelieu demande à l'académie naissante d'écrire une grammaire, un dictionnaire, une rhétorique et une poétique. L'idée étant de mettre ainsi tout le monde au pas du bien-dire royal. On entre alors dans une phase de fixation et de codification qui se traduira à la fin du siècle par une éclosion d'entreprises lexicographiques concurrentes de celle de l'Académie : le *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière, et le *Dictionnaire* de Pierre Richelet et de ses amis. C'est dans cette optique qu'il faut comprendre la poussée de la lexicographie en cette fin de siècle. Le pouvoir royal, via l'Académie, manifeste ainsi un désir de mainmise sur l'exercice de la parole.

Ces dictionnaires sont-ils accessibles aujourd'hui ?

Depuis une vingtaine d'années, un des enjeux majeurs de la lexicographie contemporaine a consisté à passer du format papier à un format informatique. La France a effectué de gros efforts pour doter la francophonie d'une bibliothèque virtuelle de dictionnaires qui sont gratuitement consultables en ligne. Le plus important d'entre eux est le *Trésor de la langue française* en 16 volumes qui a été compilé pendant une quarantaine d'années à l'Institut national de la langue française à Nancy, sous l'égide du CNRS. Il existe aussi un site gratuit intitulé *Dictionnaires d'autrefois* sur deux serveurs à Nancy et à Chicago. Il permet de questionner et de consulter une bibliothèque virtuelle de huit dictionnaires. J'y ai personnellement informatisé, en large partenariat, le *Dictionnaire critique de la langue française* de Jean-François Féraud.

Les dictionnaires anciens sont assez chaotiques dans leur organisation, et on ne peut pas les découper en items d'informations très fins sous peine de forcer le texte. La plupart du temps, ces dictionnaires historiques de la tradition française sont interrogeables plein texte. Ce type d'interrogation permet de récolter parfois en une demi-seconde des informations éparses dans le ou les dictionnaires virtuels, informations qu'on aurait mis parfois des centaines d'heures à récolter en parcourant soi-même, plume à la main, les colonnes les unes après les autres. Nous touchons là une révolution dans le travail de la recherche car la capacité de traitement est telle qu'on accède à une masse de données en un temps record. Données pré-triées qu'il reste évidemment à interpréter. A ce dernier stade, évidemment, le chercheur a sa place, de même que dans la pertinence de ses requêtes. L'ordinateur en effet répond à une demande mais ne devine pas encore ce que nous lui demandons en plus ou à côté de notre requête…

LA GENTE POICTEVIN'RIE

Les soixante-deux textes du *Rolea*, recueil de textes anonymes en poitevin réunis en 1646 par Jean Fleuriau, un imprimeur de Poitiers, soulignent avec une hardiesse colorée, parfois paillarde, la culture poitevine du XVIIe siècle. Pierre Gauthier, professeur de grammaire et de philologie française, a édité une version bilingue de cette anthologie. Ces textes semblent avoir été écrits par des notables. En effet à l'époque, la langue vernaculaire n'est pas reléguée dans les campagnes. Geste éditions, 320 p., 2002.

Actu77.pmd 14 03/07/2007, 09:15

LA GENTE POICTEVIN'RIE,

Tot de nouuea rencontrie,
Ou Talebot bain & bea
Et raisponce à Robinea :
Lisez lou bain y ve prie,
Pré vou railly do sot'rie
De beacop de chicanours
Qui falan do moychont courz.

Ouecque le precez de Iorget & de sa Vesion et
chonsons ieouses compousse un bea Poictevin.

Et le precés criminel d'un [illegible]

Enquête sur le patrimoine dans le Confolentais

L'architecture du XVIIe siècle dans la région Poitou-Charentes donne lieu à des découvertes ou redécouvertes au fil des opérations d'inventaire général du patrimoine culturel. Deux enquêtes récentes, dans la Communauté de communes du Confolentais (en Charente) et dans la Communauté d'agglomération de Poitiers, en témoignent ici

Par **Véronique Dujardin**, **Geneviève Renaud**, **Yannis Suire** * Photos **Raphaël Jean**

Dans le Confolentais, le XVIIe siècle voit un certain renouveau catholique, surtout à l'est du territoire. A Confolens, trois édifices importants sont fondés : les récollets en 1616, les clarisses en 1638 et l'hôpital des sœurs de la Charité en 1668, alors qu'en 1656 est créée une confrérie de pénitents blancs. L'abbaye de Lesterps, demeurée en ruine depuis le sac des protestants, est reconstruite sous l'impulsion de Charles-François de la Vieuville, évêque de Rennes et abbé de Saint-Laumer de Blois, abbé commendataire de Lesterps de 1657 à 1676.

Le couvent des clarisses a été construit sur la rive gauche de la Vienne entre 1638, date de fondation, 1641, date inscrite sur une pierre dans le cloître, et 1674, date de la commande de la construction de la chapelle. Ce couvent eut d'abord pour vocation l'enseignement des jeunes filles, sur l'injonction des consuls de la ville en 1658. L'édifice a été considérablement remanié lorsque l'hôpital y a été transféré en 1792, puis dans les années 1930. Cependant, l'organisation des bâtiments autour de l'ancien cloître a toujours été maintenue. La chapelle, dont le chœur est orienté au nord-est, en est la partie la mieux conservée. L'ancienne entrée, à l'opposé du chœur, a été murée. La porte monumentale qui permet l'accès depuis la rue est sommée d'un fronton cintré à volutes rentrantes et d'une niche coiffée d'un fronton qui abrite une Vierge à l'Enfant. Au fond du chœur prend place un grand retable de style baroque de la seconde moitié du XVIIe siècle. Exécuté en bois et entièrement doré, il est orné de statues figurant les saints fondateurs de l'ordre des franciscains et d'un tableau du Couronnement de la Vierge rapporté ultérieurement, daté de 1744. Le tableau d'origine de ce retable représente l'Assomption de la Vierge et est aujourd'hui conservé dans l'église Saint-Maxime de Confolens. Il fut peint en 1687, date inscrite sur la toile mais masquée par le cadre, sur l'ordre d'Elisabeth Babaud, religieuse du couvent issue d'une grande famille de tanneurs de Confolens.

En milieu périurbain, à Sainte-Radegonde, ancien village de tanneurs situé sur la commune de Lessac sur la rive gauche de la Vienne, face au château de Saint-Germain-de-Confolens, trois maisons portent les dates du troisième quart du XVIIe siècle (1661, 1662 et 1664) ; plusieurs autres maisons contemporaines ont été relativement préservées.

Le XVIIe siècle est plus difficile à caractériser en milieu rural. Au cours des XVIe et XVIIe siècles, la construction de manoirs, sièges de petits fiefs, s'intensifie. Pour une large part, ce sont des édifices assez modestes qui ne se distinguent des simples maisons que par la présence de pigeonniers et une ornementation architecturale plus riche quoique limitée : blasons muets sur des linteaux, ouvertures de baies en accolade, fenêtres à mouluration.

Quarante-quatre dates du XVIIe ont été relevées sur les vingt-six communes du Confolentais : neuf sur la commune de Benest et surtout vingt-deux dans la vallée de la Marchadaine, au nord-ouest de la commune de Montrollet et au nord-est de celle de Saint-Christophe, qui sont parmi les plus anciennes de ce territoire.

* Conservateurs du patrimoine à la région Poitou-Charentes (Service régional de l'inventaire du patrimoine culturel)

L'ancienne forge du Breuil à Montrollet, et détail du linteau.

Actu77.pmd 16 30/06/2007, 19:42

Cette concentration peut correspondre à une coutume locale des artisans ou, plus probablement, à une conservation particulière du bâti le plus ancien dans un secteur situé à l'écart des bourgs et peu touché par les restaurations.
Le hameau du Marousse à Saint-Christophe comprend un manoir qui pourrait dater du XVIe siècle, mais aussi un grand nombre de bâtiments anciens, dont deux portent les dates 1602 et 1637. Dans la même vallée, une maison de la Borderie à Montrollet porte elle aussi la date 1637 gravée sur le linteau de la porte d'entrée. Mais l'élément le plus remarquable est la forge construite dans les années 1660 dans le hameau du Breuil, également sur la commune de Montrollet. La date 1661 figure sur le linteau de la porte d'entrée et celle de 1669 sur la cheminée du logement situé à l'étage. La particularité de la

L'ancien retable des clarisses

façade tient aux moulurations de deux ouvertures du rez-de-chaussée et surtout au décor figuré sur leurs linteaux. Sur celui de la porte sont représentés les outils du forgeron (tenaille, fer à cheval, boutoir, marteau et enclume). Le décor de la fenêtre, plus estompé, pourrait représenter une tenaille entourée de clous. Des moulurations du même type que celle de la porte de la forge se trouvent sur d'autres maisons, essentiellement sur la commune de Montrollet. Le plus bel exemple en est visible sur l'encadrement de cette porte d'une maison de Monbazet datant de 1647. Ces décors pourraient être l'œuvre d'un même artisan.

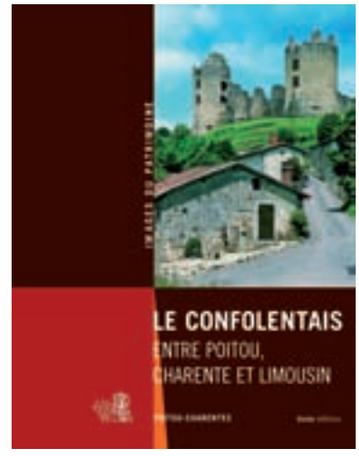

Deux livres, publiés chez Geste éditions, font partager aujourd'hui les résultats de l'inventaire du patrimoine confolentais.

Le Confolentais, entre Poitou, Charente et Limousin
(Images du Patrimoine, 168 p., 24 €)
Ce volume très illustré emmène à la découverte générale d'un territoire soumis aux influences des grands ensembles historiques voisins (Poitou, Marche, Angoumois). Il souligne la qualité des châteaux majeurs, des nombreux édifices religieux romans, de l'habitat urbain et des bâtiments industriels, souvent liés à l'exploitation de la terre ou de l'eau, que l'on y trouve. Il révèle l'originalité de l'habitat rural, ici construit avec les calcaires du bassin Aquitain et les granites du Massif central.

Confolens
(Parcours du patrimoine, 72 p., 8 €)
Ce «Parcours du patrimoine» est conçu comme un guide de visite de la ville. Place stratégique au Moyen Age sur la Vienne, ville prospère riche de ses tanneries, à l'époque moderne, Confolens abrite un patrimoine exceptionnel, préservé par les développements de la sous-préfecture au XIXe siècle : donjon roman et fortifications, maisons à pan de bois, hôtels particuliers de part et d'autre du Pont-Vieux.

PATRIMOINE INDUSTRIEL

Poitou-Charentes est la première région en France dans laquelle l'inventaire du patrimoine industriel est achevé : 1 000 usines ont été identifiées et étudiées sur l'ensemble du territoire. La Région organise en 2007 un ensemble de manifestations destinées à mieux faire connaître ce patrimoine.

Un colloque «Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser» se tiendra du 12 au 14 septembre à Poitiers et à Châtellerault. Il permettra d'établir un état des lieux de la connaissance et d'aborder, par une réflexion pluridisciplinaire, interrégionale, nationale, voire internationale, des problématiques liées au processus d'industrialisation (interactions multiples entre espace physique et interventions humaines, rupture et continuité entre l'artisanat et l'industrie) et aux enjeux de ce patrimoine (place de l'homme et des savoir-faire, ré-appropriation par la population d'un patrimoine méconnu et complexité de la reconversion des sites…). La participation est gratuite et le programme accessible sur le site Internet de la Région.

Un grand nombre de lieux du patrimoine industriel seront ouverts lors des Journées européennes du patrimoine, les 15 et 16 septembre.

Une exposition «Paysages industriels en Poitou-Charentes» présentera une sélection de photographies réalisées par le Service régional de l'inventaire, à la Maison de la Région, du 13 septembre au 5 octobre.

Sur le site Internet de la Région est mise en ligne une publication sur «Le patrimoine industriel de Poitou-Charentes».

http://www.poitou-charentes.fr

Actu77.pmd 17 30/06/2007, 19:42

Villégiatures de notables poitevins du Grand Siècle

Les communes entourant Poitiers comptent plusieurs anciens logis nobles et quelques châteaux construits, en tout ou en partie, au cours du XVIIe siècle. Leur édification, l'identité de leurs occupants, leurs caractéristiques architecturales sont révélatrices non seulement de leur époque mais aussi des relations entretenues entre ces territoires et Poitiers. Le poids foncier, économique et social de cette ville se matérialise depuis le Moyen Age par la forte ascendance, sur son arrière-pays, des établissements religieux poitevins, comme les abbayes Sainte-Croix, Montierneuf et Saint-Cyprien, ou encore les chapitres de Notre-Dame-la-Grande et de Saint-Hilaire. Après le Moyen Age, leur influence persiste, tout comme celle de l'abbaye Notre-Dame de Fontaine-le-Comte ou de l'abbaye du Pin à Béruges. Cette dernière connaît d'ailleurs une période de renouveau au XVIIe après les difficultés du siècle précédent. Cependant, une nouvelle forme d'influence se développe alors, celle des notables de Poitiers. Négociants, nobles de cour et de robe, officiers de finances acquièrent des domaines aux alentours de la ville et les construisent ou les réaménagent au goût du jour pour en faire leur lieu de villégiature et la manifestation de leur réussite. C'est ainsi que Charles Irland, maire de Poitiers, construit le manoir de Fief-Clairet à Saint-Benoît entre 1620 et 1627 ; à Fontaine-le-Comte, Pierre Guyon de la Chevallerie, pair et échevin de Poitiers, agrandit le domaine des Piliers entre 1621 et 1630 ; à Vouneuil-sous-Biard, le logis de la Bouralière est pourvu d'une chapelle en 1680, pour la veuve de Jehan Picot, receveur général des décimes en Poitou. Les logis nobles construits au cours du XVIIe siècle sont, d'une part, des résidences ou des maisons de campagne et, d'autre part, le siège de l'exploitation des terres qui en dépendent. Ces fonctions se traduisent dans l'organisation des bâtiments. Ceux-ci sont en général inscrits dans un vaste espace clos de murs, auquel on accédait par un portail ou un passage aménagé dans un pavillon (par exemple aux Piliers à Fontaine-le-Comte ou à Bel-Air, commune de Biard). Les communs se composent d'écuries, de remises et souvent d'un pigeonnier, corps de bâtiment circulaire à toiture conique en tuiles plates, situé dans un angle ou isolé. Fréquemment s'ajoute une chapelle, mentionnée dans les textes et parfois reconstruite par la suite.

Ces demeures présentent les caractéristiques du logis classique que l'on retrouve dans beaucoup d'autres régions françaises. L'habitation principale, placée entre la cour d'entrée et un jardin, est un grand corps de bâtiment allongé pouvant être prolongé par deux ailes latérales ou en retour. Il est habituellement simple en profondeur, les pièces étant en enfilade de part et d'autre d'un couloir transversal où se place l'escalier principal. Ce dernier, parfois disposé latéralement, est large, le plus souvent en pierre et constitué de deux volées rampe sur rampe, excepté dans quelques cas où l'escalier en vis perdure jusque vers le milieu du XVIIe siècle.

Les logis sont en rez-de-chaussée ou à un étage, couverts d'une haute toiture en tuile plate ou en ardoise, parfois à pans brisés permettant de dégager de l'espace dans le comble, et presque tous pourvus de lucarnes ornées : ailerons en volutes, frontons triangulaires ou en demi-cercle et, parfois, couronnements sphériques ou en forme de pot à feu. Contrairement aux périodes précédentes, les façades sont ordonnancées, percées de grandes fenêtres rectangulaires alignées et disposées en travées régulières. La porte, au centre, est mise en valeur par un encadrement plus soigné, ou surmontée d'un arc, d'un fronton ou d'un oculus.

Trois exemples sont représentatifs de ces caractéristiques générales. A Vouneuil-sous-Biard, le logis de Bernagout a été édifié au XVIIe siècle, comme le laissent voir la forme des lucarnes, le décor et la présence de baies

Yannis Suire

Le portail de la Grand Cour de Charassé, à Montamisé.

Actu77.pmd 18 30/06/2007, 19:42

Christian Rome

chanfreinées. Le logis, en fond de cour, est accessible par une allée centrale et, sur les côtés, se trouvent un logement et des communs. A l'arrière s'étend le parc qui occupe le sommet d'un coteau dominant la vallée de la Boivre. Les façades principales de ce logis à un étage, bordées par deux pavillons latéraux, comprennent chacune cinq travées avec porte centrale. Le tout forme une symétrie parfaite : la travée centrale est surmontée par un fronton semi-circulaire encadré par des lucarnes à ailerons rectangulaires ou circulaires. Quant au pigeonnier, construit à la même époque, sa toiture est percée d'une lucarne d'envol à baie circulaire dont la partie supérieure est moulurée. A l'intérieur sont conservés le dallage du sol, les boulins et les perchoirs maçonnés, ainsi que le poteau central avec sa potence.

A Montamisé, la Grand-Cour de Charassé est d'une forme plus exceptionnelle puisque ses bâtiments sont disposés autour d'une cour triangulaire, loin de la symétrie habituellement recherchée au XVIIe siècle. Si le logis et les dépendances ont été considérablement remaniés, le portail qui marque l'entrée de la cour est caractéristique de l'époque, avec sa grande porte charretière et sa porte piétonne latérale, toutes deux avec arc en plein cintre. Celui de la porte charretière repose sur les piédroits par l'intermédiaire d'impostes saillantes, tandis que la porte piétonne est surmontée d'une corniche moulurée avec trois couronnements triangulaires.

A Béruges, l'abbaye du Pin connaît une période de renouveau et de reconstruction au XVIIe siècle, comme beaucoup d'autres, telles, en Poitou, les abbayes cisterciennes des Châtelliers et de la Merci-Dieu. Le logis abbatial du Pin, rebâti en 1649, est un long bâtiment rectangulaire constitué d'un corps central entre deux ailes, avec de hauts toits en ardoise. La façade ouest sur la cour conserve des baies du XVIIe siècle, en plein cintre et à clé saillante. L'élévation postérieure, plus régulière, présente treize travées avec porte centrale et quatre lucarnes au comble. A l'intérieur se trouve un escalier en pierre rampe sur rampe. Quant aux communs, construits durant la même période, ils sont constitués de trois très vastes corps de bâtiments accolés en U et traversés par deux passages couverts en vis-à-vis. Les portes charretières et piétonnes sont en plein cintre avec clé et impostes saillants.

V. D., G. R., Y. S.

Ci-dessus, les communs de l'abbaye du Pin, à Béruges. Ci-dessous, le château des Piliers, à Fontaine-le-Comte.

Raphaël Jean.

Actu77.pmd 19 30/06/2007, 19:43

Au rythme des Bretonnes

Il fait froid pour un samedi de printemps. Etrange samedi. Jusqu'à ce matin, les températures étaient réputées trop élevées pour la saison ; le fait que ce jour soit veille de second tour d'élections présidentielles jouerait-il un rôle dans cette bizarrerie du climat ? Deux personnes s'activent autour de Gitane et Lisa qui attendent, puissantes et calmes ; ces Bretonnes que mon ignorance aurait juré être d'authentiques Boulonnaises. Gitane et Lisa, 800 kg chacune, se laissent harnacher complaisamment, répondant docilement à la pression d'une main, d'une tape. Il faut leur puissance pour tirer une remorque capable de transporter jusqu'à vingt-cinq personnes. Notre équipage de ce matin, plus modeste, n'en compte qu'une quinzaine. Il n'empêche : Fred, leur cocher et propriétaire, a beau nous assurer que Gitane et Lisa peuvent tirer jusqu'à deux fois leur propre poids, je me lance dans les calculs mentaux et j'additionne remorque, enfants et adultes comme d'autres carottes, choux-fleurs et navets pour trouver l'âge du capitaine. Je renonce vite : les juments aux larges croupes et aux pattes massives devraient faire face... A propos d'âge, Gitane a 12 ans et Lisa 7. De vraies jeunesses !

Comme notre équipage s'ébranle, deux hongres également massifs, galopent le long de la clôture pour nous faire un bout de conduite et il me semble deviner à leur allure leurs regrets de ne pas être des nôtres. Ils ne sont pas plus bretons que boulonnais, mais comtois et ardennais : la robustesse n'est pas d'un terroir particulier...

Partis de la ferme de Fred et Nanou, après avoir dépassé un carrefour marqué d'une croix de pierre, notre train paisible nous conduit dans les sentiers, à travers les champs emblavés ou plantés de colza qui ont perdu leur couleur acide, à couper une voie romaine. Elle franchit la Gartempe au Gué de Sciaux sur un axe reliant Poitiers à Bourges via Chauvigny. On aperçoit, au loin, la flèche de Saint-Savin en laissant sur la gauche cette fameuse voie romaine. Bien agréable de voyager ainsi dans le passé : on a tout le temps de se rêver pèlerin, fourbu et content d'apercevoir cette flèche, synonyme de halte prochaine.

«Allez les filles, c'est fini !» lance Fred à Gitane et Lisa pour les faire patienter le temps que Claude Pauquet saute pour quelques clichés. «On a versé ici, faites attention !» plaisante-t-il alors que notre chemin s'étire en plat pays, les Bretonnes frissonnent doucement, comme pour approuver la blague. Au bout du chemin, un panneau de randonnée indique trois directions différentes pour *La vigne aux moines* : Saint-Savin, Antigny et le Bois Morand. Les vignes, comme les voies du seigneur sont dures à suivre, sinon impénétrables !

Nous traversons Antigny. Sur le bitume, les fers des sabots des Bretonnes claquent joyeusement, frappant parfois en cadence, parfois décalés. Les gens lèvent la tête, certains parmi nous les apostrophent et ils nous sourient, abandonnant leur tâche du moment.

«Allez, les filles !», nous accélérons à la sortie d'Antigny, empruntant des chemins creux, des sous-bois à la Courbet. A proximité du château de Bois Morand, Nanou évoque les plantes tinctoriales dont elle s'occupe dans un espace plus ou moins expérimental, mais qu'elle souhaite voir adoptées et cultivées à grande échelle ; elle cite des noms : garance, réséda, cosmos, coréopsis… Mon imagination vagabonde… leurs débouchés naturels ? La cosmétique et le textile. Les Enfants du Paradis, Arletty et Prévert sont loin.

Nous arrivons au terme de notre balade : un moulin sur la Gartempe qui servait aussi de guinguette. Les musiciens se tenaient à l'abri d'une grange et les gens dansaient sur l'herbe, croit se souvenir l'un des participants à notre balade ; le bruit de l'eau devait être le même. Cela se passait dans le temps. Il y a loin.

Au rythme des Bretonnes, il est facile de s'égarer…

Par **Pierre D'Ovidio** Photo **Claude Pauquet**

Attelages de la Grange des Bornais, La Pinotière 86310 Antigny 05 49 84 52 63

Actu77.pmd 20 30/06/2007, 19:43

Et je la veux manger à la Sauce-robert

Il faut imaginer Google repu, l'ogre vaquant avec lenteur à sa toilette ou bien halenant pour la forme. Flairant *Lablonde*, prenant l'odeur de la bête, découvrant ce forum où elle appelle au secours.

«Jai un exposé pour demain : l'humour dans les contes de Perrault. Peu tu maider?» Cela à sa Marraine, à la gentille fée, à une bonne copine qu'elle ne connaît pas et qui lui propose, bien qu'elle ait «trop du mal elle-même avec les dissertes de philo», la satire des femmes dans certaines morales, des remarques de la part de l'auteur entre parenthèses qui généralement sont pleines d'ironie, et une petite Aurore à manger à la sauce Robert, ce qui, précise-t-elle, «est un anachronisme». A quoi *Lablonde* répond, comme une qui est nouvelle sur le site : «Comment voir les otres ki mécriv, je ne voi ke toi !»

Voilà, se dit l'ogre en bâillant, du gibier qui me vient bien à propos. Pour me contenter – le distraire de Feedburner qu'il a maintenant digéré –, mais aussi pour régaler mes amis – pour traiter les trois ogres qui doivent le venir voir et à qui il servira cette jeune demoiselle.

Par **Denis Montebello** Photo **Marc Deneyer**

Comme disent les ogres dans les contes au moment de sortir leur grand couteau (et, hors la forêt, ceux qui ont faim de profits, faim de nouveaux produits), «travaillons hardiment». Cueillons la bête. Elle est *mortifiée* ? La viande n'en sera que plus tendre. Et je n'aurai pas à lui couper la gorge. Et ma femme pourra prendre du repos, goûter le calme du lieu ou les joies de la lecture (d'aucuns diront que cet ogre ne laissait pas d'être fort bon mari, quoiqu'il mangeât les petits enfants, d'autres que tous ces veaux qu'elle venait d'habiller, il ne pouvait simplement plus les sentir).

De ces gloses l'ogre n'a cure. Il ne se trouve point las du chemin, mais des bottes, de ces bottes, vous savez, qui fatiguent leur homme et empêchent de rêver. Ces contes, songe-t-il, figurent parmi les 15 millions de titres de livres que j'ai numérisés et que je mets gracieusement à la disposition du public, promenons-nous dans nos bois.

D'un petit clic il se transporte donc dans cette success story qui n'a rien à envier à celle de la Silicon Valley, dans ce royaume où, quand on s'appelle Aurore, on est aux petits oignons. Ça l'amuse de savoir à quelle sauce l'enfant sera mangée, quels autres friands morceaux ces contes nous réservent, qu'il dévore déjà des yeux.

Finis les tendances baissières, les incursions en territoire négatif, les OPA hostiles, les tirs inamicaux. Là, tout n'est que *speaking and eating, boasting and gluttony, lying and cannibalism,* là est pour les ogres le paradis. Il suffit d'écouter celles qui rôdent dans les cours et basses-cours des châteaux. Celle qui envoie sa bru (la Belle qui dormait au bois) et ses petits-enfants, la petite Aurore et le petit Jour, à une maison de campagne dans les bois pour pouvoir plus aisément assouvir son horrible envie. «Je veux manger demain à mon dîner la petite Aurore. – Ah! Madame, dit le Maître d'Hôtel. – Je le veux, dit la Reine (et elle le dit d'un ton d'Ogresse qui a envie de manger de la chair fraîche), et je la veux manger à la Sauce-robert.»

Ça l'amuse de savoir ce que fera «Maître Simon» (ainsi se nomme le cuisinier dans la première version du conte) quand cette fillette de quatre ans viendra en sautant et en riant se jeter à son col, et lui demander du bonbon, s'il trouvera dans la cuisine quelque aile de poulet d'Inde froid ou rôti, chez Rabelais lapins, canards, porc frais, œufs pochés, merlus salés ou «aultres viandes». Sans doute répondra-t-il (en anglais, tous les ogres parlent anglais) *this sauce is properly served with game, not domestic animals.* Hélas, sa *mistress* est une Ogresse à l'ancienne, elle n'entend point ce langage, elle n'écoute que ses désirs, et ses désirs sont des ordres. Ce maître n'est maître que dans sa cuisine, et encore. Quand la Reine réclame une petite Aurore à la Sauce-robert, quand elle allie un important indice de civilisation – l'art culinaire – au signe le plus frappant de sauvagerie – le cannibalisme – (ce qui souligne le caractère pervers de son penchant), il doit obtempérer. Ou enfreindre à son tour les règles en trompant sa maîtresse (une épouse trahie que Charles Perrault, Dieu sait pourquoi, a maquillée en mère ogresse), en allant dans la basse-cour couper la gorge à un petit agneau qu'il servira dans cette sauce faite d'oignons hachés menus et fricassés avec du sel, poivre, vinaigre auxquels on mêle un peu de moutarde.

Les textes et photographies de cette chronique parus depuis 2004 sont réunis, avec des inédits, dans *Le diable l'assaisonnement*, livre publié en février 2007 aux éditions Le temps qu'il fait (124 p., 17 €). Ce recueil fait suite à *Fouaces et autres viandes célestes.*

Actu77.pmd 21 30/06/2007, 19:55

Sébastien Le Prestre, seigneur de Vauban (1633-1707) avait une vision globale de l'Etat, de la défense nationale à la rémunération du travail, avec toujours le souci du bien commun

Entretien **Jean-Luc Terradillos**

Vauban *homme de science homme d'Etat*

Michèle Virol est maître de conférences d'histoire moderne à l'IUFM-Paris. Elle a consacré sa thèse de doctorat aux Oisivetés de Vauban, soit 29 mémoires répartis en 12 tomes (3 650 pages manuscrites) dont elle dirige l'édition complète, à paraître cet automne. Vauban fut, selon Saint-Simon, «le plus savant homme dans l'art des sièges et des fortifications, et le plus habile ménager de la vie des hommes». Le travail de Michèle Virol démontre que les talents du maréchal-ingénieur allaient bien au-delà. Il s'intéressait à tous les grands problèmes de son temps, avec un désir de réforme, dans le souci de l'intérêt général, quitte à s'opposer au monarque.

L'Actualité. – Comment avez-vous décidé de travailler sur les Oisivetés de Vauban ?

Michèle Virol. – Je m'intéressais à l'histoire culturelle de la période moderne, plus précisément à l'histoire de l'écrit, manuscrits et imprimés, lorsque j'ai découvert l'architecture de Vauban à Mont-Dauphin et les mémoires qu'il avait rédigés pour ce projet. J'ai été intéressée par la possibilité d'un lien entre la formation et les techniques d'ingénieur et les formes d'écriture qu'il utilisait. Je savais qu'il avait écrit les Oisivetés, dont je connaissais la *Dîme royale,* mais rien de plus. Roger Chartier, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, a accepté de diriger une thèse sur les Oisivetés et j'ai eu la chance, grâce à l'aimable autorisation du marquis de Rosanbo, de pouvoir travailler sur les microfilms des papiers de Vauban conservés dans le fonds privé Rosanbo.

Grâce à ces manuscrits, brouillons raturés, mémoires parfaitement calligraphiés ou correspondances, j'ai pu retrouver les traces des intentions d'écriture de Vauban : écrivait-il seulement pour le roi ou pour Louvois, secrétaire d'Etat à la guerre ? Souhaitait-il faire connaître à ses contemporains ses désirs de réforme ou en garder une trace pour la postérité ?

Comment cherche-t-il à peser sur le cours des choses ?

Il lui faut convaincre le roi mais aussi son entourage, les ministres, tous ceux qui ont un poids intellectuel, ceux qui sont proches de Fénelon et apparentés à Colbert, les ducs de Chevreuse et Beauvillier. C'est pourquoi il essaie de faire circuler ses écrits, de façon restreinte certes mais ciblée.

En fait, Vauban rêve, à partir des années 1690, d'entrer au conseil du roi, d'appartenir à ce cercle d'hommes qui pèsent sur la décision de Louis XIV. Il précise le critère de sélection que le roi devrait suivre pour choisir ses conseillers : ne retenir que des spécialistes et des hommes avisés et expérimentés qui ont montré leur mérite et leur dévouement. A contrario, le roi devrait éloigner les financiers, ceux-là même qui lui prêtent de l'argent et l'amènent à prendre de mauvaises décisions, ainsi que tous ceux qui poursuivent un intérêt particulier.

Vauban est un scientifique. Il donne l'impression de vouloir mettre en ordre le monde par les mathématiques.

Absolument. Vauban s'inscrit dans le droit fil du paradigme galiléen, selon lequel Dieu aurait envoyé les mathématiques aux hommes pour qu'ils comprennent le monde ; l'expression employée par Fontenelle dans son Eloge de Vauban à l'Académie des sciences (avril

Michèle Virol a publié *Vauban. De la gloire du roi au service de l'Etat,* Champ Vallon, 2003. A paraître chez le même éditeur en octobre 2007, sous sa direction, *Les Oisivetés de Monsieur de Vauban* (1 400 p.).

Actu77.pmd 22 02/07/2007, 09:02

1707) est d'ailleurs très proche lorsqu'il affirme que «personne n'avait mieux que lui rappelé du Ciel les Mathématiques, pour les occuper aux besoins des Hommes». Il n'use pas d'une rhétorique littéraire encore très présente au XVIIe siècle mais d'une argumentation qui se veut démonstrative par les calculs. Il annonce une forme de pensée rationnelle qui sera largement développée au XVIIIe siècle par les grands administrateurs comme Turgot et les défenseurs d'une arithmétique politique.

Du point de vue de la pensée et de la rationalité administrative, Vauban est le digne continuateur de Colbert. Il réfléchit sur les formes d'organisation, y compris sur l'uniformisation des formulaires administratifs et il demande aux ingénieurs des rapports uniformes afin de pouvoir les comparer et avoir une vision d'ensemble du royaume. Il tente de normaliser les pratiques techniques, les constructions, mais aussi le travail afin d'établir le juste prix. Vauban est un maillon de l'histoire de l'administration française.

Pourquoi ose-t-il s'opposer au roi ?

J'ai maintenant la conviction que le souci de l'intérêt général (qu'il nomme bien commun) prime chez Vauban. Quand il constate que le roi se laisse guider par des ambitions guerrières, que les dépenses sont excessives et que le peuple souffre, mais aussi lorsqu'il prend une décision qui s'avère inutile et fatale (la révocation de l'édit de Nantes), Vauban prend la liberté de le dire. Il estime que tout «sujet zélé» doit le faire, mais il est avant tout gentilhomme et il s'inscrit toujours dans le «devoir de révolte» exprimé par la noblesse dans la première moitié du XVIIe siècle.

Vauban a des idées d'aménagement du territoire. Vous écrivez qu'il veut «couvrir la France de canaux afin de relier l'Atlantique au Rhône et le Rhône au Rhin».

Vauban raisonne en ingénieur mécanicien. Il pense le royaume comme une machine composée de différentes parties qui doivent être solidaires. Pour cela, il faut qu'il y ait communication entre les provinces et, à l'époque, les voies navigables sont les voies de communication les plus performantes – à condition d'enlever les entraves que constituent les péages trop lourds. Ainsi, à propos de son projet de jonction de la Meuse à la Moselle de 1693, il recommande d'écarter les investissements privés qui font de mauvais ouvrages et imposent des péages excessifs qui grèvent la navigation et le commerce. Pour Vauban, l'aménagement du territoire doit donc être décidé par le roi et financé par des fonds publics. La multiplication des échanges faisant circuler la monnaie et augmenter la consommation, le trésor public s'en trouverait vite dédommagé.

Portrait de Vauban conservé au musée du génie, ESAG, Angers.

Le fait d'avoir été ingénieur au service du roi dans les chantiers des places fortes l'a initié aux marchés publics, aux diverses conditions locales des matériaux, des prix, du travail, des conditions juridiques, du commerce et il a élaboré au fil des années une conception de ce que devrait être une politique d'aménagement. Sa richesse est d'avoir appliqué à l'ensemble des sujets étudiés les méthodes de travail de l'ingénieur, ce qui le conduit à développer avec rigueur une démarche analytique.

Est-ce abusif de dire qu'il annonce les Lumières ?

Non, si on considère un des aspects des Lumières, à savoir la formation d'une opinion publique éclairée. Vauban est un des acteurs de cette étape importante lorsqu'il fait imprimer la *Dîme royale* qui révèle l'état du royaume établi d'après les dénombrements, les cartes, les estimations des productions, toutes connaissances tenues pour secrètes dans l'entourage du roi. Ce texte dont il ne va pas maîtriser la circulation prend l'opinion publique à témoin, non seulement d'une réforme fiscale annoncée comme nécessaire mais aussi d'une situation décrite comme catastrophique. En ce sens-là, à mon avis, il annonce les Lumières. ■

Actu77.pmd 23 02/07/2007, 09:02

Le port de la citadelle conçue par Vauban est protégé par de puissants remparts prenant la forme d'une énorme pince de crabe. Joyau des fortifications de Saint-Martin-de-Ré, ce port devrait être bientôt restauré.

Mémoires de pierres

La richesse et la diversité du patrimoine fortifié de l'île de Ré racontent une longue histoire, celle d'un territoire stratégique, de tous temps convoité, sentinelle avancée pour la défense des côtes, ou base privilégiée d'opérations ennemies en direction du continent

Par **Mireille Tabare** Photos **Thierry Girard**

Les plus anciens vestiges de fortifications de l'île de Ré, ce sont ses églises fortifiées datant du Moyen Age, à Saint-Martin, Sainte-Marie et Ars. Les seigneurs de Ré vivant dans des contrées lointaines n'assuraient pas la protection des habitants, qui avaient depuis longtemps appris à se défendre par eux-mêmes. Ces églises fortifiées étaient dotées de nefs colossales permettant d'accueillir toute la population du village, et dominées de très hauts clochers ou de très hautes tours, d'où une vigie, en période de troubles, assurait une surveillance permanente.

Les premiers véritables ouvrages fortifiés sont édifiés sur l'île en 1626. A cette période, les guerres de Religion sont terminées. Seules subsistent quelques places fortes protestantes que Louis XIII et Richelieu entendent bien mettre au pas. En vue d'organiser le siège de La Rochelle, le pouvoir royal ordonne la construction sur l'île de deux édifices défensifs : le fort de la Prée à La Flotte, pour contrôler le passage de l'île vers le continent, et la citadelle de Saint-Martin, pour protéger le bourg et son port. A l'été 1627, les travaux sont à peine terminés lorsque l'armée anglaise, dirigée par Buckingham, lance une offensive contre l'île. Dix mille soldats anglais débarquent à Rivedoux et envahissent le territoire insulaire. Les troupes royales françaises ne doivent leur salut et leur victoire finale qu'à l'existence de ces deux ouvrages fortifiés, où ils se replient et organisent la prise à revers et la débâcle des Anglais. Cet événement militaire, riche en enseignements, est déterminant pour l'histoire à venir des fortifications rétaises. Il met en évidence l'atout et la faiblesse de Ré d'un point de vue stratégique, à savoir qu'on peut y débarquer facilement, et en différents points.

La déroute des Anglais laisse les mains libres à Richelieu pour lancer le siège de la métropole huguenote, qui tombe à l'automne 1628. Il ordonne aussitôt de raser la citadelle de Saint-Martin qui n'a plus lieu d'être. Seul le fort de la Prée est conservé. Il sera rénové à plusieurs reprises au cours du XVIIe siècle

En 1674, la France est en guerre contre les Hollandais, dont la flotte menace le littoral atlantique et l'arsenal de Rochefort. Louis XIV et Colbert décident dans l'urgence le renforcement de toutes les positions stratégiques littorales. La mission est confiée à Vauban, ingénieur du roi.

La première visite de Vauban sur le littoral charentais en février 1674 sera pour l'île de Ré, qui occupe à ses yeux une position clé dans la défense du continent. En un minimum de temps et avec le minimum de matériaux, il fait édifier trois redoutes. L'une à Rivedoux, à l'endroit exact – hautement stratégique – où les Anglais ont débarqué en 1627, une autre au Martray pour verrouiller l'unique passage entre les deux parties de l'île, la dernière aux Portes, face au Banc du Bûcheron, un site propice pour un débarquement ennemi. Ces trois petits ouvrages, construits dans l'urgence et sans véritable plan d'ensemble, suffisent à dissuader les Hollandais de réaliser leur dessein. La flotte ennemie s'approche de l'île et repart sans tenter un débarquement.

Vauban revient dans l'île de Ré en 1681, en période de paix. L'ingénieur peut mettre en œuvre tout son talent et son savoir-faire dans la conception d'un vaste programme de fortifications. Son projet repose sur une idée très innovante. Puisqu'il est impossible de surveiller simultanément tous les sites potentiels de débarquement, Vauban imagine de concentrer toute la défense en un lieu unique. Il choisit Saint-Martin pour

Entrée de la citadelle qui abritait à l'origine la garnison de Saint-Martin-de-Ré. Ce site a été transformé en prison dès la fin du XIXe siècle.

Actu77.pmd 26 01/07/2007, 15:37

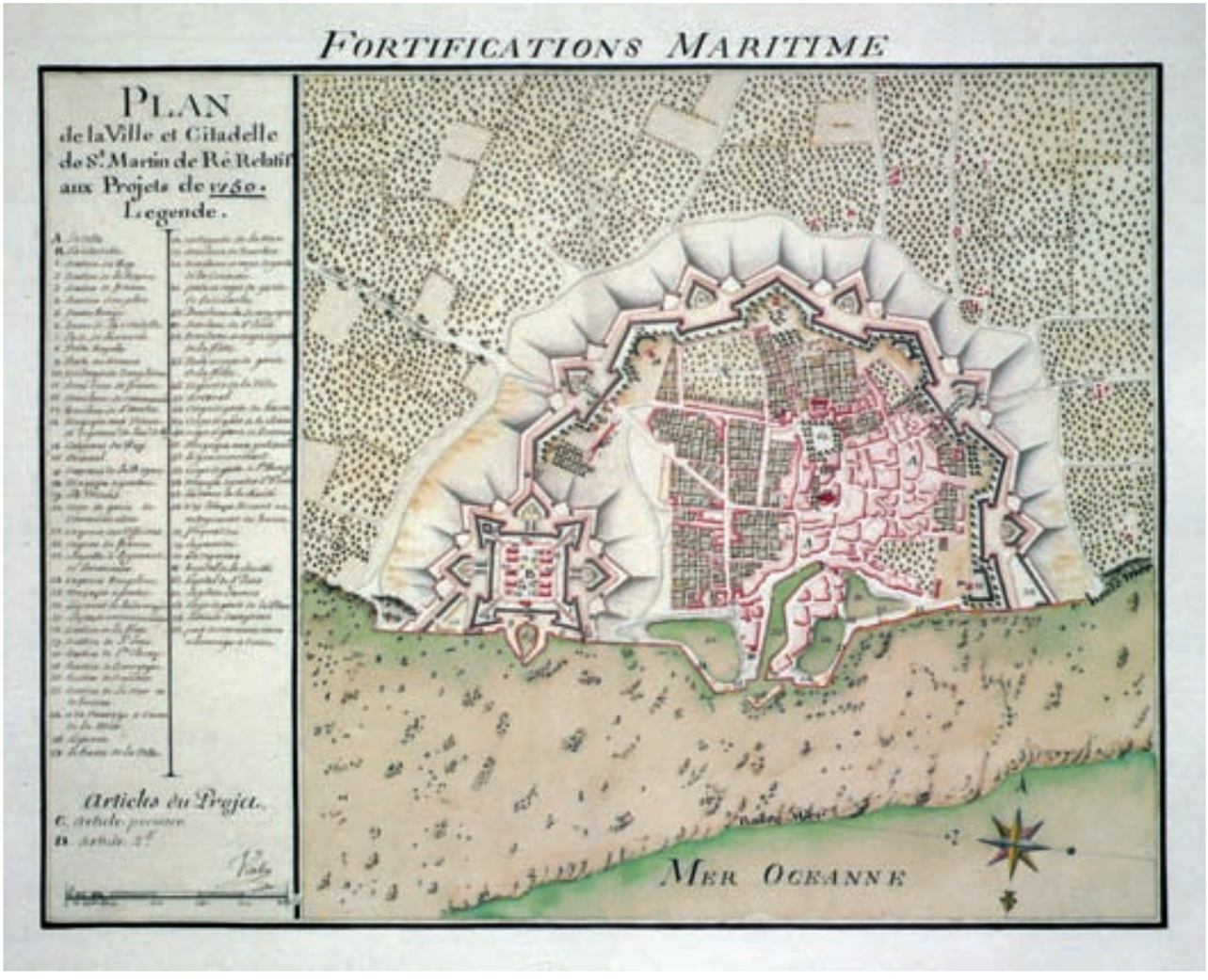

sa position centrale, face au continent, et pour son port bien abrité. Concrétisant son idée, l'architecte dresse les plans d'une gigantesque enceinte fortifiée intégrant le bourg de Saint-Martin. D'une très vaste étendue, elle est conçue pour pouvoir abriter et protéger, en cas d'invasion, toute la population de l'île – soit environ 16 000 âmes – avec bétail, grain et meubles. De fait, Vauban poursuit un double objectif : défendre l'île, ses habitants et ses richesses, mais également maintenir l'ordre au sein d'une population à forte proportion protestante. Dans ce sens, le projet prévoit de construire en priorité, sur le site de l'ancienne place forte, une nouvelle citadelle de plan carré dotée d'un petit port retranché. Celle-ci est intégrée dans une vaste enceinte urbaine en arc de cercle appuyé sur le front de mer. L'une comme l'autre abritent des casernements, des magasins à poudre, des corps de garde. L'hôtel de Clerjotte, datant du XVe siècle, est transformé en arsenal.

Réalisée en un temps record – les remparts sont achevés en 1685 – avec une économie de moyens, la place forte de Saint-Martin-de-Ré jouera pleinement son rôle de force dissuasive. A dater de cette période, plus jamais une flotte ennemie ne tentera de débarquer sur l'île. ■

Plan de la place forte de Vauban à Saint-Martin-de-Ré. Coll. Musée Ernest-Cognacq, Saint-Martin-de-Ré.

Le front de mer à marée haute. Datant de la fin du XVIIe siècle, les maçonneries résistent toujours aux assauts des éléments.

GLOSSAIRE

Bastion : ouvrage pentagonal en position d'avant-corps sur une enceinte.
Batterie : ouvrage en terre en forme d'arc de cercle, sur lequel sont disposés des canons, et abritant derrière un réduit défensif fortifié.
Courtine : sur une enceinte, pan de muraille compris entre deux bastions.
Citadelle : édifice fortifié à proximité d'une ville, abritant une garnison permanente.
Demi-lune : dehors retranché en forme de triangle, placé devant la courtine d'un front bastionné.
Fort : édifice fortifié abritant une garnison permanente.
Redoute : ouvrage de plan carré, sur lequel est disposée de l'artillerie, et d'où l'on peut surveiller l'ennemi.

Actu77.pmd 27 01/07/2007, 15:38

Thierry Girard

Actu77.pmd 28 01/07/2007, 15:38

Une architecture bastionnée

L'enceinte fortifiée de Saint-Martin-de-Ré constitue une magnifique illustration du génie de Vauban en matière d'architecture militaire, un modèle de réduit insulaire, et l'un des mieux conservés.
En quelques siècles, l'apparition et le développement de l'artillerie ont obligé les stratèges à modifier radicalement les systèmes de fortifications. Finies les constructions verticales, châteaux et donjons du Moyen Age : l'artillerie permet de réduire à néant même la plus haute tour. Désormais, le système d'«architecture bastionnée» domine : des remparts enterrés composés d'une alternance de bastions et de courtines, elles-mêmes protégées par des demi-lunes et entourées de fossés secs. Cet ingénieux système permet de couvrir en tirs croisés l'intégralité du périmètre fortifié et d'empêcher l'assaillant de se faufiler jusqu'au pied des remparts pour y pratiquer une brèche. Le système implique, pour balayer tout l'espace, d'élargir au maximum la taille des enceintes fortifiées. L'enceinte de Saint-Martin, qui comporte six bastions, cinq demi-lunes et deux portes, atteint ainsi un périmètre de 6 km, soit en linéaire cumulé – son profil n'est pas rectiligne – 14 km de remparts fortifiés ! Tout autour de l'enceinte, un «glacis» vient compléter le dispositif de défense : une bande de terre de 40 à 60 mètres, entièrement dénudée, n'offrant aucun abri à l'assaillant pour une tentative d'approche.

Fossé de l'enceinte urbaine entre la bastion de la Mer, à droite, et la demi-lune de Bourbon, à gauche. Au loin, le pertuis Breton et la côte vendéenne.

Actu77.pmd 29 01/07/2007, 15:38

Thierry Girard

Actu77.pmd 30 01/07/2007, 15:39

Une politique de sauvegarde

Une des grandes richesses de Ré est d'avoir conservé, pratiquement intactes, toutes ses fortifications. Discrètes mais omniprésentes, elles invitent à un voyage dans les strates du temps, déroulant l'histoire de l'île et de ses habitants.

Sur les plages, dans les forêts, cachés sous la végétation, blockhaus et tours rappellent à notre mémoire les grandes batailles de la dernière guerre mondiale. De la batterie du Grouin ne subsiste que le réduit défensif, équipé de son pont-levis. La batterie de Sablanceaux, par contre, est en grande partie conservée.

Sur les trois redoutes édifiées par Vauban en 1674, seule celle des Portes a disparu. Dernier vestige de l'ouvrage, le magasin à poudre a été transformé en chapelle. Grâce à une politique de sauvegarde déjà très ancienne, l'ensemble fortifié de Saint-Martin présente un état remarquable de conservation. C'est la grande force de la ville que d'avoir réussi à préserver l'intégralité de l'enceinte fortifiée et de son glacis défensif, tout en s'adaptant aux contraintes modernes du développement. Ainsi, les deux portes monumentales ont été conservées en l'état, grâce au percement, dans l'entre-deux-guerres, de deux brèches permettant la circulation automobile. En 1984, la totalité des remparts a été classée au titre de monument historique. Le classement inclut, outre le glacis, une bande de 500 mètres de large tout autour de l'enceinte, un «cône de vue» permettant la préservation et la mise en valeur du monument. Depuis le milieu du XXe siècle, la municipalité a racheté au ministère de la Justice l'ensemble de l'enceinte urbaine, puis lancé de nombreuses opérations de réhabilitation, l'objectif étant de retrouver au plus près la configuration initiale. Entre 1993 et 2006, plus d'un million et demi d'euros ont été investis dans la restauration de l'enceinte. En 2006, la commune est également devenue propriétaire du petit port de la citadelle. Des travaux vont être entrepris cette année pour en réparer le musoir, que les assauts de la mer et du temps ont sérieusement détérioré.

Autre témoin de l'époque, construite en 1682 pour compléter le dispositif de défense de l'île, la tour des Baleines, à Saint-Clément, est actuellement en cours de réfection. Enfin, le fort de la Prée à La Flotte, le plus ancien ouvrage militaire conservé, joyau de l'architecture fortifiée du début du XVIIe siècle, maintes fois transformé, réaménagé (en 1685, Vauban a fait raser l'enceinte extérieure), a été depuis 1980 en partie restauré.

La demi-lune de Bourbon. Au XVIIe siècle, chaque ouvrage militaire porte un nom particulier. Ainsi à Saint-Martin-de-Ré : bastion du Roi, bastion de France, bastion de Bourgogne, demi-lune Saint-Louis.

Actu77.pmd 31 01/07/2007, 15:39

Thierry Girard

Actu77.pmd 32 01/07/2007, 15:39

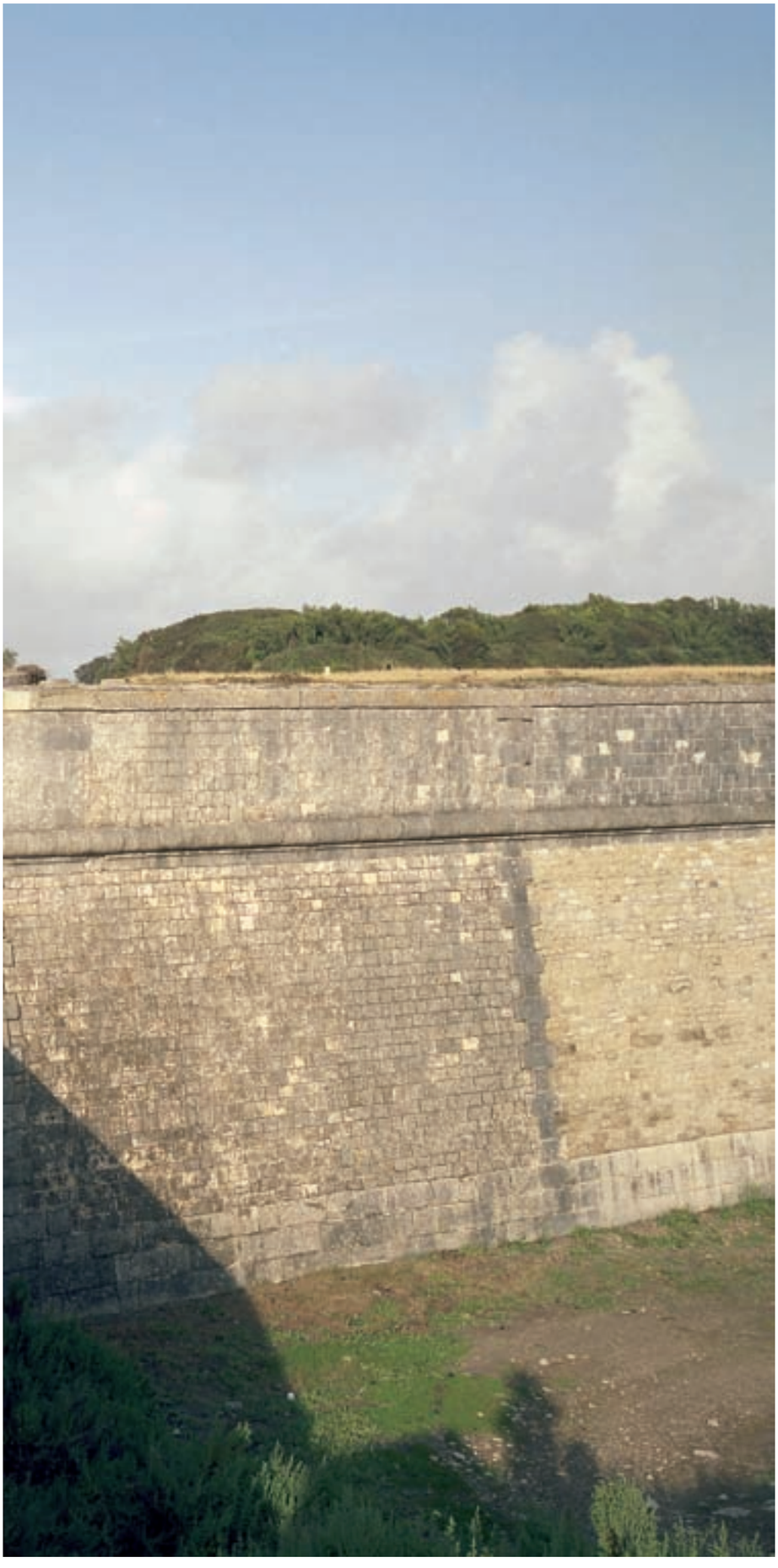

Patrimoine d'avenir

Jeune historien issu de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'Université de La Rochelle, Guillaume Cudennec occupe aujourd'hui le poste d'agent du patrimoine à la mairie de Saint-Martin-de-Ré.
«Ma mission de valorisation du patrimoine martinais, en particulier de son patrimoine fortifié, s'articule principalement autour du dossier de candidature pour l'inscription de l'œuvre de Vauban au Patrimoine mondial de l'Unesco. La première étape remonte à la création en 2005 du Réseau des sites majeurs de Vauban, regroupant les sites les plus exceptionnels et les plus représentatifs du génie de l'architecte. Parmi ces 14 sites, figure la place forte de Saint-Martin. En 2006, le Réseau Vauban a déposé son dossier de candidature auprès de l'Etat français. En 2007, le réseau a été reconnu comme candidat officiel de la France pour l'obtention du label Patrimoine mondial de l'Unesco. L'Unesco rendra son verdict en juin 2008. D'ici là, ses experts se rendront sur les différents sites Vauban pour étudier les projets de valorisation, leur mode de gestion, évaluer le niveau d'adhésion au projet des acteurs locaux et des populations.
Pour nourrir cette dynamique, pour célébrer également le tricentenaire de la mort de Vauban, la ville a mis en place, en collaboration avec l'association L'Etoile de Vauban, un programme d'animation sur toute l'année autour de Vauban et du patrimoine fortifié de Saint-Martin : conférences, visites guidées, spectacles. La future exposition du musée municipal Ernest-Cognacq consacrera également une large part à cette fantastique histoire.
L'inscription au patrimoine mondial n'imposera aucune contrainte supplémentaire, elle représentera au contraire un tremplin pour mieux mettre en valeur nos fortifications, pour faire découvrir à tous un patrimoine unique au monde. Notre ambition : susciter autour du monument et de son histoire un dialogue, entre les générations, entre les populations. Se nourrir du passé pour construire l'avenir autour des valeurs de respect des lieux et des cultures, et d'ouverture aux autres.»

Ces remparts sont comme la ville de Saint-Martin-de-Ré, à cheval entre terre et mer.

Actu77.pmd 33 01/07/2007, 15:40

CHARLES BERLING

Tous sous la bannière de l'Etoile de Vauban !

La démarche engagée pour le classement de l'œuvre de Vauban au patrimoine mondial de l'Unesco entre dans la dernière ligne droite. C'est en juin 2008 que le comité du Patrimoine mondial arrêtera sa décision. Celle-ci dépendra pour beaucoup de la puissance de la mobilisation des populations en France autour de ce projet.

Créée en 2005 pour accompagner cette démarche sur l'île de Ré autour du site fortifié de Saint-Martin, pour faire connaître le projet et susciter une dynamique parmi les habitants et tous les amoureux de l'île, l'association l'Etoile de Vauban lance un appel à la mobilisation générale. «A chaque fois que je reviens sur l'île, je ressens la même émotion qu'aux heures de mon enfance, explique Charles Berling, président de l'association. Devant sa beauté, encore préservée. Beauté de ses paysages naturels, de ses architectures. L'œuvre fortifiée de Vauban participe de cette valeur, unique. Et, au-delà, le personnage de Vauban lui-même, son génie militaire et architectural, mais aussi sa pensée, à la fois très française et tout à fait universelle. Si j'ai accepté de prendre la présidence de l'association, c'est parce que j'ai pris conscience de l'importance de ce patrimoine dont nous avons hérité, et que nous nous devons de transmettre à nos enfants. Conscience aussi de sa fragilité et de l'urgence qui s'impose de nous mobiliser pour sa protection. Et quel meilleur moyen de sauvegarder nos ouvrages fortifiés que d'obtenir leur inscription au patrimoine mondial de l'humanité ? Cette démarche, si elle aboutit, apportera à Saint-Martin et à l'île de Ré une notoriété nationale et internationale, et permettra de disposer des moyens nécessaires à la préservation du site, et à sa mise en valeur culturelle et touristique. Ce patrimoine est notre bien commun, le préserver doit être l'affaire de tous. Maintenant plus que jamais, il faut se mobiliser autour de ce projet. En venant renforcer les rangs de notre association, y faire entendre sa voix, s'impliquer dans des actions. Faire vivre, faire grandir l'association, c'est aussi lui permettre de gagner en indépendance et s'affirmer comme la garante que ce projet nous appartient, et continuera de nous appartenir, à tous.» *M. T.*

L'Etoile de Vauban, Maxence Langlais-Demigné, place de la République, BP 103 17410 Saint-Martin-de-Ré. Tél. 05 46 09 38 93. etoile_de_vauban@yahoo.fr

Thierry Girard

Charles Berling, président de l'Etoile de Vauban.

Les 14 sites du Réseau des sites majeurs Vauban candidats au Patrimoine mondial de l'Unesco sont : Besançon, Bazoches, Briançon, Mont-Dauphin, Mont-Louis, Villefranche-de-Conflent, Blaye (Cussac et Fort-Médoc), Saint-Martin-de-Ré, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Camaret-sur-Mer, Saint-Vaast-la-Hougue, Arras, Longwy, Neuf-Brisach. www.sites-vauban.org

PROGRAMME D'ÉTÉ DES FESTIVITÉS VAUBAN

Théâtre : *Vauban de Ré*, création avec Charles Berling, les 5, 6 et 7 juillet à 22 h. *L'empreinte de Vauban*, pièces contemporaines, 6 août. *Vauban, la parole est à vous*, Cie L'îlot théâtre, 7 août, 2 septembre, 30 octobre. *Vauban ! !*, Cie du Globe, automne 2007

Animations, spectacles, concerts : *Les murmures de Vauban*, pyrotechnie musicale, 14 juillet, 15 août. *Citadelle de feu*, installations de feu par la Cie Carabosse, 16 juillet. *De cuivre et de plomb*, concert de musique baroque par l'ensemble Stradivaria, 8 septembre.

Cinéma : *Le vagabond du roi*, docu-fiction, 29 juin. Cinésites, ciné-dîner dans les remparts, 18 juillet.

Et des conférences, des visites guidées, des ateliers pédagogiques, des expositions.

Office de tourisme 05 46 09 20 06 www.saint-martin-de-re.fr

Thierry Girard

Guillaume Cudennec, jeune historien, agent du patrimoine à la mairie de Saint-Martin-de-Ré.

Actu77.pmd 34 02/07/2007, 08:27

Cartes et plans GE D 7847, Bnf

Vue de Saint-Martin-de-Ré en 1719.

Citadelle de feu

Le 16 juillet au soir, la Compagnie Carabosse fêtera l'œuvre et le génie de Vauban en enflammant les remparts de Saint-Martin de ses monumentales installations de feu. Cette compagnie régionale, de renommée internationale, transfigure le paysage des villes, des villages, des sites patrimoniaux par ses scénographies de feu, un dispositif reposant sur l'installation, en des points stratégiques, de structures métalliques de toutes tailles et de toutes formes, équipées de pots de feu et d'autres objets insolites.
Organisée en partenariat avec le Temps des arts de la rue de la Région Poitou-Charentes, l'intervention de la Cie Carabosse s'inscrit comme un écho régional à la tournée *Citadelles de feu* programmée en 2007 par l'association lorraine Aparté 57, avec la mise en lumière de nombreuses citadelles Vauban en France, au Luxembourg et en Allemagne, dans le cadre de «Luxembourg et Grande Région, capitale européenne de la culture 2007», et du tricentenaire de la mort de Vauban.
A la nuit tombante, les fossés et les remparts situés en contrebas de la Porte des Campani s'illumineront de mille feux. Deux musiciens entraîneront le public dans un parcours déambulatoire au fond des fossés balisés de lumières – torchères géantes, forêts de lianes et de tuyaux incandescents, plafond d'ampoules de feu – métamorphosant les lieux, faisant surgir de la pierre et de l'ombre du mystérieux, de l'extraordinaire. On pourra également assister au spectacle depuis le pont pavé surplombant les fossés.

Compagnie Carabosse - Gwenaëlle Morin

Repères biographiques

1633 : Naissance de Sébastien Le Prestre de Vauban à Saint-Léger-de Fourcheret (aujourd'hui Saint-Léger-Vauban) dans le Morvan.

1651 : Vauban entre comme cadet dans les troupes du prince de Condé alors engagé dans la Fronde contre Louis XIV. Fait prisonnier en 1653, il passe au service du roi.

1655 : Il devient ingénieur du roi, chargé des fortifications.

De 1653 à 1659, il participe aux principaux sièges en France et perfectionne la défense des villes.

1667 : Il assiège Tournai, Douai et Lille. Le secrétaire d'Etat à la guerre, Louvois, lui confie la construction de la citadelle de Lille. L'année suivante, il est nommé gouverneur de la ville.

1673 : Il dirige avec succès le siège de Maastricht en treize jours, ce qui lui vaut l'estime de Louis XIV qui lui octroie 80 000 livres.

1678 : Nommé commissaire général des fortifications.

1679 : Il achète le château de Bazoches dans le Morvan (Nièvre).

1688 : Il accède au grade de lieutenant général.

1689 : Il rédige un *Mémoire pour le rappel des huguenots.*

1689 : Élu membre honoraire de l'Académie royale des sciences.

1700 : Vauban analyse la situation économique du royaume et prône l'instauration d'un nouveau type d'impôt, plus juste et mieux réparti. Il ébauche son *Projet de Dîme royale.*

1703 : Il accède au rang de maréchal de France. C'est le premier ingénieur à recevoir cet honneur.

1706 : Il rassemble ses écrits, soit 29 mémoires en 12 volumes intitulés les *Oisivetés.*

1707 : La *Dîme royale*, imprimée sans autorisation préalable, est saisie. Vauban meurt le 30 mars. Il est inhumé en l'église de Bazoches. Son cœur est conservé à l'hôtel des Invalides de Paris depuis le début du XIXe siècle (ordre de Napoléon Ier).

Actu77.pmd 35 02/07/2007, 08:27

Par **Mireille Tabare** Photos **Thierry Girard**

Fous de Vauban

Avec des expositions, des colloques, des spectacles, plus de mille manifestations programmées dans les cent cinquante villes Vauban, la publication d'innombrables livres (déjà plus de trente à l'été), de numéros spéciaux de magazines, d'articles dans la presse française et étrangère, Vauban est partout à l'honneur en cette année 2007 où l'on célèbre le tricentenaire de sa mort. En maître d'œuvre de cet anniversaire, on trouve l'association Vauban, une association de dimension nationale qui compte parmi ses membres les plus grands spécialistes de Vauban et des fortifications, et qui a mis ses réseaux et ses compétences au service de la réussite de l'hommage au grand homme.

«L'association est née en 1980, dans le sillage du lancement de l'année du patrimoine, à l'initiative d'un groupe de fonctionnaires des ministères de l'Environnement et de la Culture, explique Alain Monferrand, son président. La raison d'être de l'association, c'est d'abord de faire connaître le patrimoine fortifié moderne – depuis l'architecture bastionnée du XVIe siècle jusqu'aux ouvrages de la dernière guerre mondiale – et de faire découvrir Vauban, son œuvre architecturée, sa pensée et ses écrits. En 1983, nous avons monté un premier colloque sur le thème Vauban réformateur, et depuis 1988, nous organisons des congrès, chaque année dans une région différente, autour de Vauban et des fortifications. A quoi il faut ajouter, depuis une dizaine d'années, des voyages d'étude à l'étranger. Notre association a également un autre objectif : contribuer à la restructuration du musée des Plans-Reliefs, situé aux Invalides à Paris, et devenir à terme le centre de ressources national sur la fortification, qui serait intégré au musée.»

A travers la diversité de ses adhérents, l'association Vauban couvre tous les champs possibles des sources et des compétences sur Vauban et les fortifications. On y trouve des architectes, des constructeurs, des ingénieurs, des militaires, des fonctionnaires, des historiens et des chercheurs, des propriétaires d'ouvrages fortifiés, des particuliers, des villes, des personnes morales, des associations de défense des fortifications. L'association compte aussi parmi ses membres des représentants des familles descendantes de Vauban, dont le peintre aquarelliste Arnaud d'Aunay et Richard de Warren de Rosanbo, qui détient le plus important fonds d'archives privées sur Vauban – tous ses écrits et une partie de sa correspondance – et sur la famille des Le Peletier, Claude, ministre des Finances de Louis XIV qui succéda dans ces fonctions à Colbert, et Michel, secrétaire d'Etat aux fortifications, patron direct de Vauban.

«La commémoration du tricentenaire, nous y travaillons depuis 2000. Cela a consisté à contacter et relancer les villes et les associations, à les soutenir dans l'organisation de colloques, de manifestations, à réunir des personnes issues d'horizons très divers sur des projets variés autour d'un objectif commun, la célébration du grand homme, enfin à mettre à disposition nos réseaux, nos savoir-faire et nos sources d'archives. De nombreux membres de notre conseil d'administration se sont engagés activement dans la préparation de ces festivités. De même, l'un de nos administrateurs, Nicolas Faucherre, historien de la fortification, a été choisi par le réseau Vauban pour conduire le dossier technique de la candidature à l'inscription de l'œuvre de Vauban au Patrimoine mondial de l'Unesco.»

L'association est à l'initiative de l'organisation de plusieurs événements phares, comme par exemple, en février, l'exposition Vauban ou l'imagination au devoir présentée au musée de la Monnaie de Paris, sur les aspects économiques de l'œuvre de Vauban, ou cette grande exposition en mars-avril aux Invalides, où le public pouvait découvrir des objets personnels et des tableaux de Vauban. «Nous avons également organisé des concerts présentant des œuvres originales, nous avons deux pièces de théâtre qui tournent actuellement et une autre qui sera présentée en Avignon. Deux colloques ont eu lieu en mai et juin, l'un à Avallon, l'autre à Mondauphin. Enfin, l'année Vauban s'achèvera avec une grande exposition à la Cité de l'architecture et du patrimoine au Palais de Chaillot, où seront notamment présentés trois des plans-reliefs et, pour la première fois publiées – par l'éditeur Champ Vallon – les Oisivetés de Vauban, qui représentent l'intégrale de tous ses mémoires, civils et militaires.»

Une des deux portes de l'enceinte urbaine de Saint-Martin-de-Ré : la porte de la Couarde renommée depuis la fin du XIXe siècle porte des Campani (en l'honneur du régiment de Champagne ayant vaillamment défendu l'île de Ré d'un assaut anglais en 1627).

La première citadelle de Saint-Martin construite en 1626. Coll. Musée Ernest-Cognacq, Saint-Martin-de-Ré.

Association Vauban, site Internet :
www.vauban.asso.fr
Siège social : Musée des Plans-Reliefs, Hôtel national des Invalides, 129, rue de Grenelle

Actu77.pmd 36 02/07/2007, 08:28

Par **Céline Rault**

L'évolution du port de Saint-Martin

Grâce à différents plans de Saint-Martin-de-Ré datés du XVIIIe siècle, une étude sur l'évolution du port a pu être réalisée. Ils se trouvent dans la série 12 J des archives du génie de La Rochelle conservées aux Archives départementales de la Charente-Maritime. Cette série peu exploitée regorge pourtant de documents très intéressants.

Le port de Saint-Martin, au XVIIe siècle, revêt un aspect complètement différent de celui qu'on lui connaît aujourd'hui. D'ailleurs, le terme de port n'est pas approprié. Il s'agit plutôt d'un «havre» selon les termes de l'époque, qui aurait été creusé en 1597. En 1627, ce n'était en fait qu'un large chenal qui se terminait par un fin lambeau de terre sur lequel se situaient un petit pont de bois et un moulin à marée. Ce moulin séparait le chenal de son bassin d'éclusage autrefois appelé «petit réservoir pour servir au nettoyement du havre». Le havre d'Ars fonctionnait de la même manière. Les seuls plans connus du moulin à marée de Saint-Martin-de-Ré datent de 1715 et au-delà. Il servait à réguler le débit d'eau que l'on faisait sortir à marée basse du petit bassin d'éclusage. Appelé chasse, ce phénomène permettait d'entretenir le chenal et d'éviter qu'il ne s'envase. Le havre n'était pas protégé des assauts de la mer. La côte arrivait directement au pied des maisons qui se trouvaient le long du littoral. C'est seulement après avoir terminé la citadelle et une partie de l'enceinte de la ville que l'on revêtit le port de pierres de taille – amélioration due à l'intendant Arnoul. A partir de 1685, les quais sont revêtus de maçonneries, les matériaux utilisés proviennent en partie de l'église en ruine. On construit également des quais et des cales car jusqu'à présent les bateaux ne pouvaient accoster correctement à l'intérieur du havre. Le 6 juillet 1685, les sieurs Boyer et Lezeaux obtiennent la charge des revêtements et de l'entretien des quais. Et l'on

Représentations du havre de Saint-Martin en 1627 (en haut) et dans les années 1750-1760 (en bas). Document daté de 1763, réalisé par l'ingénieur militaire Bonanaud. (AD 17 - 12 J 120 art. 21)

Archives départementales de la Charente-Maritime - Claude Pauquet

Plan et coupe du moulin à marée du havre de Saint-Martin, 1715. Auteur inconnu. (AD 17 - 12 J 128 art. 13)

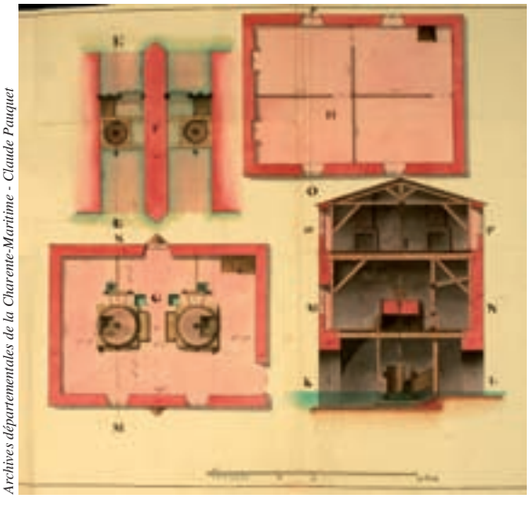

Archives départementales de la Charente-Maritime - Claude Pauquet

Actu77.pmd 38 02/07/2007, 08:29

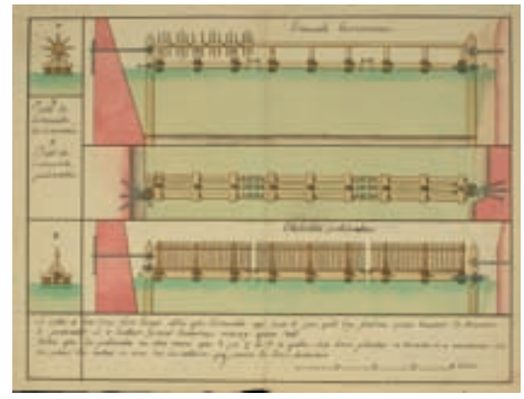

Deux projets d'estacades censées protéger l'entrée du port de Saint-Martin. (AD 17 - 12 J 130 art. 54)

peut désormais parler de port, car le havre est maçonné et compte deux bassins distincts au lieu d'un seul réservoir d'éclusage. Le petit réservoir a d'ailleurs été agrandi jusqu'au rempart nouvellement construit. Le rempart entourant les deux réservoirs a exigé un travail considérable car il empiète sur la mer. Entre les deux bassins, une digue avec un pont servit au transport de la terre pour former les remparts. Vauban ordonna de détruire la digue une fois les fortifications terminées afin de donner un plus grand volume d'eau. L'aménagement du port en 1685 fut réalisé aux frais des habitants, et plus particulièrement ceux qui demeuraient autour du havre. En contrepartie, chaque maison située le long du chenal pouvait posséder une cale à charge de l'entretenir. En comparant les plans et le plan-relief de Saint-Martin, on compte une vingtaine de cales de tailles différentes. C'était le premier port marchand de l'île de Ré. A partir de 1715, l'actuel îlot de Saint-Martin commence à se développer et l'on crée une petite écluse en avant du moulin à marée afin d'améliorer son fonctionnement. Cette écluse sera détruite au XIXe siècle puis remplacée par un pont. Le second bassin était desservi par une rue qui facilitait ainsi l'accès à une grande quantité d'eau en cas d'incendie des magasins proches. En 1759, le petit bassin se comble de plus en plus car les immondices et décombres de la ville y sont jetés.

A partir de 1685 et jusqu' au XVIIIe siècle, le port était composé d'un chenal et de deux bassins annexes mais il existait également un autre réservoir d'eau appelé également flaque et composé d'eau douce. Cette flaque se situait face à l'arsenal, actuel musée Ernest-Cognacq, à l'emplacement du parc de la Barbette.

Devant à la fois contrôler le flux de marchandises et se protéger de l'extérieur, le port possédait un système de fermeture, à savoir une chaîne. Deux autres systèmes de clôture plus efficaces furent également soumis. Ces systèmes sont appelés estacades. On ne sait pas lequel de ces deux systèmes fut retenu et même s'il fut réalisé. Mais des documents les illustrent parfaitement. L'étude du port est bien plus explicite grâce aux plans et documents iconographiques qui précisent et illustrent parfois ce que les textes survolent.

L'entrée du port de Saint-Martin et la chaîne permettant de le fermer au XVIIIe siècle. (AD 17 - 12 J 130 art. 53)

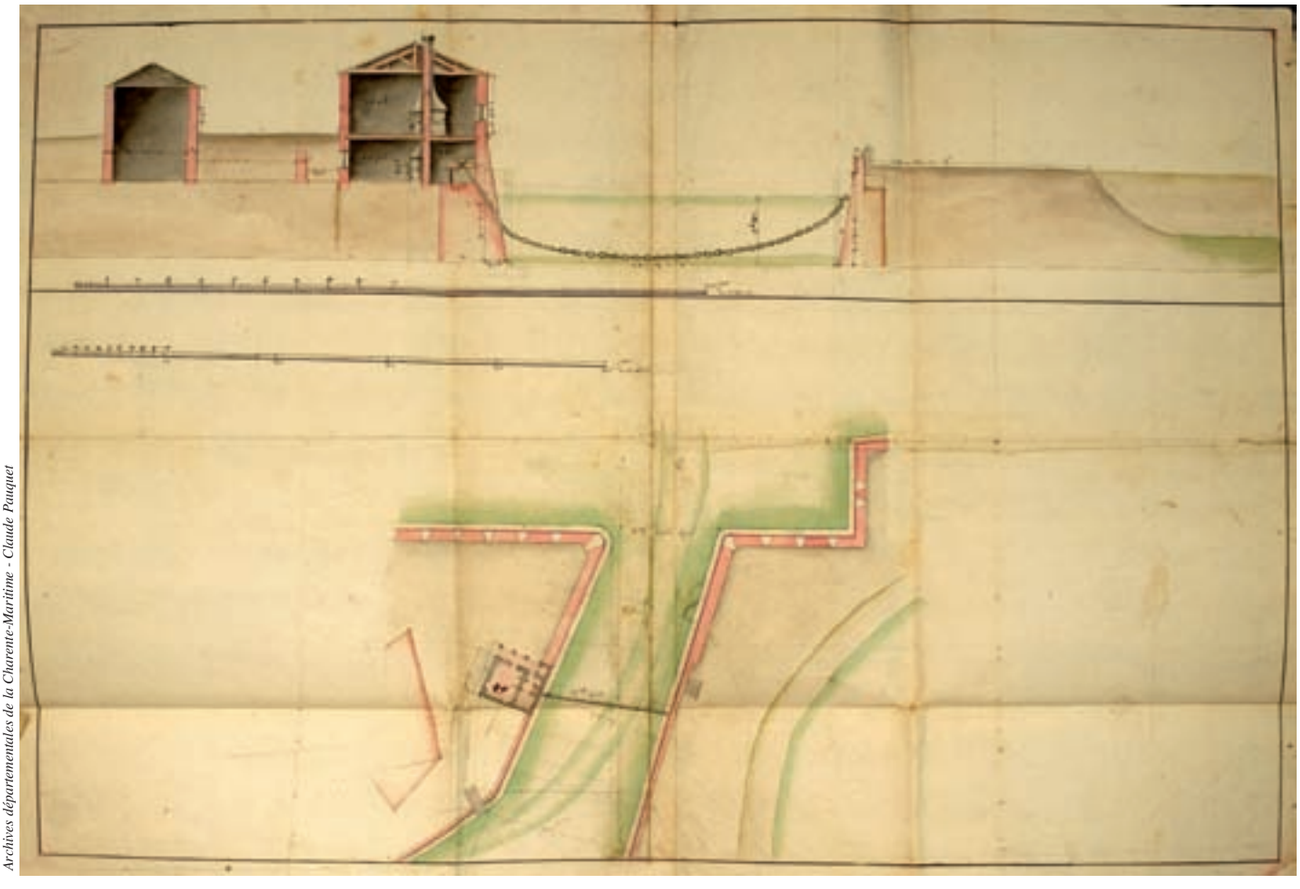

Archives départementales de la Charente-Maritime - Claude Pauquet

Actu77.pmd 39 02/07/2007, 08:30

Par **Céline Rault**

Le plan-relief de Saint-Martin-de-Ré

Le plan-relief est un outil ou plutôt une source trop souvent négligée lorsque l'on réalise une étude historique et topographique. Il a cependant l'avantage de permettre une visualisation en trois dimensions de la topographie d'un bourg et de ses bâtiments aujourd'hui disparus ou ayant subi des modifications. L'expression «plan-relief» est une terminologie administrative utilisée depuis le XIXe siècle. Aux XVIe et XVIIe siècles, on parle de modèles, de plans ou simplement de reliefs. C'est une maquette de ville fortifiée représentée ou non avec sa campagne environnante mais cela peut être aussi un élément isolé tel qu'un fort. Les plans-reliefs sont apparus avec la fortification bastionnée, ils offrent une vision aérienne et globale des lieux qu'ils représentent.

La collection des plans-reliefs commence en 1668 avec la commande que Louvois, secrétaire d'Etat à la guerre, passe à Vauban du plan-relief de Dunkerque. Les premiers plans-reliefs ont pour objectif d'accompagner les travaux de fortifications menés par les ingénieurs du roi dans les places fortes des Flandres espagnoles obtenues à la fin de la guerre de Dévolution (1667-1668). Les plans-reliefs des places et des forts de la façade atlantique (Château-d'Oléron, fort de la Prée…) sont construits entre 1700 et 1705.

C'est à l'ingénieur Jean-François Montaigu que l'on doit la réalisation du plan-relief de Saint-Martin-de-Ré en 1703 (restauré en 1771, 1920 et 1936). Il ne reste malheureusement aucun document préparatoire à sa fabrication car, avant toute création, une série de plans, coupes, profils et de mémoires étaient réalisés. L'étude de l'objet mériterait d'être approfondie. Quelques éléments intéressants y figurent. Tout d'abord l'enceinte bastionnée qui entoure la ville et qui illustre le premier système fortifié de Vauban. Edifiée de 1681 à 1685, l'enceinte fut renforcée dans son angle nord-est par la construction d'une citadelle. Celle-ci possède sa propre «maquette», datant du XIXe siècle.

Les portes de la ville sont minutieusement représentées. Ainsi on remarque un pont de bois devant la porte des Campani, le pont de pierre sera réalisé en 1780. On aperçoit au niveau de la place d'Armes, actuelle place de la République, le couvent des Dominicains et son cloître qui seront totalement détruits lors d'incendies de 1891 à 1940. Un des éléments les plus étonnants est sans conteste l'église : son orientation est différente de celle d'aujourd'hui, l'entrée principale se situe sur la façade nord et le clocher est placé dans le transept sud mais celui-ci est peut-être resté à l'état de projet. En effet la construction d'un clocher sur le transept sud est proposée en 1700 mais, sept ans plus tard, le curé insiste pour que l'on dote l'église Saint-Martin d'un clocher lorsque le campanile en bois de l'église Saint-Louis s'effondre en 1707. Le plan-relief nous permet de voir l'église Saint-Louis qui servit également de lieu de culte protestant. Située à côté de l'église Saint-Martin, elle fut démolie en 1852 par Cognacq-Bernard, entrepreneur en maçonnerie.

Notons un autre élément surprenant : l'emplacement de la poudrière… à l'opposé de sa situation réelle. Plusieurs plans du XVIIe siècle ont cependant démontré que le projet d'une deuxième poudrière avait été émis à plusieurs reprises mais resta à l'état de projet. Cela rend relative la véracité du plan-relief, d'autant que des ajouts ont été réalisés après sa création. Il n'en reste pas moins que les plans-reliefs sont de véritables sources d'études et de merveilleux objets d'exposition.

Musée des Plans-Reliefs - Christian Carlet

Le plan-relief de Saint-Martin (5,36 x 3,73 m).
www.museedesplansreliefs.culture.fr

Musée des Plans-Reliefs - Christian Carlet

Thierry Girard

Céline Rault a étudié la représentation cartographique de l'île de Ré aux XVIIe et XVIIIe siècles, dans le cadre de son master d'histoire (dir. Didier Poton) à l'Université de La Rochelle.

Actu77.pmd 40 02/07/2007, 08:31

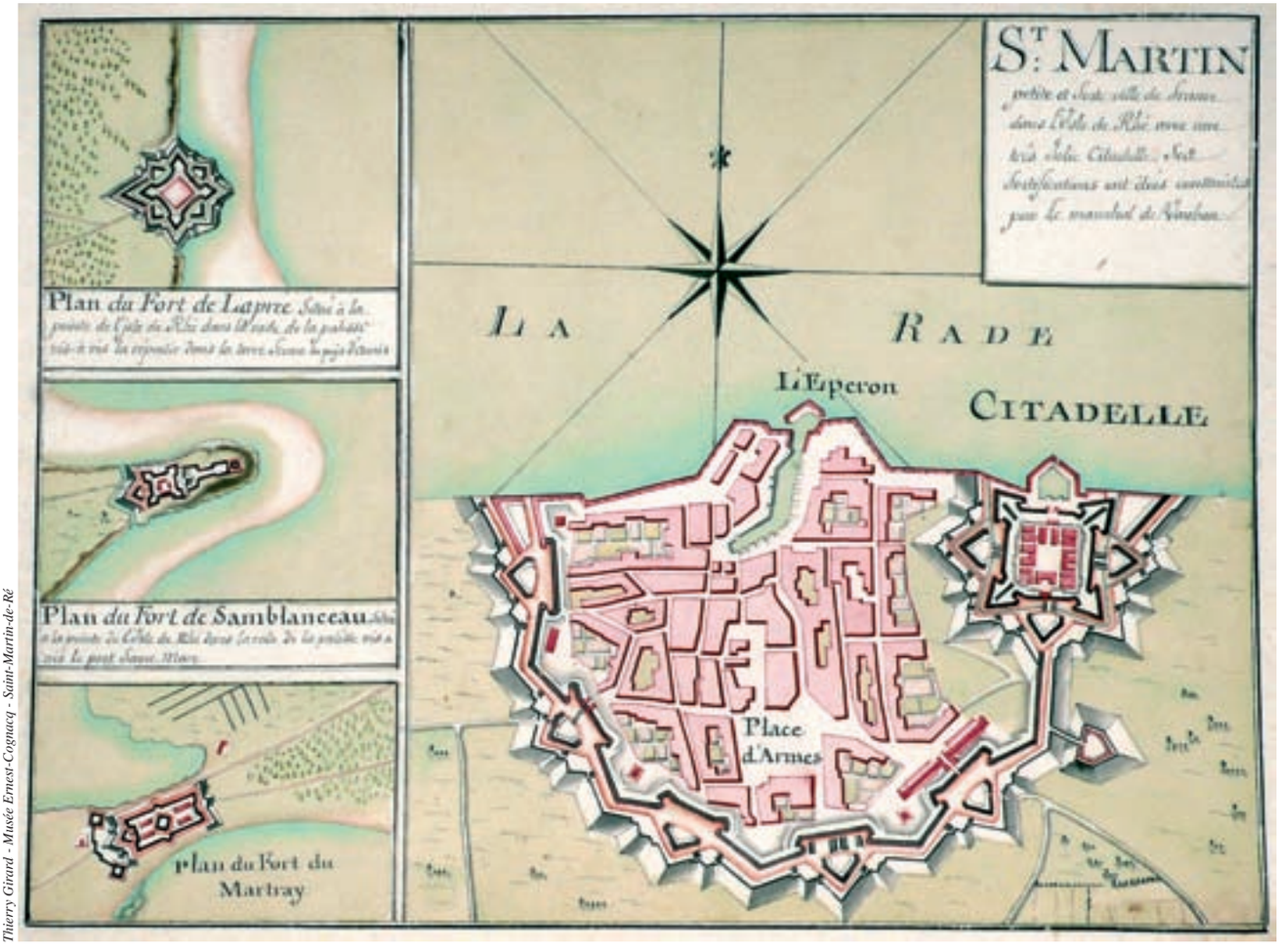

Thierry Girard - Musée Ernest-Cognacq - Saint-Martin-de-Ré

Fortifications du littoral

Par **Victoria Gerontassiou**

Musée des Plans-Reliefs - Christian Carlet

Le plan-relief de la citadelle de Saint-Martin.

CL.MH : Classé au titre des monuments historiques.
IN.MH : Inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques.

LA REDOUTE DU MARTRAY

Après les premiers travaux inachevés de la construction de la redoute du Martray en 1627 et en 1674, Vauban, en 1681, accepte de prendre en charge les travaux. Les deux fronts bastionnés seront retirés puisque, selon lui, il fallait «raser les retranchements et n'en conserver que la redoute». En outre, en 1942, les Allemands transforment la fortification en point d'appui de l'infanterie sous le nom de code «isle». Ce fait a évidemment contribué aux changements de l'architecture de la forteresse.

SAINT-MARTIN-DE-RÉ

L'enceinte de Saint-Martin est l'une des fortifications les plus importantes de la période d'activité de Vauban. La première citadelle a été construite au port de Saint-Martin de 1624 à 1629. Cette citadelle connaît un siège de plus de trois mois en 1627 pendant le débarquement sur l'île des troupes anglaises dirigées par Buckingham. De ce fait, en 1681, Vauban propose la construction d'une citadelle capable d'héberger non seulement les soldats, mais aussi la population de l'île. En 1871, la forteresse se transforme en prison, fonction qu'elle conserve encore aujourd'hui.
CL.MH 20.03.1984 (après plusieurs ISMH et CLMH de 1925 à 1931)

Actu77.pmd 41 02/07/2007, 08:32

REDOUTE ET BATTERIE DE SABLANCEAUX

La première décision de la construction d'une redoute est prise après le débarquement d'une troupe anglaise de 10 000 hommes, en 1627. Achevée en 1673, la redoute, de forme carrée, présente l'un de ses angles à l'est, du côté de la pointe de Sablanceaux. En 1681, Vauban propose son remplacement par un fort à quatre bastions avec deux batteries adjacentes, mais le projet est jugé trop coûteux. Néanmoins, l'ouvrage fait l'objet de nombreux programmes de réorganisation qui ne furent pas réalisés (1681, 1741, 1845, 1846, 1849, 1859, 1861, 1862, 1862). Désarmé en 1827, la redoute conserve presque intacte son allure originelle.

La batterie de Sablanceaux, aménagée en 1701, constitue un simple épaulement en terre revêtu de gazon. Permettant de disposer 12 canons, elle est néanmoins désarmée en 1827. A partir de 1845, différents projets de réorganisation de la défense des côtes prévoient le réaménagement d'une batterie à cet endroit. Les travaux sont complétés en 1894 par la construction d'un magasin à poudre et à munitions, réalisé en béton.

Claude Pauquet

La redoute de Chef-de-Baie.

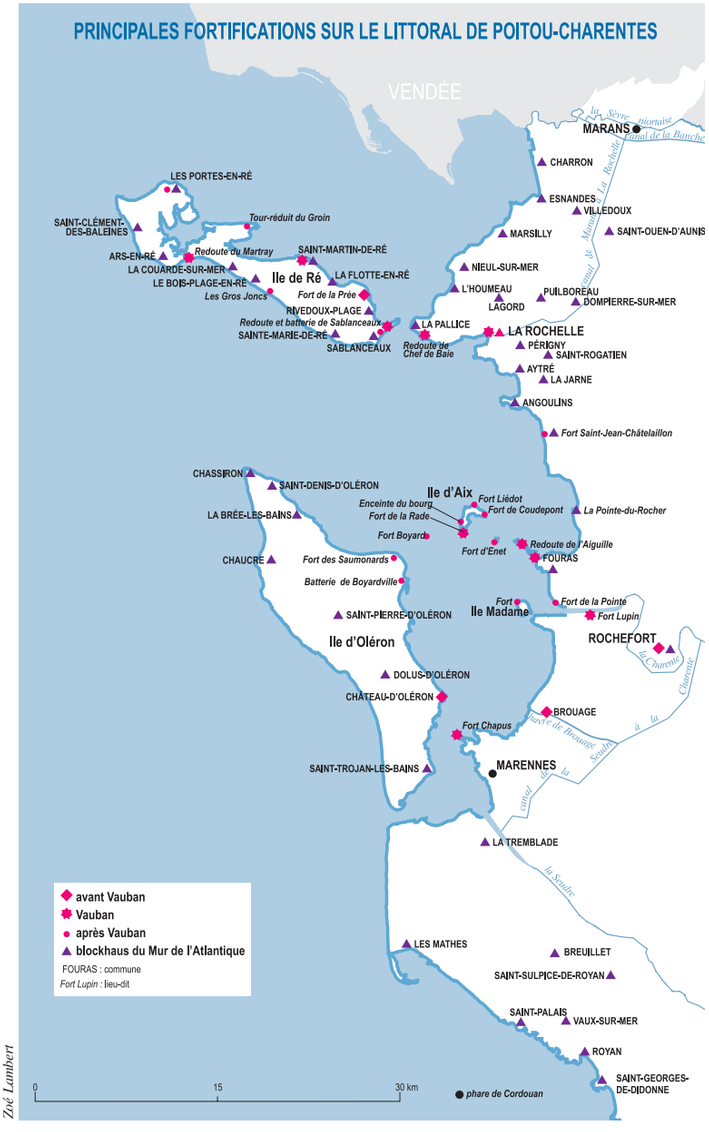

Zoé Lambert

LA REDOUTE DE CHEF-DE-BAIE

En 1627, Louis XIII exige la construction d'une redoute installée à Chef-de-Baie, afin de protéger la fortification principale de La Rochelle en cas d'une éventuelle invasion de l'armée anglaise. Ainsi, en 1690, les premiers travaux commencent, sous la direction de François Ferry, et en 1695, les deux principales batteries, celles de Coureilles et de l'anse des Minimes, sont presque finies. Par ailleurs, l'ingénieur veut renforcer la redoute et propose, en 1697, l'établissement d'une batterie revêtue à la pointe de Chef-de-Baie, proposition que Vauban refuse. En 1708, l'ingénieur Rousselot, qui succède à Ferry, propose à son tour la construction d'une redoute qui finalement se présente sous la forme d'une petite tour de plan carré. A partir de la fin des années 1850, la batterie fut réorganisée et dotée d'un corps de garde défensif qui reste aujourd'hui à l'intérieur d'un site militaire.

LE FORT DE LA PRÉE

Le fort est construit en 1625 par les ingénieurs d'Argencourt et Le Camus. De juillet à novembre 1627, il sert de base pour l'arrivée des secours lors du siège de Saint-Martin-de-Ré par les Anglais. A partir de 1658, la fortification est critiquée par les gouverneurs de la région pour les faiblesses qu'elle présente. Ainsi, après de nouveaux projets imaginés par Vauban, Ferry est chargé d'accomplir les travaux d'amélioration du fort. En effet, en 1685, la majeure partie de l'édifice est rasée et seul le donjon et le front de mer sont conservés. Au XVIIIe siècle, l'ouvrage semble être mal entretenu. Toutefois, dans les années 1870, la forteresse connaît quelques modifications sur sa face nord. Déclassé en 1934, le fort est remis aux Domaines en 1948. Désormais il appartient à une association de l'administration pénitentiaire.

IN.MH 16.12.1969

Actu77.pmd 42 02/07/2007, 08:32

La Porte royale à La Rochelle.

Claude Pauquet

LA ROCHELLE

Sous l'autorité protestante, la forteresse est renforcée au début des guerres de Religion, mais ce n'est que pendant les années 1590 que les Rochelais obtiennent une autorisation du roi Henri IV leur permettant de reconstruire une enceinte plus robuste.

En 1689, sous les ordres de Louis XIII, François Ferry, puis Christophe Rousselot en liaison avec le maréchal de Lorges, gouverneur de la province, prennent en charge l'agrandissement et l'amélioration de la forteresse, face à la menace anglo-hollandaise. D'ailleurs, les travaux se poursuivent au moins jusqu'en 1720 à un rythme souvent ralenti par les difficultés financières de la fin du règne de Louis XIV et la politique d'économie des premières années de la Régence. La forteresse conserve plus des deux tiers de son périmètre fortifié dont certaines constructions médiévales.

CL.MH 1909,1924 et 1974

IN.MH 1924 et 1989

FORT LUPIN

Fort Lupin est considéré comme l'une des forteresses mises en œuvre par Vauban les mieux conservées. La construction d'une forteresse capable de protéger Rochefort contre une attaque hollandaise est suggérée pour la première fois en janvier 1672 par La Favollière.

Néanmoins, entre 1683 et 1685, le choix du programme des constructions donne lieu à une concurrence entre Vauban et Ferry qui marque le début des travaux.

CL.MH 26.06.1950

Thierry Girard

Actu77.pmd 43 02/07/2007, 08:32

LA REDOUTE DE L'AIGUILLE

En 1668, la construction de la redoute de l'Aiguille commence sous la direction de l'ingénieur Ferry. Pourtant, en 1698, les travaux ne sont toujours pas effectués dans les délais, en raison des difficultés liées à la situation géographique de la fortification. La redoute est finalement renforcée sur ses quatre faces pendant le XVIIIe siècle par la construction de murs extérieurs.
Aujourd'hui, de la redoute de l'Aiguille, il ne reste plus que le volume.
IN.MH 19.09.2001

Sébastien Laval

Les fortifications et le donjon médiéval de Fouras.

FOURAS

Située au nord de l'embouchure de la Charente, la première fortification est construite en 1674, dans la crainte d'une éventuelle attaque hollandaise. Les travaux débutent ainsi sous la direction de Sainte-Colombe. En 1670, Ferry s'occupe des travaux et renforce la défense du château médiéval, en proposant la construction d'une enceinte. Dans un souci d'exigence, Vauban est mandaté aussi pour diriger les travaux, même si les seuls documents qui restent de nos jours sont les plans de Ferry. D'ailleurs, c'est à l'anse de la Coue, au pied de ce château, que Napoléon, le 8 juillet 1815, foule une dernière fois le sol français.
Le déclassement de la forteresse commence en 1872, époque de la suppression de la capitainerie. De juin 1940 à septembre 1944, le fort est occupé par l'armée allemande avant de devenir, en 1951, la propriété de la commune. Depuis 1966, le donjon est partiellement réutilisé en musée d'art régional.
CL.MH 13.03.1987 (déjà ISMH en 1938)

FORT DE LA RADE

Situé à la pointe méridionale de l'île d'Aix, le fort de la Rade fait face à l'île d'Oléron et au fort Boyard. La construction, supervisée par Ferry et Vauban, débute en 1692 et finit en 1704.
Néanmoins, en pleine guerre de Sept Ans, la flotte anglaise débarque sur l'île d'Aix et détruit le fort, en 1757.
Ce sont les travaux napoléoniens (1806-1814) qui donnent à l'édifice sa physionomie actuelle. En outre, la forteresse connaîtra d'autres travaux durant le XIXe siècle, cumulant ainsi les apports architecturaux de différentes périodes. Le départ de la garnison et le déclassement des fortifications s'effectuent dans l'entre-deux-guerres. En 1986, un village de vacances géré par la commune y est aménagé.
CL.MH 04.03.1996
(déjà INMH 23.07.1948)

Sébastien Laval

Vue aérienne du fort de la Rade à la pointe sud de l'île d'Aix.

Actu77.pmd 44 02/07/2007, 08:33

Sébastien Laval

FORT LOUVOIS

La construction de la forteresse (appelée aussi fort Chapus), située en pleine mer, commence en 1691, sous la direction de l'ingénieur Ferry, et s'achève assez vite, en 1693. En effet, les travaux s'effectuent afin de compléter le dispositif de défense de l'arsenal de Rochefort et empêcher le siège de la forteresse du Château-d'Oléron. Mais, en 1755, du fait des progrès de l'artillerie, des modifications sont effectuées.

En 1875 la fortification est réarmée sous les ordres de la commission de la défense des côtes, puis, en 1918, déclassée de sa fonction militaire. Aujourd'hui, après sa restauration, la forteresse est ouverte au public et accueille également un musée de l'ostréiculture.

CL.MH 15.06.1929

Fort Louvois porte le nom du secrétaire d'Etat à la guerre de Louis XIV. La forteresse a été construite sur le rocher du Chapus, à la pointe de Bourcefranc.

ROCHEFORT

La création de l'arsenal de Rochefort fut décidée en 1666 par Louis XIV. Mais en 1674, la forteresse est renforcée, après la tentative de l'armée hollandaise d'occuper Noirmoutier. A la fin de l'année 1679, suite aux faiblesses que présentent les plans de Clerville, Vauban est envoyé sur place pour inspecter le programme de construction.

L'enceinte est entretenue jusqu'à la fin du XIXe siècle, les saillants de ses bastions se voyant même équipés de plates-formes pour obusiers, avant de connaître un démantèlement partiel.

Partiellement IN.MH 30.05.1930

CHÂTEAU-D'OLÉRON

Située sur le coureau d'Oléron, la citadelle défend Brouage, les estuaires de la Seudre et de la Charente. Ainsi, le noyau initial fut édifié de 1630 à 1641 par l'ingénieur d'Argencourt.

Après la création de Rochefort, Clerville, gouverneur de l'île, ainsi que Vauban et Ferry travaillent à l'extension du château. En 1685, Vauban souligne l'importance stratégique de cette fortification et introduit comme projet un vaste ouvrage à cornes. Dès la fin du XVIIIe siècle, la citadelle est utilisée comme lieu de détention.

En 1945, la fortification est bombardée par l'aviation française libre, puis délaissée jusqu'en 1980, année où les travaux de sa restauration commencent.

Citadelle et fortifications CL.MH 14.06.1929

Sébastien Laval

Les Fortifications du littoral. La Charente-Maritime, de Rémy Desquesnes, René Faille, Nicolas Faucherre, Philippe Prost, Editions patrimoines & médias, 1993.

Actu77.pmd 45 02/07/2007, 08:33

BROUAGE

Ville jouant un rôle décisif dans le commerce du sel, Brouage connaît un essor économique aux XVIe et XVIIe siècles. Fortifiée plusieurs fois à partir de 1569, elle est renforcée en 1628 sous la direction du maçon Jean Thiriot, face à la menace de l'armée anglaise. En 1640, deux nouveaux ouvrages sont également ajoutés par l'ingénieur François Chauvin. Mais la ville commence à perdre de son pouvoir, quand est prise la décision de construire l'arsenal de Rochefort. D'ailleurs, dans le but d'éviter un éventuel blocus de ce dernier, Vauban ,décide en 1684, d'établir un projet de jonction entre la Seudre et la Charente. Pendant les années 1980, le maire de Brouage envisage la renaissance culturelle de la citadelle, motivant ainsi, quelques années plus tard, une campagne de valorisation et de développement de ce patrimoine par le Département de la Charente-Maritime.
CL.MH 12.02.1886

Thierry Girard

Blockhaus en ruine dans le nord de l'île de Ré.

Thierry Girard

MUR DE L'ATLANTIQUE

Au XIXe siècle, avec le renforcement de la puissance de l'artillerie, la plupart des fortifications de l'île de Ré deviennent obsolètes, et un certain nombre d'ouvrages plus modernes sont construits. En 1861, deux batteries sont implantées, l'une à la pointe du Grouin à Loix, l'autre à la pointe de Sablanceaux, en avant de l'ancienne redoute. Celle-ci, de par sa position stratégique face au port de La Pallice en plein essor, sera régulièrement modernisée et agrandie jusqu'en 1940.
La dernière vague de fortifications sur l'île remonte à la dernière guerre. Afin de défendre les abords de la base sous-marine de La Pallice, les Allemands installent en différents endroits des batteries côtières et anti-aériennes. Ils réaménagent d'anciens ouvrages et réalisent des dizaines d'ouvrages bétonnés, dont la fameuse tour Karola à Ars, poste de surveillance et de commande pour des canons pouvant tirer jusqu'à 28 km au large.

Actu77.pmd 46 02/07/2007, 08:34

Un devis de construction de Vauban

Par **Grégory Vouhé**

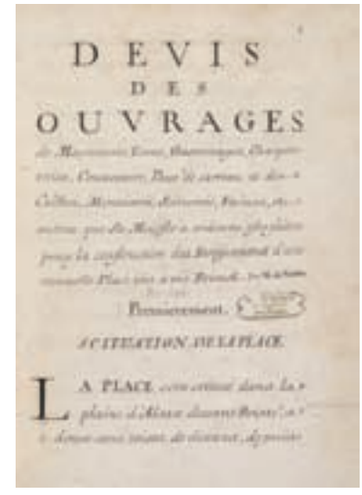
DEVIS
DES
OUVRAGES

SCITUATION DE LA PLACE.

Hasard des dispersions des archives et de la constitution des fonds documentaires, un manuscrit de Vauban est conservé à la médiathèque de Poitiers (Ms. 335). Il ne concerne pas un chantier proche comme Saint-Martin-de-Ré. Rédigé en 1698, c'est le devis de construction de Neuf-Brisach (Haut-Rhin). Le traité de Ryswick, signé l'année précédente, enlève à la France la ville de Brisach, située sur la rive droite du Rhin. La nouvelle ville est sitôt fondée sur la rive opposée (1697). Chargé du chantier, Vauban dresse en conséquence ce *Devis des ouvrages de maçonnerie, terres, gasonnages, charpenteries, couverture, pavé de carreau et de caillou, menuiserie, serrurerie, facines, et autres, que Sa Majesté a ordonné estre faits pour la construction des fortifications d'une nouvelle place vis-à-vis Brisack. Par M. de Vauban.*

Comme de coutume, la pièce détaille l'ensemble des éléments à édifier. Il s'agit là de la conception la plus accomplie de Vauban. La fortification, échelonnée en profondeur, se dilate autour de la place pour éviter son encerclement et multiplier les positions de tir. Une enceinte continue aux angles flanqués de tours pentagonales, les tours bastionnées, ceinture la ville de plan octogonal. Ce corps de place, conçu pour la défense rapprochée, est doublé d'un dispositif élaboré qui assure la défense avancée. Au-devant de chaque tour est ainsi installé un bastion détaché. Entre chacun d'eux prend place une tenaille, sorte d'ouvrage en forme de V. Ces tenailles, enfin, sont elles-mêmes défendues par les demi-lunes avancées, de plan triangulaire. Un plan-relief de la place est réalisé en 1706, deux ans avant le terme du chantier (Paris, Musée des plans-reliefs).

Le volume était resté dans la descendance de l'ingénieur comme le montre un ex-libris aux armes des Mesgrigny (d'argent au lion de sable), écartelées en 4 avec celles des Vauban : d'azur au chevron d'or surmonté d'un croissant d'argent et accompagné de trois trèfles d'or. L'union des deux familles remonte au mariage de Louis de Mesgrigny avec Charlotte Le Prestre de Vauban, célébré en 1679. Composé de 149 pages, l'ouvrage a conservé sa reliure ancienne, au dos intitulé DEVIS DES SCITVAT, le premier article du devis traitant de la SCITUATION DE LA PLACE. Il s'achève par la mention «Fait, reveu et corrigé pour la deuxiesme fois, le 24e aoust 1698». Effectivement, l'usage de deux graphies fait apparaître avec clarté les corrections et ajouts de cette mise au net. Dessinée en marge à la sanguine, une main à l'index pointé (dite manicule) attire parfois l'attention du lecteur sur certains passages.

Le devis est articulé en 88 articles, qui regardent directement le travail des entrepreneurs à partir du 6e, consacré au corps de la place. Suivent les dispositions à donner aux courtines et aux tours bastionnées, dont la construction est détaillée en autant d'articles que nécessaire : des fondations aux revêtements de pierre, des voûtes aux chapes de ciment, etc. On insiste naturellement sur la qualité des matériaux à mettre en œuvre (art. 30-38). Le devis traite ensuite des issues, grandes portes, passages des entrées, escaliers et poternes (art. 39-50), puis des aqueducs et souterrains, avant de s'intéresser aux bastions détachés, aux tenailles et aux demi-lunes (art. 54-69), aux autres ouvrages à cornes, haie vive, fossés, chemins couverts, traverses, palissade, barrières, ponts, guérites, pour s'achever sur les puits. Ces prescriptions renvoyaient à un plan général légendé : «On observera toutes les traverses marquées sur le plan.» Il s'agit somme toute d'un véritable cahier des charges, chacune de ces instructions engageant les exécutants sur la nature des prestations et des matériaux à fournir.

Olivier Neuillé - Médiathèque de Poitiers

Grégory Vouhé est historien de l'architecture (Paris IV), membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Il a édité un manuscrit de Jacques-François Blondel (1760), conservé à l'Institut de France, dans *Monuments Piot* (Académie des inscriptions et belles-lettres, t. 85, 2006).

Actu77.pmd 47 30/06/2007, 19:43

De la Savoie à la Charente dans les pas de Vauban : l'itinéraire d'un montagnard devenu expert de la défense du littoral

Par **Thierry Sauzeau**

Claude Masse *ingénieur-géographe de Louis XIV*

L'année Vauban est l'occasion de rendre hommage aux personnalités que le règne de Louis XIV a distinguées, dans toutes les couches de la population. La militarisation de la société fut à l'origine d'un véritable appel d'air en direction de ceux que leur naissance ne distinguait pas. La noblesse d'épée ayant la haute main sur l'Infanterie et la Cavalerie, les «hommes neufs» investirent la Marine, l'Artillerie ou les Fortifications. Ces armes modernes du Roi-Soleil devinrent le rendez-vous d'esprits éclairés, à l'instar de Claude Masse. Dessinateur au service de l'ingénieur François Ferry, c'est à l'âge de 25 ans que ce Savoyard fut remarqué par le roi. Louis XIV faisait fortifier Toul, place forte enclavée en terre germanique. En cette année 1677, la frontière de l'Est n'avait pas acquis la régularité du *«pré carré»* vanté par Vauban dans ses lettres à Louvois. La «Gloire de Nimègue» (1679) ayant mis un terme à la guerre de Hollande, Masse suivit son patron sur nos côtes. Ferry venait d'obtenir la direction des Fortifications, au moment où Vauban succédait à Clerville au Commissariat général. Durant la décennie 1680, parcourant inlassablement le littoral de la Loire aux Pyrénées, Masse participa à tous les grands chantiers militaires. L'argent ne manquait pas, dans un royaume de France qui tenait alors l'Europe en haleine.

MEMOIRE GEOGRA-
PHIQUE DE MASSE SUR
PARTIE DU BAS POITOU PAIS
D'AUNIS ET SAINTONGE.

Claude Pauquet

Thierry Sauzeau est maître de conférences d'histoire moderne à l'Université de Poitiers, membre du Gerhico. Il a publié *Les Marins de la Seudre, du sel charentais au sucre antillais XVIIIe- XIXe siècle* (Geste éditions, 2005).

Puis vint la fin du règne, avec les guerres de la Ligue d'Augsbourg (1689-1697) et de Succession d'Espagne (1701-1714). Le royaume était affaibli. La menace de *«descentes»* anglaises pesait désormais sur les frontières maritimes. Elle nécessitait une connaissance parfaite des côtes. D'ingénieur qu'il était, Masse se fit cartographe. Après avoir *«fait un choix des cartes les plus précises et les meilleures»*, il entreprit de les perfectionner. Divisant l'espace en «carrés», respectant une échelle de 1/28 800e (1 pouce / 400 toises), il livra en 1723 une cartographie complète des côtes, d'Arcachon à Noirmoutier. Il avait mené à bien un relevé systématique, comparable à celui que réalise l'IGN de nos jours, mais sans le secours du moindre satellite ! Armé d'un encombrant matériel et accompagné de cinq assistants, il menait son activité de manière saisonnière. Le printemps et l'automne étaient consacrés aux relevés sur le terrain. La technique consistait à matérialiser une méridienne, en plantant des alignements de jalons. Après avoir mesuré à la chaîne d'arpenteur la distance entre deux jalons, Masse relevait des angles au graphomètre, en direction des localités à situer. La mesure d'un côté et de deux angles du triangle lui livrait assez d'indices pour pouvoir «construire» le 3e sommet et représenter le lieu désiré. Cette activité entre trigonométrie et géométrie occupait son travail de «cabinet», durant les mois d'été ou d'hiver. Sur sa carte, la localisation de chaque hameau passait par cette méthode de triangulation. En l'absence de toute convention pour les légendes,

Actu77.pmd 48 29/06/2007, 14:45

Masse dressait ensuite un véritable *«portrait du paysage»*. Dans cette phase, le dessinateur qu'il avait été dans sa jeunesse venait en aide au scientifique qu'il était devenu. Ses cartes restent aujourd'hui de véritables œuvres d'art et la synthèse des territoires représentés. La série *«des côtes du Bas Poitou, pays d'Aunis, Saintonge et partie de Médoc»* est aujourd'hui conservée à Vincennes, au service historique de la Défense.

PRATIQUE, CONCRET ET RAISONNABLE

Partie intégrante du travail de cartographe, chaque carte donnait lieu à la rédaction d'un mémoire. Tous les aspects du renseignement militaire y étaient développés et passés en revue. La situation du gouvernement de Brouage peut en donner un bon aperçu. La configuration du terrain faisait l'objet d'une attention particulière. Exposant la situation de Marennes, Masse précisait par exemple que *«le costé du nord est deffendu par les marais salans de Brouage»* et que *«costé du sud est deffendu par les marais de la Seudre qui sont un terrain entrecoupé d'une infinité de fossez, ruisseaux et chenaux et salines qui ne le rendent accessible et pratiquable qu'à peine aux gens du pays par de petites chaussées et chemins inconnus ny pouvant rouler aucun charroy»*. Sur la base de telles observations, la Cour pouvait déterminer ses priorités stratégiques. On comprend mieux pourquoi Brouage, imprenable dans son dédale de marais, fut déclassé au profit de Rochefort. En ces temps où Vauban excellait dans l'art de prendre ou défendre une ville assiégée, une autre préoccupation était la ressource en eau douce. A propos du village d'Hiers, Masse évoquait un *«bourg situé sur une hauteur* […] *il sort de cette butte une très bonne fontaine qui abreuve Brouage qui est le seul deffaut qui soit en cette forteresse»*. Prévoyant les besoins d'une armée en campagne, le géographe décrivait aussi le potentiel de chaque localité. Moëze, village situé au nord de Brouage, était ainsi signalé comme *«abondant en bleds, vignes et pâturages à l'ouest et au sud et d'assez bonnes prairies au nord»*. Si les réformes de Louvois avaient progressivement mis les villageois à l'abri des pillages de la piétaille, le déplacement de la cavalerie entraînait toujours des réquisitions de fourrage. Dans un autre registre, le Mémoire géographique indiquait les passages d'eau les plus commodes. Ainsi le Martrou (près de Rochefort) était-il jugé *«remarquable à cause du passage de la Charente, que l'on traverse en cet endroit dans un bac»*. Avec Claude Masse, la géographie se fit outil d'aide à la décision, pour le militaire. A la manière d'un Vauban, esprit pratique, concret et raisonnable, Masse ne se cantonna pas à ses missions officielles. Ses voyages, au contact des populations, l'amenèrent à développer des observations et des analyses personnelles. En 1713, malade, brisé par le décès en couche de sa femme, avec un nourrisson, un garçon et une fille à charge, il prit la plume pour mettre par écrit les *«mille choses qu'il avait vues»* sur le terrain. Ce mémoire en forme de testament fut dédié à ses enfants, futurs apprentis géographes sous sa férule. Le texte permet d'affirmer que, comme Vauban, Masse avait ses *«oisivetés»*. A la manière d'un ethnologue, il posait un regard bienveillant sur ses contemporains. Lui-même victime

Marc Deneyer

Page de gauche : le manuscrit de Claude Masse est conservé à la médiathèque Michel-Crépeau de La Rochelle (fonds ancien, ms 31).

Ci-contre : portraits de Claude Masse et de sa femme Marie Papin, anonyme français de la fin du XVIIe siècle, musée d'Orbigny-Bernon à La Rochelle.

Actu77.pmd 49 29/06/2007, 14:46

de la *«canicule»*, fièvre paludéenne, Masse évoquait la côte saintongeaise, son *«mauvais air et les eaux croupies* […] *et le voisinage de la forêt* […] *qui renvoy vapeurs et brouillards»*. De cette crise sanitaire endémique, il soulignait aussi quelques facteurs aggravants. Sous sa plume, la fondation de Rochefort (1666) était accusée d'avoir *«dépeuplé plusieurs petites villes dans son voisinage et gros bourgs entre autre, Brouage, Soubize, Charente et La Rochelle et Saintes et Saint Jean d'Angély»*. En outre, vers 1712, la population saintongeaise comptait *«beaucoup moins* (d'habitants) *qu'il y en avait en 1684, devant qu'il sortit de ce gouvernement quantité de Religionnaires Calvinistes»*. Cette critique feutrée, mais sévère, de l'absolutisme louisquatorzien, rapproche Masse et Vauban. Ils avaient aussi en commun l'attention portée aux questions économiques et sociales. Masse décrivait ainsi l'Aunis et la Saintonge, comme des terres où *«la noblesse n'est pas nombreuse,* […] *aussy y a-t-il très peu de maisons distinguées et presque point de châteaux, mais quantité de bonnes maisons bourgeoises, il y a dans la campagne beaucoup de bourgeois qui commercent presque tous»*. Un cran en dessous, les paysans paraissaient *«aizés»* à l'auteur qui précisait *«au prix des autres contrées»* comme pour bien marquer qu'il en avait vu de moins bien lotis ! Il ajoutait qu'ils *«sont communément bien logez et pour l'ordinaire bien habillez, presque tous d'etoffes. Ils aiment en général faire bonne chere. Et aussy se nourrissent-ils bien. Il y a très peu de païsans qui ne cueillent du vin.»* L'omniprésence de la vigne donnait du travail au petit peuple des campagnes si bien que les *«manœuvriers»* gagnaient de *«grosses journées au prix des autres contrées du Royaume et s'il n'y avait que les naturels du païs, on serait bien embarassé pour les récoltes et les travaux extraordinaires, surtout pour les fortifications»*.

Durant trente-cinq ans, parcourant les routes du littoral, logeant chez l'habitant, encadrant des chantiers (comme celui du fort du Chapus) et faisant souche par son mariage à La Rochelle, Claude Masse s'était imposé comme un fin connaisseur de la société charentaise. Savoyard né dans la roture, passé au service de l'administration des fortifications et distingué par un titre inédit d'ingénieur-géographe du roi, il illustrait la méritocratie sous le règne de Louis XIV. Marchant sur ses traces, ses deux fils étaient déjà titulaires de leur brevet d'ingénieur lorsque il mourut, en 1736, âgé de 86 ans. Affecté à des levées cartographiques en Flandre, leur père était mort en activité. Il conservait avec lui une importante documentation qu'il légua à sa descendance, avec défense de la disperser. Ses dernières volontés furent exaucées. C'est seulement en 1878 que l'Etat remit la main sur l'inestimable patrimoine que constitue aujourd'hui l'œuvre de Claude Masse. ■

Thierry Girard

Autour de la mer des Pertuis, l'histoire des grands chantiers du Roi-Soleil associe les défis des ingénieurs et des entrepreneurs au labeur des gens du littoral. Construit entre 1691 et 1697, en forme de fer à cheval, Fort Louvois, sur son rocher immergé à marée haute, est l'œuvre de Vauban.

Actu77.pmd 50 29/06/2007, 14:46

C'est au milieu du XVIIe siècle qu'est né le Marais poitevin tel qu'il est encore en grande partie aujourd'hui. Au prix de beaucoup d'ingéniosité et de prouesses techniques

Par **Yannis Suire**

Grands travaux *pour le Marais poitevin*

Pendant la seconde moitié du XVIIe siècle, le sud du Bas-Poitou et le nord de l'Aunis connaissent une métamorphose de leurs paysages et de leur organisation économique et sociale. Le dessèchement de ce que l'on appelle aujourd'hui le Marais poitevin est alors en marche. Après la première phase d'aménagements menée au XIIIe siècle par les abbayes de la région, ce sont de puissants investisseurs poitevins, rochelais, fontenaisiens, niortais, parisiens qui se lancent dans l'aventure. De leur imagination naît le système de gestion de l'eau encore largement en place aujourd'hui, avec la constitution de deux types de paysages principaux : les marais desséchés et les marais dits «mouillés» car encore inondables.

Dans les années 1660, les premiers se retrouvent protégés des eaux, du moins en théorie, par des kilomètres de digues qui les séparent des seconds, tandis que d'innombrables canaux et fossés évacuent leurs eaux vers la mer. Rien que sur la rive gauche de la Sèvre niortaise, côté Aunis, ce sont 15 900 arpents qui sont ainsi desséchés. Cette prouesse technique, réalisée en quelques décennies seulement, malgré les difficultés, parfois graves, et les renoncements, prend notamment la forme d'ouvrages hydrauliques majeurs sans lesquels, encore aujourd'hui, le marais redeviendrait un golfe marin. Ainsi en est-il des portes marines qui gardent l'entrée maritime du marais et des aqueducs qui le jalonnent. Ces ouvrages assurent tout à la fois l'étanchéité maximale et indispensable des périmètres désormais mis en culture, et l'échange d'eau, tout aussi essentiel, avec l'extérieur. Maçonnés, ils s'inscrivent dans un paysage d'eau, de terre et de végétation. Leurs piles en pierre de taille reposent alors sur des radiers en bois, sortes de grandes grilles qui flottent sur la vase, tandis que des pieux fichés dans le sol renforcent la stabilité du tout.

Yannis Suire

L'aqueduc de Maillé : au premier plan, le canal de Vix passe sous l'aqueduc, sous la Jeune Autise.

Les portes marines tout d'abord sont encore visibles de nos jours à l'embouchure des canaux principaux d'évacuation des grands dessèchements. Ces derniers, notamment le canal de Vix et le canal de la Banche, qui évacuent les eaux des marais de Vix-Maillezais pour le premier, de Taugon-La Ronde-Choupeau-Benon pour le second, aboutissent en étoile autour de l'anse du Braud. Là ils déversent dans la mer toute l'eau collectée en amont dans les marais desséchés par le réseau capillaire des canaux et des fossés. Or si cette eau doit s'évacuer vers l'océan, jamais celui-ci ne doit pouvoir s'engouffrer dans le canal : l'eau de mer trouverait là un chemin par lequel envahir à nouveau les marais desséchés. C'est dans ce double objectif que sont alors édifiées les portes marines, chacune à l'embouchure d'un canal évacuateur, près de l'anse du Braud. Le système, déjà utilisé par les abbayes dessiccatrices au Moyen Age, est repris par les ingénieurs du XVIIe siècle. Il est

Actu77.pmd 51 29/06/2007, 14:47

Yannis Suire

Les portes du canal de la Banche.

constitué de deux parties : pointés vers l'océan, deux battants s'ouvrent à marée basse pour laisser passer l'eau évacuée des marais desséchés, et se ferment à marée haute sous la poussée de l'eau de mer qui est ainsi stoppée dans sa tentative d'envahir le canal ; juste en amont, une vanne mue verticalement permet de fermer encore plus efficacement le système en cas de forte marée ou de tempête.

Chaque porte marine est édifiée par la société de marais desséchés, syndicat de propriétaires responsable du canal qui trouve là son débouché. La porte du canal de la Banche par exemple est construite par la Société des marais de Taugon-Choupeau-Benon à la fin de l'été 1668. Le 26 août, Gastien Léger, maître des digues de la Société, charge Jean Audebrand, charpentier à Marans, de la réaliser *«de la largeur et grosseur pour résister à la mer et tout ainsy que les portes des plus grands dessèchemant de la province de Poictou»*, avec *«du bois de chesne de marais et non de forest par convenance expresse»*. Le travail doit être réalisé d'ici six semaines pour une somme de 360 livres.

Outre leur porte marine, les dessiccateurs de la Société des marais de Vix-Maillezais, côté Bas-Poitou, doivent remédier à une difficulté particulière : leur canal principal, le canal de Vix, doit en effet couper trois des affluents de la Sèvre qui aboutissent sur sa rive droite, la Vendée, rencontrée à l'Ile-d'Elle, la Jeune Autise et la Vieille Autise, croisées à Maillé ; or les eaux de ces rivières, c'est-à-dire des eaux d'inondation potentielle, ne doivent pas pouvoir s'engouffrer dans le canal au risque, là encore, d'envahir par ce biais tous les marais desséchés ; en d'autres termes, le canal de Vix doit pouvoir croiser ces rivières sans jamais s'y mélanger. C'est le rôle alors assigné, et encore rempli de nos jours, à trois aqueducs dont deux sont encore visibles, l'un au lieu-dit le Gouffre à l'Ile-d'Elle, l'autre à Maillé, en Vendée. Le premier permet au canal de Vix de croiser la rivière Vendée, le second la Jeune Autise. Un troisième aqueduc devait se trouver au lieu-dit la Grande Bernegoue, à Maillé, pour couper la Vieille Autise. Dans tous les cas, le canal de Vix passe par un système de siphon sous la rivière canalisée et qu'il coupe verticalement sans jamais s'y mélanger.

«REVESTU TOUT DE PIERRE DE TAILLE»

La construction de ces aqueducs intervient elle aussi dans les années 1660. Celui du Gouffre de l'Ile-d'Elle semble le premier sorti de terre, probablement en 1663 : comme tout canal, le canal de Vix est en effet creusé d'aval en amont ; l'aqueduc de l'Ile-d'Elle, le plus en

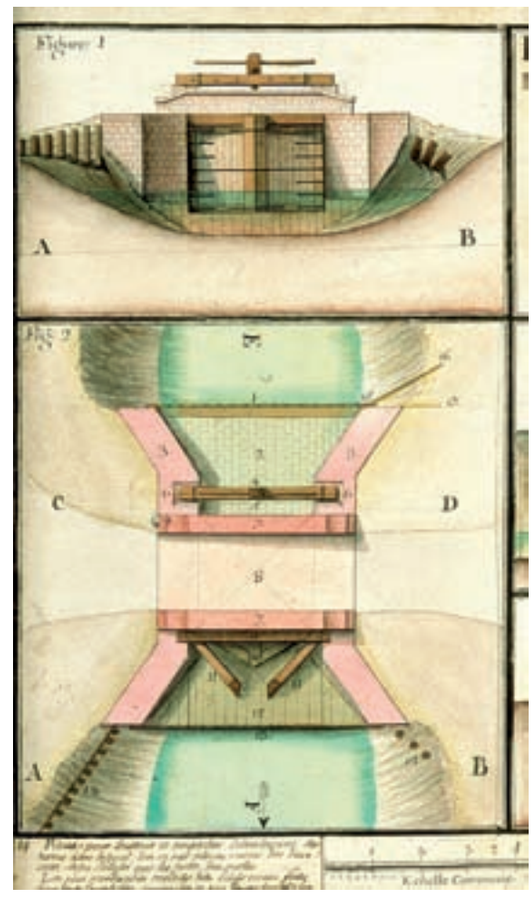

Plan et élévation d'une des portes marines, celle dite «de Sainte Radegonde», par Claude Masse vers 1720 (Service historique de la Défense, Fol 131 h, feuille 84).

Yannis Suire est conservateur au Service régional de l'inventaire du patrimoine du Poitou-Charentes. Il a publié *Le Marais poitevin, une écohistoire du xvie à l'aube du xxe siècle*, Centre vendéen de recherches historiques, 2006.

Actu77.pmd 52 29/06/2007, 15:00

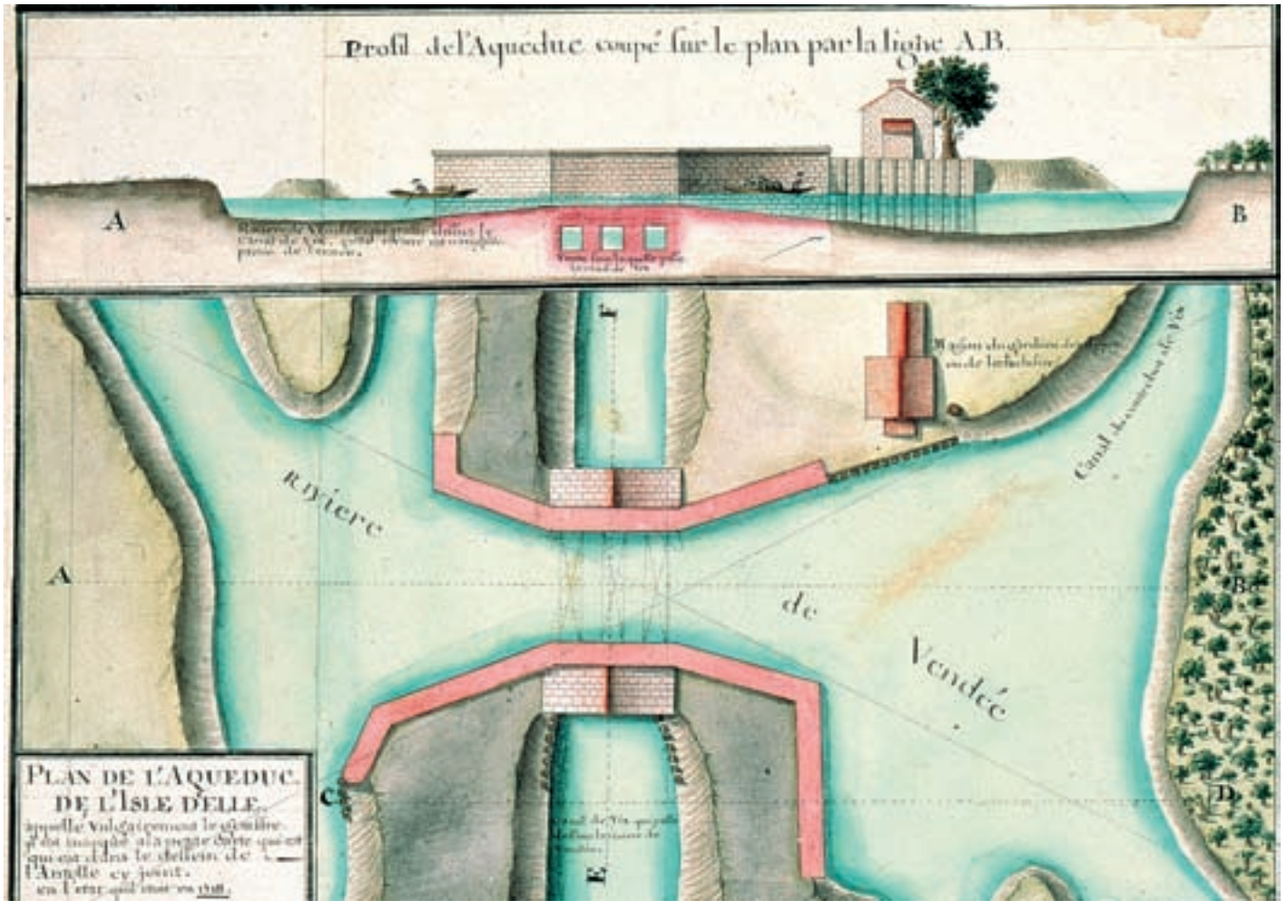

Plan et coupe de l'aqueduc du Gouffre par Claude Masse vers 1720 (Service historique de la Défense, Fol 131 h, feuille 85).

aval, est donc naturellement construit avant les autres. Le 1er mars 1664, Gabriel de Beaumont-Pally, directeur de la Société de Vix-Maillezais, passe un marché avec le maçon Anthoine Cochast pour la construction de l'aqueduc de la Grande Bernegoue sur la Vieille Autise. Cet aqueduc *«sera faict de pareille forme que celluy qui est sur la Vandée proche l'Isle d'Elle»*. Il sera *«revestu tout de pierre de taille»* et présentera *«trente cinq piedz de gue[u]lle pour passer l'eau de la dicte rivière»*. L'aqueduc reposera sur une grille de bois posée sur la vase. Le marché est passé pour 2 205 livres. Le 19 mars suivant, la Société achète le sable et le bois nécessaires à la construction de l'aqueduc de Maillé. Le 1er avril, Beaumont-Pally s'entend avec René Gautron, maître maçon à Fontenay-le-Comte, pour la construction du même aqueduc. Lui aussi sera *«revestu tout de pierre de taille»* et il *«sera faict de la mesme façon de celluy qui est sur la rivière de la Vandée* […] *proche de l'Ile d'Elle»*. Comme pour l'aqueduc de la Grande Bernegoue, la Société fournira la pierre, la chaux, le sable et le bois pour le radier. L'aqueduc de Maillé devra être terminé au 1er septembre, c'est-à-dire avant le début de la période d'inondations. Le marché est passé pour 1 500 livres. Chargé de l'opération avec quatre associés de Fontenay et de Maillezais, Gautron est un maître maçon réputé aux alentours. Plusieurs personnalités engagées dans les dessèchements font d'ailleurs appel à lui à la même époque pour des travaux dans leurs propres demeures : ainsi Etienne Daurat au château de Doix, ou Jacques Morienne à la Citardière. La belle œuvre a pourtant ses limites : l'aqueduc de la Grande Bernegoue est abandonné dès le début des années 1670 lorsque l'on renonce à dessécher les marais situés en amont de Maillezais. Ces marais restent alors mouillés, comme ils le sont encore aujourd'hui, et l'aqueduc est peu à peu englouti par les vases, l'eau et la végétation.

Pourtant, les aqueducs, comme les portes, impressionnent suffisamment les visiteurs pour faire l'objet de plans et de descriptions précises. L'ingénieur Claude Masse ne s'y trompe pas en les figurant en annexes de ses cartes de la région au début du XVIIe siècle. De même l'ingénieur Jacques Parent s'y attarde dans les années 1760. Quant aux sociétés de marais, elles les considèrent à juste titre comme les clés de voûte de leur système de dessèchement. Elles leur consacrent chaque année un entretien constant, et un garde est posté en permanence à proximité de chaque porte et de chaque aqueduc. Ouvrages hydrauliques majeurs nés au milieu du XVIIe siècle, les portes marines et les aqueducs du Marais poitevin sont encore aujourd'hui les témoins actifs de l'ingéniosité de ceux qui les ont construits afin de concilier au mieux les besoins humains et les nécessités d'un environnement si particulier. ■

Actu77.pmd 53 29/06/2007, 14:59

Rochefort
ville nouvelle du XVIIe siècle

L'historienne Martine Acerra évoque la création de l'arsenal maritime de Rochefort, grand chantier qui a développé la ville

Par **Jean Roquecave**

Louis XIV, en 1666, décide la création de trois villes portuaires nouvelles, Rochefort, Lorient, et Sète. *«C'est un programme national,* affirme l'historienne Martine Acerra*, et le roi répartit les efforts. Lorient est dédiée au commerce et à la Compagnie des Indes, Rochefort à la guerre sur mer, et Sète contrôle le débouché du canal du Midi, construit par Pierre Paul Riquet qui permet la liaison Méditerranée-Atlantique sans devoir faire le tour de la péninsule ibérique.»* D'autres villes portuaires importantes existent déjà, comme Dunkerque, un port très important, mais dangereux, avec des courants, des bancs de sable et des tirants d'eau insuffisants. A Rochefort, le tirant d'eau est suffisant pour les plus grands navires, même à marée basse, grâce à une fosse de sept mètres dans la Charente, et sa position à l'intérieur des terres, à l'époque, était perçue comme un avantage qui mettait l'arsenal à l'abri des attaques. *«Ce qui est intéressant à Rochefort*, note Martine Acerra, *c'est qu'on implante un arsenal avec énormément d'idées sur ce qu'il faudrait faire mais que techniquement on n'en a pas les moyens. Alors on fait avec, on s'adapte au paysage. C'est un lieu expérimental du début à la fin. Au fur et à mesure, on invente.»* Si pour construire sur terrain meuble les techniques sont connues, grâce aux ingénieurs hollandais on sait construire en zone humide sur pilotis, les formes de radoub poseront des problèmes. Au départ, le fond de la vieille forme était en planches, et il devra être refait en pierre, quant à la double forme on mettra quarante ans à la rendre opérationnelle. Les plans datent de 1683, et le premier bateau sera lancé en 1728. *«Un siècle plus tard, quand on construit l'arsenal de Ferrol, en Espagne, toutes les techniques sont disponibles. Entre-temps, le siècle des Lumières est passé par là, avec le développement de la réflexion scientifique et la montée des sciences. Désormais, on sait résoudre ces problèmes d'ingénieurs. Mais Rochefort aura servi de modèle pour penser Toulon, et les ingénieurs espagnols s'en inspireront aussi pour Ferrol.»*

Martine Acerra, qui enseigne l'histoire moderne à l'Université de Nantes, après avoir été doyenne de la Flash de l'Université de La Rochelle, est une spécialiste du XVIIe siècle. Elle a consacré sa thèse à Rochefort et la construction navale française (1661-1815). Sous sa direction scientifique se tiendra à Rochefort un colloque international «Arsenal et gestion patrimoniale» du 18 au 20 septembre.

Actu77.pmd 54 02/07/2007, 08:34

Dessin de Nicolas Berquin, 1690. Musée d'art et d'histoire de Rochefort.

Vauban n'est pas intervenu à Rochefort. La Corderie royale et les fonderies sont l'œuvre de François Blondel, et l'enceinte est due à Louis Nicolas de Clerville, commissaire général des fortifications.
«Vauban est venu deux fois à Rochefort, précise l'historienne. *Il a critiqué la ceinture de fortifications de la ville, mais cela ne relevait pas de sa compétence. Rochefort dépendait de la Marine et de Colbert, alors que Vauban c'était la Guerre et Louvois. Chacun défendant son pré carré, les fortifications ont peut-être du coup été réalisées a minima pour que la Guerre ne s'en empare pas.»*

UNE VILLE CHAMPIGNON

Rochefort, comme Sète et Lorient, est une ville qui part de rien, sinon quelques ruines qui seront rasées. La ville elle-même au début n'est que le chantier de l'arsenal, qui emploie deux mille ouvriers en 1669. Cette année-là, trois ans après le début des travaux de l'arsenal, un arrêt du conseil du roi délimite les îlots à construire. *«Rochefort, avec son plan orthonormé, est bâtie sur le modèle classique des villes européennes. C'est un schéma de réflexion venu d'Italie au Moyen Age, et où on retrouve aussi la volonté d'ordonner l'espace des bastides médiévales. On construira des villes sur le même schéma dans les colonies, au Canada, à Saint-Domingue ou à Pondichéry. Mais la ville de Rochefort, contrairement à l'arsenal, ne servira pas de modèle. Il n'y a pas de Rochefort bis.»*
Au début, il s'agit de faire venir des habitants, même les plus modestes. *«C'est probablement dans ce but,* souligne Martine Acerra*, qu'en 1669 l'autorisation est donnée aux particuliers de construire des bâtiments sans aucune obligation en matière de normes de construction ou de matériaux, la seule contrainte étant de respecter l'alignement.»* La ville se développe rapidement, on compte seize îlots en 1678, quarante-neuf en 1688, et au tournant du siècle la population atteint vingt mille habitants, un chiffre important pour l'époque. *«C'est une ville champignon comme celles du Far West et comme construire en pierre était trop cher, on utilise le bois et le torchis pour édifier des maisons de construction médiocre, qui sont souvent insalubres.»* En 1688, Michel Bégon est nommé intendant et il obtient en 1689 un arrêt du conseil du roi qui donne un an aux propriétaires des maisons pour les bâtir en pierre : c'est le premier plan d'urbanisme de Rochefort. *«La ville prend une belle allure, mais la population ouvrière quitte le centre pour se fixer dans le faubourg. A la fin du XVIIe siècle, la ville s'étend largement au-delà des remparts, où sera d'ailleurs construit l'hôpital en 1783.»* Alors que la plupart des villes font tomber leurs remparts au XIXe siècle, Rochefort attendra 1926 pour commencer à les abattre. ■

UNE NOUVELLE CANDIDATURE À L'UNESCO

Le gouvernement français n'ayant pas retenu son dossier de candidature au patrimoine mondial de l'Unesco, Rochefort a engagé une nouvelle démarche. En s'appuyant sur le travail réalisé avec le projet européen Navarch qui réunissait les villes-arsenal de Karlskrona en Suède, Chatham en Grande-Bretagne, Suomenlina-Helsinki en Finlande et Rochefort pour partager leur expérience historique et réfléchir à la mise en valeur de leur patrimoine, les responsables rochefortais s'orientent désormais vers une candidature collective. Karlskrona et Suomenlina étant déjà pour partie classées par l'Unesco, Rochefort travaille désormais sur l'idée d'une candidature internationale sur le thème des arsenaux, avec Chatham et l'arsenal de Ferrol en Espagne, à laquelle pourrait se joindre Cronstadt en Russie. Le dossier n'en est qu'à ses débuts, et une équipe internationale doit en préciser les contours, en mettant notamment en avant le thème du projet industriel que représentent les arsenaux.

Actu77.pmd 55 02/07/2007, 08:34

Louis XIV
le nouvel ordre militaire

L'historien Hervé Drévillon jette un regard inédit sur l'armée de Louis XIV. Avec lui, la guerre redevient un objet d'histoire légitime

Entretien **Sarah Caillaud**

Hervé Drévillon, professeur d'histoire moderne à l'Université de Poitiers, vient de publier *Batailles. Scènes de guerre de la Table Ronde aux Tranchées* (Le Seuil). On lui doit également *L'impôt du sang. Le métier des armes sous Louis XIV* paru chez Tallandier, en 2005. Au terme de cette enquête sur le corps des officiers, il nous livre une réflexion sur le métier des armes sous Louis XIV. Au XVIIe siècle, se profilent ainsi les bases d'un véritable service public au roi et à la nation. Cette époque est marquée par la professionnalisation de l'armée et la naissance d'une culture militaire nouvelle avec des exigences de discipline, d'obéissance et d'économie de moyens. Concilier ces notions nouvelles et les traditionnels idéaux guerriers a été le principal défi du Roi-Soleil. L'honneur noble des guerriers intègre progressivement la loi du mérite.

L'Actualité. – Pourquoi avez-vous choisi l'histoire militaire, un champ d'étude boudé par les historiens ?
Hervé Drévillon. – Hormis André Corvisier et quelques autres chercheurs, les spécialistes de l'époque moderne se sont peu intéressés à l'histoire militaire, considérée comme secondaire voire démodée. Méprisée par les grandes écoles historiques et souvent baptisée «histoire batailles», on lui a reproché d'être événementielle et de faire l'apologie des grands hommes. Spécialiste des pratiques culturelles, je suis venu à l'histoire militaire un peu par hasard. En travaillant sur les traités d'escrime, je me suis intéressé aux duels et, de façon plus générale, à la violence et aux comportements belliqueux qui existaient dans la société de Louis XIV. Dans ce champ, certaines investigations n'avaient jusque-là jamais été menées. J'ai choisi le milieu des officiers, beaucoup moins connu que celui des soldats. L'histoire militaire au XVIIe siècle est un des rares champs dans lequel il y ait encore beaucoup de choses à découvrir.

S'il n'y a pas eu beaucoup d'études sur le sujet, est-ce par manque de sources ?
L'histoire militaire est un sujet délicat à traiter à l'époque de Louis XIV. Au XVIIe siècle, on dispose de beaucoup de sources administratives. Par exemple, les contrôles de troupes enregistrent et décrivent les soldats entrant dans l'armée à partir de 1716, ce qui permet de connaître assez bien leur parcours. Avant cette époque, c'est presque de la préhistoire. Si les documents administratifs apparaissent avec Louis XIV, ils ne forment pas encore des séries continues et cohérentes. Le rapport à l'histoire est donc différent de celui que l'on peut avoir lorsque l'on étudie par exemple la guerre de 14-18. A partir des lettres de Poilus, on pénètre assez facilement dans l'intimité des familles et des consciences. Sous l'Ancien Régime, les individus se dérobent un petit peu. Cela rend le sujet d'autant plus fascinant car il exige de l'historien beaucoup plus d'inventivité.

Sur un règne de 54 ans, le royaume de France est en guerre durant 29 années. Louis XIV fait donc de l'armée la clé de voûte de la monarchie absolue. Quels sont les éléments les plus importants à retenir sur la réorganisation de l'armée ?
Louis XIV invente l'idée d'une fonction publique. Concrètement, la notion de carrière fait son apparition.

Actu77.pmd 56 29/06/2007, 15:00

J+M Photographes

***Groupe de trois cavaliers*, anonyme de la fin du XVIIe siècle, gouache sur papier (17 x 22 cm). Musée des Beaux-Arts de La Rochelle.**

Avant lui, les rois levaient des armées en fonction de leurs besoins. Ils licenciaient les hommes une fois la guerre terminée, l'armée permanente étant alors réduite à un noyau de soldats très faible. Pendant le règne du Roi-Soleil, l'appareil militaire est maintenu sur pied pendant une très longue période. Désormais, on trouve des hommes dont le métier est d'être militaire. Au plus intense des guerres de Louis XIV, l'armée est composée de 450 000 hommes pour un royaume de 20 millions d'habitants (1690), ce qui est considérable. Parmi eux, 20 000 officiers servent sous les drapeaux et constituent donc un véritable groupe social.

Par conséquent, Louis XIV invente le système des retraites en créant l'institution des Invalides en 1670. Les soldats blessés et ceux trop âgés pour servir s'y installent à partir de 1674. L'idée qu'au-delà de son service un soldat mérite d'être toujours pris en charge par l'Etat est désormais reconnue.

L'engagement dans la carrière cesse donc d'être le privilège de quelques-uns. Comment Louis XIV fait-il pour assurer une promotion équitable à ces 20 000 officiers ?

A l'époque de D'Artagnan, la faveur est le maître mot, car le nombre d'individus faisant carrière est assez limité. Avec Louis XIV, s'est posé le problème de gestion massive des ressources humaines. En rendant la carrière possible, le souverain doit en effet donner aux officiers la possibilité de progresser. Mais il faut introduire des critères objectifs. Le plus juste est l'ancienneté. Ainsi, pour progresser dans la carrière d'officier, deux modalités de promotion coexistaient : au choix ou à l'ancienneté. Le corps d'officiers professionnels est désormais géré selon une norme réglementée. Pour cela, des critères d'évaluation et de contrôle du service rendu au roi sont instaurés. A partir de 1705, on invente la notation administrative. Un inspecteur porte une appréciation sur le service rendu au roi et sur les aptitudes des officiers à progresser dans la carrière.

Il convient tout de même de rester prudent et il ne faut pas imaginer une armée parfaitement organisée et régie selon des critères purement administratifs. Si de nombreuses innovations apparaissent sous Louis XIV, il ne faut pas oublier qu'il y avait aussi toute une part d'improvisation, des reliquats du système féodal et puis surtout un système, totalement étranger à la fonction publique d'aujourd'hui, les charges s'achetaient.

Il faut donc payer pour obtenir une charge d'officier…

Deux systèmes coexistent. Théoriquement le roi est le seul juge dans l'attribution d'une charge militaire. Il les donne gratuitement à qui il l'entend. Contrairement aux offices civils, les charges d'officiers ne constituent pas des patrimoines transmissibles de père en fils. Les charges militaires représentent plutôt ce que l'on appellerait une commission, c'est-à-dire une mis-

Actu77.pmd 57 29/06/2007, 15:00

sion révocable confiée par le roi à un individu. Parallèlement à cette règle, un système coutumier demeure. Le titulaire d'une charge avait la possibilité de la vendre à condition d'obtenir le consentement du secrétaire d'Etat à la guerre. Alors, pourquoi achète-t-on une charge alors que l'on peut en être pourvu gratuitement ? La raison est simple : cela permet de gravir les échelons plus rapidement. La vénalité des charges a bien évidemment très mauvaise réputation y compris dans l'esprit du roi.

Alors, pour quelles raisons le roi a-t-il toléré cette vénalité des charges militaires ?

Il n'existe pas à l'époque de Louis XIV de service militaire obligatoire. Tous les officiers servent volontairement. De plus, ils sont financièrement engagés dans l'entretien de leurs troupes et cela à des niveaux très élevés. Les historiens appellent cela le système de l'entreprise. Pour un capitaine de cavalerie, il faut débourser 1 500 livres par an pour entretenir sa compagnie, une somme importante quand on sait que le «smic» de l'époque, si je peux l'appeler ainsi, s'élève à 200 livres annuelles. Les officiers paient de leur propre poche le privilège de servir le roi dans des conditions assez difficiles puisqu'ils n'en tirent aucun bénéfice pécuniaire. Auprès des marchands, ils peuvent faire valoir la valeur de leur charge comme garantie d'un crédit. Voilà pourquoi le roi a toléré l'existence d'une vénalité.

Vous soulignez la détresse financière de nombreux officiers amenés à servir le roi aux dépens de leur propre fortune. Pourquoi tant d'hommes se sont-ils alors engagés dans l'armée comme officier ?

Dans les années 1690, 40 % des chefs de familles nobles servent dans l'armée de Louis XIV. Pour que l'attrait des armes ait fonctionné de façon aussi massive, c'est que l'on est dans une société de l'honneur.

Qu'appelle-t-on l'honneur au XVIIe siècle ?

Pour Montesquieu, dans *L'Esprit des lois,* si la peur fait tenir les régimes tyranniques et la vertu les républiques, le principe de la monarchie, c'est l'honneur. L'honneur est l'idée que chacun se fait de son devoir et de celui de la société à son égard. Cela incite des individus à s'engager durablement dans la carrière militaire. Il faut souligner que le règne de Louis XIV marque une transformation fondamentale dans la conception de l'honneur. La notion de service au roi devient une composante de l'honneur.

Comment a-t-il imposé cette culture de service basée sur la discipline, l'obéissance et la soumission à une aristocratie plutôt rétive à ces idées ?

La noblesse faisant la guerre est dispensée de payer un impôt en argent. Le roi concède ainsi une part de sa souveraineté à ceux venus le soutenir dans son effort de guerre. C'est l'impôt du sang. Celui-ci est censé être libéralement consenti, sans obligation d'aucune sorte. C'est le modèle de l'assistance féodale rendu par un vassal à son suzerain.

Au courage et à la liberté, vertus nobiliaires par excellence, Louis XIV impose de nouvelles exigences : le don de soi, l'obéissance, la discipline… Pour y arriver, le souverain ne peut ignorer les motivations des officiers dans une société régie par l'honneur. L'armée de Louis XIV continue donc à reposer sur le système féodal. S'il est désormais interdit de se battre en duel, les officiers conservent une certaine liberté : celle de commander leurs troupes comme ils l'entendent et de les peupler de leurs clients et serviteurs. Mais ce n'est plus une concession absolue puisque le roi possède un droit de regard. Pour acclimater les officiers à cette culture du service, la propagande monarchique joue un grand rôle. En utilisant les modèles chevaleresques, elle valorise la dimension civique du service militaire.

Vous dites dans votre ouvrage que l'armée a constitué un «carrefour social». A-t-on cependant vu beaucoup de roturiers et officiers de fortune réussir dans l'armée ?

L'armée n'anoblit pas, elle ruine. Si un roturier veut intégrer la noblesse, il ne faut pas entrer dans l'armée. Dans une ville comme Poitiers, l'achat d'un office civil au tribunal, le présidial, est beaucoup plus efficace. Cependant, l'idée du mérite naît dans l'armée de Louis XIV. Il s'est toujours arrangé pour satisfaire des demandes sociales extrêmement variées. Il incite les grandes familles de la noblesse de cour à embrasser la charge d'officier en leur assurant des carrières brillantes mais il donne aussi la possibilité aux roturiers de progresser dans la carrière. Le second cas était relativement rare mais possible. Un élément majeur de l'avènement du principe méritocratique sous Louis XIV est la création de l'Ordre de Saint-Louis en 1693. Attribuée aux officiers valeureux sans distinction de naissance, cette médaille peut être considérée comme l'ancêtre de la Légion d'honneur, c'est-à-dire une sanction du mérite.

Comment Louis XIV est-il parvenu à maintenir toute une société sur le pied de guerre ?

Comme je l'ai dit auparavant, tout le système repose sur l'honneur, c'est ce qui fait tenir les officiers et leur fait accepter les contraintes. Pour ce qui est des

Actu77.pmd 58 29/06/2007, 15:23

Berthrand Renaud

Choc de cavalerie, école française du XVIIe siècle, monogrammiste LB ou IB, huile sur toile (66 x 42 cm). Legs Chabosseau 1843, musée Bernard d'Agesci, Niort.

soldats, le consentement est un peu forcé. C'est la misère qui fournit le plus gros des effectifs. A la fin du règne de Louis XIV, lors des crises de subsistance de 1693 ou de 1709, l'armée devient un refuge.
Par ailleurs, Louis XIV invente le système de la milice en 1688. C'est une forme de service militaire obligatoire auquel sont soumis ceux qui tirent au sort un mauvais numéro.

Comment Vauban se positionne-t-il vis-à-vis de la nouvelle politique guerrière de Louis XIV ?

Vauban pense la guerre dans sa totalité. Son obsession est de proportionner l'effort militaire aux capacités du royaume en termes humain et financier. «Combien d'hommes peut-on mobiliser dans un royaume de 20 millions d'habitants ?» mais encore «quelle armée peut-on entretenir avec les ressources dont on dispose ?» sont les deux problématiques qui ont guidé toute sa pensée. Vauban porte sa réflexion sur la guerre en termes économique et de gestion humaine.
Par exemple, Vauban modifie profondément l'art de la guerre dans l'infanterie. Promoteur de la baïonnette à douilles, il met fin à l'ère des piquiers, ces soldats armés de piques de quatre mètres de long. Désormais armés d'une pointe de métal fixée sur un fusil, les militaires deviennent polyvalents. La baïonnette à douille restera l'arme principale utilisée dans tous les conflits jusqu'au début de la Première Guerre mondiale.
Il est aussi un apôtre de la culture du service. Dans ses mémoires, Vauban recommande la formation d'une armée administrative pensée comme un appareil d'Etat avec des normes strictes. Il est l'inventeur des commissions paritaires. Pour évaluer les mérites des officiers, il proposait de créer au sein de chaque régiment des sortes de conseils paritaires dans lesquels les capitaines seraient représentés ainsi que l'état-major du régiment pour valider les actions de mérite.

Vauban est surtout connu pour être un théoricien de la fortification avec son célèbre «pré carré»...

Le terme «pré carré» apparaît pour la première fois dans une lettre envoyée à Louvois en 1673. Encore une fois, l'idée de Vauban est de concevoir la défense du territoire de façon économique et rationnelle. Constatant que les frontières du royaume ne sont pas rectilignes et les places françaises et ennemies «entremêlées», il préconise le tracé d'une ligne claire avec un système de places fortes. Le «pré carré» consiste à ne garder que les meilleures forteresses et à abandonner celles situées dans le territoire de l'adversaire. Il souhaite ainsi rendre l'invasion du royaume de France impossible pour des raisons économiques. L'ennemi peut prendre une citadelle placée en première ligne, puis une seconde place forte, peut-être trois, mais il arrive un moment où, dans le système pensé par Vauban, le coût des sièges devient prohibitif. Artisan de la sanctuarisation des frontières de la France, il est l'inventeur de la dissuasion. D'ailleurs, en raison de leur coût, on faisait aux forteresses de Vauban les mêmes reproches que l'on fait aujourd'hui à la dissuasion nucléaire. ■

Actu77.pmd 59 29/06/2007, 15:01

«Le plus sûr moyen de faire la paix (…) c'est le rappel des huguenots et la réhabilitation de l'édit de Nantes en son entier» Vauban (1692)

Par **Didier Poton**

Vauban et la révocation de l'édit de Nantes

L'édit de Fontainebleau qui révoque l'édit de Nantes en octobre 1685 est unanimement salué par les catholiques. Dans sa correspondance, Madame de Sévigné exprime à plusieurs reprises en cet automne 1685 une opinion largement partagée. Le jugement est sans ambiguïté : *«Vous aurez vu sans doute l'édit par lequel le Roi révoque celui de Nantes. Rien n'est si beau que tout ce qu'il contient et jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de si mémorable.»* Mais, peu à peu, des voix discordantes s'expriment. Vauban est l'une d'entre elles. Cette contestation prend la forme de trois mémoires qu'il adresse au roi en 1689, 1692 et 1693. Sans être entendu bien que les idées qu'il y avance soient partagées par des personnages importants comme Lamoignon de Basville qui dans le privé critiquait l'édit de Fontainebleau mais qui convenait que revenir sur cette décision serait vu en Europe comme un acte de faiblesse. Revenir sur une erreur s'avérerait pire que l'erreur elle-même !

«Sa Majesté doit considérer que c'est la France en péril qui lui demande secours contre le mal qui la menace»
Vauban (1689)

Dans son premier mémoire, Vauban dresse la liste de *«l'infinité des maux très dommageables à l'Etat»*. Il mentionne successivement l'émigration de près de 100 000 personnes *«de toutes conditions sociales»* et qui ont emporté dans leur exil plus de trente millions de livres, ensuite l'appauvrissement des *«arts et manufactures particulières»* avec tous les secrets professionnels liés à l'exercice de ces métiers, l'effondrement des exportations des productions artisanales et industrielles désormais fabriquées à l'étranger donc la *«ruine de la plus considérable partie du commerce»*, la fuite de matelots, officiers et soldats qui sont autant de renforts pour les flottes et armées ennemies.

Mais pour Vauban, l'application rigoureuse de l'édit de Fontainebleau en forçant les consciences peut aggraver les effets déjà catastrophiques de la Révocation. La répression, déjà engagée, aura pour conséquence de surveiller des sujets *«qu'il faudra exterminer comme des rebelles et des relaps, ou garder comme des fous furieux»*, de continuer à alimenter le courant de fuites hors du royaume et que ces fugitifs seront *«autant de sujets perdus et d'ennemis ajoutés à ceux que le royaume a déjà»*, de multiplier les sentences, ce qui ne *«servira qu'à grossir leur martyrologue, ce qui est d'autant plus à craindre que le sang des martyrs de toutes religions a toujours été très fécond et un moyen infaillible pour augmenter celles qui ont été persécutées»*, voire d'*«exciter quelque grand trouble»*.

Et Vauban d'écrire en guise de conclusion à cette longue liste des conséquences néfastes de l'édit de Fontainebleau : *«Sa Majesté doit considérer que c'est la France en péril qui lui demande secours contre le mal qui la menace. C'est pourquoi eu égard à l'impor-*

Actu77.pmd 60 29/06/2007, 15:02

Claude Pauquet

Gravure hollandaise évoquant le départ des protestants de La Rochelle en 1661, par Jan Luyken, 1696. Médiathèque Michel-Crépeau, La Rochelle.

tance de la chose [la guerre]*, il paraît que le roi ne saurait rien faire de mieux que de passer par dessus toutes autres considérations* […] *et de faire une déclaration par laquelle Sa Majesté rétablit l'édit de Nantes purement et simplement.»* Mais la conclusion générale du mémoire est d'ordre religieux : *«La contrainte des conversions n'a produit que des relaps, des impies, des sacrilèges et profanateurs de ce que nous avons de plus saint, et même une très mauvaise édification aux Catholiques, des ecclésiastiques ayant obligé les Nouveaux Convertis à l'usage des sacrements pour lesquels ils n'avaient nulle créance. D'autant que cet usage mal appliqué a fait croire à plusieurs que, puisqu'ils les exposaient si légèrement, ils n'y avaient pas eux-mêmes beaucoup de foi. Pensées qui ne valent rien dans un pays où l'on n'est déjà que trop libre à raisonner sur la religion.»* La remontrance n'est pas que de nature économique, elle est aussi religieuse et les débats au sein de l'église gallicane secouée par l'affrontement entre jésuites et jansénistes affleure dans cet écrit très politique.

Les mémoires de 1692 et 1693 reprennent les mêmes arguments en y ajoutant le caractère menaçant d'*«opiniâtres»* restés ou revenus dans le royaume : *«La persévérance des conversions nourrit une infinité d'ennemis cachés, très dangereux dans le cœur de l'Etat.»* Et la conclusion, la même que dans l'écrit de 1689 : *«Le plus sûr moyen de faire la paix* […]*, c'est le rappel des huguenots et la réhabilitation de l'édit de Nantes en son entier.»* Pourquoi Vauban réédite-t-il son appel à ces dates ?

Engagée depuis 1688 dans la guerre dite de la Ligue d'Augsbourg, la France affronte une coalition européenne. Le conflit a pris la forme d'une *«guerre totale»* entre les puissances *«mercantilistes»*, la France, l'Angleterre et les Provinces-Unies. Le conflit connaît certes les opérations terrestres (batailles, sièges) et maritimes classiques mais il prend aussi la forme d'une véritable stratégie visant à étouffer économiquement l'adversaire : contrôle des routes maritimes, attaques des convois marchands, menaces sur les ports impliqués dans les trafics atlantiques, politique douanière, etc. Dès le début du conflit, la France subit des revers graves et, après une phase de redressement en 1690 et 1691, elle doit supporter une offensive navale anglaise qui se traduit notamment par une guerre de

Actu77.pmd 61 29/06/2007, 15:02

course sans merci qui perturbe gravement les secteurs économiques liés à l'intense trafic de cabotage et aux échanges transatlantiques. La défaite de La Hougue (29 mai-2 juin 1692) consacre la domination maritime anglo-hollandaise. Malgré quelques victoires sur terre et sur mer l'année suivante, le débat sur la place de la guerre maritime est lancé. Vauban est depuis le début de la guerre dans le groupe qui entendait privilégier la guerre terrestre par rapport à la guerre navale. C'était la stratégie du clan Louvois, mais ce dernier est décédé en 1691. Les deux derniers mémoires sont donc écrits à un moment où s'affrontent à Versailles deux options militaires.

Marc Deneyer

***Les nouveaux missionnaires*, gravure d'Engelmann, 1686. Musée de la France protestante de l'Ouest, Chantonnay.**

«Défendons en outre à tous nos sujets d'aller servir hors de notre royaume»

Les effets négatifs de la répression sur les réformés sont perçus avant l'édit de Fontainebleau. Lorsque sont prises par le roi, entre 1663 et 1669, les premières mesures antiprotestantes (interdictions de cultes, fermetures des chambres mi-parties, expulsions de La Rochelle des protestants non natifs de la cité, etc.), des mises en garde sont adressées au gouvernement. Une harangue adressée à Louis XIV dit tout : *«Ils ne concevront plus rien qu'une chute de torrens, et qu'une inondation generale. Tellement, que dans ce trouble et dans ses appréhensions, chacun d'eux tâchera sans doute à se sauver par la fuite ; ce qui depeupleroit votre Royaume de plus de un million de personnes, dont la retraite feroit un insigne prejudice au negoce, aux manufactures, au labourage, aux arts et aux metiers et même en toute façon au bien de l'Etat.»* Les exemples pourraient être multipliés. Les intendants avertissent.

La monarchie n'est pas sourde. En août 1669, un édit interdisant à tous les sujets de sortir du royaume visant tout particulièrement les gens de mer est publié : *«Défendons en outre à tous nos sujets d'aller servir hors de notre royaume de pilotes, calfaiteurs, canoniers, matelots, mariniers et pescheur ni pour travailler à la construction des navires, confection de cordages et des toiles propres aux voiles, et autres servant à la navigation, sans notre expresse permission, à peine de vie.»* Si cette loi ne mentionne pas clairement les protestants, il est évident que les autorités craignent sur le littoral atlantique une collusion entre les nombreux marins, capitaines et armateurs de confession réformée très nombreux dans les ports du Poitou, de l'Aunis et de la Saintonge avec les Anglais et Hollandais. La descente du duc de Buckingham dans l'île de Ré pour porter secours à La Rochelle assiégée par l'armée de Louis XIII est dans tous les esprits. C'est le premier d'une longue série de textes législatifs visant à contrôler les populations dans leurs déplacements. Une armada législative qui n'empêchera pas le flot des fugitifs de grossir dès la fin des années 1670. En 1681 plusieurs dizaines de réformés des paroisses poitevines touchées par les dragonnades *«gagnèrent La Rochelle dans la pensée de se servir des premières occasions qui se presenteroient de passer la mer»*. L'histoire d'Elie Neau est très instructive.

Elie Neau est né à Moëze en 1662 dans une famille de marins établie *«dans les Isles de Marennes»*. A 12 ans, il entame comme mousse sa carrière de matelot. Après des embarquements sur de nombreuses barques qui assurent l'intense trafic de cabotage entre les ports du littoral atlantique, il est recruté à bord d'un navire qui part pour Saint-Domingue. Combien de voyages transatlantiques a-t-il effectué avant de prendre la décision de ne pas rentrer à La Rochelle ? Sans doute peu puisque ce sont vraisemblablement les dragonnades qui l'engagent à rester aux Antilles puis à rejoindre Boston comme il l'écrit dans sa correspondance : *«Les troubles qui arrivèrent en France au sujet de la Religion, me firent craindre le combat qu'on m'auroit livré si j'avois demeuré plus longtemps parmi les François. J'abandonnais les Isles, je passai dans la Nouvelle-Angleterre, où j'ai toujours demeuré jusques à présent.»* Le choix que fait Elie Neau de se rendre en Nouvelle-Angleterre n'est pas un acte isolé comme l'atteste la *Relation* d'un autre fugitif : *«Pendant le séjour que je fis dans l'île de Saint-Eustache, il y vint trente deux matelots qui s'étaient sauvés des îles fran-*

Didier Poton est professeur d'histoire moderne, doyen de la Flash de l'Université de La Rochelle. Il a publié récemment *Duplessis-Mornay, le «pape des huguenots»* (Perrin, 2006), *Catholiques et Protestants dans l'Ouest de la France du XVIe siècle à nos jours* (colloque Gerhico, Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2006).

Actu77.pmd 62 29/06/2007, 15:02

J+M Photographies

La place du château à La Rochelle en 1714, de A. Heindrick, huile sur toile (75,4 x 88,2 cm). Déposé par le musée des Beaux-Arts de La Rochelle dans le cabinet du maire depuis 1988. L'actuelle place de Verdun était alors la place du château. La cathédrale n'est pas encore construite mais on distingue le clocher de l'ancienne église Saint-Barthélémy.

çaises de la Guadeloupe et de Saint-Christophe, tous sont des environs de La Rochelle ; nous vîmes arrivés seize d'un seul équipage.» Et dans les colonies anglaises, Boston, comme il est mentionné dans un écrit anonyme daté de 1687, est une destination privilégiée : *«Presque tous les habitants des isles françaises protestants sont sortis ; nous en avons icy plusieurs à Boston avec toute leur famille.»*

Ce n'est plus en centaines que se comptent les fugitifs après la Révocation mais en dizaines de milliers : 150 000 à 180 000 protestants vont s'enfuir en quelques années, malgré l'interdiction qui leur est faite de sortir par l'édit de Fontainebleau. C'est-à-dire entre 20 % et 25 % de la population de confession réformée française estimée, depuis les travaux sérieux de Philip Benedict, à 750 000 personnes à la veille de la Révocation. Les églises réformées sont très inégalement touchées dans leurs effectifs par cet exode. L'hémorragie est très forte dans les communautés qui sont proches d'une frontière terrestre ou maritime. Pas moins de 50 000 quittent les provinces de l'Ouest dont 25 000 d'Aunis et de Saintonge, 18 000 du Poitou, le reste étant originaire des petites églises d'Anjou et de Bretagne. Si l'on ajoute le chiffre des fugitifs de Normandie et de Guyenne, du Boulonnais, on constate que ces provinces maritimes participent pour près de 70 % à l'exil !

La très grande majorité de ces fugitifs issus des provinces que bordent l'Atlantique et la Manche vont trouver refuge en Angleterre et dans les Provinces-Unies. De là, quelques milliers s'embarqueront pour les colonies anglaises (Irlande, Amérique) et néerlandaises (Afrique du Sud). Certains participeront activement au développement de ces territoires et joueront un rôle important dans le système colonial anglais et néerlandais. Mais c'est, bien évidemment, en premier lieu, quelques grandes villes commerciales et industrielles de l'Europe protestante qui vont profiter de cet apport démographique et économique. Des princes feront appel à eux pour assurer le développement de pays en crise ou atones. D'autres, comme Guillaume d'Orange, pour renforcer leur armée. Un dernier point essentiel dans l'argumentaire de Vauban.

Actu77.pmd 63 29/06/2007, 15:03

Dans la liste des maux qu'il dresse dans son premier mémoire (1689), Vauban inscrit en premier la *«désertion»* et la fuite de capitaux, en second l'appauvrissement de l'économie dans des secteurs d'excellence donc d'exportation, la ruine du commerce et enfin le renfort que vont constituer dans les armées ennemies ces dizaines de milliers d'hommes. Il participe ainsi d'un «mythe» : la révocation de l'édit de Nantes est la cause du déclin économique de la France. Comme l'a récemment rappelé Myriam Yardeni, la thèse qui établit une causalité entre ce déclin et la Révocation, la grande émigration des protestants, les profits qu'en ont tiré les pays du Refuge *«est depuis longtemps sujette à des révisions sérieuses»*.

Les origines de ce mythe sont contemporaines des événements, toujours d'après cette historienne qui y voit *«un énorme travail d'endoctrinement pour obtenir l'annulation de l'édit de Fontainebleau»* dans un contexte de guerre de propagande. Dès 1687 est publié un pamphlet anonyme dont le titre est sans ambiguïté : *Histoire de la décadence française*. Une autre publication décrit efficacement cette vision décliniste : *«Une autre marque visible de la décadence de la France, c'est la perte de son Commerce par mer et par terre, et dont elle ne se remettra jamais, à cause de la sortie de ses habitants, de la perte de ses fabriques et de l'établissement de ses manufactures chez les Etrangers.»* De publication en publication les auteurs affirment que si la France fut un pays riche avant la Révocation, ce fut essentiellement grâce au travail des protestants. Leur départ ne peut donc aboutir qu'à une ruine irrémédiable. Et ce processus dramatique peut aussi s'appliquer aux arts et aux sciences. Au XVIIIe siècle, le déclin économique de la France ayant pour cause la Révocation *«devient un fait historique irréfutable»* (M. Yardeni). L'esprit des Lumières participe activement à la diffusion de ce *topos* en y apportant un élément clé : la tolérance. Prospérité économique et tolérance religieuse sont étroitement liées. Montesquieu n'écrit-il pas : *«On remarque que ceux qui vivent dans des religions tolérées se rendent ordinairement plus utiles à leur patrie que ceux qui vivent dans la religion dominante : parce que éloignés des honneurs, ne pouvant se distinguer que par leur opulence et leurs richesses, ils sont portés à acquérir par leur travail et à embrasser les emplois de la Société les plus pénibles.»* Le *Traité sur la tolérance* de Voltaire mais aussi les nombreux écrits partisans de l'établissement d'une tolérance civile, qui contraindront la monarchie à publier un édit de tolérance en 1787, développent un argumentaire où l'utilité économique des protestants est omniprésente. Antoine Court dans ses écrits dénonçant l'hypocrisie de la politique royale à l'encontre des *«non catholiques»* démontre combien ce calamiteux édit de Fontainebleau et l'obstination des successeurs de Louis XIV ont profité aux économies concurrentes, en particulier celle de

Assiettes hollandaises : «Mainbourg jésuite défroqué» et «L'archevêque de Paris plus ami des dames que du pape». Musée protestant de La Rochelle.

«L'Angleterre fourmille de Protestants François qui par leur industrie enrichissent la nation et font fleurir le commerce» A. Court

Marc Deneyer

Actu77.pmd 64 29/06/2007, 15:03

l'Angleterre. Ce n'est pas l'opinion de Mirabeau. Pour ce dernier ce sont les guerres de Louis XIV qui sont les causes principales de l'affaiblissement de la France, pas la Révocation. Une voix politiquement incorrecte qui ne sera pas entendue. Au XIXe siècle, le mythe s'alimente de l'écart croissant entre les économies française et anglaise, mais le mythe est de plus en plus contesté comme cause unique de la décadence française. C'est la monarchie absolue qui est dénoncée par un discours républicain qui, très favorable à la religion protestante par anticléricalisme catholique, entend d'abord dénoncer l'intolérance d'une royauté soumise à l'Eglise romaine.

Marc Deneyer

Moule du méreau de Saint-Maixent. Musée de la France protestante de l'Ouest, Chantonnay.

En 1960, un historien américain, Warren C. Scoville, reprend la question des effets de la Révocation sur l'économie française. Pour ce dernier, les causes d'un éventuel déclin de la France au XVIIIe siècle, un jugement qui est aujourd'hui très contesté, sont multiples, la fuite des huguenots n'étant qu'un paramètre parmi d'autres (guerres, crises climatiques, épidémies). Il reconnaît toutefois qu'au plan local il a pu y avoir des conséquences économiques. Il prend notamment l'exemple du port de La Rochelle. Le jugement s'est affiné depuis. S'il est évident que les fugitifs ont enrichi par leur établissement et leur intégration sociale les pays du Refuge, en ne représentant qu'un centième de la population française, leurs départs ne pouvaient réellement affaiblir l'économie française. Mais, au plan local, les effets sont indiscutables. Des milliers de départs dans une province ne peuvent pas ne pas perturber le marché local tant dans les produits de première nécessité que celui du logement et des tractations immobilières. En 1689, on se plaint à La Rochelle de l'effondrement du prix des maisons tant les logements vacants sont nombreux. Dans les villes où les protestants contrôlaient les productions de textile (Niort, Saint-Maixent), de cuir (Saint-Jean-d'Angély), de la fabrication du papier (Angoulême), un cycle de régression est enclenché durablement. A Saumur, la fermeture de l'Académie protestante entraîne le départ de nombreux libraires-imprimeurs. Le commerce du sel est sérieusement perturbé sur le littoral. Les exemples peuvent être multipliés dans le Centre-Ouest. Mais, certains groupes vont rapidement s'adapter à la situation. C'est le cas des marchands. La Révocation va permettre une reconfiguration et une amplification des réseaux commerciaux et financiers huguenots dans l'aire atlantique. C'est le cas de plusieurs familles rochelaises où si un des membres reste à La Rochelle comme *«nouveau converti»*, ce qui permet de garder tout ou partie du patrimoine, les autres membres se dispersent dans les grands ports de l'Europe du Nord-Ouest voire outre-Atlantique où ils retrouvent associés, partenaires et correspondants. Ces réseaux familiaux correspondent bien souvent à des réseaux commerciaux. Des alliances matrimoniales renforcent la plupart d'entre eux.

«Les rois sont bien maîtres des vies et des biens de leurs sujets, mais jamais de leurs opinions...» Vauban

Le premier mémoire de Vauban s'inscrit donc dans un ensemble de publications qui tendent à persuader Louis XIV de révoquer l'édit de Fontainebleau et de rétablir l'édit de Nantes non dans sa version de 1598 mais dans celle modifiée par l'édit de Nîmes (1629) qui supprimait tous les privilèges politiques et militaires accordés aux huguenots par Henri IV mais qui confirmait les clauses religieuses, juridiques et judiciaires. La particularité du mémoire de 1689 tient au fait qu'il est le premier à insister sur les conséquences militaires de la Révocation. Sans doute connaît-il à cette date la part que les officiers et soldats huguenots ont pris dans la Glorious Revolution ayant permis à Guillaume d'Orange de s'imposer sur le trône d'Angleterre en 1688. En 1692 et 1693, l'argument est repris dans le cadre d'un débat stratégique. Mais à côté de cette argumentaire logique sous la plume d'un homme engagé dans la défense de la France, la contestation de Vauban est assez radicale sur le plan religieux : *«Les rois sont bien maîtres des vies et des biens de leurs sujets, mais jamais de leurs opinions, parce que les sentiments intérieurs sont hors de leur puissance et Dieu seul les peut diriger comme il lui plaît.»* Vauban, un homme des Lumières ? ■

Actu77.pmd 65 29/06/2007, 15:03

André Benoist évoque la vie rurale entre Niort, Saint-Maixent et Melle, foyer protestant qui a durement subi les dragonnades en 1681 et 1685

Entretien **Alexandre Duval**

Cultures et religions des paysans

Originaire de La Crèche dans le sud des Deux-Sèvres, l'historien André Benoist a consacré deux ouvrages aux paysans de sa région d'origine. Il revient sur deux de ses principaux axes de recherche : l'histoire agraire et le protestantisme au cours du XVIIe siècle.

L'Actualité. – Comment caractériser le sud des Deux-Sèvres au XVIIe siècle ?

André Benoist. – Il s'agit tout d'abord d'une région de plaines, c'est-à-dire selon la terminologie de l'époque le contraire d'une région bocagère. Alors que dans la moitié nord des Deux-Sèvres, c'est-à-dire en Gâtine et dans le bocage bressuirais, tous les champs sont entourés de haies, ceux de cette région du sud, comprise entre Niort, Saint-Maixent et Melle, sont ouverts. Là, on cultivait du blé et de l'orge de printemps alors appelé baillarge selon le principe de l'assolement triennal. En raison de cette mise en valeur spécifique de la terre, chaque paysan du sud des Deux-Sèvres devait pratiquer le même type de culture que son voisin. Quand tous les champs étaient incultes, les troupeaux du village se promenaient librement sur la jachère collective selon le principe de la vaine pâture, encore appelée droit de parcours. En raison des haies, ceci n'était pas envisageable en Gâtine et dans le bocage bressuirais. Les coutumes y étaient donc beaucoup plus individualistes.

Comment était structurée la vie d'un village ?

L'étude de la population rurale du sud des Deux-Sèvres à cette époque révèle qu'il n'existait pas de catégories bien tranchées en son sein. Par exemple, il n'y avait pas de domestiques de père en fils. C'était d'ailleurs impossible. Pour se marier, les domestiques devaient attendre de quitter cette condition, c'est-à-dire devenir notamment journaliers, situation moins mal rémunérée mais très précaire. Les domestiques étaient loués à certaines foires dites d'accueillage afin de travailler dans des métairies. Ils étaient payés autant pour les trois mois d'été que pour les neuf autres mois de l'année. Durant l'été, le travail était plus dur, concentré sur une durée plus courte et entraînait par conséquent moins de frais de la part du maître de la métairie vis-à-vis de la subsistance du domestique.

Les fils de fermiers commençaient eux-mêmes comme domestiques, soit chez leur père, soit dans une autre métairie. Le plus souvent, la métairie appartenait à un bourgeois campagnard ou à un noble qui habitait parfois très loin. Certains métayers étaient toutefois assez riches, les plus fortunés étant ceux qui élevaient des mules, qui se vendaient alors cinq à six fois plus cher que les chevaux.

Quelle rôle a pu jouer la religion ?

Tandis que les agriculteurs du nord des Deux-Sèvres étaient en majorité catholiques, le sud était surtout peuplé de protestants depuis le XVIe siècle. En 1681, les dragonnades officiellement envoyées par le roi ont débuté dans le Poitou avec un objectif très précis : obliger les protestants à abjurer. Ce moyen de pression était déjà employé pour obliger les gens à payer leurs impôts ou pour réprimer une sédition. Comme dans les campagnes, il n'existait pas de caserne, les troupes étaient logées chez les habitants, dont on souhaitait obtenir l'obéissance, jusqu'à ce que les impôts soient payés ou que le calme soit revenu. Suite à une querelle entre le gouverneur de Niort et celui de Poitiers, la cité des Deux-Sèvres avait déjà été le théâtre d'une dragonnade en 1662.

En 1681, les protestants durent eux-mêmes supporter les frais entraînés par l'hébergement de régiments entiers de dragons envoyés dans le sud des Deux-Sèvres. Au fur et à mesure des abjurations, ces soldats venaient grossir les rangs à la table des familles qui ne s'étaient

André Benoist a publié chez Geste éditions en 2005 et 2006 deux livres issus de sa thèse d'histoire moderne :
1. *Paysans du Sud-Deux-Sèvres, XVIIe-XVIIIe siècle. La terre, les traditions, les hommes.*
2. *Paysans du Sud-Deux-Sèvres, au XIXe siècle. L'esprit de progrès (1789-1880).*

Actu77.pmd 66 29/06/2007, 15:04

pas encore converties au catholicisme. Bien souvent, les dragons se montraient brutaux avec leurs hôtes et les effets d'une telle pression ne se sont pas fait attendre. En 1681, environ 36 500 personnes abjurèrent suite aux dragonnades menées dans le Poitou.

Quatre ans plus tard, les dragons sont revenus afin de pousser à la conversion ceux qui s'y étaient refusés en 1681 et qu'on appelait alors «opiniâtres». Les effets ont été radicaux : presque tous ont abjuré à l'instar de ce qui se produisait à l'échelle du royaume. En 1685, Louis XIV, estimant que les protestants étaient maintenant en nombre négligeable, révoqua l'édit de Nantes avec les conséquences que l'on connaît : l'interdiction du culte protestant et l'obligation pour les pasteurs de quitter la France.

Quel éclairage nous donne l'étude des dossiers fiscaux sur cette période ?

Certains historiens prétendent que les impôts des protestants étaient déjà plus lourds que ceux des catholiques avant 1681. Personnellement, je ne l'ai pas constaté. En revanche les impôts furent un moyen de pression très fort entre 1681 et 1685. Les protestants ayant abjuré dès 1681 ont été appelés «nouveaux convertis». Cette classification «NC» se retrouve sur les rôles d'imposition, plus précisément de la taille, en marge du patronyme de certains chefs de famille. En face des autres, il y a la lettre «H», qui correspond à «hérétique» ou à «huguenot». Durant cette période, les agriculteurs protestants convertis voyaient leurs impôts ramenés à un montant pratiquement nul. C'est le cas par exemple du métayer Allix à Cherveux dont les impositions directes chutent de 130 livres en 1680 à 5 livres en 1683. A l'échelle d'un village, il y avait une somme totale d'impôts à payer. Par conséquent, à chaque abjuration, la charge fiscale des «opiniâtres» augmentait d'autant. Lors de leur retour en 1685, les dragons disposaient, grâce à ces rôles de la taille, de la liste de ceux qui ne s'étaient pas convertis. Au besoin, les curés se chargeaient de les renseigner.

Quelles ont été les conséquences de ces diverses pressions ?

Les habitants du sud des Deux-Sèvres ont gardé la mémoire de ces persécutions et notamment de celles qui ont eu lieu suite à la révocation de l'édit de Nantes. Les dragons ont en effet réprimé l'Eglise du désert, c'est-à-dire ces assemblées secrètes tenues la nuit par des prédicants protestants dans des lieux reculés. Autant de mauvais souvenirs qui expliquent en partie pourquoi les protestants ont adhéré facilement à la Révolution et à ce qu'elle entraînait : la chute de la royauté. Ils se sont engagés massivement dans des milices pour lutter contre les Chouans alors que les habitants du nord se sont rapprochés des Vendéens. Aujourd'hui encore, on peut noter dans les Deux-Sèvres des différences notables à chaque élection entre un sud qui vote le plus souvent à gauche et un nord à droite. ■

Marc Deneyer

***Les nouveaux missionnaires*, gravure d'Engelmann, 1686. Musée de la France protestante de l'Ouest, Chantonnay.**

Actu77.pmd 67 29/06/2007, 15:04

La Contre-Réforme au féminin

Particulièrement touché par le protestantisme, le Poitou est une terre de choix de la reconquête catholique au XVIIe siècle, c'est la «pieuse invasion»

Par **Gwénaël Murphy**

En 1616, l'ordre des Ursulines installe une communauté à Poitiers. Le diocèse ne compte alors que 16 couvents et monastères de femmes, toutes contemplatives. Un siècle plus tard, ce sont 64 couvents et plus de 1 500 religieuses qui ont «colonisé» le Poitou, rayonnant dans tous les secteurs de la société : l'éducation des jeunes filles, gratuite ou non, la conversion des protestantes, le «redressement» des femmes de mauvaise vie, l'ouverture de pensionnat pour les femmes en situation de fragilité sociale, les soins aux malades, la surveillance de prisonnières, l'accueil d'insensées… La région devient ainsi la cinquième du royaume en nombre de religieuses derrière Paris, Rouen, Lyon et Besançon.

La Contre-Réforme catholique du XVIIe siècle fut très largement féminine. En quelques décennies, de multiples ordres nouveaux apparaissent : la Visitation, les Ursulines, les Filles de la Charité, de la Providence, de l'Union Chrétienne, de Notre-Dame, de l'Enfant Jésus, de Saint-Joseph, de Sainte-Marthe, les Augustines, les Calvairiennes rejoignent d'anciennes abbayes et d'anciens prieurés médiévaux le plus souvent composés de Bénédictines, de Franciscaines ou de Fontevristes. Leurs fonctions se multiplient, les hôpitaux et les écoles fleurissent dans tout le royaume et, en peu de temps, les religieuses prennent une place centrale dans le fonctionnement social de la France. A la fin du siècle, les religieuses sont aussi nombreuses que les moines et les prêtres.

***Jésus en croix entre la Vierge et saint Jean l'Evangéliste* d'Everard Quirijnsz. van der Maes, 1629, huile sur cuivre (51x 41,2 cm). Musée Sainte-Croix de Poitiers. Photo Hugo Maertens.**

Poitiers est une ville de religieuses. En seize lieux dans la capitale poitevine se trouvent des communautés féminines et au-delà du Poitou, elle s'affiche comme la troisième ville du royaume si l'on s'arrête sur le nombre de couvents de femmes : elle ne le cède qu'à Paris et ses 54 couvents, et à Rouen, de peu. Particulièrement touché par le protestantisme, le Poitou sera une terre de choix de la reconquête catholique. La densité conventuelle de Poitiers n'est certes pas une découverte, les ouvrages d'histoire l'évoquent depuis toujours à propos des XVIIe et XVIIIe siècles, employant le terme de *«pieuse invasion»* à propos d'une Contre-Réforme catholique fort bien relayée par l'intermédiaire d'un évêque offensif, Chasteignier de La Roche-Posay (1612-1651). Les femmes entrant en religion et désirant procéder à leur profession à Poitiers avant 1616 devaient alors choisir entre deux abbayes royales fondées au Moyen Age, Sainte-Croix (vers 550) et la Trinité (vers 960). Quarante années plus tard s'ajoutaient à la liste des possibilités les Ursulines (1616), les Calvairiennes (1617), les Filles de Notre-Dame (1618), les Carmélites (1632), les Visitandines (1633) puis les Augustines qui venaient clore en 1644 cette vague de créations. La fin du siècle verra l'ouverture sur injonction royale d'une communauté de l'Union Chrétienne en 1683 et, la même année, celle des Filles de Saint-François.

QUELQUES CÉLÉBRITÉS

Le Poitou a connu quelques «célébrités» issues de ses couvents : Philippe de Chasteigner, abbesse de Saint-Jean de Bonneval à Thouars qui accueille Calvin en 1558 puis le rejoint en Suisse l'année suivante avec six religieuses converties comme elle au protestan-

Gwénaël Murphy, docteur en histoire moderne, enseigne la géopolitique à l'Ensoa de Saint-Maixent. Il a publié récemment *Le Peuple des couvents. Poitou, XVIIe-XVIIIe siècles* (Geste éditions, 2007).

Actu77.pmd 68 29/06/2007, 15:04

I.N.R.I.

tisme ; Jeanne des Anges, la supérieure «possédée» de Loudun qui entraînera Urbain Grandier sur le bûcher et passera pour une sainte et une folle à la fois dans la France de Richelieu ; Françoise d'Aubigné, éduquée par les Ursulines de Niort avant de devenir Madame de Maintenon, d'épouser secrètement Louis XIV en 1683 et de fonder Saint-Cyr ; Marie-Louise Trichet, cofondatrice des Filles de la Sagesse au début du XVIIIe siècle.

UN RÔLE SOCIAL ET POLITIQUE

Les couvents de femmes sont de véritables «centres de vie». De très nombreuses laïques y trouvent refuge, y sont enfermées, finissent leurs jours à l'abri ou sont éduquées dans leurs murs. Les 1 700 dossiers sur ces communautés conservés dans les archives de la Vienne et des Deux-Sèvres montrent que le quart de la population des couvents n'était pas constitué par des religieuses. Ainsi les Filles de Notre-Dame de Poitiers se sont-elles fait une spécialité de l'accueil des veuves fortunées de la ville, tandis que les Franciscaines de La Roche-Posay hébergent, en contrepartie de grasses pensions versées par les familles, les femmes jugées «folles». L'abbaye Sainte-Croix emploie près de 50 femmes à des tâches diverses comme l'aide à l'infirmerie, aux cuisines, à l'entretien des bâtiments, alors que les Augustines de Châtellerault abritent de nombreuses femmes battues et séparées de leurs maris indignes. Les soeurs de l'Union Chrétienne de Parthenay ou les Hospitalières de Saint-Maixent ouvrent des pensionnats pour les femmes âgées.
Par ailleurs, les religieuses s'avèrent de précieuses auxiliaires de la politique de l'Etat absolutiste. Les

Ci-contre : *Le couronnement d'épines*, d'Everard Quirijnsz. van der Maes, vers 1630, huile sur cuivre (52 x 40,7 cm).

Page de droite : *Jésus et la femme adultère*, d'E. Q. van der Maes, vers 1630, huile sur cuivre (50,3 x 40,7 cm). Musée Sainte-Croix de Poitiers. Photo Hugo Maertens.

La vie du Christ en peinture

Le musée Sainte-Croix de Poitiers nous donne à voir une partie de la collection de tableaux représentant des scènes religieuses liées à la vie de Jésus. Conservés à l'abbaye de Sainte-Croix durant trois siècles, la plupart des tableaux de la série «Les mystères de la vie du Christ» seraient arrivés à Poitiers au cours de l'abbatiat de Charlotte-Flandrine de Nassau.
Née à Anvers en 1579 et fille de Guillaume, prince d'Orange, elle a choisi d'embrasser la religion catholique alors qu'elle appartenait à une famille protestante. Liée à la France par sa mère, Charlotte de Bourbon, elle abjura le calvinisme à Sainte-Croix et dirigea la congrégation de 1604 à 1640.
La plupart de ces tableaux (deux semblent postérieurs à son abbatiat) lui auraient été envoyés par un de ses proches parents, sans doute son demi-frère, le stathouder de Hollande. Un don qui surprend quand on sait que la peinture religieuse était prohibée dans les lieux de culte par le calvinisme au XVIIe siècle. Cet ensemble composé aujourd'hui de 29 pièces – 36 étaient recensées au début du XIXe siècle et une vingtaine sont exposées aujourd'hui au musée – illustre des scènes allant de la Nativité, à l'Arrestation de Jésus en passant par la Mise au tombeau ou le Repas d'Emmaüs. Everard Quirijnsz. van der Maes, peintre peu connu né à La Haye en 1577 (mort en 1656), serait l'auteur d'une vingtaine de ces œuvres. *Sarah Caillaud*

***Le sacrifice d'Abraham*, d'E. Q. van der Maes, vers 1630, huile sur cuivre (52 x 39,7 cm). Musée Sainte-Croix de Poitiers. Photo Hugo Maertens.**

Actu77.pmd 70 29/06/2007, 17:53

ordres enseignants (Visitation, Filles de Notre-Dame et surtout Ursulines) ouvrent des écoles de filles, gratuites ou en pensionnat. Les élèves y apprennent la lecture, l'écriture, les mathématiques, l'histoire religieuse mais aussi les bases qui devront faire d'elles de futures bonnes mères de famille catholique : c'est la reconquête par les femmes. Les ordres hospitaliers (Providence, Charité, Augustines) ouvrent des hospices ou s'installent dans les hôtels-Dieu vétustes. Elles vont y soigner les malades, parfois sans distinction de sexe comme à Oiron ou Lusignan, et s'occuper des pauvres et des mendiants parqués dans les hôpitaux généraux que Louis XIV crée à Poitiers, Châtellerault et Niort.

A la fin du XVIIe siècle, le roi ordonne la création d'un ordre, les «Nouvelles Catholiques». Rebaptisée «Union Chrétienne», cette congrégation a pour mission d'accueillir et de convertir, de gré ou de force, les veuves, épouses et filles protestantes arrachées à leurs familles après la révocation de l'édit de Nantes. Quatre communautés sévissent ainsi dans le Poitou, dont celle de Parthenay qui aura la particularité de dénombrer, parmi ses 30 religieuses en 1698, 15 femmes protestantes placées de force.

Enfin, à Poitiers, s'installent en 1683 les «Pénitentes» dans le quartier de la Grand-Rue. Ces sœurs, peu nombreuses, gardent entre leurs murs des femmes accusées d'adultère, des veuves et des filles jugées «légères» et des prostituées, arrêtées sur simple dénonciation. Une centaine de femmes furent ainsi condamnées à des peines allant de quelques mois à la déportation vers Saint-Domingue ou le Québec (les «Filles du Roi»). Ces «Pénitentes» devaient retrouver le chemin de la vertu. Quelques-unes se firent religieuses mais, en 1696, un procès fut intenté aux religieuses qui laissaient, selon les riverains, leurs prisonnières continuer à faire commerce de leur corps au sein même de l'établissement.

A partir du XVIIe siècle et jusqu'à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, un double mouvement est donc enclenché pour les communautés féminines. D'une part, elles servent le pouvoir politique en «régulant» les comportements féminins jugés déviants, en secourant et en éduquant à sa place. D'autre part, les couvents se sécularisent, s'ouvrent sur le monde et l'austère religieuse du Moyen Age devient progressivement la sympathique «bonne sœur» du XIXe siècle. ■

Madame de Maintenon (1635-1719) aux Ursulines de Niort

La plus célèbre des «nouvelles converties» du Poitou, soit les filles protestantes placées de force au couvent pour assurer leur conversion au catholicisme, fut sans doute la future Madame de Maintenon. C'est le 24 novembre 1635 que naquit Françoise d'Aubigné dans la conciergerie de la prison de Niort. Son père, Constant d'Aubigné, seigneur d'Aubigny et de Surimeau, était le fils du célèbre poète calviniste Agrippa d'Aubigné. Emprisonné pour s'être essayé à la fabrication de fausses monnaies, sa femme Jeanne de Cardilhac, restée à ses côtés, mettait au monde la petite fille qui devait un jour devenir l'épouse du Roi-Soleil. Françoise sera placée par sa marraine, Madame de Neuillant, chez les Ursulines niortaises afin de la faire revenir à la religion catholique. Le couvent des Ursulines avait acquis une terrible réputation, qui ne le quittera plus, de geôle pour les femmes protestantes comme pour les maîtresses déchues des princes et membres de la haute noblesse. Après sept années entre les mains des Ursulines de Niort puis de la rue Saint-Jacques à Paris, totalement convertie, Françoise épouse, à l'âge de dix-sept ans, l'auteur paralytique Paul Scarron, de quarante-deux ans son aîné. Ce dernier tenait un salon réputé fréquenté par Ninon de Lenclos, Nicolas Fouquet, Jean-Louis Guez de Balzac, Jean Racine, Gilles Ménage, la marquise de Montespan.

L'état de Scarron empira vers 1660. Il rendit son dernier soupir la même année. Jeune veuve de 25 ans, endettée et ne pouvant régler toute les créances, Madame Scarron se retira au couvent des Hospitalières à Paris. C'est lors d'une soirée chez les d'Albret qu'elle rencontra pour la première fois Madame de Montespan à laquelle elle décida de lier son destin. Athénaïs de Montespan nommera Françoise gouvernante en 1669, afin de prendre en charge les enfants nés de sa relation avec Louis XIV. La légitimation des bâtards royaux la conduit à Versailles en 1673. Sa véritable relation avec le roi débute en 1675. Nommée Madame de Maintenon en 1675, elle épouse secrètement Louis XIV dans la nuit du 9 au 10 octobre 1683. Le roi crée pour elle la maison d'éducation des jeunes filles nobles et désargentées de Saint-Cyr en 1685 où elle finira ses jours en 1719.

Portrait de Françoise d'Aubigné attribué à Pierre Mignard (1612-1695). Musée Bernard d'Agescy, Niort. Photo Berthrand Renaud.

Actu77.pmd 72 29/06/2007, 15:07

Par **Sarah Caillaud**

MADAME DE MONTESPAN

Une Poitevine à la cour

Le 5 octobre 1640 à Lussac-les-Châteaux, Françoise, fille de Diane de Grandseigne et de Gabriel de Rochechouart, duc de Mortemart, voit le jour. Elevée en vue d'un mariage de prestige, elle reçoit une éducation digne de son rang au couvent Sainte-Marie à Saintes. En 1660, elle quitte sa province pour la haute société. Elle fréquente les salons parisiens où on la surnomme rapidement Athenaïs, pour souligner sa beauté comparable à celle de la déesse grecque Athéna. Agée de 20 ans, elle fait ses premiers pas à la cour sous le titre de Mademoiselle de Tonnay-Charente et devient en 1663 fille d'honneur de la reine Marie-Thérèse. Jusque-là, rien ne laisse augurer que la Poitevine deviendra la favorite du roi. D'abord promise au marquis de Noirmoutiers, elle épouse finalement Louis-Henri de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan. Compromis dans un duel, le premier avait dû fuir pour échapper à la décapitation.

Son mari parti chercher fortune à l'armée, Athénaïs vit à la cour, où elle se démarque par sa beauté et son intelligence. Madame de Sévigné la qualifie «d'incomparable», «de belle madame» ou encore de «triomphante beauté». Il n'en faut pas plus pour que Louis XIV succombe aux charmes d'Athénaïs. Elle cède à ses avances en 1667 détrônant la favorite en titre Mademoiselle de La Vallière. Si les époux des maîtresses du roi se montrent en général flattés de partager leur femme, le marquis de Montespan, jaloux et brutal, s'oppose rapidement à cette liaison. Son tempérament colérique lui vaudra un exil forcé dans sa province. Devenue favorite officielle du Roi-Soleil vers 1670, Madame de Montespan obtiendra du marquis la séparation de corps et de biens en 1674.

Dès lors, elle se consacre totalement à son rôle de favorite. Entourée de courtisans, elle occupe une place prépondérante à la cour. Si elle est subordonnée à la reine et lui doit le respect, la jeune Poitevine s'affirme très tôt parfois même en tenant tête au roi. Elle mène à Versailles un grand train, obtient un vaste appartement et dispose d'espaces qu'elle aménage à sa guise. C'est d'ailleurs sous le règne de la marquise de Montespan que la résidence royale se métamorphose à coups de travaux colossaux pour atteindre ses dimensions actuelles. Faisant les choses en grand pour satisfaire sa maîtresse, Louis XIV charge Jules Hardouin Mansart d'agrandir le palais de Clagny afin d'offrir à sa muse un lieu pour élever les enfants nés de leur idylle (entre 1669 et 1678). A la demande du roi, six des sept enfants se voient légitimés.

Mais, cette relation est-elle vue d'un œil bienveillant par tous ? A partir de 1675, les dévots font tout pour mettre fin à ces relations extraconjugales indignes d'un roi très chrétien, mais c'est en vain ! La cour constitue la vitrine que le monarque veut offrir au monde. A ce titre, Madame de Sévigné considérait assez justement que la jeune Poitevine représentait pour le souverain «une beauté à faire admirer à tous les ambassadeurs». Louis XIV a bien compris qu'une cour sans une femme éblouissante ne peut rayonner. Et, à défaut d'une reine digne de cette stature, Athénaïs remplit parfaitement ce rôle de représentation. D'ailleurs, les arts et les lettres s'affirment avec la favorite qui encourage des artistes comme Molière, Lully, Racine, Corneille, Boileau, etc. Le peu conformiste Jean de la Fontaine lui dédie même un recueil de fables.

Madame de Montespan vers 1677, détail d'un tableau attribué à Charles de la Fosse, château de Versailles.

Conservé à la médiathèque de Poitiers (ms 547), ce dessin représente le tombeau des Mortemart, érigé en l'église des Cordeliers entre 1588 et 1595 (sculpteur Jehan Autrot, marbrier Phelix Mesnard). Il a été en partie détruit à la Révolution française.

Olivier Neuillé - Médiathèque de Poitiers

Actu77.pmd 74 30/06/2007, 19:44

Par **Anh-Gaëlle Truong**

LA ROCHEFOUCAULD

Guerrier, frondeur & séducteur

Les beaux jours ne sont pas éternels. Si aucune rivale n'est parvenue à supplanter la marquise de Montespan dix années durant, elle est peu à peu évincée par Mademoiselle de Fontanges puis Madame de Maintenon. L'affaire des poisons qui éclate en 1679 sonne le glas des relations entre Louis XIV et Athénaïs. Soupçonnée d'avoir usé de philtres d'amour pour conserver le cœur de son amant, elle aurait également voulu empoisonner Marie-Angélique de Fontanges et aurait participé à des messes noires où se seraient produits des sacrifices d'enfants. Des documents ayant été brûlés par Louis XIV au début du XVIIIe siècle, la culpabilité de la marquise reste à jamais un mystère. Le roi souhaite faire taire toutes les accusations portées contre Madame de Montespan qui demeure à la cour pour éviter les soupçons. Mais ce scandale marque la fin de leur relation.

Le monarque, objet de toutes les convoitises féminines, lui préfère la gouvernante des enfants d'Athénaïs, elle aussi originaire du Poitou (née à Niort) : Françoise d'Aubigné, la future Madame de Maintenon.

La favorite déchue choisit alors la charité et la piété. En 1691, elle quitte la cour pour le couvent Saint-Joseph à Paris avant de trouver refuge chez sa sœur, Gabrielle de Rochechouart, à l'abbaye de Fontevraud. En 1704, elle acquiert le château d'Oiron, dans les Deux-Sèvres, pour passer ses derniers jours. Après avoir illuminé la cour, selon les dires de nombre de ses contemporains, elle s'éteint dans l'oubli à Bourbon-l'Archambeau (Allier), en 1707, à l'âge de 66 ans. Le corps de la défunte est enseveli dans le mausolée familial à l'église des Cordeliers à Poitiers.

Simone Bertière, *Les femmes du Roi-Soleil. Les reines de France au temps des Bourbons*, Editions de Fallois, 1998.
Jean-Christian Petitfils, *Madame de Montespan*, Fayard, 1988.

Alain Mazère a consacré ses loisirs depuis des années à étudier tous les travaux sur François VI de La Rochefoucauld (1613-1680), l'auteur des *Maximes*. Maintenant que la carrière de cet historien amateur lui laisse un peu plus de temps, il a enfin pu réunir l'ensemble dans une biographie, exercice curieusement absent des abondantes productions sur le duc. «Je voulais produire quelque chose de récent, les dernières biographies datent du XIXe siècle, et surtout donner une image plus juste du personnage jusqu'alors figé dans sa posture d'écrivain et d'honnête homme alors que cette image n'est représentative que de la dernière période de la vie de François VI. Il était avant tout guerrier, comploteur, frondeur, amateur de femmes et gastronome – il échangeait des maximes contre des recettes de cuisine avec la marquise de Sablé.» Loin du penseur solitaire, «incliné sur sa plume dans le clair-obscur de ses forteresses charentaises, polissant ses formules désabusées», François VI de La Rochefoucauld était un grand féodal ancré dans son temps – il entre dans le métier des armes à 14 ans – et hostile aux changements politiques de Richelieu et de Mazarin qui confiaient de hautes responsabilités à des bourgeois comme Colbert et dépossédaient les grands seigneurs de leurs prérogatives régionales. Les prémices de la monarchie absolue créent des révoltes (les Frondes) et des complots où La Rochefoucauld est en première ligne. «Tous les événements, dont les ferrets de la reine, qui ont fait le succès d'Alexandre Dumas doivent beaucoup aux Mémoires de François VI.»

Non signé, ce portrait de François VI de La Rochefoucauld est présenté pour la première fois en couverture du livre d'Alain Mazère. Ce portrait de famille, qui se trouve au château de La Rochefoucauld, n'était pas destiné à l'apparat comme ceux réalisés par Mignard au XVIIe siècle ou par Chassériau en 1836.

Soucieux de défendre les privilèges de son rang, il était aussi obsédé par son ascension sociale. «Il voulait plus que tout faire donner à sa maison les mêmes avantages de rang qu'on accordait à celles de Rohan et de La Trémoille.» C'est-à-dire obtenir, non en sa qualité de duc mais par assimilation aux princes de maisons souveraines, pour lui, le droit d'entrer en carrosse dans la cour du palais royal et, pour sa femme, le droit de s'asseoir sur un tabouret en présence de la reine. «Cette idée fixe était tellement irréaliste et portait tant atteinte aux lois fondamentales du royaume, de la société très hiérarchisée du XVIIe siècle, que Mme de Motteville la qualifiait de chimère.» Cette folie provoquera une fronde de la noblesse contre La Rochefoucauld, et sera à l'origine de nombreux remous dans sa vie. «C'est quand il aura échoué dans toutes ces entreprises qu'il se tournera vers l'écriture et la vie intellectuelle : La Rochefoucauld et Mme de La Fayette à Saint-Maur, c'est Malraux et Louise de Vilmorin à Verrières.»

Au terme de ce travail, Alain Mazère avoue cependant ne pas avoir réussi à percer le mystère des contradictions de ce personnage. «Je ne comprends toujours pas comment celui qui a défini l'"honnête homme" a pu être aussi indifférent à la souffrance et à la misère que la Fronde, c'est-à-dire lui même et ses complices, a pu causer aux populations.» D'ailleurs, comme le note Jean Mesnard, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, spécialiste de Pascal, qui a préfacé l'ouvrage : «La contradiction sera-t-elle le dernier mot de sa personnalité ?»

Alain Mazère, *La Rochefoucauld, le duc rebelle*, préface de Jean Mesnard, Le Croît vif, 2007.

Actu77.pmd 75 30/06/2007, 19:44

«Le phare de Cordouan symbolise la continuité de la gloire et de la grandeur de la monarchie» affirme l'historien Jacques Péret

Entretien **Marie-Camille Madrange**

Soleil en mer

Jacques Péret est professeur d'histoire moderne à l'Université de Poitiers, directeur du Groupe d'études et de recherche historiques du Centre-Ouest atlantique (Gerhico). Il vient de publier un livre sur le phare de Cordouan. Sous le règne de Louis XIV, de la restauration du phare jusqu'à l'ordre imposé par l'ordonnance de la Marine, le littoral a été transformé, acquérant force et beauté.

L'Actualité. – L'originalité du phare de Cordouan tient à son architecture mais aussi à son emplacement. Pourquoi a-t-on choisi ce site pour cet édifice magnifique ?

Jacques Péret. – En France, au début du règne de Louis XIV, Cordouan est la seule véritable «tour à feu» – nom alors donné aux phares. Les contemporains le qualifient souvent de huitième merveille du monde parce que c'est un monument fantastique, un petit château Renaissance planté sur un îlot submergé à chaque marée à l'entrée de l'estuaire de la Gironde. Mais pourquoi construire un château en pleine mer ? C'est le «mystère» de Cordouan.

Je donnerai deux explications. L'architecte Louis de Foix concrétise ses rêves en faisant de ce chantier l'œuvre de sa vie. En même temps, il parvient à «vendre» son projet à Henri III puis Henri IV, dans le contexte des guerres de Religion où la monarchie tangue dangereusement. Il leur présente une tour à feu monumentale, symbole de la résistance de la monarchie et de son renouveau à la fin d'une période de crise. C'est la raison de la présence totalement incongrue d'une chapelle royale dans la tour. Seul phare au monde à disposer d'une chapelle, Cordouan réaffirme ainsi le caractère sacré de la monarchie. Son emplacement célèbre aussi la gloire de la royauté. Poste frontière à l'entrée de l'estuaire de la Gironde, il en est le passage obligé, visible par tous les navires étrangers en route vers le premier port de France, Bordeaux. Cordouan suscite une très large adhésion des rois de France, désireux d'affirmer leur puissance sur cette frontière maritime. Cependant, en 1660, au début du règne de Louis XIV, cinquante ans seulement après sa construction, le phare, mal entretenu, attaqué par la mer, apparaît en très mauvais état.

Pourquoi Louis XIV s'y intéresse-t-il ?

Louis XIV veut sécuriser les frontières du royaume et faciliter la navigation. A cette époque, environ 5 000 bateaux franchissent chaque année l'estuaire de la Gironde dont l'embouchure, très dangereuse, est une zone de naufrages fréquents. Ainsi, face aux plaintes des marins lorsque le phare ne fonctionne pas, le ministre de la marine Colbert décide de restaurer Cordouan. De 1662 à 1664, il engage de gros travaux où «Louis XIV joint l'utile au magnifique» : le gros œuvre, la plateforme et la décoration sculptée sont repris, la lanterne reconstruite. Le Roi-Soleil entend lui aussi laisser sa marque personnelle sur le phare tout comme Henri III et Henri IV avant lui et comme Louis XV et Louis XVI le feront par la suite. Il fait ainsi graver le monogramme LMT, association des initiales de Louis et de son épouse Marie-Thérèse. Cet intérêt constant des rois de France fait ainsi du phare un véritable monument national, désigné comme tel au XVIIIe siècle. L'engouement actuel pour Cordouan n'est pas un effet de mode, il est ancré dans l'histoire de France.

Construit-on d'autres phares durant le XVIIe siècle ?

Les nouveaux phares des Baleines dans l'île de Ré et de Chassiron dans l'île d'Oléron s'inscrivent dans le contexte de la construction de l'arsenal de Rochefort où sont construits, armés et rénovés les navires de la Royale, la deuxième marine de guerre du monde. Il s'agit donc de protéger Rochefort des flottes anglaises et hollandaises en bâtissant des fortifications de Ré à la Gironde mais aussi de sécuriser la navigation car le pertuis d'Antioche est une zone dangereuse où les naufrages sont fréquents. On décide donc dans les années 1680 de construire deux tours à feu à la pointe de chacune des deux îles afin de guider les trois-mâts de la Royale et les bateaux de commerce vers l'estuaire de la Charente. A cette époque, un tel réseau de phares – Cordouan, Chassiron, les Baleines – est unique.

Jacques Péret a publié récemment *Cordouan, sentinelle de l'estuaire*, Geste éditions, 2007, *Naufrages et pilleurs d'épaves sur les côtes charentaises aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Geste éditions, 2004.

Actu77.pmd 76 29/06/2007, 15:39

Voit-on encore sévir naufrageurs et pilleurs ?

Les naufrageurs, attirant les navires à la côte par des feux, n'existent plus à cette époque, ils relèvent du mythe, encore très vivant dans les esprits. Sur les 800 naufrages que j'ai étudiés le long de la côte charentaise, de Louis XIV à la fin du XVIIIe siècle, je n'ai relevé qu'un seul cas où des riverains sont suspectés d'avoir allumé des feux pour tromper les marins. En revanche, lorsqu'un navire sombre, ou s'échoue sur le rivage, les habitants font leur devoir, sauvent et hébergent les naufragés mais essayent aussi de piller l'épave. Pour ces populations pauvres du littoral un naufrage est en quelque sorte un don de la mer venu s'échouer sur leur territoire.

Quels rapports les sociétés littorales entretiennent-elles avec la mer ?

Moins d'un habitant de la côte sur dix navigue, mais les populations entretiennent tout de même un rapport très fort avec la mer, par l'exploitation de l'estran et par des productions destinées au commerce maritime. Depuis le Moyen Age, prospère une intense activité de cabotage fondée sur le commerce des productions du littoral, le sel et le vin en tête. En effet grâce aux marais de Ré, d'Oléron, de la Seudre, de Brouage, l'Europe du Nord vient se ravitailler en sel dans nos pertuis. Les vins bordelais, d'Aunis et de Saintonge font aussi l'objet d'un important courant d'exportation. Les sauniers et les vignerons charentais peuvent ainsi être qualifiés de véritables paysans de la mer. A noter également, l'énorme trafic que suscite l'arsenal de Rochefort, grand pôle industriel où affluent les marchandises et les matières premières de toutes sortes. Ainsi, les pertuis charentais connaissent une activité très dense de cabotage : il faut imaginer des milliers de «bateaux fourmis» qui animent le littoral. Parallèlement, au XVIIIe siècle, se développe le grand commerce colonial entre Bordeaux, La Rochelle et les Antilles, avec toutes ses retombées pour l'économie du Centre-Ouest. Autres activités liées à la mer : les habitants exploitent l'estran pour ses coquillages, ses algues et même parfois ses épaves. Les plages, l'estran prolongent le champ du paysan du littoral.

Mais il existe aussi un rapport forcé à la mer : les habitants sont réquisitionnés lors des naufrages, pour la construction des forts et, en période de guerre, on mobilise les hommes pour former des milices garde-côtes afin de surveiller le rivage et empêcher les attaques ennemies.

Quelles sont vos sources ?

Les fonds de l'Amirauté aux Archives départementales de La Rochelle sont une mine d'informations. Dès 1681, l'ordonnance de la Marine réglemente la vie du littoral, les pêches côtières et l'utilisation de l'estran. Chaque naufrage donne lieu désormais à une procédure détaillée avec les témoignages des capitaines et le rapport des officiers de l'Amirauté. On a pu ainsi retrouver des anecdotes amusantes. Par exemple, des pilleurs, n'ayant pu transporter les barriques de vin volées, se sont saoulés directement sur la plage… ou encore on trouve des témoignages de violences verbales, parfois physiques entre pilleurs et pillés. L'ordonnance de la Marine révèle ainsi plusieurs aspects de la vie maritime, qui demeurent encore dans notre législation, comme la liberté de ramasser les coquillages ou la définition du littoral et du rivage.

Avec la construction de l'arsenal de Rochefort, des phares, des fortifications du littoral, avec l'ordonnance de la Marine de 1681 et le rôle renforcé des Amirautés, on passe en quelque sorte du désordre à l'ordre sur le littoral, tandis que Cordouan symbolise la continuité de la gloire et de la grandeur de la monarchie. Ordre, gloire et grandeur, les clés du règne de Louis XIV, s'affichent ainsi sur notre littoral. ■

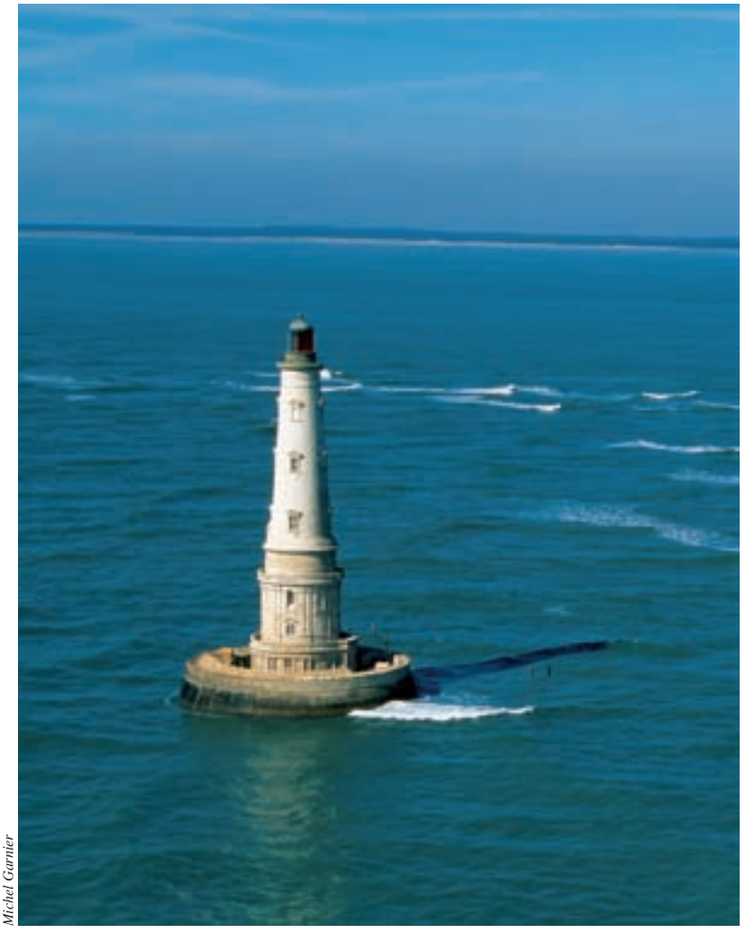

Michel Garnier

Le phare de Cordouan.

Actu77.pmd 77 29/06/2007, 15:39

Des fouilles archéologiques permettent de reconstituer l'habitat, l'alimentation et les échanges commerciaux

Entretien **Axelle Partaix**

Vivre à Brouage *au XVIIe siècle*

Alain Champagne, archéologue départemental de la Charente-Maritime, a commencé début juin la deuxième campagne de fouilles dans les jardins du musée Champlain de Brouage.

L'Actualité. – Quand on évoque des recherches archéologiques, on pense généralement à des époques plus anciennes que le XVIIe siècle…

Alain Champagne. – C'est en effet l'une des particularités de ces fouilles. D'un point de vue archéologique, le XVIIe siècle est plutôt délaissé en France où il existe tant de vestiges beaucoup plus anciens. Mais c'est le siècle de gloire de cet ancien port de commerce et de guerre qu'est Brouage. Sa fondation officielle, que l'on doit à Jacques de Pons, remonte à 1555. L'ancienne Jacopolis s'est très vite développée pour devenir une importante plate-forme d'échanges, riche et prospère. Elle a été pendant des années la première place européenne du sel, «l'or blanc» de l'époque. Et c'est la patrie de Samuel Champlain, le grand géographe royal qui a participé à la découverte et à la colonisation de la Nouvelle-France. Outre-Atlantique, l'archéologie de la colonisation revêt une importance bien plus grande qu'en Europe, les dirigeants sont presque tous descendants de colons.

Nous travaillons beaucoup avec des chercheurs canadiens, et notre équipe comprend d'ailleurs une archéologue de Nouvelle-Ecosse. De nombreux objets similaires ont été découverts sur les sites de Nouvelle-France et les nôtres. Les colons partaient s'installer au Nouveau Monde avec leurs affaires et, une fois sur place, étaient soumis à des monopoles : ils ne pouvaient pas produire eux-mêmes leurs ustensiles et objets quotidiens mais devaient consommer ce que les compagnies nationales leur fournissaient. On retrouve malgré tout sur les sites de la Nouvelle-France des céramiques provenant d'Angleterre aux côtés des céramiques saintongeaises ou de Cox (région toulousaine) et du grès normand, preuve qu'il y avait des échanges ou de la contrebande entre colons de différents pays. L'autre particularité de ces fouilles vient du terrain en lui-même : en France, rares sont les fouilles en marais. Or sur 3 135 ha de territoire, la commune de Hiers-Brouage compte 2 900 ha de marais. C'est une contrainte à cause du niveau d'eau, mais les terrains sont accessibles et bien conservés. A l'époque, pour échapper à l'eau, les habitants de Brouage faisaient régulièrement des apports de déblais : sable, gravats, pierres… C'est ainsi que l'on retrouve des roches provenant de Norvège, ce sont les pierres de lest dont les navires commerciaux de la Hanse remplissaient leurs cales afin de pouvoir effectuer le voyage en pleine mer. Ils s'en débarrassaient à l'arrivée pour repartir chargés de sel.

Assiette produite dans la région toulousaine (Cox), XVIIe siècle, et flacon en verre, XVIIe-XVIIIe siècles.

Quelles sont les thématiques de ces fouilles ?

L'un des points essentiels de nos recherches porte sur les conditions de l'habitat et l'urbanisation dans une ville neuve du XVIe siècle : construction, composition de la population, évolution du parcellaire, gestion de l'eau, organisation des pièces…

Vers la fin du XVIe siècle, les maisons de Brouage sont grandes, les terrains aussi. Peu à peu, elles vont se diviser : des murs s'élèvent à l'intérieur, les cheminées se multiplient, de nouvelles venelles se créent permettant d'accéder au cœur des îlots, les systèmes d'évacuation des eaux vers les rues évoluent. Cette

Actu77.pmd 78 02/07/2007, 08:20

Thierry Girard

A Brouage, les archéologues espèrent pouvoir réaliser une troisième campagne de fouilles en 2008. Le terrain sera ensuite aménagé pour intégrer des vestiges archéologiques et les visiteurs pourront se faire une image plus précise de la maison du XVIIe siècle sous Champlain. Et 2008 marquera le 400e anniversaire de la fondation de Québec. Brouage jouera un rôle important dans les commémorations et retrouvera là l'occasion d'arborer un peu de son faste et de sa gloire d'antan.

perte de surface au sol se compense par la création d'étages. La population augmente fortement. Brouage a compté jusqu'à 4 000 habitants, ce qui paraît incroyable aujourd'hui. Quant à la construction proprement dite, si les murs sont bâtis avec des pierres de récupération, dont beaucoup de pierres étrangères, et les cloisons en matériaux légers ou en briques, les chaînages, les tours de fenêtres et de portes sont réalisés en pierres de taille.

Au XVIIIe siècle, l'importance des maisons va s'atténuer, elles vont laisser la place aux jardins, certaines se transforment en écuries.

Que racontent les objets ?

Sur le terrain, les niveaux d'occupation, les puits et les latrines sont une mine d'informations, un véritable témoignage de la vie quotidienne des habitants de Brouage à cette époque. Il n'est pas nécessaire de fouiller très profondément, les puits, cuvelés, font à peine deux mètres de profondeur, soit environ deux tonneaux l'un sur l'autre. On y trouve de nombreux vestiges en rapport avec la cuisine et la table : cuillères, couteaux (certains avec le manche en ivoire ou en os), verrerie (verres à pied, flacons, bouteilles…), jattes, terrines, réchauffoirs. Une partie de la vaisselle a été importée, comme des grès de Normandie qui devaient servir à rapporter du beurre ou des récipients pour liquides venant de la région rhénane. Boulets de canon en fer et balles en plomb rappellent que Brouage était une place forte militaire. La monnaie est également très intéressante car facile à dater.

Nous avons aussi mis au jour des éléments de jeu comme des dés en os, de toilette (peignes en bois), ou encore des dés à coudre et des épingles en bronze. Sans oublier les objets liés au travail (marteaux, clous) et au commerce (sceaux). Toutes ces découvertes permettent de déterminer le niveau de vie des gens, les activités pratiquées sur le site, les habitudes… et même les modes qui déjà évoluaient très vite (par exemple pour la céramique).

Que mangeait-on à Brouage ?

L'étude portant sur les coquillages montre que les huîtres et les moules dominent largement, suivies ensuite par les patelles et les palourdes. Le crabe, par contre, semble avoir eu peu de succès, nous n'en avons quasiment retrouvé aucun reste. Nous avons aussi beaucoup de restes de poissons : maigres, morues, raies… et de la viande, comme l'indiquent des vestiges d'os avec des traces de découpe. Ces os sont parfois récupérés et utilisés pour réparer les filets, fabriquer des dés, des boutons, des manches de couverts ou des bijoux, comme par exemple des pendentifs. ■

Premier port colonial français au XVIIe siècle, La Rochelle détient un quasi-monopole du commerce du sucre avec les Antilles jusque dans les années 1670

Par **Mireille Tabare**

La Rochelle *et le commerce du sucre*

« Très tôt, les Rochelais se sont investis dans le commerce des produits coloniaux avec l'Amérique, en particulier dans le négoce du sucre, d'abord avec le Brésil et les autres possessions ibériques au XVIe siècle (via le jeu de la contrebande ou des achats à Séville), puis avec les Antilles à partir des années 1630-1650, lorsque la France commence à s'implanter en Martinique, en Guadeloupe et à Saint-Christophe, explique Mickaël Augeron, maître de conférences en histoire moderne et contemporaine à l'Université de La Rochelle. *Mais il faudra encore attendre la fin du XVIIe siècle et le rattachement officiel de la partie occidentale de l'île de Saint-Domingue à la couronne de France pour que le royaume dispose d'une véritable "île à sucre".»* Dans la réalité, à cette époque, les colons français étaient déjà bien présents à Saint-Domingue où ils avaient entrepris de mettre en valeur le territoire en développant la culture de la canne à sucre. Parmi ces pionniers, on trouvait un petit groupe de Rochelais.

Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, un véritable marché du sucre se met en place. *«Un trafic très important sur lequel La Rochelle a la haute main, jusqu'à la veille de la révocation de l'édit de Nantes, avant d'être rapidement concurrencée par Nantes, Bordeaux et Marseille.»* Ce marché bénéficie d'une politique royale très active en faveur du commerce colonial et de réseaux de redistribution particulièrement efficaces. En créant la Compagnie des Indes occidentales au milieu des années 1660, Louis XIV tente même d'imposer un monopole français sur l'ensemble du trafic maritime et commercial avec les colonies. Quels sont les acteurs de ce commerce sucrier ? *«Ce sont avant tout les négociants des élites portuaires françaises, et en premier lieu de La Rochelle, de Nantes ou de Bordeaux. Ces négociants ont souvent eux-mêmes investi très précocement dans des plantations aux colonies. Ils sont déjà très présents en Martinique et en Guadeloupe dès les années 1660, et s'installeront massivement à Saint-Domingue dès le début du XVIIIe siècle. Ces propriétaires, en général, n'habitent pas sur place, et leurs plantations sont confiées à des régisseurs. Le second acteur, c'est le planteur. On trouve des plantations de toutes tailles, à l'image du système hiérarchisé qui structure la société coloniale. Cela va du petit planteur blanc, voire du noir affranchi, aux propriétaires de très grosses plantations, souvent impliqués aussi dans le négoce du sucre, et qui profiteront, en particulier à Saint-Domingue au XVIIIe siècle, de l'essor de la Traite négrière pour s'approvisionner en main-d'œuvre.»*

LES RAFFINERIES EN MÉTROPOLE

Le sucre n'est théoriquement pas raffiné sur place. Et ceci dans le cadre de la réglementation sur *«l'exclusif colonial»* qui interdit aux colons de développer des secteurs manufacturiers concurrents de la métropole. Le jus de canne subit simplement une première transformation (sucre brut). On le chauffe pour le faire cristalliser et pouvoir le transporter plus facilement. Quand ils ne sont pas eux-mêmes propriétaires d'une raffinerie en métropole, les planteurs vendent au plus offrant. Le sucre est généralement échangé contre des produits alimentaires ou manufacturés en provenance de France (ou d'Europe), ou contre des esclaves.

«Dès les années 1660, l'essentiel de la marchandise importée à La Rochelle est en fait aussitôt réexpédié vers les pays nordiques, via les réseaux commerciaux

***Les quatre parties du monde*, de Gregor Brandmüller (1661-1691). Musée du Nouveau Monde, La Rochelle.**

Actu77.pmd 80 29/06/2007, 15:08

J+M Photographies

ou familiaux. Une partie alimente également le marché intérieur français. Le reste est raffiné sur place.» Il semble que La Rochelle se soit dotée de sa première raffinerie au début du XVIIe siècle, sans doute pour traiter le sucre importé en contrebande du Brésil, de Madère ou des Canaries. Les raffineries vont se développer surtout dans la première moitié du XVIIIe siècle. Ces raffineries sont entre les mains d'un petit groupe de notables rochelais, souvent également propriétaires de plantations outre-mer. *«A partir du milieu du XVIIIe siècle, La Rochelle devra faire face à la concurrence renforcée des autres ports français. La guerre de Sept Ans (1756-1763), qui aura des incidences sur l'approvisionnement, ne fera qu'accroître ces difficultés. On assistera alors à un double mouvement de concentration des raffineries et de fermetures. Le nombre d'établissements va se réduire considérablement, au point qu'à la veille de la Révolution, les raffineries à La Rochelle auront pratiquement disparu.»* ■

M. Augeron a codirigé avec Dominique Guillemet *Champlain ou les portes du Nouveau Monde*, Geste éditions, 2004.

Les îles de l'Ouest, de Bréhat à Oléron

Ré, Oléron, Aix, Madame… En raison de leur patrimoine exceptionnel, les îles charentaises présentent un attrait touristique incontestable. Mais que connaît-on de leur évolution depuis le Moyen Age ? Dominique Guillemet, professeur d'histoire moderne à l'Université de Poitiers qui nous a quitté brusquement en 2005, a livré dans cet ouvrage réédité en format poche (Geste éditions, 572 p., 14 €) les clés de l'histoire des espaces insulaires et de leurs habitants. Passant au crible 17 îles bretonnes et picto-charentaises, il nous décrit avec justesse paysages, sociétés et mentalités du littoral de l'Ouest français. S'il dit assez justement que «l'île présuppose le continent» et qu'«il ne faut pas voir ces îles comme des microterritoires isolés de tout», il nous dévoile leur singularité et décrypte la naissance du sentiment d'insularité.

On découvre aussi qu'au fil des siècles certaines îles demeurent des terres de paysans et de sauniers, que d'autres développent des activités maritimes ou plus spécifiques comme, par exemple, la culture du sel dans les marais salants de l'île de Ré ou d'Oléron. Avec Louis XIV, les îles deviennent aussi un lieu stratégique à protéger des assauts ennemis. «Une des spécificités des sociétés insulaires tient en effet, outre le rapport à la terre et à la mer, au poids de la guerre», expliquait à ce sujet Dominique Guillemet dans un entretien avec *L'Actualité* (n° 52, avril 2001). Ce tableau des sociétés littorales atlantiques qui s'étend du Moyen Age (XIe-XIIe siècles) à la Révolution française permettra également aux lecteurs de cerner un peu mieux les rapports entre les hommes et la mer. *S. Caillaud*

Actu77.pmd 81 29/06/2007, 15:08

Christian Vignaud

Des voyages en terre inconnue à lire comme critique de la monarchie absolue et de l'intolérance religieuse

Par **Patricia Gauthier**

Les utopies *sous le règne de Louis XIV*

Chacun a dans l'esprit l'image de Vauban ceinturant le territoire français de places fortes et suggérant à Louis XIV l'idée du *«pré carré»* dont le roi fera sa doctrine avec la paix de Nimègue (1678). Mais loin de s'enfermer derrière cette barrière défensive, le royaume s'ouvre au monde. Le règne est, après les grandes découvertes du XVIe siècle et avant une exploration plus systématique du globe au XVIIIe siècle, une période active pour les voyageurs. Qu'il s'agisse de fonder des comptoirs, de renforcer le prestige des compagnies, de commercer pour son propre compte, comme le font Chardin (1643-1713) ou Tavernier (1605-1698) en Inde ou en Perse, de convertir les *«sauvages»* comme le font de nombreux missionnaires jésuites ou tout simplement d'explorer des territoires inconnus comme Cavelier de la Salle (1643-1687), qui descend le Mississipi et prend possession de la Louisiane au nom du roi, les voyageurs participent au rayonnement de la France à travers le monde. Et font rêver leurs contemporains en publiant le récit de leurs aventures. Chapelain (1595-1674), autorité dans l'univers des lettres à l'époque, estime que *«les voyages sont venus en crédit et tiennent le haut bout dans la Cour et dans la Ville»*.

A ces récits de voyages authentiques s'ajoutent des relations totalement fictives (mais qui font croire le contraire au lecteur). Certes, elles peuvent faire rêver mais leur portée reste avant tout critique. On sait moins en effet que le règne de Louis XIV est riche de nombreuses utopies. La bibliothèque universitaire de Poitiers conserve une collection importante de ces textes. Ils appartiennent au fonds Dubois, du nom de son donateur, Auguste Dubois (1866-1935), qui enseigna l'économie politique à l'Université de Poitiers à partir de 1899 et que ses travaux conduisirent à rassembler des œuvres touchant à cette question (outre la période qui nous intéresse, les utopies du XIXe siècle sont particulièrement bien représentées).

Patricia Gauthier est maître de conférences de littérature française à l'Université de Poitiers.

UNE PHILOSOPHIE ÉGALITAIRE

Librement inspirés de l'œuvre de Thomas More (1516), ces textes offrent la description de royaumes idéaux qui, par contraste, donnent à voir la part sombre de la monarchie en place. Le schéma est toujours le même : un narrateur, parti de France à bord d'un vaisseau vers de nouveaux horizons, fait naufrage, est providentiellement sauvé et propulsé sur des terres inconnues qu'il quitte malgré la perfection de la société qu'il y a découvert, rédige le récit de ses aventures, que l'éditeur, par le plus grand des hasards, a eu entre les mains et s'est décidé à publier. Le récit est souvent assumé par des personnages d'origine protestante et dont l'identité se cache parfois sous des anagrammes (Siden, héros de l'*Histoire des Sévarambes* de Denis Vairasse, 1677). L'intolérance

Actu77.pmd 82 29/06/2007, 15:09

à l'égard de la «RPR»[1] est ainsi fustigée. La critique religieuse se radicalise au point que Fontenelle, dans son *Histoire des Ajaoiens ou la République des Philosophes* (1682 ? parution posthume en 1768), décrit les Ajaoiens comme ayant *«seulement certains principes émanés du sein de la raison la plus saine»* pour religion. C'est aussi à la Raison que recourent les utopistes pour organiser la société dans son ensemble. Le pouvoir est limité par une division savante des tâches et des responsabilités en fonction des groupes de population, répartis mathématiquement selon les lois d'un urbanisme uniforme répondant à ses besoins. Le monarque – quand il existe, car beaucoup d'utopies sont républicaines – voit son autorité contrôlée par un contrat passé avec le peuple et ses élus (*Histoire des Sévarambes*). La hiérarchie subit la poussée d'une philosophie égalitaire. Ainsi à Naudely (Lesconvel, *Nouvelle relation du Prince de Montbéraud dans l'Ile de Naudely,* 1706) la noblesse est attribuée selon les mérites et, en pays sévarambe, les femmes font leur service militaire. La propriété est critiquée. On la tolère le plus souvent mais on s'en défie car elle encourage le goût du luxe, nuisible à la vertu. A Naudely, les représentants du pouvoir veillent d'ailleurs à bannir l'oisiveté et le luxe, formes suprêmes du vice avec la luxure. La sexualité elle-même est contrôlée dans le but d'assurer le renouvellement des générations et de pérenniser le modèle social. Les Australiens de Foigny (*La Terre australe connue,*1676) ont obligation d'avoir un enfant et, en Ajao, les êtres mal formés sont déportés vers d'autres contrées, de même que les esclaves, présents dans certaines utopies. On mesure là les limites d'un système qui reverse clairement l'utopie du côté de la dystopie.

LA TERRE DES HERMAPHRODITES

Parmi ces textes, on mentionnera *La Terre australe connue* de Gabriel de Foigny. Cette utopie retient l'attention par sa portée symbolique. Le héros nous rapporte son voyage, du Congo à Madagascar, plein d'étrangetés, des moutons colorés aux paons marins. Puis c'est le naufrage. Heureusement échoué sur des rivages inconnus (le titre de l'ouvrage s'entend comme une antiphrase), le narrateur ne doit sa survie qu'à son hermaphrodisme qui, sur la Terre australe, constitue la norme au point que tout individu n'y répondant pas est supprimé. Doté d'une constitution qui exprime symboliquement la perfection par la réunion des contraires, il est accueilli par les Australiens qui lui font découvrir une société de plénitude dont leur nature incarne le principe. S'appelant *«frères»*, ils font *«profession d'être égaux en tout»* et ne connaissent pas la propriété. Il n'est fait état d'aucun gouvernement, d'aucune instance supérieure chargée de faire respecter des lois car *«chacun a la raison pour guide, à laquelle ils s'unissent tous avec un tel soin qu'on dirait ou qu'ils ne sont qu'un même, ou qu'ils sont tous autant d'admirables conducteurs qui n'ont qu'un même dessein et un même moyen pour l'exécution»*. Cette harmonie se reflète dans l'urbanisme. La population est répartie selon une combinatoire dont le chiffre 4 est la clé et, comme l'a montré Pierre Ronzeaud[2], renvoie à la symbolique des textes sacrés. L'éducation des frères passe par un enseignement de 7 à 30 ans (lecture à 10, philosophie à 20, histoire après 25) à l'issue duquel *«ils peuvent raisonner sur toutes sortes de matières»* sauf sur la divinité, qui reste indicible, gage d'une liberté de pensée que les sujets du royaume de France peuvent leur envier… Quelques frères sont d'exceptionnels inventeurs, créant à partir de moisissures des oiseaux ou des chiens vivants. Ils se nourrissent d'un fruit extraordinaire qui, selon la quantité absorbée, procure aussi le sommeil et même une mort douce qu'on peut ainsi programmer.

Idéal tableau d'une société qui, par sa nature hermaphrodite, n'est évidemment pas exportable au-delà de ses frontières fictives. Il n'en reste pas moins que la fantaisie de ce texte alliée à sa portée philosophique dessinent une perspective critique à l'égard du réel. Il n'est d'ailleurs pas anodin que les utopies de la période aient souvent circulé sous le manteau, se déjouant de la censure par des stratégies complexes d'édition (parution à l'étranger, anonymat de l'auteur, etc.). Ces œuvres témoignent de ce que Paul Hazard a appelé *«la crise de la conscience européenne»*. Au carrefour de la géographie imaginaire, de sa dimension ludique et de la critique politico-sociale, ces utopies ont connu un succès réel que confirme parfois leur traduction en langue étrangère et leur réédition au XVIIIe siècle (notamment dans la collection des *Voyages imaginaires, songes, visions et romans cabalistiques* publiée par Garnier en 1787-1789). Elles rejoignent, sur un mode fictif cherchant à se libérer des contraintes idéologiques – sans toujours y parvenir –, le travail de réforme que Vauban lui-même (mais aussi Colbert dans ses différents codes) jugeait nécessaire et dont témoigne sa *Dîme royale* de 1707. ■

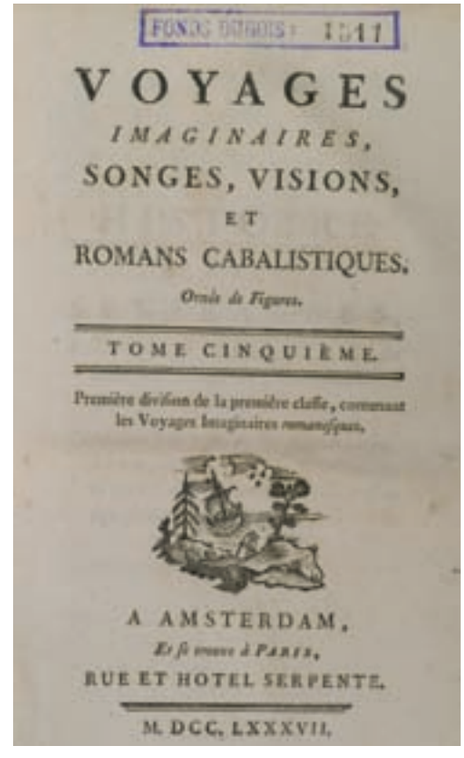
FONDS DUBOIS 1341

VOYAGES
IMAGINAIRES,
SONGES, VISIONS,
ET
ROMANS CABALISTIQUES,
Ornés de Figures.

TOME CINQUIÈME.

Première division de la première classe, contenant les Voyages Imaginaires romanesques.

A AMSTERDAM,
Et se trouve à PARIS,
RUE ET HOTEL SERPENTE.

M. DCC. LXXXVII.

Christian Vignaud

Deux livres du fonds Dubois de la bibliothèque universitaire de Poitiers : *Nouvelle relation du Prince de Montbéraud dans l'Ile de Naudely*, de Lesconvel, 1706, et *Voyages imaginaires, songes, visions et romans cabalistiques* publiés par Garnier en 1787.

1. Religion prétendue réformée.
2. Gabriel de Foigny, *La Terre australe connue*, édité par Pierre Ronzeaud, STFM, 1990.

Actu77.pmd 83 29/06/2007, 15:09

Vauban a réfléchi à une réforme complète des différentes taxes et impositions pour proposer une fiscalité mieux répartie

Par **Valérie Debrut**

Dîme royale
l'impôt pour tous

Homme de terrain, Vauban aura parcouru au cours de sa vie 180 000 km. Cette formidable performance fait de lui un témoin privilégié de son époque. Curieux de tout, il observe les populations, leur condition, et réfléchit constamment au moyen de parfaire les techniques et la société. Son souci d'améliorer la vie sociale et économique de son époque le conduit à traiter de statistiques (conception de formulaires de recensement), du commerce, de l'industrie, de l'histoire, de la géographie, de la démographie, des finances et des prévisions économiques. Il initie une science nouvelle : l'économie politique. Ces intérêts multiples prendront forme dans de nombreux mémoires sur des sujets variés : *Mémoire pour une monnaie unique dans les Etats de la chrétienté* (1685), *Mémoire sur le rappel des huguenots* (1689), *Projet de capitation* (1694) et *Description de l'élection de Vézelay* (1696). Ces deux derniers ouvrages contiennent en germe son œuvre ultime : la *Dîme royale* (1707).

J.-L. T.

Valérie Debrut est doctorante à l'Université de Poitiers. Elle effectue sa thèse de droit privé sur le banquier actionnaire (ou les investissements de participation des établissements financiers dans les sociétés), sous la direction d'Hervé Causse.

Dans le *Projet de capitation* (la capitation est un impôt par tête), il mentionne *«l'accablement des peuples»*. Il constate la trop forte pression fiscale pesant sur *«le menu peuple accablé de taille, de gabelle, et encore plus accablé de la famine qu'ils ont soufferte l'année dernière* [1693]*, qui a achevé de les épuiser.* […] *Il* [lui] *paraît qu'il serait inutile de les surcharger davantage.»* On notera la prescience de Vauban : une pression fiscale excessive est néfaste à l'économie (trop d'impôt tue l'impôt). Il élabore ainsi une première proposition : prélever un pourcentage donné (6 % ou 7 % maximum) sur le produit national en nuançant selon les catégories économiques et sociales. Il se positionne également en faveur d'une perception centralisée de l'impôt (ce que Bonaparte mettra en œuvre) à une époque où l'impôt est perçu au niveau régional. Autre innovation, cette capitation sera payée par tous. *«Toutes les situations d'exemption sont pour lui injustifiables car tout membre du corps social est intéressé au maintien de la paix publique et doit donc contribuer à l'entretien de l'Etat.* […] *Les contributions sont pour le roi la contrepartie de sa protection*[1]*.»*

Sont ainsi imposés le clergé et les militaires, les valets et servantes, les fermiers généraux, les titulaires de l'Ordre de Saint-Louis… La richesse sera estimée en fonction de l'effectif des animaux (chevaux, bœufs, vaches, cochons…), des vins consommés, des surfaces de labours, prés et vignes, lacs, hectares de forêts possédés… En contrepartie, il veut donner aux gentilshommes le monopole des charges d'Etat (magistrature, charges de la maison royale, offices de parlements, chambres des comptes…).

IMPULSER LA RÉFORME DU ROYAUME

Le deuxième ouvrage, *La description de l'élection de Vézelay*, met en œuvre une méthode ethnographique procédant par échantillonnage. Il se met à réfléchir sur les mesures à prendre pour réformer non plus seulement l'élection de Vézelay mais tout le royaume : unifier les mesures (poids et distances), standardiser les coutumes, acquitter les dettes à l'Etat, créer des chambres de commerce, diminuer le prix du sel en l'égalisant partout, proportionner les charges fiscales, repousser les douanes aux frontières…

Actu77.pmd 84 29/06/2007, 15:09

Ces deux ouvrages sont deux recueils de propositions et d'enquêtes. C'est sur ce premier travail d'observation et d'analyse que Vauban va s'appuyer pour procéder, dans la *Dîme royale*, à un plus vaste projet. Mais un troisième élément va impulser cette réflexion finale. En effet, le contexte historique et social a très largement favorisé la rédaction de cet ouvrage et en particulier la famine des populations lors des années 1692 à 1694. Pendant la disette, la priorité du pouvoir en place est d'éviter une révolte dans Paris. Aussi, les petites villes voient leurs réserves de subsistance réquisitionnées au profit de la capitale. Le chômage et la mendicité deviennent difficilement tenables pour la collectivité. En 1694, en revanche, les récoltes sont bonnes et les choses rentrent plus ou moins dans l'ordre. Mais la démographie aura quand même souffert de cette phase de famine.

SORTIR LE ROYAUME DE LA CRISE

Ces années sont donc décisives pour Vauban. Son idée est la suivante : si la famine est difficile à juguler les mauvaises années, l'imposition, elle, peut être modérée. Par ailleurs, les années 1697 à 1701 représentent une période de paix, d'entre-deux-guerres, où une place est faite aux théoriciens, aux philosophes de tous genres capables de sortir le royaume de la crise dans laquelle il s'est embourbé. L'idée de Vauban est celle d'une fiscalité de type nouveau qui produirait au Roi un revenu substantiel et stable (pour les guerres et le train de vie du royaume) et qui remplacerait certaines impositions obsolètes. Notamment, le montant de l'impôt serait proportionné : entre un dixième et un vingtième des revenus du contribuable. Cette modération dans l'imposition lui apparaît essentielle tant du point de vue humain qu'économique. Son projet réside dans l'imposition de quatre fonds.

En premier lieu, il souhaite évincer tailles, aides, douanes provinciales, décimes du clergé et même une partie de la gabelle au profit d'une imposition proportionnelle sur le produit des fonds de terre. Cet impôt serait payable en nature sur la récolte.

Vauban veut également taxer le revenu des maisons, des moulins, de l'industrie et le revenu des «fonctionnaires», de même que les gages, pensions, appointements des officiers et courtisans. Il toucherait par cette seconde imposition tout ce que nous appelons aujourd'hui le secteur secondaire et tertiaire. L'impôt serait ici acquitté en argent.

Il désire ensuite unifier le système de la gabelle (taxation sur le sel) dans une France où coexistaient deux systèmes dits de petite gabelle et de grande gabelle. L'impôt sur le sel serait par ailleurs allégé. En effet, le sel étant le plus important mode de conservation de la nourriture, son prix et sa taxation sont une préoccupation constante de la population. Ainsi, l'imposition du sel constitue un élément essentiel du système fiscal dans une économie où le sel tient la même place que le pétrole aujourd'hui.

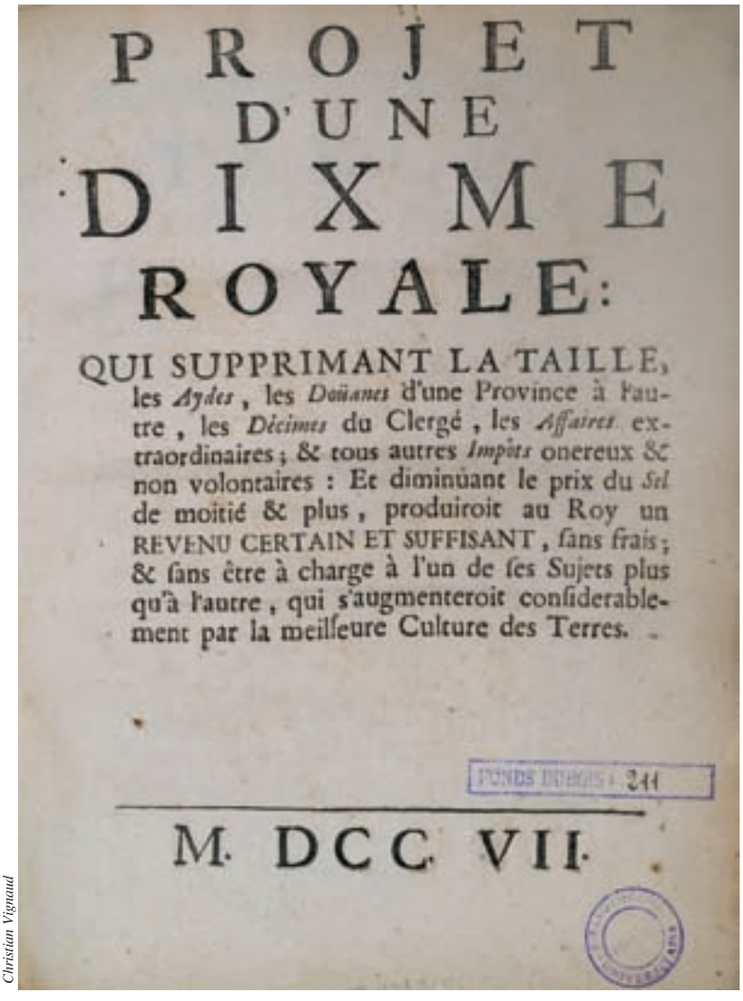

PROJET D'UNE DIXME ROYALE:

QUI SUPPRIMANT LA TAILLE, les *Aydes*, les *Doüanes* d'une Province à l'autre, les *Décimes* du Clergé, les *Affaires* extraordinaires; & tous autres *Impôts* onereux & non volontaires : Et diminüant le prix du *Sel* de moitié & plus, produiroit au Roy un REVENU CERTAIN ET SUFFISANT, sans frais; & sans être à charge à l'un de ses Sujets plus qu'à l'autre, qui s'augmenteroit considerablement par la meilleure Culture des Terres.

FONDS DUBOIS : 211

M. DCC. VII.

Christian Vignaud

***Projet d'une dixme royale* de Vauban, 1707. Fonds Dubois de la bibliothèque universitaire de Poitiers.**

UN PROJET «RÉVOLUTIONNAIRE»

Enfin, le revenu fixe serait formé des recettes de l'imposition du Domaine royal et du franc-fief (par lequel les roturiers sont taxés au titre des domaines féodaux). On y inclurait aussi les amendes, le papier timbré, le contrôle des contrats, les douanes extérieures, les impôts sur le tabac, sur l'eau-de-vie, le thé, le café, le chocolat, les carrosses et les cabarets.

1. *Vauban. De la gloire du roi au service de l'Etat*, Michèle Virol, Champ Vallon, 2003

Actu77.pmd 85 29/06/2007, 15:10

Actu77.pmd 111 29/06/2007, 15:14

Antoine Denesde *marchand ferron*

Au XVIIe siècle, un marchand poitevin, fils de notaire, a tenu un journal où il relate des événements locaux et nationaux avec beaucoup de minutie. L'historien Antoine Coutelle présente ce document exceptionnel

Entretien **Jean-Luc Terradillos**

La précision avec laquelle sont relatés les événements nationaux et locaux fait du Journal de la famille Denesde-Barré (1610-1690) un document précieux et unique pour Poitiers. Disparu depuis le XIXe siècle, le manuscrit a ressurgi en 2003 et été acquis par la ville. Ce journal est l'une des pièces importantes sur lesquelles travaille Antoine Coutelle dans le cadre de sa thèse d'histoire moderne.

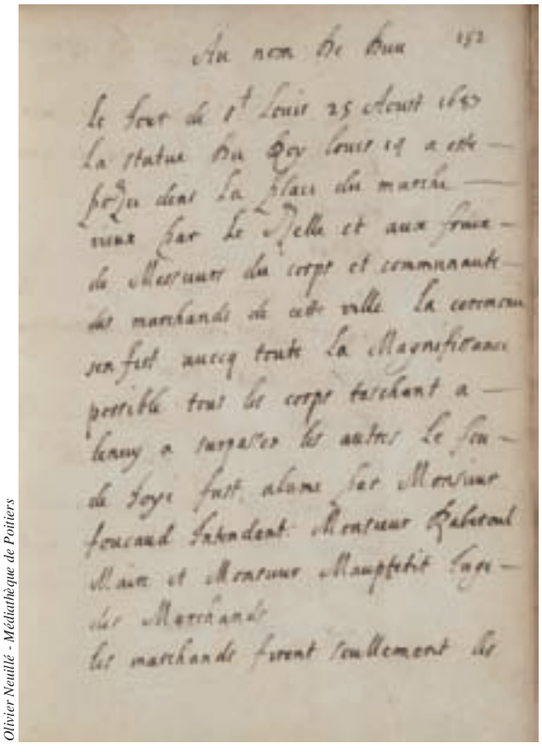

Olivier Neuillé - Médiathèque de Poitiers

Dans les dernières pages du journal, Marie Barré raconte l'inauguration de la statue de Louis XIV à Poitiers, le 25 août 1687.

L'Actualité. – Un marchand ferron au XVIIe siècle, est-ce un quincaillier ?

Antoine Coutelle. – Dans le cas d'Antoine Denesde, c'est difficile de savoir car un marchand ferron peut être aussi bien celui qui vend la matière première – le fer en barre –, celui qui fabrique des objets – écuelles, outils… – ou celui qui les vend.

Pour définir sa situation professionnelle, je dirais, avec l'historien Sébastien Jahan[1], qu'il s'agit d'un avatar de parentèle. En effet, son père, notaire, meurt en 1624. Antoine, âgé de 13 ans, est trop jeune pour reprendre l'office notarial. Peut-être n'avait-il aucun goût pour les études car la famille aurait pu confier l'office, qui représentait un capital, à un cousin en attendant la majorité d'Antoine. En fait, il reprend la boutique de son grand-père maternel, un commerce bien établi et rentable.

1. Sébastien Jahan, *Profession, parenté, identité sociale. Les notaires de Poitiers aux temps modernes (1515-1815)*, Presses universitaires du Mirail, 1999.

Qui forme l'élite sociale et Antoine Desnesde y trouve-t-il sa place ?

A Poitiers au XVIIe siècle, l'élite est composée des officiers du roi, des magistrats, des universitaires, des chanoines. L'aristocratie des grands lignages est assez peu présente. Mais l'élite urbaine est en partie noble car la fonction de maire anoblit celui qui l'exerce ainsi que ses descendants, et un nouveau maire est élu chaque année. Le service de l'Etat constitue une autre voie d'anoblissement. Selon le critère d'une autorité exercée sur la population, on peut affirmer qu'Antoine Denesde a joué un petit rôle puisque, en qualité de marchand, il a été élu trois fois juge consul mais il n'a jamais atteint les instances de pouvoir que sont le corps

Actu77.pmd 87 02/07/2007, 08:19

de ville ou la magistrature, ses fils non plus d'ailleurs. Néanmoins, son titre de marchand ferron est un peu trompeur. Il appartient à une nébuleuse sociale qui le tire vers le haut. Sa famille et celle de sa femme ont donné sur près de sept générations des chanoines aux différents chapitres de la ville, ainsi que des avocats, un magistrat. En outre, il fait sans doute partie de la Compagnie du Saint Sacrement, société religieuse secrète et ultra-dévote qui sera dissoute dans les années 1660. Cela lui permet de s'inscrire dans les cercles de sociabilité de l'élite locale. D'autre part, ses filles et ses fils feront de beaux mariages.

Christian Vignaud - Musées de Poitiers

Tête de la statue de Louis XIV sculptée par Jean II Girouard. La statue a été détruite en 1792. La tête, retrouvée en 1829, est conservée au musée Sainte-Croix de Poitiers.

Son journal reflète-t-il sa position sociale ?

Antoine Denesde note avec une extrême minutie la position sociale de chaque individu dont il parle. Il donne le rang, le titre, le nom de la terre lorsqu'il y a une seigneurie par exemple ; il suit très attentivement les élections au corps de ville, celles des juges consuls, mentionne les nouveaux magistrats, les conseillers au présidial ; il décrit très précisément la venue de personnalités et les cérémonies. Cette attention très fine et constante au rang social est logique dans une société très hiérarchisée, c'est aussi une façon de se positionner lui-même car il note que untel est son cousin ou untel apparenté à sa famille...

On perçoit une très grande méfiance envers le désordre social. Il reprend les opinions habituelles, anti-Richelieu lors des émeutes fiscales des années 1630-1640 puis anti-Mazarin lors de la Fronde à la fin des années 1640 et au début des années 1650, l'idée d'un roi mal conseillé et d'une population écrasée par les impôts, mais il estime que tout cela n'autorise pas à provoquer du désordre en ville. Cette attitude ainsi que sa dévotion et son grand respect de l'autorité monarchique le placent plutôt du côté de l'élite urbaine.

Sébastien Laval

Antoine Coutelle achève une thèse d'histoire moderne, sous la direction de Robert Muchembled (Université de Paris XIII), sur les pratiques culturelles de l'élite sociale à Poitiers des années 1620 à la fin du règne de Louis XIV.

Comment juge-t-il les protestants ?

Antoine Denesde relate toutes les grandes cérémonies religieuses. Il se félicite de l'obligation faite aux protestants de se prosterner lorsqu'une procession catholique passe dans les rues. Il s'enthousiasme pour les conversions. Par exemple, il relate la conversion d'un fils de pasteur, qui donne lieu à une cérémonie importante et qu'il considère comme une prise de guerre sur l'ennemi. Mais quand l'homme revient au protestantisme trois semaines après, il mentionne le fait en moins d'une ligne.

Sa femme, Marie Barré, continue le journal. Durant la crise de 1662, elle raconte notamment que ceux qui ont les moyens doivent nourrir «leurs» pauvres.

Marie Barré est moins bien informée des faits nationaux que son mari, et moins minutieuse aussi sur les prix en temps de crise. Ses préoccupations sont plus quotidiennes et familiales. Elle raconte avec beaucoup plus de détails ce que deviennent ses filles et ses petits-enfants. En ce qui concerne l'assistance aux pauvres, c'est une mission traditionnelle dont la ville ne veut pas complètement se défaire. La *dominicale*, qui, comme son nom l'indique, se réunit le dimanche, est une instance collégiale (clergé, présidial et corps de ville) qui a pour mission de gérer les pauvres. Le but est d'éviter des émeutes et une surmortalité. Des pauvres mal nourris tombent malades et risquent de provoquer des épidémies.

Les dernières pages du journal évoquent l'inauguration de la statue de Louis XIV en 1687.

A partir des années 1680-1690, la plupart des grandes villes du royaume ont une statue équestre en bronze ou en pierre de Louis XIV. A Poitiers, les marchands consuls commandent à Jean II Girouard, sculpteur poitevin, une statue pédestre en faux bronze (pierre peinte) qui doit orner la façade de leur nouvelle juridiction consulaire (ou tribunal de commerce) flanquée de deux allégories, la Justice et la Prudence. L'intendant Foucault, un courtisan qui a envie de faire carrière, voit là un bon moyen de se faire bien voir à la cour en détournant le projet à son profit et à moindre frais. Il décide de financer le piédestal de la statue et de faire installer celle-ci sur la place du marché. Le déplacement du calvaire et d'une poissonnerie ainsi que les aménagements de voirie nécessaires sont payés par des fonds publics puisqu'il demande au corps de ville de s'en acquitter. Puis l'intendant Foucault organise les cérémonies d'inauguration et fait imprimer une relation de l'événement qu'il fait circuler à la cour… ■

Actu77.pmd 88 02/07/2007, 08:19

Estampes et photographie VA-86 (3) BnF

Dessin de Boudan levé en 1699 pour la collection Roger de Gaignières.

Au cours de l'été 2003, M. Grolée-Virville, antiquaire au Palais royal à Paris a proposé à la Médiathèque François-Mitterrand de Poitiers la vente d'un document exceptionnel concernant l'histoire de Poitiers au XVIIe siècle. Le manuscrit autographe, fort de 438 p., de 21 cm de haut sur 16,5 cm de large, relié en veau glacé, était au XIXe siècle en possession de la famille de Beauregard. Le texte a fait en 1885 l'objet d'une édition dans la collection des *Archives historiques du Poitou* (Journal d'Antoine Denesde, marchand ferron à Poitiers et de Marie Barré, sa femme :1628-1687 ; en appendice, divers documents relatifs à la ville de Poitiers, 1507-1687 [par] Charles-Emile Bricauld de Verneuil, Poitiers, 1885, *Archives historiques du Poitou*, t. XV, p. 51-332). En dépit de son intérêt, cette édition, établie selon une méthode désormais datée et critiquable, présente certaines lacunes ; elle ne saurait en aucune façon remplacer pour les chercheurs le recours au manuscrit original. Le caractère exceptionnel de ce document tient à la fois à la richesse des informations qu'il nous livre, et à la grande rareté des sources autobiographiques concernant la ville de Poitiers sous l'Ancien Régime. Le prix de vente proposé par M. Grolée-Virville, de 3 811,23 euros, était tout à fait raisonnable. La ville a procédé à l'achat en octobre 2003.

Régis Rech

Actu77.pmd 89 02/07/2007, 08:20

Dès 1657, Poitiers crée un hôpital général dans les locaux de l'ancien hôpital des pestiférés, où l'on enferme toutes sortes de marginaux

Par **Marie-Laure Duclos**

Cachons nos pauvres !

Le 4 septembre 1620, l'échevin Jean Pidoux vient dire au Conseil de ville de Poitiers que les indigents *«ont besoin d'une maison convenable»*. En effet, la pauvreté ne cesse de progresser et la charité publique et privée ne permet plus de pallier cet état endémique. Le projet n'aboutira qu'en 1657 avec l'ouverture de l'hôpital général, nommé hôpital général de la charité de Poitiers par lettre patente de 1675. Cet hôpital, un des pionniers en France, s'inclut dans le vaste programme, commencé à Paris, que Michel Foucault a nommé *«le grand renfermement»* dans son *Histoire de la folie à l'âge classique* (1961).

Dès le début du XVIIe siècle, sous le règne de Louis XIII, l'enfermement constitue la solution aux problèmes d'assistance et de police des pauvres. Si le Moyen Age n'avait pas tranché entre la compassion ou le rejet, ses institutions hospitalières laïques et ecclésiastiques étaient largement fondées sur l'accueil universel. Avec l'époque moderne, les réformes religieuses et le mouvement humaniste, la notion de pauvreté quitte progressivement la sphère théologique, qui représentait le pauvre comme l'image du Christ souffrant, auquel on doit la charité. Elle prend alors place parmi les thèmes politiques, où le pauvre apparaît plus comme un élément socialement dangereux, voire un simulateur, que la société doit contenir dans des structures nouvelles reposant sur l'intervention de la puissance publique.

J.-L. T.

Marie-Laure Duclos est doctorante à l'Université de Poitiers. Elle effectue sa thèse sur l'idée de loi au XVIIIe siècle, sous la direction d'Eric Gojosso.

Après quelques mesures éparses à l'intérieur et à l'extérieur des frontières du royaume, l'application systématique de l'enfermement est chose faite par un décret de 1656 dit *«de l'enfermement»*, par lequel Louis XIV rassembla la Salpêtrière, la Pitié et Bicêtre en un hôpital général. L'ensemble est alors affecté aux pauvres de Paris *«de tous sexes, lieux et âges, de quelque qualité et naissance, et en quelque état qu'ils puissent être, valides ou invalides, malades ou convalescents, curables ou incurables»*. Sur les 40 000 pauvres circulant dans Paris, 350 00 parviennent à s'échapper et 5 000 sont internés. Alors que l'hôtel-Dieu soigne les pauvres malades, l'hôpital général a pour mission d'enfermer les marginaux dangereux ou considérés comme tels, et de les faire travailler pour en *«bannir la fainéantise»* et les mener à leur salut. Après deux tentatives partiellement réussies par des édits de 1662 et 1673, un édit royal daté du 16 juin 1676 prescrit l'établissement d'un *«hôpital général dans chacune ville de son royaume»*. Des villes comme Poitiers avaient anticipé la mesure.

L'hôpital général de Poitiers, situé à proximité de la place Montierneuf, s'installe en 1657 dans les locaux de l'hôpital des pestiférés, abandonné depuis 1638. La répartition des pièces entre les diverses catégories de pauvres est la suivante : deux chambres spéciales sont réservées à ceux qui seraient atteints d'une maladie contagieuse ; les vieillards couchent deux par deux, les jeunes gens trois par trois ; les femmes et leurs enfants ont un lit à part. Les hommes et les femmes ne font pas chambre commune sauf les couples mariés. Le 27 septembre 1665, l'Hôpital emménage dans de nouveaux locaux occupant plusieurs rues (l'ancienne ruette du Poizé, la rue des Naudins nommée rue de l'hôpital puis Jean Macé, face au n° 29) et allant jusqu'aux déversoirs de la Boivre, pour se terminer à l'impasse des Cottets (devenue rue du Général-Sarrail). Mais les bâtiments étant plus ou moins vieux, les pauvres sont rapatriés dans l'hôpital des pestiférés en attendant le nouvel hôpital, dont les deux bâtiments principaux sont construits entre 1687 et 1688. A cela s'ajouteront deux

Actu77.pmd 90 02/07/2007, 08:17

ailes au XVIIIe siècle et plusieurs constructions. Les deux bâtiments principaux sont réunis en 1899 par l'architecte Royer. La transformation du bâtiment en résidence Jean-Macé a fait disparaître les annexes et prend aujourd'hui la forme d'un grand immeuble contemporain aux réminiscences méditerranéennes édifié en 1982 (par Yves-Jean Laval).

Dès l'ouverture, l'hôpital général héberge de 80 à 100 pensionnaires. Ce chiffre ne cesse d'augmenter et en mars 1676, il monte à 213, mais on ne peut en recevoir plus faute d'argent : la population chute à 100 en 1680 et on la retrouve à 300 environ en 1691. En 1764, une note précise que l'établissement héberge ordinairement entre 500 et 600 pauvres selon les circonstances du temps, le prix du blé et les charités plus ou moins considérables. A la fois prison, hospice, asile et atelier, manquant de moyens financiers, l'Hôpital général se révèle incapable d'absorber la foule des pauvres lors des mauvaises années, qui ne survivent que grâce aux aumônes des établissements ecclésiastiques.

PAUVRE HONTEUX ET PAUVRE GLORIEUX

Ce phénomène se répète tout au long du XVIIIe siècle, les autorités dressant dans chaque paroisse *«un rôle des pauvres honteux»*, secourus par une taxe des pauvres levée non sans difficultés ; le *«pauvre honteux»*, étant celui qui, tombé dans la pauvreté, n'a pas la ressource de travailler car sa naissance le lui interdit et qu'il faut donc assister en secret, par opposition au *«pauvre glorieux»*, l'homme du peuple qui n'a pas de raison de cacher sa pauvreté.

Si la population va en augmentant, on peut aussi remarquer sa diversification. L'hôpital général est un «ghetto» à la marge de la ville où sont relégués loin des yeux de la bonne société les pauvres valides, des vieillards dans l'incapacité de gagner leur vie, des familles dans le besoin, des orphelins ou des semi-orphelins de plus de sept ans, des femmes sur le point d'accoucher, des *«pensionnaires»* venus volontairement, des malades mentaux. Auparavant les *«fous»* étaient enfermés à l'hôpital des pestiférés ou remis à la Dominicale, organisation permanente d'assistance ; seuls sont *«renfermés»* dans l'établissement ceux qui occasionnent des désordres ou accomplissent des actes de violence sur la voie publique ; enfin, s'il s'agit d'un *«fou furieux»*, on le tiendra le temps nécessaire *«en fers et enchaîné»*, le gardien lui donnera des vivres et de la paille *«de fort loin qu'il avisera pour sa sécurité»*). L'admission se fait sous certaines conditions comme la domiciliation à Poitiers depuis au moins trois ans (en principe) ou bien avoir des mœurs irréprochables. Mais en général, c'est une population peu catéchisée, qui vit à l'écart des paroisses et de la société. Les *«renfermés»* qui prouvent qu'ils ont les moyens de vivre sans recourir à la mendicité peuvent s'en aller. Les relations sont difficiles. Le bureau administratif de l'hôpital réunit 18 notables choisis dans tous les corps et compagnies de la ville. L'encadrement permanent du personnel subalterne, lui-même placé sous les ordres des *«gouvernants»*, et des pauvres est assuré par les «*officiers et officières»*, dont un aumônier. Enfin le personnel médical n'est composé que du chirurgien ; à partir de 1752, un médecin demande à devenir médecin de l'hôpital général.

La journée du pauvre *«renfermé»* est longue, terne et sans joie, rythmée par les temps de prière et de travail, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'hôpital général, cela entrecoupé par une pause d'une demi-heure et deux repas (constitués par une nourriture insuffisante qui entraîne des états de carence déplorables et contribue fortement à la mortalité excessive), des punitions sanctionnant tout faux pas. En 1702, peu de temps après son arrivée à l'hôpital général, l'aumônier Grignon de Monfort écrivait : *«C'est une maison de trouble où la paix ne règne point et une maison de pauvreté où le bien spirituel et temporel manquent.»* Certains s'évadent, comme ses deux femmes qui, le 18 février 1673, sautèrent par-dessus le mur, avec l'aide d'une servante, qui fut alors condamnée au carcan pendant douze heures et au pain sec les huit jours suivants. ■

L'ancien hôpital général de Poitiers réhabilité en logements sociaux.

Sébastien Laval

Actu77.pmd 91 02/07/2007, 08:18

Boire, manger, dormir et se divertir au temps du Roi-Soleil dans une ville de 20 000 habitants

Par **Fabrice Vigier**

Cabarets *et auberges de Poitiers*

Bien qu'elle n'ait sans doute plus la même importance qu'au XVe ou au XVIe siècle, Poitiers reste une ville très attractive durant tout le règne de Louis XIV. Capitale administrative du Poitou, elle abrite en son sein tous les grands services royaux, notamment les tribunaux d'une sénéchaussée et d'un présidial. C'est également une grande cité catholique, dotée d'un évêché, d'un grand collège jésuite, d'une bonne quarantaine de couvents, mais aussi d'un lieu de pèlerinage de dimension régionale en la collégiale de Saint-Hilaire-le-Grand. Enfin, Poitiers dispose toujours d'une grande université qui, malgré des difficultés, continue d'attirer plusieurs centaines d'élèves.

Pour accueillir les «usagers» des diverses administrations royales, les pèlerins, les clercs, les militaires, les étudiants ou les simples voyageurs, mais aussi afin de pourvoir aux besoins de ses 20 000 habitants, la cité poitevine possède un nombre conséquent d'auberges et de cabarets. Or, force est de constater que ces établissements passent alors difficilement inaperçus dans le paysage urbain poitevin[1].

PLUS DE 230 DÉBITS DE BOISSONS

Au mois de janvier 1662, un inventaire dressé par les autorités municipales ne recense pas moins de 238 commerçants ayant le droit de vendre du vin au détail dans la ville de Poitiers. En fait, cette liste répertorie, sans les distinguer, l'ensemble des aubergistes et hôteliers (seuls habilités à loger des voyageurs), des cabaretiers (faisant simplement commerce de vin), mais aussi des petits marchands et boutiquiers vendant à boire en plus de leurs marchandises. On peut néanmoins estimer à une bonne cinquantaine le nombre d'auberges et peut-être à une petite centaine celui des cabarets poitevins au tout début du règne personnel de Louis XIV.

Ces débits de boissons se concentrent, sans surprise, à proximité des lieux les plus fréquentés de la cité. Plusieurs établissements sont installés aux abords des principales entrées de la ville, qui sont alors la porte Saint-Lazare (débouchant sur la grande route de Paris), la porte de la Tranchée (donnant sur la grande route de Bordeaux) et, à un degré moindre, les ponts Saint-Cyprien et Joubert. A l'intérieur des murs, on en trouve une proportion non négligeable dans les rues les plus passantes, comme celles du Moulin à Vent, de la Tranchée, de Saint-Porchaire ou encore de la Grand'Rue. Quant aux places de Notre-Dame et du Marché Vieil[2], les plus vastes de Poitiers, elles rassemblent chacune au moins cinq de ces commerces à la fin du XVIIe siècle.

De toutes ces *«maisons»*, les auberges sont les seules à avoir le droit à une enseigne devant leur pas de porte. Généralement, sous Louis XIV, il s'agit d'une image peinte suspendue à un pignon. Parfois encombrants, ces signes distinctifs aux dénominations très variées sont faits pour attirer le regard des éventuels clients. Les plus nombreux semblent être ceux ayant des noms à consonance religieuse : c'est le cas des auberges *«ayant pour enseigne*[s] *l*[es] *image*[s]*»* de *Notre-Dame*, de *Sainte-Marthe*, de *Sainte-Catherine*, du *Petit Saint-Jacques*, de *Sainte-Radegonde* ou des *Trois Anges*. D'autres, presque aussi nombreuses, font des emprunts au monde animal : c'est le cas de l'*Aigle*, du *Bœuf Couronné*, du *Cheval de Bronze*, de *La Queue de Renard* et de l'incontournable *Lion d'Or*. Quelques établissements adoptent des noms de cités comme les auberges du *Petit Paris* et celles aux images de la *Ville de Fontainebleau* et, plus étonnant, de la *Ville de Charroux*. Enfin, quelques commerces rappellent la souveraineté et les attributs royaux (*La Place*

Fabrice Vigier est maître de conférences d'histoire moderne à l'Université de Poitiers et membre du Gerhico. Il a publié *Les Curés du Poitou au siècle des Lumières* (Geste éditions, 1999). A paraître chez le même éditeur : *Des cabarets et des hommes. Auberges, cabarets, hôtels et cafés en Poitou aux XVIIe et XVIIIe siècles.*

Actu77.pmd 92 29/06/2007, 15:10

Christian Vignaud - Musées de Poitiers

***Tabagie* (détail), d'après David II Teniers (Anvers 1610 - Bruxelles 1690), eau-forte et burin. Legs Rupert de Chièvres, musées de Poitiers.**

Royale, *Le Saint-Louis*, *Le Soleil*), tandis que d'autres ont des enseignes réellement publicitaires, comme *La Renommée*, *La Bouteille, Le Plat d'Etain* ou *Le Bien Nourri*. Quant aux simples cabarets, ils doivent se contenter d'un bouchon devant leur porte pour faire connaître aux passants leurs activités.

DES ESPACES DE CONVIVIALITÉ, DE DISCUSSIONS ET DE DIVERTISSEMENTS

Sans surprise, la clientèle est composée très majoritairement d'habitants de Poitiers, appartenant surtout à trois catégories socioprofessionnelles : les marchands, les artisans et les officiers d'Ancien Régime. Mais on y rencontre également, à l'occasion, des nobles, de simples paysans, des soldats, des domestiques, des ecclésiastiques, voire des voyageurs de passage, la ville étant bien desservie par d'efficaces relais de diligences.

Qu'y recherche exactement cette clientèle ? La plupart y vont d'abord pour satisfaire certains besoins élémentaires, comme boire, manger ou dormir. On y sert pratiquement toujours des verres de vin, qu'il soit *«vieux»* ou *«nouveau»*, même si on donne aussi de *«l'eau de vie»* dans le cabaret du Sieur Fouchet près du pont Joubert (1714). Bien que ces établissements ne soient pas encore vraiment des restaurants, il est possible d'y prendre des repas complets. L'auberge à l'image de *Notre-Dame* y accepte même des groupes, puisque pas moins de 17 clercs y réservent, par exemple, deux tables pour dîner le 17 mai 1714. Les voyageurs y ont, en outre, la possibilité d'y rester dormir. La veuve Louise Dazay, qui tient l'hôtellerie *«où est pour enseigne la ville de Fontainebleau»*, située place Royale, paroisse Saint-Porchaire, dispose ainsi de 5 chambres et de seulement 7 lits pour ses potentiels clients au début des années 1690. Comme ce type d'établissement est rarement très grand, il arrive que tous les lits soient pris et que plusieurs particuliers soient obligés de coucher ensemble. N'ayant rien d'autre à sa disposition, l'aubergiste de *La Croix Blanche* se voit, par exemple, contraint de proposer à un marchand, à son valet et à un autre individu de partager à trois la même couche le 22 janvier 1714.

Ces commerces sont aussi souvent des lieux où l'on se rend pour affaires. Il n'est pas si rare d'y voir des particuliers, parfois accompagnés d'un notaire, y discuter, autour d'un verre, d'une vente quelconque ou d'une transaction. Pour se rapprocher de leurs potentiels acheteurs, certains marchands n'hésitent d'ailleurs pas à y entreposer certaines de leurs marchandises. Il semble ainsi qu'il soit possible d'acheter des *«pièces de dentelles»* au *Plat d'Etain*, ainsi que des *«mouchoirs à soie à fleur d'or et d'argent»* au *Saint-Jean* dans les derniers mois du règne de Louis XIV. Enfin, on vient aussi dans ces cabarets pour des

1. Fabrice Vigier, «Le paysage hôtelier des villes du Haut et du Moyen Poitou aux XVIIe et XVIIIe siècles», dans *Terres marines. Etudes en hommage à Dominique Guillemet* (dir. Frédéric Chauvaud et Jacques Péret), Presses Universitaires de Rennes, 2005.
2. Il s'agit des actuelles places du Général-de-Gaulle et du Maréchal-Leclerc.

Actu77.pmd 93 29/06/2007, 15:10

raisons moins matérielles, mais simplement pour y chercher de la compagnie, discuter et se divertir. Malgré les interdictions, on y joue souvent aux cartes et parfois même au billard comme à l'auberge du *Tambour,* située près du collège des jésuites, peu avant Noël 1701.

Quoi qu'il en soit, tous les établissements poitevins n'offrent pas exactement les mêmes services et ne visent pas la même clientèle. Il arrive d'ailleurs que certains clients ne soient pas satisfaits de l'accueil qui leur est fait. Lors de son passage à Poitiers, le 20 septembre 1669, Claude Perrault, frère du célèbre conteur, n'est pas vraiment content de *«l'hôtellerie des Trois Piliers, que l'on* […] *dit être la meilleure de la ville, mais qui [lui] parut assez mauvaise»* : il se plaint notamment de la mauvaise qualité des *«lits* […] *comme il y en a aux villages proches de Paris»* mais également *«qu'il n'y avoit point d'autre vaisselle d'argent que les cuillers et les fourchettes»*[3]. Ce jugement péremptoire, très partial aussi, ne doit cependant pas laisser croire que Poitiers est à l'écart du luxe et des nouveautés parisiennes. Quelques années plus tard, ne trouve-t-on pas, dans la capitale pictave, un café, paroisse Notre-Dame-la-Petite, situé entre Notre-Dame et les Cordeliers ? Le sieur Lardy, qui y vend la nouvelle boisson en 1706, se trouve alors sans doute à la tête de l'un des tout premiers cafés de province.

Christian Vignaud - Musées de Poitiers

***La partie de carte*, de Jan Miense Molenaer (Haarlem 1609-1668). Musée de Chièvres, Poitiers.**

DES LIEUX RÉELLEMENT DANGEREUX ?

Malgré leur utilité économique et sociale, ces auberges et surtout ces cabarets poitevins n'ont pas bonne réputation au XVIIe siècle. Depuis l'édit de 1577, les autorités royales demandent aux officiers de les surveiller et de les contrôler au mieux. Le corps de ville les présente souvent, dans ses délibérations, comme des lieux de perdition où l'on s'adonne au démon de l'oisiveté. Quant aux évêques de Poitiers, ils voient en eux des concurrents de l'Eglise catholique et condamnent très durement, dans leurs mandements, les *«cabaretiers* […] *qui vendent du vin* […] *pendant le service divin»*.

Comble de malchance pour ces établissements, un terrible fait divers contribue à noircir leur déjà bien piètre image. L'affaire est connue, et fait d'ailleurs grand bruit à l'époque. Tout commence au milieu du mois de janvier 1661, lorsque René Rocroy, propriétaire de l'auberge du *Croissant* située porte Saint-Lazare, découvre les restes d'un cadavre à l'occasion de travaux effectués dans sa cuisine. Il prévient aussitôt les autorités municipales qui, après d'autres investigations, y trouvent sept nouveaux squelettes. Aussitôt, les rumeurs les plus folles bruissent dans Poitiers. On y parle de voyageurs surpris dans leur sommeil, poignardés ou étranglés, avant d'être enterrés nuitamment sous le sol de la cuisine. Les autorités judiciaires soupçonnent, quant à elles, l'ancien propriétaire – un certain Michel Dutertre, qui entre-temps est devenu aubergiste du *Bœuf Couronné* dans la Grand'Rue –, l'arrêtent et le condamnent à mort, bien qu'il ait toujours nié les faits. En tout cas, cela ne fait pas, on s'en doute, une excellente publicité pour les hôteliers de Poitiers.

En dépit de cette affaire atroce, quel jugement peut-on objectivement porter sur ce petit monde des cabarets poitevins sous le règne de Louis XIV ? Une enquête récente, réalisée à partir des archives judiciaires de la sénéchaussée et du siège présidial de Poitiers pour les années 1706-1715, livre des résultats plus nuancés que les avis des autorités civiles et religieuses de l'époque[4].

Certes, on y apprend que ces établissements sont bien, à l'occasion, les théâtres de violences et d'actes répréhensibles. Un meurtre a ainsi bien eu lieu dans l'une des pièces de *La Tête Noire* en octobre 1711, et le tenancier de l'auberge à l'image de *Sainte-Marthe* tente bien, le 6 juillet 1712, de tuer l'un de ses clients avec *«une broche de fer»*. Mais, mis à part ces deux notables exactions, on n'y recense que quatre affaires de vols et une douzaine de bagarres entre personnes sous l'emprise de l'alcool. La seule histoire de mœurs, il est vrai spectaculaire, concerne un homme d'Eglise : un dénommé Frontenelle, prêtre du diocèse, a, en effet, l'habitude de prendre une chambre en l'hôtellerie de l'*Aigle*, et y fait venir des jeunes filles déguisées en valets pour ne pas éveiller les soupçons. Malheureusement pour lui, ses agissements sont découverts au mois d'avril 1710. En tout cas, si l'on fait le bilan – et même si l'on sait que tous les délits ayant eu pour cadre une auberge ou un cabaret de Poitiers n'ont certainement pas été tous jugés par ce tribunal –, force est de constater que les actes violents ou immoraux n'y sont pas si nombreux en une décennie. Ces commerces, qui sont – ne l'oublions pas – au nombre de 150 ou 200 entre Boivre et Clain, ne sont donc pas si violents et criminogènes au début du XVIIIe siècle. Quels que soient leurs défauts, les auberges et les cabarets occupent une place primordiale dans l'espace urbain et social poitevin à l'époque du Roi-Soleil.

En ce début de XXIe siècle, en raison de leur architecture fort banale, il subsiste peu de traces de ces vieilles auberges. Seuls deux noms de rues actuelles – celles de Cloche-Perse et du Moulin à Vent – doivent leur dénomination à d'anciennes hôtelleries. La plus illustre et imposante auberge poitevine – celles des *Trois Piliers*, dont les premières mentions remontent à la fin du Moyen Age – s'est transformée en restaurant, avant de disparaître tout récemment : une plaque commémorative rappelle simplement aux passants son emplacement dans l'actuelle rue Carnot. En fait, un seul commerce de ce genre – plus exactement son enseigne, car le bâtiment a subi bien des modifications – a survécu à plus de trois siècles d'histoire : l'hôtel du *Plat d'Etain*, hier place Royale, aujourd'hui rue du Plat d'Etain. ■

3. Claude Perrault, *Voyages à Bordeaux* (1669), Paris, 1909.
4. Christelle Bigot, *Les cabarets du Poitou au début du XVIIIe siècle* (1700-1715), mémoire de maîtrise (dir. F. Vigier), Poitiers, 2000.

Actu77.pmd 94 29/06/2007, 15:11

Par **Astrid Deroost**

COGNAC

La renommée en marche

Des objets présentés au Musée des arts du cognac (Maco), cuivre, mesure pour les transactions, de textes royaux traitant de commerce, datés du XVIIe... Siècle souvent désigné comme étant celui de l'émergence du cognac.

Il semble en effet que le produit, son élaboration et sa commercialisation se structurent alors pour s'affirmer pleinement au XVIIIe et au cours des siècles suivants. Mais s'il est acquis – documents à l'appui – que les eaux-de-vie charentaises transitaient dès la fin du XVIe par le port de La Rochelle, qu'elles étaient appréciées à la cour de Versailles ou que leur réputation était déjà faite en 1720, la naissance du cognac* fait l'objet d'interprétations diverses. «Cette histoire n'est pas encore bien connue et reste empreinte de mythes», explique Laurence Chesneau-Dupin, conservatrice du Maco. Au XVIIe siècle, les Charentes sont depuis longtemps exportatrices de vins vers les pays du Nord. L'une des hypothèses avance que les viticulteurs de la région, confrontés à une surproduction, auraient distillé une partie de leur production... révélant ainsi une eau-de-vie d'exception. Louis M. Cullen, professeur d'histoire moderne à Dublin, auteur du très sourcé *Commerce des eaux-de-vie sous l'Ancien Régime* réfute les supposés surplus. «Au XVIIe, écrit-il, l'intérieur de la région bénéficiait au contraire d'un prestige énorme pour ses célèbres vins blancs doux, toujours très recherchés des Hollandais, en particulier ceux provenant des borderies et de la champagne, régions qui deviendront ultérieurement (avec d'autres cépages) les lieux de production des plus prestigieuses eaux-de-vie du Cognaçais.»

Le rôle clé des Hollandais, grands amateurs et importateurs de vins et de spiritueux au XVIIe, dans l'éclosion d'un produit singulier parmi d'autres eaux-de-vie, fait davantage consensus. Même si Cullen ne fait pas des Flamands les instigateurs de la distillation charentaise.

Une option plus répandue veut en effet que les vins blancs achetés sur les bords de Charente, parfois gâtés par le voyage vers la Hollande ou la Grande-Bretagne, aient été, à l'arrivée, transformés en vinaigre ou en eau-de-vie. Au XVIIe, selon cette hypothèse, des Hollandais installent les premiers alambics en Charente. Leur objectif, souligne Laurence Chesneau-Dupin, est de transporter un produit stable, moins encombrant, qui, mêlé à de l'eau, sera d'abord consommé comme du vin (brandwijn ou vin brûlé). Puis, les Charentais s'empareront de la distillation et amélioreront le process. Stockées dans des barriques de chêne dans l'attente du transport, les eaux-de-vie de cognac sont étonnamment bonifiées par le subtil échange alcool-bois. Et comblent, ainsi rassises, une clientèle nord-européenne.

Cullen voit dans le développement du spiritueux charentais et dans l'évolution de la distillation la conjonction simple d'une consommation grandissante et d'une stratégie locale. Laquelle s'installera surtout au XVIIIe siècle pour ne jamais disparaître. Selon lui, des régions et surtout Cognac, choisissent d'améliorer la qualité de l'eau-de-vie pour des marchés prêts à en payer le prix, quand des zones concurrentes font... l'inverse. En 1720, note l'auteur, la reconversion des cépages de vins de consommation en cépages de vins de distillation était presque achevée. En 1727, la maison de négoce Augier (née en 1643) évoque le prestige des eaux-de-vie de Champagne vieilles et rousses... «telles que les délicats les aiment à Amsterdam».

«Le cognac est une histoire de rencontre entre des savoir-faire, constate Laurence Chesneau-Dupin, agricole, du conditionnement (barriques) et commercial. La force des gens d'ici est d'avoir été assez audacieux, visionnaires, pour préférer la qualité (via le vieillissement) à la quantité.»

Pot à filtrer l'eau-de-vie, XVIIe siècle. Musée des arts du cognac. 05 45 32 66 00

* L'usage du seul mot cognac daterait du XVIIIe siècle. L'AOC cognac est régie par trois textes dont le premier date de 1909.

Le Commerce des eaux-de-vie sous l'Ancien Régime, de Louis M. Cullen, Le Croît vif, 2002. Récemment paru chez le même éditeur : *Cognac, la saga d'un esprit*, de Kyle Jarrard, auteur et journaliste à l'*International Herald Tribune.*

Actu77.pmd 95 29/06/2007, 15:11

La papeterie charentaise connaît au XVIIe siècle un spectaculaire essor et une renommée qui lui valent d'exporter la moitié de sa production vers l'Europe du Nord

Entretien **Astrid Deroost** Photo **Sébastien Laval**

La fibre papetière

Denis Peaucelle, conservateur du musée du papier à Angoulême, évoque l'histoire de l'activité papetière en Charente, dont les prolongements se lisent encore dans l'économie locale.

L'Actualité. – Quelles sont les raisons du développement des moulins à papier en Charente ?

Denis Peaucelle. – En Charente, le premier moulin à papier date de 1516. On en compte 64 en 1656, et 80 en 1680. Les moulins à papier se sont implantés dans l'Angoumois, car il semblerait que le débit des eaux y soit propice à une activité régulière. L'eau – pure, limpide – est nécessaire pour l'énergie hydraulique, pour laver les chiffons servant, à l'époque, à la production du papier, pour mélanger les chiffons et produire la pâte à papier. La présence en Charente de matière première est déterminante. La région est relativement riche et, de ce fait, les chiffons sont facilement récupérables : du lin, du chanvre, des vieux draps ou vêtements, du blanc, de la couleur sachant qu'on fait du papier blanc avec des chiffons blancs et des papiers de couleur – de moindre qualité – avec des chiffons de couleur.

On trouve aussi en Charente une main-d'œuvre compétente. En même temps que les techniques, des papetiers du Périgord dont deux exemples bien connus – Lacroix (fin XVIIe) et Laroche (plutôt fin XVIIIe) – vont également migrer vers la Charente. Autre raison de ce développement, le fleuve Charente, axe alors navigable, permet d'atteindre Rochefort, puis d'exporter le papier vers l'Europe du Nord.

Cette production est-elle renommée ?

Le développement de la papeterie répond à une demande locale, nationale et internationale. A partir du XVIe siècle, on consomme de plus en plus de papier. Le parchemin des actes notariés est peu à peu remplacé par le papier. La croissance de l'édition pousse les papetiers à produire davantage. La concurrence allemande, anglaise, hollandaise incite les Charentais à produire bien et mieux. Cette qualité attire des Hollandais qui vont assurer le commerce entre la Charente et leur pays... Les archives hollandaises sont pleines de papier français, les papetiers charentais vont même jusqu'à produire des papiers filigranés aux armes d'Amsterdam. Des Flamands vont également acheter des moulins en Charente pour produire eux-mêmes et exporter. L'un d'eux, Dericq Jansen, a occupé le moulin du Verger (toujours en activité) à Puymoyen.

Y a-t-il une production spécifique en Charente ?

Soixante moulins à papier qui produisent dix rames (une rame = 500 feuilles) par jour, c'est une grosse production comparée à celles d'autres régions. Et l'aspect non moins négligeable, c'est la qualité du papier : volonté d'utiliser de bonnes matières premières, de bons chiffons («peille»), bien triés, bien pourris (mis au pourrissoir pour se décomposer, pour que la cellulose émerge), bien lavés... Le collage (manipulation à base de gélatine qui supprime l'effet buvard) est également important tout comme la blancheur du papier. Toute une série de caractéristiques, comparables à celles d'une norme ISO, font du papier charentais un produit apprécié. Au XVIIe siècle, la production charentaise est exportée à 50 %, ce qui assoit sa réputation. La Charente fabrique pour 95 % des papiers blancs destinés à l'écriture et à l'édition, à différents formats, et, de façon très sporadique, des papiers pour les billets de banque et pour les cartes à jouer.

Marques de papetier (équivalent d'une «étiquette» d'emballage) : transcription arrangée «Papier fin fait par Pierre Jolly l'aîné au moulin de Nersac» et «Papier fin fait par Jean Gaudin au moulin de Breuty à La Couronne» (Charente), vers 1690, collection Musée du papier d'Angoulême (Le Nil, 134, rue de Bordeaux 05 45 92 73 43).

Actu77.pmd 96 30/06/2007, 19:45

Sébastien Laval

Découverte de la fabrication manuelle au Moulin du Verger à Puymoyen, papeterie artisanale depuis 1537. www.moulinduverger.com 05 45 61 10 38

Pourquoi le déclin de cette activité à la find du XVIIe siècle ?
Le déclin de la papeterie est lié aux guerres de Louis XIV et à la rupture du commerce entre la France et les autres pays d'Europe. Au XVIIIe siècle, la baisse de régime de la production (feuille à feuille) est due à l'invention de la pile à cylindre, dite pile hollandaise, qui produit plus de pâte à papier en moins de temps. Puis à la mise au point entre 1799 et 1815 de la machine à fabriquer le papier en continu. Ces machines, installées en France en 1820-1825 et en Charente en 1830, transforment l'activité artisanale en activité industrielle.
La première usine – qui existe toujours – est implantée à Magnac-sur-Touvre. Une vingtaine de sites industriels vont s'installer puis fonctionner pendant presque deux siècles. A partir de 1850-1860, il y a une diversification des productions avec l'invention du papier couché de meilleure qualité pour l'impression, du papier sulfurisé qui emballe le beurre apparu en Charente, du papier à cigarettes... Des manufactures transforment les bobine s de papier en enveloppes, registres, papier à lettres, cahiers d'écoliers, et apportent une plus-value à l'activité. Au début du XXe siècle, le cartonnage et l'emballage se développent. Autre évolution : le chiffon est un peu remplacé par la paille, puis à partir de 1870, par la pâte à papier faite à partir de bois mais qui n'est pas produite dans la région.

L'économie du papier est toujours présente en Charente...
Dès 1850, la papeterie charentaise fonctionne à plein. On a, pendant un siècle, une période très productrice dans l'édition, avec en plus le papier à cigarettes et notamment de gros producteurs à Angoulême, Lacroix et Bardou-Le Nil. Une industrie connexe se développe, de mécanique papetière (machines à papier, piles à cylindre...), de toile métallique, de feutre.
Tout cela fait un siècle assez glorieux mais à partir de 1980 des difficultés apparaissent : choc pétrolier, problèmes d'approvisionnement en matières premières, d'investissements dans des entreprises essentiellement familiales. En 15 ans, on passe de 25 usines de fabrication de papier aux 5 qui demeurent actuellement avec une production plutôt orientée vers l'emballage à Magnac-sur-Touvre, Saint-Michel, Ruelle-sur-Touvre, La Couronne (cartonnerie) et Saint-Séverin. Et, élément intéressant, une quarantaine d'entreprises façonnent des emballages, des cartonnages, des enveloppes, des agendas, etc., et maintiennent en Charente l'activité de transformation du papier. ■

Actu77.pmd 97 30/06/2007, 19:45

Tonneaux et canons

En septembre, l'association La route des tonneaux et des canons du Périgord-Limousin-Angoumois vers l'Atlantique célèbre les échanges qui se faisaient jadis entre terre, mer et fleuve au port l'Houmeau d'Angoulême

Par **Astrid Deroost** Photo **Marc Deneyer**

Avec la rigueur des explorateurs et la bonne humeur attachée à l'entreprise bénévole, les membres de l'association La route des tonneaux et des canons du Périgord-Limousin-Angoumois vers l'Atlantique invitent à la redécouverte de l'histoire. Celle qui, portée par la construction de l'arsenal de Rochefort à partir de 1666, fit du bassin de la Charente et des campagnes alentour – périgourdine, limousine – une florissante zone d'activité.

La stratégie colbertienne profita en effet des ressources naturelles (minerai de fer, bois, énergie hydraulique) disponibles sur place et de l'industrie sidérurgique subséquente, répartie dans de très nombreuses forges-fonderies. Le fleuve, quant à lui, s'offrait, navigable d'Angoulême à Rochefort. Et protecteur en son estuaire. *«A Rochefort, il n'y avait que des habitants et de la vase,* explique Jean-Pierre Réal, président de l'association. *L'arsenal sortait de terre, tout ce qui était nécessaire à la construction, à l'avitaillement et à l'armement des bateaux passait par cette route économique.»* Moins d'un siècle plus tard (1751), le marquis de Montalembert rationalisait d'ailleurs offre et demande en canons et autres boulets en créant la fonderie royale de Ruelle-sur-Touvre... actuelle unité de la Direction de la construction navale (DCN) échouée, pour cette raison, en pleine terre. Les canons et les tonneaux, produits emblématiques de savoir-faire locaux traditionnels, ont donc inspiré à l'association la remise en mémoire d'une route terrestre, fluviale, maritime à des fins touristiques et culturelles.

Les 7 et 8 septembre 2007, La route des tonneaux et des canons du Périgord-Limousin-Angoumois vers l'Atlantique propose une série d'animations sur le thème des rencontres et des échanges au port l'Houmeau d'Angoulême. Programme complet sur www.la-rtc.org

En septembre prochain, l'association propose sa troisième manifestation historico-festive. Pendant plusieurs jours, des gabares et autres gréements remonteront la Charente. Depuis l'amont, une vingtaine d'attelages les plus divers – tirés par des chevaux, des ânes, des bœufs, des chèvres – viendront des campagnes. *«On a lancé un appel à toutes les communes afin qu'elles fassent des charrettes porteuses de leur identité, de leur patrimoine (clous, cloches, couteaux...), de vieux métiers»*, précise Jean-Pierre Réal. Bateaux et équipages convergeront vers Angoulême et son port, l'Houmeau, jadis point de rencontre entre terre, fleuve et mer et lieu de tous les échanges. Les charrettes et fardiers y déversaient des canons de marine, du bois destiné à la charpenterie de marine, des merrains pour les tonneaux, indispensables packagings au transport de la poudre, de l'eau, du vin, des eaux-de-vie, des viandes salées... De l'Houmeau, la batellerie de gabares transportait les biens et denrées jusqu'à Rochefort, non sans rentabiliser la «remonte» du fleuve en acheminant, vers les hautes vallées du Périgord-Limousin-Charente, du sel, du poisson ou des saveurs épicées venues d'outre-Atlantique.

L'installation des canons à bord des vaisseaux de la Royale de Louis XIV se faisait ensuite à l'île d'Aix. Aujourd'hui encore on trouve des canons de la région un peu partout et notamment dans les forts caribéens. Outre l'activité marchande, qui déclina à la fin du XIXe siècle, la redécouverte de la route dévoile toute une architecture liée à l'industrie sidérurgique – forges, maisons de maîtres de forge, hauts-fourneaux, lavoirs, halles à charbon – parfois préservée comme à Etouars, Javerlhac, Feuillade... Et la physionomie du fleuve Charente – tracé, écluses, ports – prend tout son sens. *«Tout est lié à cette route économique,* constate Jean-Pierre Réal. *Elle a ouvert notre région au monde.»* ■

A lire : *Au temps où le Périgord-Limousin-Angoumois canonnait en Atlantique, du fer et des canons pour Sa Majesté*, par Christian Magne, ethnologue et directeur du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du Périgord-Limousin.

Actu77.pmd 98 30/06/2007, 19:45

Le sérieux de l'histoire

Valoriser un patrimoine, avec la participation active des communes (une soixantaine) de Dordogne et des deux Charentes traversées par la route des tonneaux et des canons (RTC) du Périgord-Limousin-Angoumois vers l'Atlantique, fédérer des initiatives avec pour fil rouge, le sérieux de l'histoire... telles sont les aspirations des membres fondateurs de la RTC. Créée en 2001, l'association a organisé son premier événement en 2003, de Nontron (24) à Rochefort. Les bénévoles ont traversé villes ou villages avec fardiers et chevaux, puis descendu le fleuve en gabare afin de livrer matériaux et armement au chantier de la frégate Hermione. En 2005, les attelages sont partis de Nontron et de Combiers pour rejoindre Angoulême. Les marchandises embarquées sur les gabares ont, cette fois, fait route fluviale et maritime jusqu'à l'île d'Aix. En plus des manifestations destinées à propager un passé retrouvé, l'association a formé des groupes de recherche – ferraille, batellerie fluviale, attelage, arsenal militaire, outre-mer – et projette d'élargir son champ d'action au-delà des mers, par exemple d'Angoulême à la Nouvelle Angoulême, nom donné en 1524 à la baie de New York par le navigateur italien, Giovanni da Verrazano, en hommage à François Ier financeur de son expédition. Un jumelage entre le fleuve Charente et la rivière Richelieu, affluent du Saint-Laurent, est également prévu pour 2009 et la RTC sera présente pour saluer le départ de l'Hermione vers l'Atlantique, programmé pour 2011.

Au bord de la Charente à Rochefort, le jardin des Retours, créé par Bernard Lassus à la Corderie royale.

Actu77.pmd 99 30/06/2007, 19:45

Un homme de lettres dans l'air du temps, né et mort à Loudun (1613-1701)

Par **Dominique Moncond'huy**

Urbain Chevreau *une plume sans histoire*

« *Il était plus savant que les savants de son temps, qui étaient si savants ; il était plus lettré que les lettrés ; il faisait des vers qui valaient les meilleurs vers, et de la prose si pleine, si abondante et si facile, qu'on croit l'entendre quand on le lit.* […] *On l'oublia tellement de son temps qu'il ne fut pas de l'Académie ; mais la haine l'avait laissé en paix comme la faveur, et il mourut paisible, entre ses fleurs et ses livres, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.»* Charles Nodier dit tout de cet Urbain Chevreau (1613-1701) parti de Loudun pour conquérir Paris – et qui regagna finalement sa ville natale, nanti d'une aimable réputation, pas davantage. Peut-être vint-il trop tard à Loudun, après un Scévole de Sainte-Marthe ou un Théophraste Renaudot. Peut-être même sera-t-il toujours venu trop tard… Surtout, jamais il n'aura trouvé un genre littéraire à conquérir, ce genre qui l'aurait institué maître pleinement reconnu. En ce siècle où émerge l'idée, moderne, et le statut d'écrivain, malheur à qui ne parvient pas à incarner un genre après l'avoir renouvelé ou fixé… La Fontaine se sera longtemps cherché avant de transfigurer la fable en genre poétique à la française et de trouver là une identité littéraire que le succès de ses contes n'avait pas suffi à lui apporter ; La Rochefoucauld n'existera (littérairement !) que de ses *Maximes*, et La Bruyère que de ses *Caractères*, ou plutôt que des portraits figurant dans ses *Caractères*, qu'il retravaille et multiplie au fil des éditions tant il sent que c'est par là qu'ils plaisent.

Olivier Neuillé

Portrait d'Urbain Chevreau gravé en frontispice de ses *Œuvres meslées*, La Haye, 1697. Médiathèque François-Mitterrand de Poitiers.

Chevreau, lui, sera polygraphe – comme tant d'autres en son siècle, cohorte hétéroclite au devant de laquelle s'avanceraient un Tristan L'Hermite, un Scarron, un Scudéry ou un Cyrano de Bergerac, masquant injustement des oubliés pourtant dignes d'estime comme Du Ryer, Baro ou Desmarest de Saint-Sorlin. Chevreau, donc, tâte d'abord du théâtre et y consacre une part de son énergie de 1636 à 1641 au moins – mais tous les grands dramaturges contemporains sont déjà à l'ouvrage depuis trois ou quatre ans, cinq ou six pour d'autres, et cela compte en ces années-là, celles du renouveau du théâtre, celles de son entrée dans l'ère moderne : c'est alors que s'invente l'illusion théâtrale à la française et le théâtre dit «classique»… Chevreau, de fait, n'inventera pas. La tragédie est depuis peu à la mode ? Il donne une *Lucrèce romaine* et un *Coriolan* qui ne suscitent qu'estime relative. *Le Cid* est un triomphe ? Il fait créer *La Suite et le Mariage du Cid* quelques mois plus tard – entreprise bien hasardeuse… Il pratiquera tous les genres (une comédie, trois autres tragi-comédies), en vain : il ne saura pas suivre et accompagner le tournant décisif des règles, confirmé au début des années 1640, et pour longtemps. Chez lui prévaut le romanesque, celui qui nourrissait les tragi-comédies irrégulières.

Actu77.pmd 100 29/06/2007, 15:11

Ce romanesque, il le réinvestit précisément dans le roman, donnant dans les années 1640 un *Scanderberg*, connu surtout pour mettre en scène les aventures héroïques d'un héros «moderne» de la lutte contre les Turcs, et un *Hermiogène* qui, à l'époque de César, met en jeu un héros gaulois ami des républicains romains et impliqué dans la lutte contre le tyran. En un mot, des romans héroïques comme on les apprécie alors… avec ce qu'il faut de références historiques, d'événements accumulés et de digressions, mais sans le talent d'une Mlle de Scudéry. D'aucuns, paraît-il, aimaient à moquer *Hermiogène*…

Suivront des *Poésies* (1656) convenues et encore significatives, dans leurs emprunts à un Marino pourtant passé de mode, d'une difficulté à imposer une voix. Suivront surtout, dans les années 1640 et 1650, des ouvrages à caractère moral, un *Tableau de la Fortune, où* […] *on voit l'instabilité de toutes les choses du Monde*, *L'Ecole du sage* ou encore *Le Philosophe moral.* Reste une *Histoire du monde tardivement publiée* (1686), encyclopédie, compilation qui garde trace de l'éducation un temps dispensée au duc du Maine – Louis Auguste de Bourbon, fils légitimé de Louis XIV et de Mme de Montespan, né en 1670 et protégé de celle qui est encore la veuve Scarron, la future Marquise de Maintenon… Ultime chance, sans doute, que Chevreau sut apparemment saisir, et qui dut contribuer à lui permettre enfin de couler des jours paisibles de retour dans sa province natale. Le XIXe siècle, avide de contre-modèles (Théophile Gautier et ses *Grotesques*, où Chevreau n'a pas de place), redonnera un peu de vie à cette figure, mineure et propre à incarner les à-côtés moins brillants d'une époque jugée écrasante. Victor Hugo possédera au moins un de ses ouvrages.

Honnête parcours de polygraphe, qui ne se trouvera jamais vraiment, qui se cherche une place, un statut : l'Académie, les gratifications officielles mises en place par Louis XIV lui échapperont, et son nom s'oubliera trop vite. Certes, il est un homme de salons, et il y a une place comme tant d'autres ; mais si ses prises de position contre un d'Assoucy ou un Voiture, sa correspondance où s'expriment des points de vue critiques, plus tard ses *Remarques sur les œuvres de Malherbe*, lui valent une certaine reconnaissance, on voit en lui un critique avisé plus qu'un vrai théoricien, l'un de ceux par qui ce qui sera la «doctrine classique» s'exprime, sans qu'elle lui soit absolument redevable.

QUELQUE CHOSE DU *GOÛT* FRANÇAIS

Peut-être faut-il donc insister sur les voyages de Chevreau, sur son appétit de découvertes. De fait, lui qui paraît avoir maîtrisé un grand nombre de langues (tant anciennes que modernes) fut un grand voyageur, et ce surtout au milieu du siècle. Le voilà donc parti en Hollande, puis en Suède auprès de la reine Christine (1653-1654) – comme Descartes ! Dans les années 1660, il séjourne en Allemagne, en Italie, à Copenhague encore, occupant ici une fonction temporaire, là en simple villégiature. On peut faire l'hypothèse que dans telle cour étrangère, dans telle grande ville, il passait pour incarner quelque chose du *goût* français, de cette langue moderne et de cet esprit «classique» partis pour s'imposer à l'Europe pour plusieurs décennies. Un ambassadeur, en somme, mais sans vrai titre et sans autre légitimité sans doute que de savoir son Paris. ■

Dominique Moncond'huy est professeur de littérature française à l'Université de Poitiers.

Characters, caractères …

Bien sûr, Théophraste, sans qui La Bruyère (qui s'est d'abord réfugié, littérairement parlant, derrière la traduction du texte grec) n'aurait sans doute pas donné *Les Caractères ou les mœurs de ce siècle* (1688)… Mais l'on sait moins tout ce que la notion même de «caractère», dans son acception morale et littéraire, doit à l'Angleterre. C'est là, en effet, qu'est l'origine moderne d'une pratique d'écriture qui consiste en l'élaboration d'une galerie littéraire, galerie de portraits constituant autant de types supposément utiles à la compréhension du réel. De la dimension théâtrale du terme anglais à sa dimension typographique en français, le caractère déploie un large spectre de sens et de pratiques, qui prennent leur source moderne en Angleterre. C'est Joseph Hall qui publie en 1608 ses *Characters of Virtues and Vices*, ouvrant la voie à plusieurs autres recueils importants, la plupart marqués par le recours à la forme brève. En France, quelques ouvrages relèvent de cette tradition, que La Bruyère finira par incarner. Véritable nœud dialectique, qui tient ensemble le particulier et l'universel, le plaisir de la satire et la recherche de la vérité, le recueil de caractères entend construire un savoir anthropologique et moral – jusqu'au renversement mettant en cause la possibilité même de recourir à des typologies pour penser l'homme, comme le fait La Bruyère : «Les hommes n'ont point de caractères, ou s'ils en ont, c'est celui de n'en avoir aucun qui soit suivi.»

Chevreau n'a pas ce type de réflexion. S'il traduit partiellement Joseph Hall (celui-là même dont un Jacques Roubaud, aujourd'hui, s'est inspiré pour «Square des Blancs-Manteaux, Méditation de la mort, en sonnets», ensemble intégré dans *La Forme d'une ville change plus vite, hélas, que le cœur des humains*), son *Ecole du Sage ou le caractère des vertus et des vices* prétend conduire le lecteur à avancer dans la connaissance de soi. Clairement marqué du sceau d'un christianisme qui désavoue l'austérité trop radicale, l'ouvrage est d'un honnête homme, d'un sage mondain, acclimaté aux mœurs du siècle sans renier toute exigence. Ainsi la «conversation [du sage] est toujours honnête, mais elle a des moments qui ne tiennent ni du religieux ni du philosophe, il se divertit sans avoir l'humeur enjouée ; il est complaisant sans être flatteur, et ne laisse pas d'être grave où il paraît libre».

Actu77.pmd 101 02/07/2007, 19:23

Ismaël Bouillau *observateur des étoiles*

Itinéraire d'un Loudunais qui, en son temps, fut considéré comme un grand astronome français

Par **Pascal Baron**

Ismaël Boulliau, né à Loudun en 1605, est le fils d'Ismaël, procureur du bailliage, féru d'astronomie qui a observé les comètes de 1607 et 1618. Pour la première, Ismaël n'a que deux ans, mais pour la seconde on l'imagine bien assister à ce spectacle qui a dû provoquer bien des vocations. Elève studieux, esprit curieux, après avoir terminé ses humanités à Loudun, il part étudier la philosophie à Paris, et revient faire des études de droit et théologie, d'histoire et de mathématique à Poitiers. Après ses études il est avocat à Loudun. Né d'une famille protestante, il abjure le calvinisme à 21 ans. Est-ce par conviction, ou comme tant d'autres pour avoir une plus grande facilité d'accès à la culture, toujours est-il qu'il se fait catholique et plus, il se consacre au sacerdoce.

A Loudun tout change pour lui. Ordonné prêtre en 1630, il devient vicaire d'Urbain Grandier. Grandier est un homme érudit, séduisant sur bien des plans et qui se retrouve régulièrement avec Louis Trincant, Théophraste Renaudot et quelques autres chez le poète Scévole de Sainte-Marthe. Boulliau se trouve déjà dans une société d'érudits qu'il ne quittera plus. Il a déjà observé, à Paris, l'occultation de l'Epi de la Vierge par la Lune, il poursuit ses observations à Loudun où il s'attache particulièrement à concilier les observations avec les tables de référence de l'époque (celles de Philippe Landsberg, de Logomontanus et de Kepler) notamment pour un passage de Mercure devant le Soleil, prévu par Kepler, le 7 novembre 1631.

En 1630 commencent les problèmes pour Urbain Grandier accusé de sorcellerie. Ismaël Boulliau fuit la ville et part pour Digne en 1632. Il assiste aux cours de Gaultier de la Valette professeur de mathématique et d'astronomie à Aix ; cet homme sera le premier en France à observer les satellites médicéens, le 24 octobre1610, dix mois après leur découverte par Galilée, c'est un professeur renommé et, parmi ses élèves, Boulliau va trouver Morin et surtout Gassendi avec lequel il échangera longtemps.

Sa correspondance n'est pas aussi importante que celle de Marin Mersenne ou de Pereisc, mais elle participe fortement à la diffusion des connaissances de cette époque durant laquelle les différentes académies qui fleurissent dans la capitale n'ont pas laissé de compte-rendus. Cette correspondance ne représente tout de même pas moins de 41 volumes à la Bibliothèque nationale.

Très vite il rejoint Paris, où il retrouve Gassendi, mais aussi le prolifique entremetteur des sciences que fut Mersenne, ainsi que Morin, Luillier et Roberval qui occupera la chaire des mathématiques au Collège de France. Les écrits de Kepler le séduisent mais il n'est pas plus persuadé de l'influence magnétique du Soleil pour retenir les planètes autour de lui.

SUR LA NATURE DE LA LUMIÈRE

Depuis 1616, les références à Copernic sont interdites, alors Boulliau va prétexter une étude du système de Philolaus, un pythagoricien du ve siècle avant notre ère qui suggère que le Soleil et les planètes tournent autour d'un feu central, pour débattre des ellipses des planètes dont parle Kepler, un protestant qui ne craint pas le Vatican.

En 1636, il collabore à la gestion du cabinet des frères Dupuy et s'installe à l'hôtel de Thou : *«Je vous dirai donc que depuis cinq ans,* écrit-il le 25 juin 1641, *j'ai l'honneur de demeurer chez Monsieur de Thou avec son frère Monsieur l'Abbé de Bonneval* […] *une partie de mes études s'est employée dans les mathématiques et j'ai travaillé entre autres dans l'astronomie* […] *j'ai fait un recueil le plus grand qu'il m'a été possible des observations anciennes.»*

Ces lectures, faites dans l'une des plus réputées des

Actu77.pmd 102 02/07/2007, 08:09

bibliothèques de la capitale, lui offrent matière a ses premières œuvres : en 1638, il publie *De Natura Lucis*, sur la nature de la lumière et qui lui vaudra une sévère critique de Descartes qui avouera que si Démocrite (auquel Boulliau le comparaît) n'avait besoin de personne pour le faire rire, la plume de Boulliau lui provoquait le même sentiment. L'année suivante il fait apparaître son *Philolaus*, dissertation en quatre livres sur le vrai système du monde après que Gassendi, Luillier et Pereisc en ont pris connaissance comme cela se faisait à l'époque. En 1644, il traduit en latin l'œuvre mathématique de Théon de Smyrne (Ier siècle de notre ère).
Son œuvre astronomique majeure, le *Philolaïca*, ne sera éditée qu'en 1645. C'est de ce livre que Fontenelle dira qu'il est un des meilleurs que l'on ait fait. C'est là qu'il débat du mouvement képlérien des planètes et, si les ellipses sont constatées, il ne peut admettre que les planètes accélèrent à l'approche du périhélie et ralentissent en s'éloignant du Soleil sans autre raison que l'attraction magnétique qu'il est supposé exercer. Pour Boulliau, les mouvements doivent être continus et uniformes et il va construire un système géométrique qui sauve les phénomènes.
En 1645, il part pour l'Italie avec la femme de son ami Bretel de Grémonville pour le rejoindre à son ambassade de France auprès de la République de Venise. Il rencontre Gabriel Naudé à Padoue, évite Rome où ses considérations astronomiques ne lui font pas très bonne réputation, rencontre Torricelli à Florence. Il voyage à Smyrne où il étudie les marées, puis à Constantinople. En 1651, il voyage en Hollande puis en Allemagne.
En 1657, il devient premier secrétaire du président Jacques-Auguste de Thou et le suit dans ses ambassades dans les Provinces-Unies où il rencontre Huygens. C'est en 1660, au cours d'un voyage en Pologne qu'il rencontre Hevelius, à Dantzig. Bibliothécaire de Thou de 1662 à 1666 il finit par se brouiller avec le président et le quitte pour se retirer au collège de Laon, en bas de la Montagne Sainte-Geneviève à Paris.

Boulliau et Hevelius en train d'observer l'éclipse de soleil du 29 mars 1661.

MIRA CETI, GÉANTE ROUGE

En 1667, année où il est élu membre étranger de la Société royale de Londres, il édite *Ad Astronomos Monita duo*. Boulliau y traite de la variation de luminosité de certains astres, particulièrement des variations de l'étoile omicron Ceti. Cette étoile de la constellation de la Baleine (cetus) est tout d'abord relevée par un Hollandais, David Fabricus, le 13 août 1596, qui s'aperçoit que la luminosité de l'étoile diminue de jour en jour jusqu'à devenir invisible à l'œil nu. Il pense alors qu'il a affaire à ce que nous appelons une nova : une étoile qui, dans une explosion finale, se met à briller très fortement, dont la luminosité diminue rapidement et qui ne devient plus détectable qu'à l'aide d'instruments. C'est pourquoi Fabricus ne va plus s'en occuper. Ismaël Boulliau va consulter les observations anciennes de cette étoile que son ami Hevelius appelle la Merveilleuse, Mira, et, en moins d'un an va calculer la période – la première période calculée d'une étoile variable, à 333 jours. Pour Boulliau, le phénomène est dû à la rotation de l'étoile sur elle-même qui nous montre des parties plus ou moins sombres de l'astre, ou à un compagnon plus sombre qui tourne autour d'elle. Aujourd'hui Mira Ceti reste une étoile caractéristique d'un certain groupe d'étoiles géantes rouges variables sur de longues périodes.
En 1689, Boulliau se retire à l'abbaye Saint-Victor, là où se situe actuellement la faculté de Jussieu. Il y meurt le 25 novembre 1694. La venue de Newton et sa gravitation universelle ont certainement aidé à oublier cet esprit fécond et très apprécié de ces contemporains. ■

Actu77.pmd 103 02/07/2007, 08:09

Elie Richard, né à Saint-Martin-de-Ré en 1645, et son fils, né à La Rochelle en 1672, sont deux érudits en sciences naturelles

Par **Patricia Royaux Müller**

La curiosité *de père en fils*

Elie I Richard naît à Saint-Martin-de-Ré le 11 décembre 1645 dans une famille de riches propriétaires terriens, dont la présence est attestée vers Saint-Savinien dès le XVe siècle, puis dans l'île de Ré à la fin du siècle suivant. Etienne II Richard, le père d'Elie, est conseiller du roi et avocat au Parlement, après des études de droit à l'Université de Poitiers. L'intérêt pour la culture lettrée et pour les sciences se transmet de père en fils, d'Etienne II jusqu'à Elie II, occupations érudites permises par leur rang privilégié.

Les membres de cette famille pratiquent la religion réformée, La Rochelle comptant à l'époque un nombre important de ses adeptes. Place de sûreté protestante jusqu'à son siège en 1627-1628, la ville perd peu à peu de ses privilèges en matière de tolérance religieuse. Elie I et II subiront d'ailleurs la politique de répression de Louis XIV. Dès 1664, s'instaure à La Rochelle une censure organisée par les médecins catholiques, qui forment un collège dont sont désormais exclus leurs collègues protestants, dont Elie I Richard et son cousin exerçant la même profession, Elie Bouhéreau. Celui-ci s'exile, tandis que Elie reste, sans jamais abjurer. Grâce à l'appui de personnalités influentes, telles que l'évêque de Laval, plusieurs maréchaux ainsi que l'intendant de la ville, Michel Bégon, il retrouve ses fonctions et peut ainsi continuer à exercer. Il parvient même à rentrer dans le collège des médecins jusqu'à en devenir le doyen. Quant à Elie II, il ne semble pas avoir été inquiété pour sa pratique du protestantisme, même après la révocation de l'édit de Nantes. La question religieuse paraît cependant le préoccuper car il effectue une étude concernant l'Eglise et déplore la signature de l'édit de Fontainebleau en 1685 dans son ouvrage *Relation de voyages faits en France, en Flandre, en Hollande et en Allemagne*. Il y indique le nombre de réfugiés protestants en Hollande après cette date, montre sa déception face au retrait de la liberté de culte et va jusqu'à critiquer le faste de la religion catholique, de par ses cérémonies outrancières. Ce contexte troublé n'empêche pourtant pas le père et le fils d'effectuer de brillantes carrières.

J.-L. T.

Patricia Royaux Müller est étudiante en master 1 professionnel communication et médiation culturelle, spécialité patrimoine, à l'Université de Nantes.

Tous les deux reçoivent une formation à l'Université, en médecine, puis en droit pour Elie II qui finalement change de voie. Elie I, tout comme son cousin Elie Bouhéreau, débute ses études à l'Académie protestante de Saumur, dans laquelle est concentrée toute l'élite intellectuelle réformée de l'Ouest. Il choisit la médecine et, après un périple à travers l'Europe à partir de 1663, il se rend à Montpellier en 1666, alors deuxième plus grande faculté de médecine après celle de Paris, où il soutient sa thèse le 18 décembre. A moins de 21 ans, il reçoit donc son bonnet de docteur. A la demande de son père et afin que son fils obtienne le droit de bourgeoisie, Elie retourne à La Rochelle en 1670. Il s'y installe comme médecin (probablement à l'angle de la rue des Merciers et des Mariettes), épouse une fille de marchands en 1671 et le premier de ses trois enfants, Elie II, naît le 12 octobre 1672.

Après l'apprentissage des textes anciens de Galien et d'Hippocrate, il reçoit au cours de ses voyages des enseignements variés, dans les hauts lieux de diffusion du savoir de l'époque : anatomie et philosophie en Hollande (Amsterdam, Leyde, Groningue), géométrie et chimie à Paris. Il donne également des cours de latin à Oxford après sa thèse et il apprend la langue anglaise. Quant à la pratique de son art, c'est son fils qui nous renseigne sur ce point. Il semble en effet que le pre-

Actu77.pmd 104 02/07/2007, 08:09

mier Elie exerce une médecine naturelle : ni des remèdes de chimistes, ni des compositions héritées des anciens, mais des *«remèdes naturels, simples ou peu composés»*, administrés à petites doses. Il effectue des visites à domicile en tant que médecin de la ville, soigne et nourrit gratuitement les pauvres en tant que médecin de l'hôpital de la Charité.

En 1670, il étudie les reins du dauphin, formés selon lui *«en grappes de raisins»*. Plus tard, il rédige anonymement une *Lettre à Mademoiselle D[e][La] B[arouère] sur le choix d'un médecin* dans laquelle il expose sa conception d'un bon médecin, qui doit être *«savant et homme de bien»*, et indique la façon de se soigner soi-même à défaut d'un bon médecin, à savoir grâce à des saignées, eaux minérales, fer, mercure, quinquina et cresson.

DE LA CONNAISSANCE ET DES VOYAGES

Elie le second débute des études de médecine à Paris mais bifurque finalement vers le droit à l'Université de Poitiers, où il est licencié en 1702. C'est ainsi qu'il devient avocat au Parlement de La Rochelle. Outre cette fonction, il développe un esprit curieux de tout, hérité du goût de la connaissance et des voyages de son père, à qui il rend hommage à maintes reprises.

Père et fils alimentent en effet leur érudition par le voyage. Elie I rencontre et fréquente au cours de ceux-ci de nombreux savants de son époque, tels que Conrart, premier secrétaire de l'Académie des lettres, Ray, Grew et Boyle de la Royal Society. Il suit donc l'actualité et par là l'évolution des savoirs de son temps, ayant accès à ces réseaux d'érudits par le jeu des lettres de recommandations. Il montre un grand intérêt pour les livres, rédige lui-même quelques manuscrits (sur les marais salants de l'île de Ré comme sur la transsubstantiation par exemple), s'adonne parfois à la poésie, et possède une importante bibliothèque personnelle composée de quelque 940 volumes. Il invente d'autre part une chaise sans porteurs, à quatre roues propulsées par deux pédales, dont l'utilisation en son temps n'est pas avérée mais dont on retrouve le modèle au XIXe siècle en Bavière, dans les châteaux des princes.

De plus, il se passionne pour toutes les curiosités offertes par la nature. Les animaux et les plantes rapportés du Nouveau Monde et d'autres contrées lointaines intriguent et fascinent effectivement les Européens de l'époque, nouveautés circulant grâce aux ports tels que ceux de La Rochelle et de Rochefort. Certains amassent des collections de curiosités pour en faire des cabinets, véritables chambres des merveilles. Le manuscrit *Histoire naturelle des végétaux et des minéraux avec un abrégé des météores* (1700) d'Elie II constitue à lui seul un vaste cabinet de curiosités, composé d'articles illustrés de magnifiques dessins à plume rehaussés d'aquarelle ou de gouache. On y trouve plantes, coquillages, minéraux, animaux réels ou imaginaires tels que le bazilic ou le dragon ailé. Elie admet que quelques réserves puissent s'exprimer quant à ce genre de créatures, mais affirme tout de même en avoir *«vu le squelette à Rome dans le cabinet de Mr Meyer ingénieur hollandois»*. En effet, il décrit dans son ouvrage les cabinets qu'il a pu visiter en Europe et notamment en Italie. Il reçoit par ailleurs un nid de Cochinchine de la part de Michel Bégon qui possédait lui-même un important cabinet de curiosités.

Elie I meurt en 1706 et son fils, toujours célibataire, en 1720. De par leur érudition et leur curiosité sans borne, ces deux Rochelais constituent des modèles d'honnêtes hommes de la fin du XVIIe siècle. ■

Jean Flouret a consacré une étude aux Richard dans la *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, t XXXI, 2005. Voir aussi le site curiositas.org coédité par l'Université de Poitiers (Pierre Martin) et l'Espace Mendès France.

Le manuscrit d'Elie II Richard est conservé à la Médiathèque Michel-Crépeau de La Rochelle (ms 2715).

Claude Pauquet

Actu77.pmd 105 02/07/2007, 08:09

Michel Lambert
Le destin exceptionnel d'un musicien poitevin

Protégé par Louis XIII et Richelieu, Michel Lambert (1610-1696) devint compositeur de la Musique de Louis XIV et enseigna l'art de la musique française à Jean-Baptiste Lully

Par **Margaret Dobby** Photo **Christian Vignaud**

Michel Lambert connut les plus grands honneurs tout en étant extrêmement populaire. Ses élèves pour la plupart féminines lui vouaient une véritable dévotion amoureuse. Alors, comment cet enfant du Poitou issu d'une famille modeste est-il devenu ce compositeur à la mode dans les cercles proches du roi Louis XIII puis de Louis XIV ? Michel Lambert est né vers 1610 à Champigny-sur-Veude, petite ville située aux confins du Poitou et de la Touraine et dépendant alors du diocèse de Poitiers. Selon le portrait d'un de ses contemporains Tallemant des Réaux, il fut enfant de chœur à la Sainte-Chapelle de Champigny. Or, la seigneurie de Champigny entre dans les possessions des Orléans, grâce au mariage, le 7 août 1625, de Gaston d'Orléans, frère du roi Louis XIII et de Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier. Etienne Moulinié, chef de la Musique du duc d'Orléans, le remarque, le fait page de la Musique de la Chambre de Monsieur et lui enseigne ce qu'il sait. Michel Lambert appartient désormais à la maison des Orléans sous la protection de Gaston d'Orléans et de sa fille, la Grande Mademoiselle.

***Le duo*, vers 1630, tableau attribué à Theodor Rombouts (Anvers 1597-1637). Musée de Chièvres, Poitiers.**

En 1635, le cardinal de Richelieu contraint Gaston d'Orléans à un échange entre la seigneurie de Champigny et celle de Bois-le-Vicomte afin d'étendre ses domaines proches de la ville de Richelieu. C'est peut-être à cette occasion que Michel Lambert rencontre Pierre de Niert, musicien et compositeur protégé du cardinal et de Louis XIII. Grâce à ses voyages, Pierre de Niert a assimilé le style italien et a élaboré une nouvelle méthode de chant basée sur l'intelligence du texte et de l'interprétation. Pierre de Niert devient le professeur de Lambert et lui enseigne cette méthode si particulière qui fera plus tard la célébrité de son élève. Du même coup, Richelieu et sa nièce, Madame d'Aiguillon, deviennent les protecteurs du jeune compositeur.

Alors qu'il est à leur service, Michel Lambert tombe amoureux d'une de ses élèves de chant, Gabrielle Dupuis, fille de Michel Dupuis, tenancier du cabaret parisien le *Bel Air* et lui promet de l'épouser. Cependant, soit Lambert hésite, soit Madame d'Aiguillon ou le cardinal empêche une union hasardeuse, le mariage semble annulé. Finalement, après une plainte de la future belle-mère, Richelieu et sa nièce font conclure le mariage d'une manière très originale. Le cardinal commande au compositeur de mettre en musique un dialogue entre Tircis, l'inconstant, et Filis sa promise. Michel Lambert et Gabrielle Dupuis interprètent cet air et se promettent fidélité en musique, le 3 mai 1641, à l'hôtel de la duchesse d'Aiguillon. Les témoins de Michel Lambert ne sont autres que Madame d'Aiguillon et le surintendant des finances, Claude Bouthillier. Le

Actu77.pmd 106 29/06/2007, 15:12

couple s'installe dans le cabaret familial situé en face de l'actuel jardin du Luxembourg. Le *Bel Air* est alors le lieu de rencontre des poètes et des musiciens comme Le Pailleur ou Benserade qui côtoient les milieux proches de Louis XIII. En 1642 naît une fille, Madeleine. Cependant, après dix-huit mois d'un mariage malheureux, Gabrielle meurt des suites d'une longue maladie. Michel Lambert demeure chez ses beaux-parentes avec sa fille où il devient progressivement un mentor et prend en main les affaires familiales. Lambert et les Dupuis établissent alors une sorte de communauté de biens et de talents.

La même année, sa belle-sœur Catherine Dupuis épouse Olivier Morineau, marchand de vin. Ils donnent naissance à deux filles, Catherine et Anne. Quand les deux époux meurent, Michel Lambert et Hilaire Dupuis, autre belle-sœur, chanteuse très appréciée à la cour, deviennent curateurs des deux jeunes filles et reprennent les affaires des Morineau. Les deux musiciens s'occupent donc de transactions assez inattendues comme la vente de vin, le règlement des gages à un garçon cabaretier… jusqu'au mariage d'Anne Morineau en 1669.

LES SUCCÈS À LA COUR

Cependant, la carrière de musicien de Michel Lambert ne s'arrête pas là. Grâce à Hilaire, un nouveau protecteur s'ajoute à la liste déjà longue de ses mécènes, l'évêque de Lisieux, Léonor I de Matignon. Ce dernier leur permet de venir chanter et jouer aux ballets du roi. En outre, l'appui des Orléans ne s'est jamais démenti. En 1651, la Grande Mademoiselle donne toujours une pension à Lambert et à Hilaire Dupuis. C'est d'ailleurs sans doute chez elle que Michel Lambert rencontre Jean-Baptiste Lully à son service depuis 1646. Preuve de la fidélité de Lambert pour les Orléans, on le retrouve en 1655 au château de Saint-Fargeau, refuge de la Grande Mademoiselle exilée après sa participation à la Fronde.

Pour autant, cette disgrâce ne semble pas toucher le musicien. Très demandés à la cour, Hilaire Dupuis et Michel Lambert déménagent pour s'installer ensemble dans une maison plus proche du palais. Il continue à donner des cours de chant aux musiciennes professionnelles et aux jeunes filles de la bonne société. En effet, une jeune fille qui sait bien chanter possède à l'époque un attribut de séduction non négligeable. Ces jeunes filles apprennent la méthode très particulière de Lambert : elles chantent en prenant grand soin de la prononciation des poèmes et de l'ornementation de la mélodie. On dit même chanter *«lambertiquement»*, preuve de sa grande notoriété.

Malgré son succès, sa consécration officielle est assez tardive : il est nommé surintendant de la Musique de la Chambre du roi vers le milieu du siècle et cultive habilement la faveur de Colbert. Ce dernier lui propose, en 1660, la charge de maître de la Musique pour les offices religieux de la reine Marie-Thérèse. Il repousse cette nomination sous le prétexte qu'*«il n'est point capable de faire des motets»*. Malgré ce refus, on lui propose l'année suivante, la charge de maître de la Musique de la Chambre du roi. Son futur gendre Jean-Baptiste Lully reprend alors sa place de surintendant.

MICHEL LAMBERT ET JEAN-BAPTISTE LULLY

A la cour, Michel Lambert joue du clavecin, du théorbe[1], compose mais ne chante jamais. Tallemant des Réaux affirme en effet qu'il n'a pas une belle voix mais que sa méthode si particulière remédie à cet état. Comme le veut leur statut de musicien, Michel Lambert et Lully jouent régulièrement dans des scènes comiques et parodiques. Lambert doit même parfois se travestir (il se déguise par exemple en sorcière de Sabbat dans le *Mariage de Thétis*).

Comblé par sa carrière, Lambert assiste au mariage de sa fille Madeleine avec Jean-Baptiste Lully en 1662. Le roi Louis XIV, la reine mère Anne d'Autriche et la reine Marie-Thérèse ainsi que Colbert et le duc de Rochechouart-Mortemart signent leur contrat de mariage. Le cercle familial s'agrandit encore puisque le jeune couple emménage avec Lambert et les Dupuis sur la rive droite, près du palais.

Pourtant, les relations entre Lambert et son gendre semblent assez complexes. Jean-Baptiste Lully admire son beau-père en tant que pédagogue et chanteur mais reste réservé sur ses dons de compositeur. Dès qu'il sait composer un air ou un récit à la française, il évince tout simplement son beau-père. Lully a donc peu utilisé les talents de Lambert mais lui a permis de jouer un rôle important dans la préparation de ses spectacles et la formation de ses chanteurs. En effet, même si Lambert pâtit de la renommée de Lully, ses qualités de pédagogue sont toujours reconnues (en 1679, Philippe d'Orléans désigne Lambert comme maître de chant pour sa fille).

1. Théorbe : sorte de grand luth où l'instrumentiste pince les 8 cordes mélodiques de l'instrument qui font raisonner les 8 cordes de bourdon.

J.-L. T.

Margaret Dobby effectue une thèse de musicologie au Centre d'études supérieures de civilisation médiévale de l'Université de Poitiers, sous la direction d'Olivier Cullin : «Le motet et l'arbre de Jessé au XIIIe siècle».

Actu77.pmd 108 29/06/2007, 15:13

Les œuvres de Lully et de Lambert appartiennent à des univers extrêmement différents. Lully possède une véritable science de l'écriture qui lui sert à créer les effets dramatiques dont il est friand. Il aime la clarté, l'apparat, c'est un homme de théâtre. Tout au contraire, la méthode si célèbre de Michel Lambert est en fait un système d'ornementation très riche qui permet à la musique de ne jamais être identique malgré la structure répétitive des poèmes. Il compose presque exclusivement des airs de cour[2] pour les cercles restreints des salons précieux. Ces airs dits sérieux sont le cadre idéal pour créer les atmosphères intimistes qu'il affectionne, sans trame dramatique ou partie narrative. Pour autant, il demeure un compositeur très populaire. Le révérend père François Berthod, contemporain de Lambert, a même repris la musique du compositeur en modifiant les paroles pour qu'elles soient plus conformes aux exigences de la religion. Les religieuses et les dévotes pouvaient ainsi chanter ces airs si connus sans rougir. Un air qui donne toute la dimension de son style se trouve dans le *Dialogue des Trois Grâces* dans le *Ballet de la Naissance de Vénus* où ces dernières *«échangent d'aimables et de plates considérations sur les mille et une qualités d'une Dame»*.

Lambert, malgré sa célébrité, voit éclore à côté de lui la tragédie lyrique, opéra typiquement français mais conçu par Lully, compositeur d'origine italienne. En cela, Lambert participe à la création de l'art dramatique français : il apprend à Lully les codes de la musique française, la prosodie et surtout le style de son pays. A la mort de Lully, en 1687, son fils Jean-Louis reprend la fonction de surintendant et de compositeur de la Musique de la Chambre mais c'est sans doute Lambert qui remplit ses fonctions, vu les capacités apparemment limitées de son petit-fils en musique, jusqu'à la mort de Jean-Louis en 1688.

Malgré la célébrité de Jean-Baptiste Lully, Lambert demeure très apprécié et encensé. Même après sa mort, le 27 juin 1696, à l'âge de 85 ans, de nombreux écrivains lui dédient un poème de leur recueil et La Fontaine lui-même compare son chant à celui d'un cygne mourant : *«Enfin, on crut que le cygne n'oseroit chanter après lui. Il chanta toutefois, et chanta véritablement assez bien ; mais outre que c'estoit en une langue qu'on n'entendoit point, il fut jugé de beaucoup inférieur à Lambert.»*[3] Ce n'est que bien plus tard que le nom de Lambert sombra progressivement dans l'oubli.

Musicien à la mode, Lambert sut comprendre les attentes de son époque et des milieux qui côtoyaient les salons précieux. Cependant, son œuvre se limite presque exclusivement à un genre, l'air de cour composé parfois sur des poésies de moindre valeur. Certes, ses airs restent un témoignage des goûts de son époque mais son œuvre n'a jamais possédé la dimension des compositions de Lully. ■

2. Air de cour : forme de monodie savante chantée et accompagnée.
3. Jean de La Fontaine, *Œuvres*, éd. H. Régnier, Paris, 1883-1897, tome III, p. 128.

Les revenus ecclésiastiques de Michel Lambert

Aussi surprenant que cela puisse paraître, Michel Lambert a perçu des revenus ecclésiastiques presque toute sa vie sans que lui-même soit clerc. Ainsi, Léonor I de Matignon, évêque de Lisieux, alloue une pension conséquente de 1 000 livres par an aux Dupuis pour s'occuper de son vieil intendant (à titre de comparaison, le loyer du *Bel Air* s'élève à 800 livres par an). Il donne également la prébende de l'église collégiale de Saint-Etienne-de-Dreux au beau-frère de Lambert. De plus, Lambert perçoit directement des revenus ecclésiastiques grâce à la protection de Louis Barbier, évêque de Langres et conseiller de Gaston d'Orléans.

Une autre affaire paraît plus nébuleuse. Dans un contrat daté du 16 mars 1656, Lambert se déclare «clerc du diocèse de Poitiers» et signe un concordat au nom de Maurice de Larye, sous-diacre, pourvu lui aussi d'une prébende en l'église de Saint-Etienne-de-Dreux. Il renonce à cette prébende au profit de Gilles Constantin, familier des Dupuis. Michel Lambert a sans doute perçu des compensations de ces échanges financiers si ce n'est peut-être un autre revenu fixe.

Un autre document daté de 1688 prouve que Michel Lambert percevait également d'autres bénéfices ecclésiastiques : il s'y déclare prieur du prieuré de Saint-Médard de Vitry-en-Forests et dit avoir perçu les émoluments provenant de la chapelle de l'Epinay qui dépendait de ce prieuré.

Après l'énoncé de cette liste impressionnante de revenus, on peut s'étonner de certaines assertions de Tallemant des Réaux qui l'accusait de légèreté et d'inconséquence financière. D'ailleurs, la dot de 20 000 livres donnée à sa fille lors de son mariage dément ces affirmations.

LIRE ET ÉCOUTER

Catherine Massip, *L'Art de bien chanter : Michel Lambert (1610-1696)*, Société française de musicologie, 1999.

Gédéon Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. Antoine Adam, Bibliothèque de la Pléiade, 1970.

Airs de cour de Michel Lambert par René Jacobs, Konrad Junghänel, Mihoko Kimura, Dirk Verelst, Wieland Kuijken, CD Harmonia Mundi, 2004, enregistré en 1980-1981.

Leçons de ténèbres de Michel Lambert par Ivète Piveteau, Noémi Rime, Nathalie Stutzmann, Charles Brett, Howard Crook, Philippe Foulon, Mauricio Buraglia, CD Virgin Classics, 1989, enregistré à l'Abbaye de Royaumont en 1988.

Airs de cour de Michel Lambert par William Christie et les Arts Florissants, CD Harmonia Mundi, 1992, enregistré à la Maison de Radio-France en avril 1983.

Actu77.pmd 109 29/06/2007, 15:13

En un temps où tombent les supposées certitudes sur la conception de la terre et de l'univers, le genre de la vanité se développe comme un miroir offert à l'incertain et à l'éphémère, celui de l'homme comme celui de la peinture elle-même

Par **Dominique Moncond'huy**

Siècle de vanités

Le genre pictural de la vanité s'invente après coup. Il n'est à l'origine, en effet, qu'un type particulier de nature morte qui, fort de son succès, finit par former un sous-genre spécifique. Ce dernier, développé au XVIIe siècle d'abord par les peintres hollandais, ne se définit pourtant pas si aisément qu'on pourrait le croire, tant il est vrai qu'il peut admettre nombre de variations. L'élément de base, ce qui identifie la vanité, c'est le crâne, un crâne posé là, sur une table. Il pourrait être seul : il nous regarde ou se détourne du spectateur et se donne à voir, peu importe – car ce qui prévaut, c'est précisément cette confrontation orchestrée de l'œil du spectateur et du spectacle du crâne. Et cette confrontation est violence puisqu'elle nous rappelle, nous pauvres spectateurs humains, à notre nature et à la nécessité où nous nous trouvons de penser à la mort et à notre salut. Une vanité picturale revêt de ce fait une dimension religieuse – c'est même peut-être là sa seule légitimité aux yeux de l'Eglise catholique, et d'abord aux yeux des Eglises protestantes puisque aussi bien la vanité s'invente plutôt en contexte protestant, et en contexte bourgeois plutôt qu'aristocratique.

La vanité induit une relation directe de l'œil du spectateur au crâne, une relation intime, sans la médiation d'un discours religieux ; entendons qu'elle se conçoit évidemment mieux dans les pays de culture protestante, là où le rapport à Dieu ne passe pas par le même recours à la parole du ministre du culte. En ce sens, la vanité est bien l'équivalent d'un texte, du texte de référence, emprunté à l'Ecclésiaste, ordinairement traduit ainsi : «Vanité des vanités, et tout est vanité» (sur la formule, son sens exact et sa pérennité, voir le récent *Sous le soleil* de Jacques Roubaud, Bayard, 2004), et qui parfois figure sur les tableaux eux-mêmes, inscrite sur une feuille prête à choir par exemple. Le crâne est transposition de ce texte, une transposition qui ne relève pas du narratif mais du signe puisqu'on n'est pas dans l'ordre du récit : c'est un énoncé péremptoire, une sorte de maxime qu'il faut seulement recevoir et méditer. Le tableau entend éviter que l'on oublie cette pensée de soi qui sera aussi pensée de Dieu. Ainsi la vanité est un *memento mori* nouvelle manière, qui se niche en petit ou moyen format dans les intérieurs, non dans les grandes galeries des princes et des seigneurs, où trônent scènes d'histoire et portraits d'apparat de grandes dimensions, mais dans les intérieurs bourgeois des Hollandais, par exemple, ou plus tard, en France, notamment dans les intérieurs de ceux que le jansénisme aura marqués. L'une des plus célèbres vanités françaises du siècle est due à Philippe de Champaigne, qui fut proche des jansénistes, et la vanité, en France, relèvera à peine de la peinture «française», les peintres de vanité retenus par l'histoire de la peinture nationale venant généralement des contrées de l'Est ou du Nord, que Louis XIV, dans plus d'un cas, n'avait pas encore conquises… Ainsi du strasbourgeois Sébastien Stoskopff.

La vanité fonctionne bien comme une citation : citation de l'Ecclésiaste, certes, mais encore citation des innombrables représentations de la Passion, un crâne figurant généralement, depuis la fin du Moyen Age au moins, dans les représentations de la Crucifixion. Ce crâne (parfois accompagné d'un tibia…) est tenu pour être celui d'Adam, en une lecture éminemment symbolique rapportée au Christ rédempteur. Observer une vanité, pour un catholique sans doute encore davantage que pour un protestant, c'est convoquer à son esprit le Golgotha (littéralement : le crâne, ou le mont du crâne), c'est revenir à la toute-puissance divine, à la

***Vase de fleurs avec un papillon*, début du XVIIe siècle, attribué à Ambrosius Bosschaert l'Ancien, huile sur cuivre (19 x 13,5 cm). Musée Rupert de Chièvres, Poitiers. Photo Hugo Maertens.**

Actu77.pmd 110 29/06/2007, 15:13

Actu77.pmd 111 29/06/2007, 15:14

faiblesse humaine et à la nécessaire pensée du Salut. Les Italiens goûteront peu, en pleine Contre-Réforme et avec le baroque triomphant, la subtile introspection de la vanité, lui préférant l'ostentation des grands sujets religieux, l'exemple démonstratif des saints en méditation – saint Jérôme, saint Augustin mais aussi la Madeleine, tous souvent escortés d'un crâne qui les rappelle à leur sort et à leur devoir : la vanité se transfigure là, dans le cadre d'une autre tradition picturale qui se prolonge, et elle excède la nature morte.

Par une sorte de retournement ou de paradoxe, le genre pictural de la vanité, qui relève par nature d'un genre bas, renvoie ainsi et du même mouvement à la plus noble peinture, au plus noble des sujets de la peinture d'histoire, du moins aux yeux des traditions du Sud, des traditions catholiques. On peut alors creuser le paradoxe, et mieux comprendre pourquoi les peintres espagnols au milieu du XVIIe siècle auront tendance à multiplier, et même parfois à empiler les crânes, se plaisant à les montrer de la manière la plus frappante possible, par le côté, par en dessous, toutes mâchoires menaçantes éventuellement… (les terribles peintures de Valdes Léal !). Comme s'il fallait contrecarrer la possible séduction de la peinture elle-même, le piège que la représentation tend finalement au spectateur. Car si l'élément premier de la vanité est le crâne, combien accumulent moult représentations, parfois séduisantes voire séductrices, représentations de tous les sens et de tous les plaisirs (la représentation d'une femme au miroir, dans cet esprit, peut bien être lue comme une vanité…), représentations de la puissance, celle des armes comme celle des savoirs, représentations encore du temps inexorable, à coups de sabliers et autres clepsydres, de chandelles à moitié consumées, de fleurs à moitié fanées, de verres de vin à moitié vides, de bulles de savon encore intactes, de papillons discrètement invités au spectacle de l'éphémère, etc. La vanité peut jouer d'une multiplicité d'objets parce que l'accumulation est elle-même pensée comme signe d'attachement aux choses de ce monde. Entre la représentation d'un crâne seul, ou quasiment, et la représentation d'une table magnifique, saturée de bijoux, d'armes, de médailles et de pièces, d'instruments scientifiques et de mets savoureux, de fleurs et d'instruments de musique, le tout sous l'œil amusé d'une belle dame ou sous l'interpellation du regard sombre de celui qui nous dit qu'il y a une leçon à tirer de ce spectacle odieux et si séduisant, entre le dénuement et l'abondance excessive, il n'y a d'écart qu'en apparence – et l'écart ne tient qu'aux apparences, justement, à l'illusion qu'offre le tableau, mais c'est, dans l'intention, le même tableau.

Alors, oui, la peinture elle-même peut être dénoncée comme vanité, attachement au monde, image de trompeuse séduction. Dénoncée à coups de trompe-l'œil, de toiles représentées à moitié relevées ou à moitié détruites. La somptuosité peut dire le rien, la vanité exhibe l'illusion et ses possibles errements : un genre bas, marginal, venu d'ailleurs, en vient à jouer un rôle dans la pensée même de la représentation.

LE CRÂNE COMME MATIÈRE, FORME ET VOLUME

Dès lors, dans cette voie ouverte à la mélancolie du monde (où Dürer croiserait la méditation d'Hamlet, crâne à la main…) et de ce qui désormais s'appelle l'art, la vanité *est*. Elle existe comme référence, comme imaginaire partagé, elle reste présente quand bien même sa pratique recule, et ce dès la fin du XVIIe siècle.

Plus tard, Cézanne, traquant la peinture en auscultant les genres un à un, ne pourra que repasser par elle, du moins affronter le crâne comme matière, forme et volume, et affronter la représentation du crâne, de tous les crânes possibles, de toutes ses «mises en scène» possibles, du crâne posé sur une table parmi des fruits aux trois crânes sagement disposés, d'une pyramide de crânes à la remise en jeu de l'image traditionnelle de la mélancolie. Représenter la matière, traquer ce qui, dans la représentation de la matière, permet de dire le monde et la possibilité même de le dire : le crâne est redevenu, pour bien des artistes modernes et contemporains (*Les Vanités dans l'art contemporain*, dir. Anne-Marie Charbonneaux, Flammarion, 2005), cette matière à observer, cette matière-signe d'une disparition, de ce qui fut, cette matière qui est encore *et* qui est poussière. Matière brute, matière pure en quelque sorte, et plus que pure matière, bien sûr… Travailler le crâne par la photographie (d'Andy Warhol à un Duane Michals rejouant la vanité comme genre), par la couleur, par la série, par les effets de trace, d'effacement, de reprise et de disparition, etc., autant de pratiques par quoi un Gerhard Richter, un Roman Opalka, un Gérard Titus-Carmel, un Jacques Monory, un Antonio Saura et bien d'autres encore réinvestissent la tradition de la vanité, la creusent, l'interrogent et finalement s'y *actualisent*, au sens où cette confrontation en acte leur offre seule l'opportunité d'un *voir* qui leur est propre. ■

Dominique Moncond'huy est professeur de littérature française à l'Université de Poitiers. Il a publié en 2007 *L'Art pris au mot ou comment lire les tableaux…* (avec A. Jaubert, V. Lagier et H. Scepi, Gallimard) et en 2006 *Au bout des Certains* (sur les photographies de Claude Pauquet, éd. Le temps qu'il fait).

Actu77.pmd 112 29/06/2007, 15:14

Christian Vignaud

Peinture de Bernard Decourchelle, série «Antecessores», 2006.

La France, l'Europe, la peinture

Les Flandres, avec van Eyck, avaient offert à l'Europe des débuts du XVe siècle la maîtrise de la peinture à l'huile. A leur manière, c'est une nouvelle pratique des genres picturaux que les écoles du Nord apportent à la peinture occidentale en ce XVIIe siècle qui, vu depuis la France, a tourné ses regards dans de nouvelles directions. Le «Siècle de Louis-le-Grand», comme on l'appellera plus tard, regarde surtout vers l'Est et le Nord, et il regarde encore vers les lointains, par l'océan, Louis XIV achevant sur ce point comme sur d'autres l'intuition de Richelieu : la nécessité de faire du royaume de France une vraie puissance maritime. Il faut donc des arbres et encore des arbres pour les navires (Colbert mène une grande réforme forestière dont la forêt de Tronçais est l'une des principales bénéficiaires), et des forteresses et des bastions pour marquer et défendre cet espace maîtrisé ou conquis.
Les règnes d'Henri IV et de Louis XIII, eux, prolongeant sur ce point l'héritage humaniste, avaient été essentiellement italiens – et celui du Louis XIII des années 1630 fut également espagnol… Mais si la France de Louis XIV est une France d'après la Fronde, c'est aussi une France marquée par les révolutions anglaises, jusque dans les oraisons funèbres de Bossuet, célébrant les deux tristes et royales Henriette, la mère et la fille : en 1669, Henriette-Marie de France, sœur de Louis XIII et veuve d'un Charles Ier décapité un bon siècle avant notre Louis ; en 1670, Henriette-Anne d'Angleterre – et Bossuet de convoquer l'Ecclésiaste…
Le jeune Rubens avait assimilé l'Italie avant de conquérir l'Europe… et Paris ! – en peintre, en diplomate et en homme d'affaires. Poussin, lui, restera à Rome, en dépit des appels parisiens… Tous deux auront renouvelé la peinture d'histoire, en des voies diamétralement opposées : ils constitueront les deux grandes références alléguées lors de la querelle du dessin et du coloris qui agite le monde français de la peinture, et d'abord l'Académie royale de peinture et de sculpture, dans la deuxième moitié du siècle.

Actu77.pmd 113 29/06/2007, 15:14

Un portrait allégorique de Louis XIV en frontispice de l'édition originale du *Dictionnaire* de l'Académie française (1694)

Par **Anne Nadeau-Dupont**

Allégories *à la gloire du monarque*

Le 24 août 1694 est présentée à la cour la première édition du *Dictionnaire* de l'Académie française (2 vol., in 4°). Fondée en 1635 par Richelieu, elle avait pour mission de travailler au perfectionnement de la langue française ; la publication de ce dictionnaire en marque la première étape. Son édition princeps est ornée d'un frontispice dont une épreuve est conservée au musée Sainte-Croix de Poitiers. Portrait allégorique de Louis XIV, il accompagne la dédicace faite au roi en tête de l'ouvrage renforçant ainsi l'hommage qui lui est rendu. Le dictionnaire devient ainsi un monument à sa gloire et à la puissance de la langue française. Le frontispice est déjà à lui seul un petit monument élevé à la gloire du monarque.

La composition originale a été inventée par Jean-Baptiste Corneille (1649-1695) spécialement pour la gravure. Au centre, sur fond de paysage, le buste au naturel de Louis XIV en empereur romain, coiffé de sa traditionnelle perruque, est posé sur un piédouche. Il est lauré par deux allégories. Celle de gauche est ceinte de lauriers ; sa robe est ornée d'étoiles. Elle porte une lyre dans la main gauche. Ces trois détails permettent de reconnaître l'allégorie de la Poésie. La jeune femme se tenant à droite est probablement l'Eloquence car elle en possède les attributs. Elle porte un diadème à boules et, devant elle, sont posés un caducée de Mercure et un livre ouvert sans inscription. La troisième figure féminine est plus difficile à identifier. Assise au pied du buste, c'est peut-être l'allégorie de la Rhétorique qui tient de sa main gauche une guirlande de fleurs ou encore la personnification de l'Académie française. En effet, dans l'*Iconologie* de Ripa, l'Académie est représentée par une dame assise dans un lieu champêtre (ici représenté par les guirlandes, le paysage dans le fond) tenant de la main gauche une guirlande de laurier, de lierre et de myrte. Dans la gravure, elle plonge cette même main dans une corbeille de fleurs placée sur ses genoux. Sous le bras gauche, elle laisse apparaître un grand livre ouvert sur lequel est écrit en lettres capitales : *Le dictionaire de l'Académie francoise.* Sur la tablette posée contre le livre est gravé l'alphabet. Il rappelle l'ordre des mots apparaissant dans le dictionnaire même s'ils y étaient regroupés en fonction des racines (par exemple : dette, débiter, redevance étaient classés sous l'entrée devoir). Il faut noter que la présence des livres aux pieds de cette allégorie est aussi un des attributs de l'Académie.

J.-L. T.

Anne Nadeau-Dupont effectue des recherches sur Charles et Louis Simonneau et la gravure d'interprétation de l'entre-deux-siècles (1670-1728), dans le cadre de sa thèse à l'Université de Poitiers, sous la direction de Véronique Meyer.

MUSES OU ALLÉGORIES ?

Enfin, en bas des marches, trois putti tiennent des fleurs et s'affairent autour des jeunes femmes. Ces enfants ailés et dodus accompagnent souvent les muses. Les trois allégories sont donc peut-être les muses Erato, patronne de la poésie lyrique, Polymnie, muse de la poésie épique et de la grande éloquence, et Calliope, muse de la rhétorique. La difficulté de déterminer précisément l'identité des jeunes femmes provient de la liberté avec laquelle les artistes représentent les allégories et les muses, privilégiant l'esthétisme aux conventions.

La composition de Corneille a été gravée par deux artistes connus : Jean Mariette (1654-1742) et Gérard Edelinck (1640-1707). Ils se sont répartis les tâches selon leur spécialité. Edelinck est réputé pour sa maîtrise du burin, notamment dans la réalisation

Actu77.pmd 114 29/06/2007, 15:15

des portraits. Mariette, maniant moins habilement cet outil, s'est réservé les figures allégoriques qu'il a exécutées à l'eau-forte.

La composition est harmonieuse. Le regard du spectateur suit la ligne serpentine qui a permis au dessinateur Corneille de placer élégamment les différents personnages et objets. Cette ligne sinueuse parcourt l'ensemble de l'œuvre. Elle crée un enchaînement dynamique des gestes et des regards autorisant deux sens de lecture. Un premier, que l'on pourrait qualifier d'instinctif, part du buste de Louis XIV, central et au sommet de la pyramide. Un second commence en bas à droite avec le putto le plus proche de la bordure du tableau. Deux des personnages regardent dans notre direction, Louis XIV et le putto qui guide l'œil du spectateur sur celui du monarque.

LA GRAVURE ET LA DIFFUSION DE L'IMAGE ROYALE

Si la scène est agréable et structurée, elle ne brille pas par son originalité. En effet, la composition et les éléments qui la constituent sont très traditionnels. Toutefois, il faut préciser qu'il n'était pas demandé au peintre d'innover. La destination de la gravure, un frontispice dédicatoire, l'obligeait à respecter certaines conventions telles que l'utilisation d'allégories, de muses ou autres divinités car elles mettent en avant les qualités du destinataire de la dédicace. Aussi, le schéma de la composition, ascensionnel, respecte-t-il les conventions du genre en centrant l'intérêt du spectateur sur le personnage principal. Cette structure peut être plus élaborée que celle inventée par Jean-Baptiste Corneille. Pour s'en rendre compte, il suffit de regarder l'estampe gravée sur le dessin d'Antoine Coypel *L'Allégorie à Colbert d'Ormoy* (vers 1680).

Ce portrait allégorique du Roi-Soleil n'est pas isolé. En effet, aucun souverain ne fut plus portraituré que Louis XIV qui n'accorda de brèves séances qu'à quelques artistes privilégiés, Le Bernin, Le Brun, Mignard, les autres se contentant de copier ces modèles. Plus de 300 statues et portraits du roi ont subsisté ; plus de 300 médailles furent frappées à son effigie. C'est également près de 700 gravures le représentant qui sont conservées à la BNF auxquelles il faut ajouter les almanachs royaux et les frontispices gravés. Le nombre important d'estampes mettant en scène le Roi-Soleil s'explique en partie par le grand succès que connaît alors l'art de la gravure, et plus particulièrement la gravure d'interprétation dont fait partie l'épreuve du musée Sainte-Croix. Dès 1698, Mosnier en présente l'utilité dans son *Histoire des arts qui ont un rapport au dessein*, *«la gravure multiplie, et fait part à tout le monde, des desseins et des belles idées, des grands peintres, des grands sculpteurs et des grands architectes»*. C'est avec l'avènement de Louis XIV que se forme en France une véritable école de gravure d'interprétation dont les créations circulent à travers toutes les provinces. Tous ces portraits montrent du roi des qualités différentes : monarque absolu, roi de paix, roi guerrier ou père des arts rejoignant ainsi la pensée de Machiavel qui explique dans *Le Prince* qu'*«il n'est pas bien nécessaire qu'un prince possède toutes les bonnes qualités, mais il l'est qu'il paraisse les avoir»*. La gravure qui diffuse largement les œuvres d'art est probablement l'un des meilleurs média pour accéder à ce trompe-l'œil. ■

Musées de Poitiers - Christian Vignaud

***Portrait du roi et allégories*, frontispice pour le *Dictionnaire* de l'Académie royale, 1694, gravé par Jean Mariette et Gérard Edelinck d'après Jean-Baptiste Corneille.**

V. Bar *Dictionnaire iconologique, les allégories et les symboles de Cesare Ripa et Jean Baudoin,* 2 vol., Dijon, 1999.

C. Grell *Histoire intellectuelle et culturelle de la France du Grand Siècle (1654-1715),* Paris, 2000.

N. Hochner, Th. W. Gaehtgens, Friedrich B. Polleross, P. Wachenheim, Collectif *L'image du roi de François Ier à Louis XIV,* Paris, 2006.

Actu77.pmd 115 29/06/2007, 15:15

Gilles Clément l'eau et les orties

A Melle, Gilles Clément a créé un jardin d'eau et d'orties, comme un acte de résistance, pour montrer le fragile équilibre biologique des milieux aquatiques et pour lutter contre la confiscation d'un bien commun, les orties

Gilles Clément ne dompte pas la nature, il l'aide à inventer ses jardins. Paysagiste de renommée mondiale et inventeur des notions de «jardin en mouvement», «jardin planétaire» et «tiers paysage», il les exprime au travers de ses livres, de ses expositions et bien sûr de ses créations : les parcs André-Citroën à Paris, Matisse à Lille, Vulcania en Auvergne, le jardin de la Drac à Saint-Denis de la Réunion, le jardin du musée du Quai-Branly…
Le 28 mars 2007, Gilles Clément est venu à Melle présenter son histoire, son travail et son projet de Jardin d'eau - jardin d'orties créé pour la Biennale internationale d'art contemporain de Melle. Une conférence donnée au lycée agricole Jacques-Bujault dont nous publions des extraits.

LE JARDIN, SYNTHÈSE DU PAYSAGE ET DE L'ENVIRONNEMENT

[…] Le mot «jardin» est très ancien, il est lié à l'histoire de l'homme mais les notions de paysage et d'environnement sont tout à fait récentes. Le mot «paysage» est difficile à cerner. Si vous mettez un Mellois, un habitant du Midi de la France et un Néo-Guinéen – pour prendre quelqu'un de très loin – devant un paysage de Melle, chacun le décrira de façon complètement différente, avec sa culture propre. Car le paysage est quelque chose de subjectif et par conséquent de très difficile à définir. Je dirai simplement que le paysage est tout ce qui se trouve placé sous l'étendue notre regard. Tout au contraire, l'environnement peut être mesuré de manière quantitative et relativement objective dans un langage commun à tous les pays du monde. Quant au jardin, il est fait des paysages qu'il contient, que l'on y fabrique, et de l'environnement, puisqu'il est fait de la vie. Le jardin est le seul et unique lieu de rencontre de l'homme avec la nature où le rêve est autorisé, c'est le lieu de l'utopie possible. […]

VISION NOUVELLE, JARDIN NOUVEAU

D'un point de vue historique les jardins écrivent cette histoire-là, celle du rêve, différent pour chaque époque. La nature y a été mise au service d'idées relativement indépendantes de la nature elle-même : les jardins romantiques, les jardins pittoresques qui sont au fond une nature magnifiée. Mais, au milieu du XXe siècle, «l'avènement écologiste» nous apprend des choses difficiles à accepter : la biomasse est comptée ! Nous sommes alors immédiatement renvoyés à notre rôle, à notre responsabilité de gardiens de cette vie. Il y a une coïncidence de termes entre le mot jardin, petit enclos à l'intérieur duquel on protège le meilleur, et cet immense jardin devenu un nouvel enclos que l'on n'avait pas prévu, et dont les limites sont celles de la limite de la biosphère : la vie s'arrête là. Nous en sommes les tributaires et les garants. Soudain, cela nous responsabilise totalement. […]

UN JARDIN À RÉINVENTER

Que raconter lorsqu'on décrit un jardin aujourd'hui ? Principalement la vie, ce qu'il y a de plus précieux parce que de plus fragile, et ce qui la caractérise le mieux : la surprise, l'invention. Alors j'ai voulu con-

Actu77.pmd 116 02/07/2007, 08:15

Claude Pauquet

server dans mon jardin la diversité que j'avais connue enfant et qui apparaissait par ce qu'il y avait de plus évident parce qu'ils bougent : les insectes. Les plantes aussi sont des surprises. Quand on y regarde de plus près et qu'on apprend que tous ces éléments sont tributaires les uns des autres, on ne peut plus choisir de garder telle plante ou tel insecte comme on le faisait avant, on est obligé de tout garder car tout est intriqué. C'est ce que nous apprend l'écologie. Si bien que toutes les méthodes apprises jusque-là sont soudainement bouleversées. On nous avait appris à travailler avec les produits pour sélectionner, tuer éliminer, engraisser, traiter… et on ne peut plus le faire sinon on sépare ce qui est le moteur même de la diversité. Alors comment faire ? […]

LE JARDIN EN MOUVEMENT

Dans mon jardin, dans la Creuse, j'ai tâtonné, expérimenté tout en essayant, par sensibilité personnelle, de ne pas employer de machines. J'ai quand même dû faire quelques concessions : j'utilise une machine qui me sert à délimiter certains espaces car malgré tout, dans ce foisonnement qu'est la friche, il faut que je trouve ma propre place sans y être noyé. Une sorte de dialogue, de dosage délicat, se met alors en place pour savoir quand intervenir sans que ce soit un traumatisme pour le milieu. C'est un jardin où les énergies en place sont d'abord observées puis suivies. Les plantes sont très vagabondes alors le jardinier se déplace en même temps et suit leurs pérégrinations. La notion de mauvaise herbe s'en trouve totalement changée :

Actu77.pmd 117 02/07/2007, 08:08

bonne dans le massif, pourquoi serait-elle mauvaise dans un passage ? C'est une brutalité toute arbitraire et si on veut garder cette herbe installée dans le chemin, on déplace celui-ci tout simplement. Le mouvement est une des dynamiques physiques principales apparente du jardin, c'est pourquoi j'ai créé ce jardin, le jardin en mouvement. […]

LE JARDIN PLANÉTAIRE

Le jardin planétaire est l'extrapolation philosophique de l'expérience du jardin en mouvement : «Faire le plus possible avec et le moins possible contre». C'est-à-dire le plus possible avec les énergies en place et le moins possible d'énergies contraires comme l'énervement, la fatigue, les produits, les dangers que l'on rencontre dans les jardins habituels. Peut-on extrapoler ceci à des questions bien plus vastes, qui sont de l'autre côté du petit enclos qu'est notre propre jardin ? C'est ce que j'ai eu l'occasion d'expérimenter en répondant en 1999 à une commande tout à fait exceptionnelle du Parc de la Villette à Paris, et pour lequel j'ai proposé l'exposition à la grande halle sur le jardin planétaire ou comment réconcilier l'homme et la nature. […]

LE JARDIN D'EAU ET D'ORTIES DE MELLE

Quand je suis arrivé à Melle j'ai été stupéfait par l'arboretum du Chemin de la découverte : d'habitude les arboretums sont clos, ici c'est une promenade autour de la ville ouverte à tout le monde. Dominique Truco m'a alors demandé ce que je pouvais faire avec le vivant pour la Biennale internationale d'art contemporain de Melle et je me suis dit qu'on pourrait aussi parler des herbes et de l'eau. L'eau parce que justement dans notre pays, le jardin planétaire est réglé de façon tragique, surtout dans les Deux-Sèvres où les sols et l'eau sont des plus pollués. Là, je ne peux rien faire. Les grands paysagistes, ceux qui façonnent le paysage, sont ceux qui ont l'étendue du territoire : les agriculteurs, les forestiers, les urbanistes, les routiers… mais certainement pas nous les paysagistes et les jardiniers.

Alors je me suis dit qu'on pouvait parler du problème du traitement de l'eau en créant un petit jardin d'eau utilisant un système de micro-lagunage, afin de montrer les jardins filtrants et le lagunage que l'on commence à réaliser un peu partout par nécessité. Mais au même moment, en juillet 2006, passe la loi d'orientation agricole qui annonce l'interdiction de commercialisation et même d'évocation, sous peine sévère, de produits non homologués (Art L.253-1 et Art L.253-7), c'est-à-dire de la plupart des produits bio (comme les purins) qui ne sont pas dans le système commercial industriel des grands lobbies. J'ai alors proposé pour Melle un jardin d'eau et d'orties où l'on fabriquerait du purin d'ortie car cette loi nous renvoie à la question de la marchandisation du bien commun : l'ortie appartient à qui ? Finalement cette loi d'un libéralisme devenu fou a déclenché un émoi tel qu'il a permis sa révision en décembre – mais nous n'en avons pas encore le décret d'application.

Nous allons créer le jardin là où les orties existent déjà et faire une scénographie qui nous permet de les cueillir, de fabriquer le purin et de le donner à qui voudra. Même si on n'a pas encore pu décrypter sur le plan chimique le purin d'orties, et c'est pour cette raison qu'il n'est pas encore breveté, il est sûr qu'il est un renforcement immunitaire exceptionnel pour les plantes affaiblies. Il donne un résultat très positif et à l'usage de tous puisqu'il est complètement gratuit. […]

L'AVENIR AU BORD DES ROUTES, LE TIERS PAYSAGE

C'est à la suite d'une analyse paysagère pour le Centre d'art et du paysage de Vassivière, dans le Limousin, que la notion de Tiers paysage est née. Dans les forêts, j'ai vu que les plantations de conifères ne laissaient aucune place à la diversité et que les prairies, traitées par les agriculteurs, avaient perdu la diversité que je leur connaissais étant enfant. J'ai alors cherché ces plantes disparues et je les ai retrouvés dans des endroits relictuels, c'est-à-dire là où les agriculteurs n'ont pas pu passer parce que c'est trop pentu, trop étroit, trop rocailleux, ou encore dans les tourbières, les landes laissées intactes en raison de la pauvreté des sols, le bord des routes peu fréquentées… C'est là que les plantes trouvent refuge, là où l'homme n'intervient pas. Cette somme de petits territoires, c'est ce que j'appelle le Tiers paysage. Si c'est un lieu d'accueil de la diversité alors il a énormément d'importance puisque c'est là notre futur, c'est le patrimoine génétique de demain : nous sommes tributaires de cette diversité. On ne peut pas l'ignorer, il faut lui trouver une place politiquement, c'est pour cela que je l'ai appelé Tiers paysage, en référence au Tiers état. En 1789, Sieyès écrivait : «Qu'est-ce que le Tiers état ? – Tout. Qu'a-t-il fait jusqu'à présent ? – Rien. Qu'aspire-t-il à devenir ? – Quelque chose.»

Pour l'instant, seul le parc Matisse à Lille parle du Tiers paysage. Au milieu de 8 ha, un espace en forme d'île, résultat d'une ancienne colline dont j'ai muré le centre, est réservé exclusivement à la nature qui fabrique seule, ici, le paysage. C'est un sanctuaire de 3 500 m^2 inaccessible au public. On n'y monte que deux ou trois fois par an afin de faire un relevé des plantes. Ceci nous donne un certain enseignement sur la gestion de la partie publique du parc puisque là-haut il n'y a pas de dépense, c'est la nature qui fait tout. Comme le jardin d'eau et d'orties de Melle, c'est un emblème. ■

Gilles Clément a publié récemment : *La Sagesse du jardinier* (L'œil neuf éditions, 2004), *Nuages* (Bayard, 2005), *Où en est l'herbe ?* (Actes Sud, 2006), *Une écologie humaniste*, avec Louisa Jones (Aubanel, 2007).

Actu77.pmd 118 02/07/2007, 08:15

EAU, AIR, TERRE

La sagesse du jardinier

Du Jardin d'eau - Jardin d'orties de Gilles Clément, premier jardin «politique» du paysagiste[1], au musée des nuages de Sylvain Soussan, érigé sur le château d'eau, la Biennale internationale d'art contemporain de Melle réunit une vingtaine d'artistes qui ont tous pour souci l'avenir de la planète. «Toutes les œuvres produites pour la biennale, affirme sa directrice, Dominique Truco, éveillent nos consciences à la vulnérabilité de notre environnement et à notre communauté de destin. Et ceci dans la subtilité et la diversité de leurs approches.» Précisons que cette ville de 4 200 habitants a planté, il y a vingt ans à l'initiative de l'ancien maire, Jean Bellot, un arboretum de 1 600 feuillus, et qu'elle a obtenu le Prix national de l'arbre en 2006.

Ainsi Knud Viktor fait découvrir des sons inouïs du vivant : un lapin qui rêve, ronfle et soupire ; le chant d'amour des mouches de vinaigre ; un grillon qui n'arrive pas à démarrer son chant ; un ver qui mange une pomme… Erik Samakh fait chanter les arbres avec ses flûtes solaires, Pascale Gadon révèle en grand format le monde des lichens, Michael Dans évoque la violence des dérèglements climatiques tandis que Claude Pauquet montre le chaos provoqué à La Rochelle par la tempête du 27 décembre 1999.

Ha Cha Youn, artiste coréenne installée en France, invite à observer les utilisations les plus variées des sacs plastiques (biodégradables issus des éco-industries). Ingrid Mwangi, originaire du Kenya, fait état dans sa chair du pillage des ressources de l'Afrique. Dans ses cartogrammes, Laurie-Anne Estaque nous renvoie la copie conforme d'un état du monde difforme ou exsangue en fonctions des sujets observés : déforestation ou reforestation, ressources en eau et consommation, etc.

Le squelette en verre d'Adel Abdessemed peut laisser entendre qu'une catastrophe majeure ne viendrait pas nous pétrifier, comme dans l'antique Pompéi, mais nous vitrifier. Pourtant ce squelette est aussi un vrai bijou…

Jusqu'au 2 septembre. 05 49 29 15 10

1. Lire son texte du 7 mai 2007 sur gillesclement.com

***Small Noise*, mikado géant de Michael Dans, et *Static Drift* de Ingrid Mwangi et Robert Hutter.**

Claude Pauquet

Dans les bassins, les plantes aquatiques épurent l'eau.

Actu77.pmd 119 02/07/2007, 08:07

calendrier
des festivités culturelles

L'Houmeau, Charente-Maritime, 2007.
Photographie de Claude Pauquet.
Biennale internationale d'art contemporain de Melle.

Pages réalisées par **Anh-Gaëlle Truong**

Nous proposons une sélection des manifestations culturelles de l'été. Signalons que le Comité régional du tourisme Poitou-Charentes diffuse très largement une brochure qui recense les fêtes et festivals. www.poitou-charentes-vacances.com

LE TEMPS DES ARTS DE LA RUE

La Région a fait des arts de la rue un des axes prioritaires du développement culturel du Poitou-Charentes. De fait, pendant toute l'année, dans toute la région, les arts se produisent dans la rue. Beaucoup de ces événements sont indiqués ici, mais pas tous. Pour être sûr de n'en manquer aucun : 05 49 55 77 00 ou www.poitou-charentes.fr

LÉZARDS DE LA RUE

Du 20 mai au 21 octobre dans le Montmorillonnais : vingt rendez-vous avec vingt compagnies des arts de la rue dans vingt communes. 05 49 48 94 00 www.mjc-islejourdain-availles.fr/telecharger/progartsrue.pdf

JEUDIS MUSICAUX

Du 7 juin au 27 septembre dans les églises romanes du Pays royannais. En une trentaine de concerts, la manifestation déploie un éventail de la musique classique (ensembles vocaux, instrumentaux, quatuors, récitals, musique de chambre et musique du monde) avec la présence de quatre lauréats des Victoires de la musique : Anne Gastinel, Ophélie Gaillard, Vanessa Wagner et Emmanuel Rosfelder. 05 46 22 19 20 http://pays-royannais-patrimoine.com

CORRESPONDANCES AU FIL DU THOUET

Le festival prolonge l'anniversaire de Mozart du 16 juin au 29 juillet en programmant 11 de ses œuvres dans les sites de la vallée du Thouet. 05 49 65 21 99 www.associationcorrespondances.org

FESTIVAL NUITS ROMANES

L'objectif de ce festival organisé par la région Poitou-Charentes est d'associer des artistes professionnels, des guides conférenciers et la population autour de la mise en valeur du patrimoine roman. Cinquante spectacles gratuits animent ces vieilles pierres du 23 juin au 30 août. 05 49 29 27 90 www.cr-poitou-charentes.fr

MAISON DU COMÉDIEN

Les Rencontres d'été se déroulent du 28 juin au 8 juillet à la Maison du comédien à Alloue dans le nord de la Charente. Grandes figures du théâtre et jeunes compagnies, professionnels et amateurs, viennent ici servir un répertoire classique aussi bien que contemporain mais aussi du cabaret, des lectures, des poèmes. 05 45 31 81 22 www.alloue.fr

FESTIVAL AU VILLAGE

Festival exigeant et varié (cirque, théâtre musique, arts de la rue), populaire (par le nombre d'entrées – 12 000 en 2006 – et par sa politique tarifaire) et écologique (toilettes sèches, impressions vertes, tri des déchets, covoiturage et transport des artistes en minibus électriques…). A Brioux-sur-Boutonne du 29 juin au 8 juillet. 05 49 27 57 95 http://festivalauvillage.free.fr

CHEMINS DE MUSIQUE

A l'occasion du centenaire de la mort de l'écrivain Joris-Karl Huysmans, ayant habité à Ligugé, le festival propose un dialogue entre musique et littérature au tournant des XIXe et XXe siècles. Du 29 juin au 8 juillet à Poitiers, Ligugé et Fontaine-le-Comte. 05 49 55 89 00 www.cheminsdemusique.fr

BISTROTS DE L'ÉTÉ

Sept concerts de musique actuelle dans sept quartiers de Poitiers tous les vendredis soir à 21h du 29 juin au 31 août. 05 49 41 21 24

Buffet froid

Lee Lozowich Band

LA ROCHELLE DU 29 JUIN AU 9 JUILLET

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE LA ROCHELLE

Un festival sans compétition qui «ouvre grandes les portes de l'imaginaire, de l'utopie, et des nombreuses réalités brassées par le vaste monde cinématographique». Au programme : films muets érotiques et *Buffet froid* (1974) de Bertrand Blier en ciné-concert, rétrospectives John Ford, Delphine Seyrig, hommage à Anastasia Lapsui et Markku Lehmuskallio, Jean-Paul Rappeneau, Ulrich Seidl, Isao Takahata, les cinéastes iraniennes, autoportraits d'Alain Cavalier... www.festival-larochelle.org

Actu77.pmd 122 30/06/2007, 19:46

POLYCHROMIES
A Poitiers, les projections de Skertzo redonnent des couleurs à la façade de Notre-Dame-la-Grande pendant tout l'été. Et, chaque vendredi, du 29 juin au 31 août, un concert précède ces projections.

VAUBAN DE RÉ
Les trois interprètes de *Vauban de Ré* parcourent la correspondance et les nombreux écrits visionnaires du grand ingénieur militaire de Louis XIV. Avec Charles Berling dans le rôle de Vauban. Du 1er au 8 juillet à Saint-Martin-de-Ré. 05 46 09 74 53

MERCREDIS JAZZ
Du 4 juillet au 29 août, les quartiers de Rochefort nous convient à écouter du jazz. 06 18 86 78 31

FLIP
Un plateau de jeu à l'échelle d'une ville, avec près de 3 000 jeux et jouets en accès libre. Du 4 au 15 juillet à Parthenay. 05 49 94 24 20 www.jeux-festival.com

LES OREILLES EN ÉVENTAIL
Festival de musiques insolites, gratuit et ouvert à tous. Avec des artistes aux noms improbables : les Druides saumonés, Sambarouf ou les K'Valkadongs. Du 5 au 7 juillet à Saintes. 05 46 92 34 26. http://lesoreilleseneventail.blogspirit.com

Didier Duarvin

K2R Riddim

GARTEMPO
Jazz (Sara Lazarus et Gipsy Project), chanson française (Fils de Teuhpu, Blérots de Ravel), ska et reggae (K2R Riddim et Percubaba) et musique brésilienne (Açukar) du 5 au 8 juillet à Montmorillon. 05 49 91 04 88

LES JEUDIS DE L'ÉTÉ
Théâtre (Feydeau), danse contemporaine et musique (opéra, chanson française, musique du monde) tous les jeudis à Chauvigny du 5 juillet au 30 août. 05 49 46 39 01

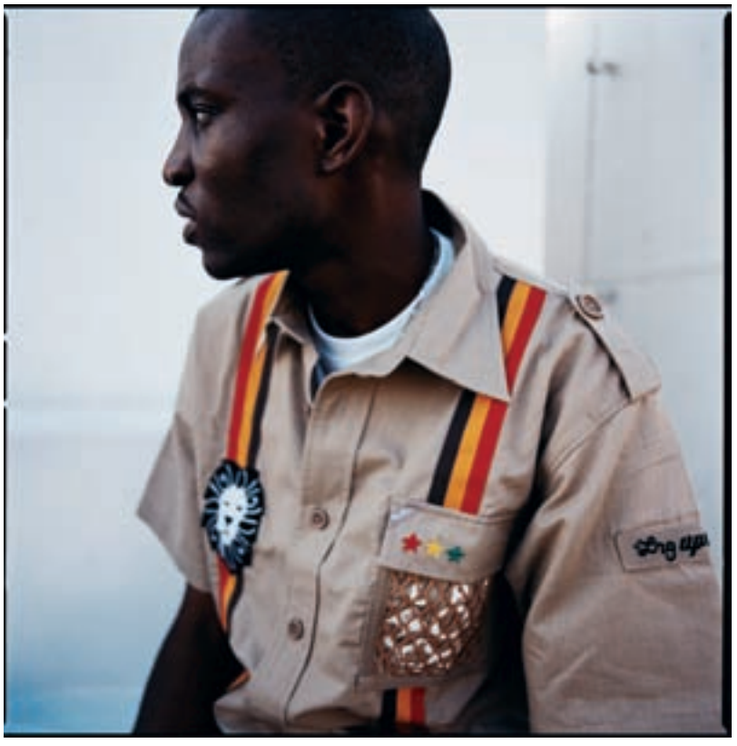
BernardBenant

Abd-Al-Malik

LA ROCHELLE DU 11 AU 16 JUILLET

FRANCOFOLIES

Miossec, Jamait, Les Ogres de Barback, Loïc Lantoine, Bratsch, Arno, Laurent Voulzy, Têtes raides, DJ Zebra, Yves Simon, Cassius, Jean-Louis Murat, Katel, Rose, Adrienne Pauly, Joey Starr, François Morel, Abd-al-Malik, Didier Super, Tryo, Superbus, Fatals Picards, San Séverino, Yannick Noah, Jeanne Cherhal, Olivia Ruiz, Zazie, Katerine, Tété… Tout le monde est là ? Presque. Du 11 au 16 juillet à La Rochelle. 05 46 28 28 28 www.francofolies.fr

MUSIQUES ET DANSES DU MONDE
Les folklores de la planète s'invitent dans les rues à l'heure de l'apéro à Airvault et dans les villages alentour du 6 au 14 juillet. 05 49 70 84 03 www.cc-airvaudais.fr

FREE MUSIC FESTIVAL
La tranquillité des eaux du lac de Montendre sera (un peu) rompue par les accords électro et rock (Rinocérose, The Rapture, Manu le Malin, Interlope) ou soulignée par les balancements rythmiques de Steel Pulse, les 6 et 7 juillet. Seront aussi là : les Ogres de Barback, Dobacaracol ou Leeroy Washington. 05 46 49 46 45 www.freemusic-festival.com

LES VENDREDIS DE BRESSUIRE
Deux groupes par soirée se produisent les 6, 13, 20 et 27 juillet au square de la gare. 05 49 74 08 38

PAROLES TIMBRÉES
Expositions, concerts, lecture de contes, randonnées, spectacles pour tous, poésie parlée et chantée, sur le thème «Amour et autres gourmandises», pour un éclairage artistique et pluriel sur le thème de l'amour. A Voulon du 6 au 8 juillet. 05 49 59 26 80

BOUILLEZ !
Festival des arts de rue à Bouillé-Saint-Paul (79) les 7 et 8 juillet. 05 49 96 83 20 www.bouillez.net

MÔMES EN FÊTE
Spectacles et animations pour les enfants autour d'un salon du livre jeunesse à Châtelaillon, les 7 et 8 juillet. 05 46 56 26 97

FESTIVAL DES ENFANTS DU MONDE
Les Enfants du monde ont 20 ans. Ils chantent et dansent dans toutes les langues, selon toutes les coutumes à Saint-Maixent du 7 au 15 juillet. 05 49 76 13 77

Actu77.pmd 123 30/06/2007, 19:46

Michel Gamier

Marc et Pierre Hantaï

SAINTES DU 12 AU 22 JUILLET

FESTIVAL DE SAINTES

Aux côtés des artistes en résidence au festival – la soprano Dorothee Mields, le quatuor Danel, Philippe Herreweghe, Pierre Hantaï… – sont à écouter, entre autres : Joël Suhubiette dirige son tout premier Bach *in situ*, les sonorités inouïes de Chanticleer, le quatuor Salagon, les Basses Réunies de Bruno Cocset, l'ensemble Explorations. Et de jeunes talents : le pianiste Francesco, Tristano Schlimé, le claveciniste François Guerrier ou la violoniste Patricia Kopatchinskaia. «Et, dès le 12 juillet, la lumineuse Carolyn Sampson donnera un récital de mélodies, impensable en ouverture il y a encore quelques années», précise le directeur artistique, Stephan Maciejewski. www.abbayeauxdames.org

FIGARO SI, FIGARO LÀ

Découvrir l'art lyrique à travers une série de concerts gratuits et du théâtre à Montmorillon du 13 au 15 juillet. 05 49 91 11 96

ATOUTS ARTS

Les musiques traditionnelles sont remises aux goûts du jour avec Desert Rebel (France et Niger) et Gnawa Diffusion (France et Maghreb) mais aussi Orquestra do Fuba, Slide et Prisca du 13 au 21 juillet à Thouars. Concerts gratuits. 05 49 66 24 24

Prisca

FESTIVAL DE LA CORDE

A Saint-Romain-en-Charroux, festival autour d'un matériau, symbole du lien. 05 49 87 60 12

FESTIVAL DE LA PAIX

Folklore de l'arc Atlantique du 11 au 23 juillet à Saintes. 05 46 97 04 35 www.festival-de-la-paix.com

FÊTE DU COGNAC

Dégustations et concerts gratuits proposés par les jeunes producteurs de cognac du 12 au 15 juillet avec Matmatah, Riké, Arno, The Servant. 05 45 81 21 05

VILLAGES SESSIONS

Spectacles et concerts de musique du monde s'égrènent le long de la vallée de l'Echelle et dans le pays d'Horte et Lavalette du 14 au 21 juillet. 05 45 61 50 76 www.villagesession.com

CARAÏBES O

Soleil créole et cocotiers s'installent dans la cité médiévale avec Rabsta Family, Jazz on Biguine, Bomba Caribe ou Jesse Love Band à Chauvigny du 18 au 22 juillet. 05 49 56 59 28 http://perso.orange.fr/caraibeso

FEU SUR LES REMPARTS

A Saint-Martin-de-Ré, la compagnie Carabosse célèbre Vauban le 16 juillet.

FESTIVAL DE DANSE

En point d'orgue des stages de danse à Mansle, le 19 juillet, un spectacle propose *Boléro*, une chorégraphie de Thierry Malandain et un ballet chorégraphié par Carolyn Carlson. 05 45 69 19 85 www.mansledanse.com

NUITS MUSICALES

L'église monolithe Saint-Jean devient cet été une scène musicale cosmopolite à Aubeterre du 17 juillet au 16 août. 05 45 98 57 18 http://aubeterresurdronne.free.fr

LES ESTIVALES DE COURÇON

9 dates, 9 sites, 9 styles musicaux autour de Courçon du 17 juillet au 3 août. 05 46 51 56 65. www.lesestivales.org

Charlotte Hug

NPAI

NPAI signifie Nouvelles pistes artistiques inclassables. Chaque ligne de la programmation de ce festival pour explorateurs est donc à découvrir à Parthenay du 14 au 21 juillet. 05 49 64 24 24 www.festival-npai.com

EUROCHESTRIES

Ce festival d'orchestres de jeunes sera à Lencloître du 6 au 16 juillet, à Jonzac et à Pons du 18 au 30 juillet, à Barbezieux et Lesterps du 21 au 26 juillet et à Niort du 20 au 27 août. 05 46 48 25 30 www.eurochestries.eu

NEUVIL'EN JAZZ

Avec Antoine Hervier Quartet, Sweet Mama, Carl Schlosser Trio, Ludovic de Pressac, François Laudet Big Band. Du 19 au 21 juillet. 05 49 54 47 80 www.neuvilenjazz.com

Actu77.pmd 124 30/06/2007, 19:46

PATRIMOINE DE PAYS
Du 9 au 3 août à l'Hôtel de région puis itinérante à partir du 4 août, cette exposition veut montrer la richesse du patrimoine rural de Poitou-Charentes.

THE IDEA OF THE SUN
Première exposition personnelle en France de Peter Coffin. Cet artiste américain de 34 ans privilégie des réalisations plastiques simples : objets manufacturés détournés, éléments végétaux, projections lumineuses. On croise un *dance floor* pour haricots sauteurs, une horloge solaire, des plantes vertes, quelques animaux, des instruments flottants dans les airs. Jusqu'au 19 août au Confort Moderne.
05 49 46 08 08 www.confort-moderne.fr

LES GAULOIS ENTRE LOIRE ET DORDOGNE
Des pièces archéologiques montrées pour la première fois au grand public recomposent l'univers matériel des Gaulois d'ici et donnent l'occasion de tordre le cou à quelques idées reçues sur ce peuple complexe. Au donjon de Gouzon à Chauvigny jusqu'au 14 octobre. 05 49 46 39 01

LUXE, SPORT ET SOUVENIRS
Dons et achats récents faits au Musée auto, moto, vélo de Châtellerault sont exposés jusqu'au 31 décembre.
05 49 21 03 46

72 MILLIONS D'ANNÉES
Il y a 72 millions d'années, les derniers dinosaures dont le Variraptor peuplaient le Sud de la France. Le Poitou et les Charentes actuels étaient submergés par une mer tropicale. Exposition à l'Espace Mendès France jusqu'au 6 janvier 2008.

ETHIQUE CHIC
Inspirées par des ailleurs, les créations (mosaïques, vases ou céramiques …) aux lignes épurées et aux matières nobles présentées dans cette exposition sont l'œuvre des professionnels des métiers d'art de Poitou-Charentes. Jusqu'au 15 août au Pôle régional des métiers d'art, à Niort. 05 49 17 10 66

NOMBRIL DU MONDE
Tous les jours, le jardin des histoires dévoile son nombril au cœur des contes et des beaux mensonges. A réserver entre amis ou en famille : la virée au pays des cailloux bavards (un circuit audio-conté).
05 49 64 19 19
www.nombril.com

FOUS DE BD
Les collections particulières des amis du Centre national de la bande dessinée et de l'image à Angoulême sont réunies jusqu'au 4 novembre. 05 45 38 65 60 www.cnbdi.fr

SURFEZ LA VAGUE
Cette exposition présente la pratique du surf sous ses aspects historique, ethnologique, technique et environnemental, à travers de nombreux documents et objets collectés lors de recherches menées dans toute la France. Au musée de l'île d'Oléron jusqu'en octobre 2007. 05 46 75 05 16. www.ile-oleron-marennes.com

JEAN-PIERRE PINCEMIN
L'Ecole d'arts plastiques et l'Artothèque de Châtellerault exposent les dernières estampes, une cinquantaine d'œuvres, de Jean-Pierre Pincemin jusqu'au 31 août. 05 49 93 03 12

Huîtres chaudes aux frisons de concombre de Jean-Pierre Pincemin.

PASSION DU BOIS
Exposition-vente des métiers d'art du bois à Bréville (16) du 18 au 26 août. www.breville.org

RENCONTRES DES MÉTIERS D'ART
Démonstrations de savoir-faire (cuisson de raku, coulées de bronze en fusion, réalisation de pièces de verre filé…), initiations aux techniques et même spectacles et lectures montrent toutes les facettes de l'artisanat d'art. A Niort les 1er et 2 septembre. 05 49 17 10 66

SYMPOSIUM DE SCULPTURE SUR PIERRE
Les artistes sélectionnés ont 10 jours pour réaliser sur place une œuvre sur le thème de la dualité. A Julienne (16) du 28 juin au 8 juillet. 05 45 81 20 24
www.julienne.fr

DIX : L'ART EN DIX MOUVEMENTS
Propose des œuvres illustrant dix mouvements picturaux : surréalisme, symbolisme, imaginaire, art visionnaire, hyperréalisme, trompe-l'œil, onirisme, romantisme, art poétique et fantastique. Au château Talleyrand-Périgord à Chalais du 2 au 15 juillet. 05 45 98 31 00

Christian Vignaud - Musées de Poitiers

POITIERS JUSQU'AU 5 SEPTEMBRE

L'OR DE VENISE

En 1851, le conservateur du musée de Poitiers acheta 14 panneaux peints et dorés. Ces fragments d'un même polyptyque ont depuis été attribués au peintre Vénitien Paolo Veneziano. Absents des cimaises depuis de longues années, ces chefs d'œuvres retrouvent leur place au musée Sainte-Croix.

Actu77.pmd 125 30/06/2007, 19:47

OBJETS ET PARURES D'ÉCRITURE MANUELLE

Des plumes rares avec porte-plumes et encriers sont présentés à la Préface à Montmorillon du 21 juin au 2 septembre. Entrée libre. 05 49 83 03 03

LE VIN, NECTAR DES DIEUX

Exposition réunissant des objets exceptionnels, vestiges des mondes oriental, grec, italique et gaulois illustrant les différentes pratiques qui s'orchestraient autour du vin : banquets, mythes religieux, rites funéraires… Jusqu'au 31 décembre au musée des tumulus de Bougon. 05 49 05 12 13

Amphore attique, Musée des antiques de Toulouse.

LOUIS DELÂGE, LA PASSION DE L'AUTOMOBILE

Les musées de Cognac présentent le parcours atypique d'un homme ayant marqué l'histoire de l'automobile et né à Cognac en 1874. Un catalogue de 96 pages est publié. Jusqu'au 30 septembre. 05 45 32 66 00

LA BOHÊME À MONTMARTRE

Gilbert Krill a commencé à peindre à 56 ans. Sans aucune formation préalable, mu par «une nécessité intérieure», celle qui consiste à traduire en peinture l'aventure de jeunesse de Pablo Picasso et Fernande Olivier, marraine de Gilbert Krill. Jusqu'au 8 septembre à l'Espace Franquin à Angoulême. 05 45 92 34 10

MINES D'ARGENT DES ROIS FRANCS

A Melle, visites guidées tous les jours des plus anciennes mines d'argent visitables. 05 49 29 19 54 www.mines-argent.com

HANGAR ICARES

Installations et photographies de Pascal Mirande, artiste en résidence à La Rochelle à l'Espace d'art contemporain jusqu'au 21 juillet. 05 46 34 76 55

CHIMBU

Peintres contemporains papous jusqu'au 2 septembre à l'hôtel Hèbre entièrement rénové à Rochefort. 05 46 82 91 60

Musée d'art et d'histoire de Rochefort

Chef Simbu de Mathias Kauage, peinture acrylique sur toile, 2003.

ITINÉRAIRE D'UNE UTOPIE

Pour ses 100 ans, le musée Ernest-Cognacq de Saint-Martin-de-Ré propose une exposition sur l'histoire des bagnes. Et l'équipe a reconstitué le musée tel qu'il était en 1907. www.saint-martin-de-re.fr

AUTOUR DE COURBET EN SAINTONGE

Gustave Courbet a séjourné à Saintes de 1862 à 1863. L'artiste s'y est livré à tous les genres de peinture et, en août 1862, Corot est venu le rejoindre chez le mécène Etienne Baudry. Son passage a donné lieu à une étonnante confrontation. Jusqu'au 16 septembre au musée de l'Echevinage de Saintes. 05 46 93 52 39

LES GLÉNANS

A Rochefort à partir du 7 juillet, la Corderie royale brosse le portrait de l'école de voile la plus réputée d'Europe, l'école des Glénans, qui fête ses 60 ans en 2007. L'exposition au Centre international de la mer présente notamment le premier Vaurien en contreplaqué de 1952.

Philip Blenkinsop

NIORT DU 7 AU 18 SEPTEMBRE

RENCONTRES DE LA JEUNE PHOTOGRAPHIE

L'association Pour l'instant accueille 8 jeunes photographes en résidence. Les jeunes créateurs seront accompagnés par un grand nom de la photographie, cette année Philip Blenkinsop, photographe de presse ayant reçu le Visa d'or en 2003 et 2005 et le premier prix du World Press Photo. Ce journaliste est installé à Bangkok depuis 20 ans.

Actu77.pmd 126 30/06/2007, 19:47

LE RÊVE DE L'ABORIGÈNE

Festival unique de didgeridoo, guimbarde et chant diphonique du 19 au 22 juillet à Airvault. 05 49 70 84 03 www.lereve-de-laborigene.net

CONTES EN CHEMIN

Le festival s'adresse à tous : petits et grands, avides de rêves, de belles histoires et de sites insolites, dans 14 communes du Val de Sèvre. Du 20 au 29 juillet. 05 49 06 07 50 www.cc-valdesevre.fr

THÉÂTRE EN ÉTÉ

Le collectif d'artistes Graal mixe les arts de la scène en proposant contes, spectacles, one man show, théâtre, cirque, rythm'n'blues et un stage de théâtre avec la compagnie de l'Océan. A La Rochelle du 21 au 28 juillet. 06 69 49 10 36

Mory Kante

RÉSONANCES

L'Espagne avec le flamenco de Toma ke Toma et le punch de Jaléo Real, l'Afrique avec Manuel Wandji et Mory Kante, et le Québec avec Mauvais sort et Mes aïeux composent les ambiances contrastées des trois soirées de Résonances du 20 au 22 juillet à Rochefort. 05 46 82 15 15 http://theatre-coupedor.com

GARDEN NEF PARTY

Attention, les foules sont attendues pour cette Garden Party aux invités selects : Muse, Arcade Fire ou Lily Allen mais aussi Cocorosie, Clap your hands say yeah, Klaxons, LCD Soundsystem… A la ferme des Valettes à Angoulême les 20 et 21 juillet. www.dingo-lanef.com

Andrea Zucker

Isaac Hayes

COGNAC DU 25 AU 29 JUILLET

BLUES PASSIONS

Avec Isaac Hayes ou Zucchero en tête d'affiche mais aussi Fabulous Thunderbirds, Magic Slim and the Teardrops, Big Georges Brock, c'est le festival de la musique du diable à Cognac du 25 au 29 juillet. 05 45 36 11 81 ou 05 45 36 12 74 www.bluespassions.com

UN VIOLON SUR LE SABLE

Pour sa vingtième année ce festival populaire de musique classique propose à ses quelque 40 000 spectateurs de découvrir François René Duchâble ou Anne Gastinel sur le sable. Marc Jolivet présente aussi des extraits de son spectacle : *Comic Symphonic*. Du 23 au 27 juillet à Royan.05 46 39 27 87 www.violonsurlesable.com

MONDIOFOLK

Danses et musiques du monde à Montguyon, du 24 au 29 juillet. 05 46 04 21 22 www.mondiofolk.net

JAZZ OLÉRON

Premier festival de jazz du Château-d'Oléron les 23 et 24 juillet avec les Swing Brothers, Hugo Lippi Trio, Jazz on biguine Quartet et Jean Philippe Bordier et Pierrick Menuau Quartet. 05 46 47 60 51

BD DU JAZZ

Au café du boulevard à Melle du 26 au 28 juillet. 05 49 07 72 69

AU FIL DU SON

Avec Emilie Loizeau, Rose, Le petit dernier, Eiffel, Jim Purple Mémorial, Map et Mr Roux, les 27 et 28 juillet à Civray. 05 49 87 67 60

SCÈNES DE JARDIN

Chaque jour, du 27 juillet au 3 août, des hôtes ouvrent leurs jardins à des artistes et aux spectateurs. A Saint-Jean-d'Angély, Matha, Saint-Savinien et alentour. 05 46 32 04 72

HUMOUR ET EAU SALÉE

Avec Smaïn et Marc Jolivet, du 2 au 5 août à Saint-Georges-de-Didonne. 05 46 06 64 74 www.humoureteausalee.net

ABBAYE DE FONTDOUCE

Concert classique avec la pianiste Shani Diluka, jazz en compagnie du trompettiste Alain Brunet et contes avec le comédien et metteur en scène charentais Pierre Dumousseau. Du 5 au 10 août. 05 46 74 77 08 www.fontdouce.com

Actu77.pmd 127 30/06/2007, 19:47

THÉÂTRE EN L'ABBAYE

Le 4 août, *Arlequin, valet de deux maîtres* de Carlo Goldoni, le 6 août, *Pagnolades* d'après les œuvres de Marcel Pagnol, le 8 août, *Le Mariage de Figaro* de Beaumarchais, le 10 août *Merlin l'enchanteur*, comédie musicale, 12 août, *Un rêve de théâtre* d'après un florilège d'auteurs classiques à l'Abbaye de Saint-Jean-d'Angély.
05 46 59 40 40 www.angely.net

FESTIVAL DU JEU

Jeux variés d'aujourd'hui et d'hier, d'ici et d'ailleurs, de boules ou de mots à Gençay du 8 au 15 août. 05 49 59 32 68 http://lamarchoise.free.fr/

LE BAZ'ARTS

Entre expression et citoyenneté, idées et créations, les spectacles et les débats se posent au Gabut à La Rochelle du 8 au 15 août. www.festivalbazarts.com

FESTIVAL HIPPIE

Avec des hommages à Genesis, Pink Floyd ou Joe Cocker. A Matha du 9 au 12 août. 05 46 58 50 68
www.festival-hippie.com

CRESCENDO

Festival de rock progressif du 16 au 18 août à Saint-Palais-sur-Mer. 05 46 23 56 56 www.festival-crescendo.com

LES MURS ONT DES OREILLES

Musique de chambre et découverte du patrimoine local sont les fils directeurs de ce nouveau rendez-vous du 17 au 21 août à Airvault, Gourgé, Saint-Loup, Le Chillou et Boussais (79). 05 49 70 84 03

CHARENTE-MARITIME DU 29 JUIN AU 22 SEPTEMBRE

SITES EN SCÈNE

Le festival Sites en scène propose 48 soirées de spectacle et de fête dans des sites historiques et naturels de la Charente-Maritime : Châtelaillon, Saint-Porchaire, Montguyon, Rochefort, Surgères, Jonzac, Royan, Pons, Brouage, Saint-Jean-d'Angély, Château-d'Oléron, Saintes, Esnandes, La Rochelle. www.charente-maritime.org

SANXAY 9, 11 ET 13 AOÛT

SOIRÉES LYRIQUES

Le théâtre gallo-romain de Sanxay résonnera cette année des accents du *Trouvère* de Verdi mis en scène par Antoine Selva et dirigé par Didier Lucchesi. Avec comme de coutume des solistes de renommée internationale tels que Roxana Briban, Stefania Toczyska, Luca Lombardo, Philippe Duminy, Fernand Bernadi, Sarah Vaysset, Dominique Rossignol.
Les 9, 11 et 13 août à 21h30. 05 49 44 95 38 www.opera-sanxay.net

LES PIEDS AU MUR

Au pied des falaises, un campement d'artistes de rue s'ouvre aux curieux du 10 au 12 août à Mortagne-sur-Gironde. www.lespiedsaumur.com

MARIONNETTES EN CAMPAGNE

A gaine, à fils, de table… le théâtre du Gros Bonhomme convie les marionnettes de tous pays pour ce festival, du 10 au 15 août à Lusseray (79). 05 49 07 26 09 www.grosbonhomme.com

CLAVIERS EN POITOU

Les compositeurs allemands sont à l'honneur. Chaque jour, en fin d'après-midi, rendez-vous avec Bach, Schuman, Mendelssohn, Wagner, Strauss, Beethoven du 11 au 19 août à Bonneuil-Matours.
05 49 85 16 77

JAZZ EN RÉ

L'événement fête ses 10 ans du 24 au 27 août avec Be a Quartet, Gilda Solve, Plum, Charles Prévost et Eric Luter, Patrick Saussois/Didier Conchon/Pat Giraud, Hold'em, Stringers in the Night, Goud Times Jazz, Claire Benoît Quartet et Antoine Hervier. Les concerts sont gratuits. 05 46 09 20 06
www.saint-martin-de-re.fr

Actu77.pmd 128 30/06/2007, 19:48

DE BOUCHE À OREILLE

Depuis vingt ans, ce festival multiplie les métissages géographiques et chronologiques, les dialogues entre tradition et modernité et tisse des liens musicaux entre les cultures. Du 13 au 19 août à Parthenay. 05 49 94 90 70 www.deboucheaoreille.org

L'Orchestre national de Salihes

ACADIE EN RÉ

Soirées gratuites Nouvelle-France avec Blou, Weldon Boudreau, Heureux Hasard et Acadie à la mode du 21 au 23 août. 05 46 09 20 06
www.saint-martin-de-re.fr

ROCHEFORT EN ACCORDS

Ce festival atypique trouve son origine dans le bœuf et l'improvisation, du 23 au 25 août. Les formations s'éclatent et se recomposent pour un festival unique et déjà très couru malgré son jeune âge (deux ans). 05 46 99 08 60
www.rochefort-en-accords.fr

COUP DE CHAUFFE

Les arts de la rue excitent le bitume les 7 et 8 septembre à Cognac.05 45 82 32 78
www.avantscene.com

ESPÉRANTO GESTUEL

Temps fort des Nuits romanes à Parthenay avec un parcours spectacle du 9 au 11 août à 21h. Et nouvelle visite spectacle avec Bénédicte Pilchard, traductrice en «espéranto gestuel» le 4 juillet à Parthenay, le 6 au château de la Guyonnière, le 16 août au château de Piogé (Availles-Thouarsais), le 30 à la forge de La Peyratte. Atemporelle : 05 49 63 13 86
www.cc-parthenay.fr

LUMIÈRES DU BAROQUE

Avec Albinoni, Vivaldi ou Corelli, le baroque italien est à l'honneur cette année du 26 août au 2 septembre à l'abbaye royale de Celles-sur-Belle.
05 49 32 14 99 www.mensasonora.com

LES CONCERTS ALLUMÉS

Interprétations musicales décalées, originales et installations lumineuses surprenantes sont proposées par Le Théâtre - Scène nationale de Poitiers. Du 27 au 30 septembre à Poitiers. 05 43 39 44 69 www.concerts-allumes.org

FESTIVAL DE L'IMPRÉVU

Groland y a élu domicile, Cali sera parrain de cette édition, Howard Buten présentera son One man show…Voilà pour le prévu à Montemboeuf du 7 au 9 septembre pour ce festival qui ouvre sa scène aux artistes déficients mentaux.
05 45 65 15 28
http://imprevumontemboeuf.free.fr/

FESTIVAL DE LA TÉLÉ

Le festival de la fiction TV qui se tenait jusqu'alors chaque année à Saint-Tropez s'installe cette année du 12 au 16 septembre à La Rochelle.

LES VACANCES DE M. HAYDN

Festival de musique de chambre de La Roche-Posay où le pianofortiste Paul Badura Skoda a choisi de fêter ses 80 ans. Du 14 au 16 septembre. 05 49 19 13 00
www.lesvacancesdemonsieurhaydn.fr

SUR LES TRACES DE SAINT MARTIN

Le Centre culturel européen Saint-Martin de Tours met en place des chemins de randonnée balisés pour marcher sur les traces de l'évêque de Tours. De Ligugé à Saint-Martin-la-Rivière, en passant par Nouaillé-Maupertuis et Chauvigny, l'itinéraire balisé d'étapes entre Poitiers et Tours retrace l'enlèvement à l'abbaye de Ligugé de saint Martin par les Tourangeaux pour en faire leur évêque en 371. Pas moins de 236 km et une dizaine de jours de marche pour effectuer cette randonnée culturelle. Labellisé «Grand itinéraire du Conseil de l'Europe», l'ensemble des chemins devrait d'ici 2016 traverser plusieurs pays européens (Italie, Hongrie, Allemagne, etc.). Cartes et informations pratiques disponibles sur le site ww.saintmartindetours.eu et dans les guides édités par le Conseil général d'Indre-et-Loire.

LES DEUX-SÈVRES CHEMIN FAISANT

Cet ouvrage vaut d'abord pour ses photographies de grande qualité réalisées par Philippe Wall. A travers le regard d'auteurs venus d'horizons différents, il recense toutes les richesses à explorer en empruntant les sentiers du département des Deux-Sèvres : paysage, patrimoine historique, faune et flore mais aussi gastronomie. (Geste éditions, 256 p., 39 €)

DU HAUT DES REMPARTS D'ANGOULÊME

Le pays charentais vu par des personnages historiques : c'est ce que cet ouvrage d'Andreas Prindl, traduit de l'américain par Agnès Lamoureux, nous dévoile. De la définition de Denis Diderot dans son encyclopédie en 1751, au roman de Balzac *Les Illusions perdues*, jusqu'à Sacha Guitry dans sa pièce *Mémoire d'un tricheur*, cette anthologie retrace vingt siècles d'histoire de cette région à travers le regard de ses visiteurs. (Le Croît vif, 352 p., 28 €)

VIA PATRIMOINE

**L'université d'été en Angoumois organisée par Via patrimoine du 28 août au 1e septembre a pour thème «Portraits de femmes, 1400-1700», sous la responsabilité scientifique d'Anne-Marie Cocula, professeur d'histoire à l'Université Michel de Montaigne de Bordeaux.
05 45 38 70 79
www.patrimoine-charente.com**

Matsamo Cultural Group

CONFOLENS DU 8 AU 15 AOÛT

FESTIVAL DE CONFOLENS

A 50 ans, ce festival folklorique déplace toujours les foules de spectateurs et de danseurs. Avec des ensembles traditionnels de tous pays mais aussi Tri Yann et Urban Trad.
05 45 84 29 30 www.festivaldeconfolens.com

Actu77.pmd 129 30/06/2007, 19:48

OIRON JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

JIMMIE DURHAM

Plasticien, poète, performer américain cherokee, Jimmie Durham a été l'un des principaux acteurs des mouvements indiens de droits civiques aux Etats-Unis. Le château d'Oiron et l'atelier Calder se sont associés pour lui proposer de réaliser des installations dans le château. Dans ce cadre, il explore le thème du labyrinthe. 05 49 96 51 25

MYRIAM DAO

Les rizières des Hani du fleuve rouge vues par l'architecte plasticienne, à la Maison de l'architecture, Poitiers, jusqu'au 31 juillet.

OLIVIER SOULERIN

Enigmatique «Quai à quia», titre de l'exposition présentée à la chapelle Saint-Louis, à Poitiers, jusqu'au 26 août.

HERVÉ TARTARIN

Premier rendez-vous «Face au mur…» : photographies installées dans la cour de la bibliothèque, rue Gaudeau-Lerpinière à Châtellerault.

PASCAL AUDIN

La maison d'art et de terroir de Queaux (Vienne) s'ouvre au «monde merveilleux» et très coloré du peintre jusqu'au 19 juillet. Puis peintures de Jean-Jacques Lavenac (20 juillet-9 août), photographies de Pierre Surault (10-30 août).

JAY NOMBALAIS

L'artiste américain a réalisé une installation pour les bains-douches de Chauvigny intitulée «reef», tenant à la fois de la peinture et de la sculpture, composée de 1 000 stèles. Du 3 août au 15 septembre. Clôture publique le 14 septembre à 18h.

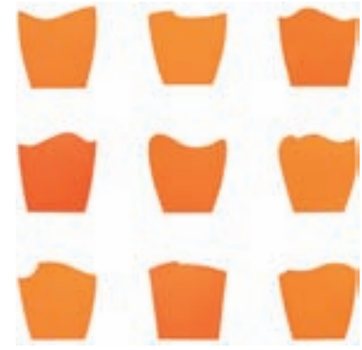

LA PERSPECTIVE INCLINÉE

Mise en scène d'une sculpture inédite, *Héliscope*, un escalier désaxé mais praticable, réalisée spécifiquement par Vincent Lamouroux pour la chapelle Jeanne d'Arc et à l'échelle de celle-ci. A Thouars jusqu'au 14 octobre. 05 49 66 02 25 www.ville-thouars.fr

CATHERINE BOUYX

Cette artiste peintre naturaliste expose jusqu'au 30 septembre au musée du Donjon de Niort qui rouvre ses portes définitivement. 05 49 78 72 00 www.agglo-niort.fr

PETER GREENAWAY

Le *Mémorial de Tulse Luper* est installé dans le parc de Blossac à Poitiers jusqu'au 31 août.

bulletin d'abonnement

Pour recevoir chez vous L'Actualité, plus les numéros hors série, retournez ce bon à : L'Actualité - Service abonnements - BP 23 - 86190 Vouillé

- ❑ **Je désire souscrire un abonnement d'un an à L'Actualité au prix de 22 € (étranger 35 €)**
- ❑ **Je désire souscrire un abonnement de deux ans à L'Actualité au prix de 40 € (étranger 55 €)**
- ❑ **Je vous adresse ci-joint mon règlement à l'ordre de L'Actualité**

Veuillez servir cet abonnement à :

M. Mme Mlle _____ **Prénom** _____

Adresse _____

Code postal _____ **Ville** _____